



**HAL**  
open science

# Avec ou sans équivalent le poids de la définition dans une analyse lexicométrique des anglicismes

Cécile Planchon

► **To cite this version:**

Cécile Planchon. Avec ou sans équivalent le poids de la définition dans une analyse lexicométrique des anglicismes. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité; Université d'Ottawa, 2019. Français. NNT : 2019USPCA009 . tel-02166970

**HAL Id: tel-02166970**

**<https://theses.hal.science/tel-02166970v1>**

Submitted on 27 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE PARIS CITE UNIVERSITE SORBONNE  
NOUVELLE - PARIS 3

ED 514 École doctorale Études anglophones, germanophones, et  
européennes

UNIVERSITE D'OTTAWA  
Ecole de traduction et d'interprétation

Thèse de doctorat en Traductologie

Cécile PLANCHON

**Avec ou sans équivalent : le poids de la définition  
dans une analyse lexicométrique des anglicismes  
lexicaux**

Thèse dirigée par Bruno PONCHARAL et Jean QUIRION

Soutenance le 8 janvier 2019

**Jury :**

M. Bruno COURBON, Professeur agrégé, Université Laval

M. Rainier GRUTMAN, Professeur titulaire, Université d'Ottawa

Mme. Natalie KÜBLER, Professeure des universités, Université Paris Diderot

M. Bruno PONCHARAL, Professeur des universités, Université Paris  
Sorbonne Nouvelle

M. Jean QUIRION, Professeur agrégé, Université d'Ottawa

M. André THIBAUT, Professeur des universités, Université Paris Sorbonne

## Résumé

Cette étude repose sur l'influence empirique d'un changement de paradigme définitoire sur l'utilisation des anglicismes dans la presse écrite francophone. Construite autour d'une opposition entre anglicismes en général, anglicismes avec équivalent en français et anglicismes sans équivalent, elle analyse en diachronie (2000-2015) les nombreuses différences liées au changement de définition ainsi qu'à ses retombées sur des analyses comparatives portant sur l'origine géographique (France-Québec) et la nature (« de référence » ou « populaire ») du journal. Fort de plus de 330 millions de mots, notre corpus regroupe les publications de 2000 à 2015 de quatre quotidiens différents: *Le Monde* et *Le Parisien* pour la France, *Le Devoir* et *La Presse* pour le Québec. De plus, les listes témoins, l'une de 5 416 anglicismes et l'autre de 2 934, formées à l'aide de deux dictionnaires de langue générale (*Le Petit Robert* 2016 et *Le Multidictionnaire de la langue française*-4e édition 2013) et deux dictionnaires spécialisés (*Le Dictionnaire des anglicismes de Höfler* et *Le Colpron, dictionnaire des anglicismes*-4e édition) de France et du Québec.

Premièrement, les résultats que nous obtenons montrent qu'en général, la fréquence d'utilisation est faible (0,72% pour tous les anglicismes ; 0,28% pour les anglicismes avec équivalents ; 0,44% pour les anglicismes sans équivalent) que ce soit en France ou au Québec, ce qui est plutôt conforme aux conclusions des études précédentes. Il y a cependant des différences quant aux résultats obtenus pour chaque analyse étant donné que le taux d'anglicisme est une fois et demi plus faible selon que l'on considère qu'un anglicisme doit avoir un équivalent ou non. Cela montre que la définition du concept d'« anglicisme » a un impact incontestable sur la fréquence affichée. Deuxièmement, nous observons que ce changement de définition influe également sur des critères d'analyse spécifiques tels la diatopie ou la nature des journaux.

Mots clés : anglicisme, définition, presse écrite, France, Québec, analyse lexicométrique

## Abstract

This study addresses the impact of a definition paradigm shift on the use of anglicisms in the French-speaking written press. Built around a diachronic analysis (2000-2015) of the numerous differences linked to a change of definition, it also ventures into the impact such a change may have on comparative analysis focusing on geographical origin (France vs Quebec) or the nature of the newspaper (“of record” vs “popular”). Only conceptual work to highlight what sort of impact a change in the definition of “English borrowing” can have on the frequency of anglicism usage, our study aims at comparing anglicisms with equivalents in French and anglicisms without equivalents. With more than 330 million words, our corpus gathers all the articles published by four different newspapers for the years 2000, 2005, 2010 and 2015: *Le Monde* and *Le Parisien* for France, and *Le Devoir* and *La Presse* for Quebec. We also built a list of keywords composed of 5416 anglicisms listed in two general dictionaries (*Le Petit Robert* 2016 and *Le Multidictionnaire de la langue française*—4th edition 2013) and two specialized dictionaries (Höfler’s *Dictionnaire des anglicismes*-1982 and *Le Colpron, dictionnaire des anglicismes*—4th edition).

First, my results show that the usage frequency is generally very low (0.72% for all anglicisms; 0.28% for anglicisms with equivalents only) both in France and Quebec, which is consistent with the findings of previous studies. However, I find clear differences in terms of results for each analysis, as the frequency rate for anglicisms with equivalents is 1.5 times lower than the frequency rate for anglicisms without equivalent. This proves that the definition of the very concept of “anglicism” directly influences the frequency of usage. Second, I observe that this change of definition also affects comparative analysis focused on specific criteria such as the geographical origin or the nature of the newspapers.

Keywords: Anglicism, definition, written press, France, Quebec, lexicometric analysis

## Remerciements

Arrivée à la fin d'un parcours de cinq années, je tiens à remercier ici toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à faire de mon doctorat une expérience aussi belle qu'enrichissante.

Je tiens tout d'abord à remercier mes superviseurs, Jean et Bruno, pour leur patience et leurs conseils dès que j'en ai eu besoin. Qu'ils aient été voix de la raison, stylo rouge ou pilier administratif, leur aide et leur appui m'ont été très précieux.

Merci aux membres de mon jury d'avoir accepté la tâche ingrate d'évaluer le fruit de ces cinq ans de travail. Je tiens tout particulièrement à exprimer ma très grande gratitude à Natalie Kübler qui, même depuis l'autre côté de l'Atlantique et malgré un emploi du temps surchargé, a toujours pris le temps de me conseiller, de me recevoir dans ses séminaires, de m'épauler dans certaines décisions difficiles et de m'apporter son soutien à chaque sollicitation de ma part.

Un grand merci également à tou.te.s mes collègues doctorant.e.s et professeur.e.s qui sont devenu.e.s, au fil des années, des ami.e.s et dont l'écoute et la franchise m'ont permis d'avancer, d'améliorer ma recherche et parfois, il faut l'avouer, d'évacuer ma frustration ! Quel plaisir que d'avoir pu partager ces années à vos côtés.

D'un côté plus personnel maintenant, je vais tenter d'exprimer en quelques mots à quel point la confiance et l'amour de ma famille ont été essentiels à mon parcours. Malgré les kilomètres et le décalage horaire, vous avez toujours été là, présents, à croire en moi, à m'encourager et à célébrer chaque étape atteinte, chaque objectif rempli, chaque reconnaissance obtenue. Du fond du cœur, merci.

À Daniel enfin, sans qui rien de tout ça ne serait arrivé. Même si ces mots me paraissent bien pâles, merci d'avoir vu en moi cette flamme pour la recherche et l'enseignement et d'avoir tout fait pour la nourrir et l'entretenir. Merci pour les innombrables heures passées à discuter de ma recherche et à chercher la meilleure solution. Merci d'avoir été mon plus grand réconfort et mon plus fier partisan. Merci pour ta confiance en moi et pour tout le reste.

## Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Remerciements.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	viii
Liste des figures.....	ix
Introduction.....	1
A.    Notre étude.....	4
1.  Deux grandes visions du concept de l’anglicisme.....	5
2.  Questions de recherche.....	6
B.    Structure de la thèse.....	8
I.  Anglophones et francophones : contexte historique.....	11
A.    Pourquoi l’anglicisme est-il source d’un si grand intérêt en France et au Québec ?.....	11
B.    La France, l’Angleterre et les États-Unis : une histoire d’amour et de haine.....	12
C.    Le Québec : Ces « quelques arpents de neige » entre France, Angleterre et États-Unis.....	23
D.    Le 21 <sup>e</sup> siècle : un pas législatif en avant, un pas politique en arrière.....	36
E.    France et Québec : même combat ?.....	38
II. L’emprunt et l’anglicisme.....	40
A.    L’emprunt.....	40
1.  Un phénomène à la croisée de la linguistique et de la traduction.....	40
2.  L’emprunt en quelques qualificatifs.....	43
3.  Intégration dans la langue.....	57
4.  Typologies.....	62
5.  Notre sélection typologique de l’emprunt.....	68
B.    L’anglicisme.....	70
1.  Définir l’anglicisme : entre idéologie et neutralité floue.....	71
2.  Les dictionnaires : entre normalité et normativité.....	74
3.  Les études descriptives : entre neutralité et imprécision.....	81
III. Nos prédécesseurs en étude des anglicismes dans des corpus journalistiques francophones.....	86
A.    Bement, N.S. (1956).....	89
B.    S. Hanon (1970 et 1973).....	91
C.    M. Johnson (1986).....	94
D.    Forgue, G. J. (1986).....	96

E.	Mareschal, G. (1989) .....	98
F.	Zanola, M. T. (1991).....	100
G.	Théoret, M. (1994).....	103
H.	Misanchuk, M. (1997).....	105
I.	Klein, J. R., Lienart, N., et Ostyn, S. (1997).....	108
J.	Engstrøm, L. (2005).....	111
K.	Villers, M. É. De, (2005) .....	112
L.	Bogaards, P. (2008).....	114
M.	Harris, J. (2010) .....	116
N.	Les points à retenir.....	118
1.	Une certaine faiblesse méthodologique .....	118
2.	L'importance de la formation conceptuelle .....	120
O.	Questions de recherche .....	121
IV.	Méthodologie .....	123
A.	Les anglicismes lexicaux intégraux et hybrides.....	123
B.	Pourquoi la presse écrite ? .....	124
C.	Notre sélection de journaux .....	126
1.	Nos journaux en quelques données.....	129
a)	<i>Le Devoir</i> .....	129
b)	<i>La Presse</i> .....	129
c)	<i>Le Monde</i> .....	129
d)	<i>Le Parisien</i> .....	130
D.	Pourquoi cette période?.....	130
E.	Nos listes d'anglicismes « témoins » .....	131
1.	<i>Le Petit Robert 2016</i> .....	132
2.	<i>Le Multidictionnaire de la langue française (4<sup>e</sup> édition) - 2013</i> .....	132
3.	<i>Le Colpron, dictionnaire des anglicismes (4<sup>e</sup> édition) - 1998</i> .....	133
4.	<i>Le Dictionnaire des anglicismes</i> de Manfred Höfler (1982) .....	134
5.	Formation de nos listes témoins.....	134
F.	Notre corpus en quelques chiffres.....	136
G.	Notre outil lexicométrique - <i>QDA Miner</i> .....	139
H.	Petit aperçu détaillé des données .....	141
I.	Limites de notre étude.....	144
V.	Présentation des données .....	146
A.	A1 : Fréquence d'utilisation des anglicismes en général .....	147

1.	Types d'anglicisme – A1 .....	150
2.	Taux d'anglicisme – A1 .....	154
B.	A2 : Fréquence d'utilisation des anglicismes avec équivalent.....	155
1.	Types d'anglicisme – A2 .....	156
2.	Taux d'anglicisme – A2.....	158
C.	A3 : Fréquence d'utilisation des anglicismes sans équivalent .....	160
1.	Types d'anglicisme – A3 .....	161
2.	Taux d'anglicisme – A3.....	162
VI.	Analyse et discussion.....	165
A.	Comparaison de l'évolution du nombre de types d'anglicisme .....	166
B.	Comparaison de l'évolution du taux d'anglicisme.....	169
C.	Signification statistique.....	174
VII.	1 <sup>re</sup> analyse test : la diatopie, entre France et Québec .....	182
A.	Analyse descriptive.....	182
1.	Taux d'anglicisme – A1 .....	182
2.	Taux d'anglicisme - A2.....	184
3.	Taux d'anglicisme – A3.....	185
4.	Comparaison diatopique - Résumé .....	187
B.	Analyse statistique .....	188
VIII.	2 <sup>e</sup> analyse test : la nature des journaux .....	192
A.	Analyse descriptive.....	192
1.	Taux d'anglicisme – A1 .....	192
2.	Taux d'anglicisme – A2.....	195
3.	Taux d'anglicisme – A3.....	197
4.	Comparaison de nature - Résumé .....	199
B.	Analyse statistique .....	201
IX.	Conclusion .....	205
A.	Ce qu'il y a à retenir.....	205
1.	Une étude en trois analyses.....	205
2.	Analyses comparatives : la diatopie et la nature du journal.....	207
3.	Une vérification statistique .....	208
B.	Ce que notre étude apporte à la recherche .....	208
1.	Une documentation à deux branches .....	208
2.	Quand la diachronie l'emporte sur la synchronie .....	209
C.	Plus de rigueur méthodologique .....	210



D.	Perspectives.....	211
1.	Analyse de fréquence relative .....	211
2.	Comprendre les raisons de la présence des anglicismes en corpus.....	211
3.	Extraction par fréquence inversée.....	212
4.	Racinisation.....	213
X.	Références bibliographiques.....	214
XI.	Annexes.....	230
A.	Liste anglicismes A1 .....	230
B.	Liste anglicismes A2.....	273
C.	Table Khi <sup>2</sup> .....	296

## Liste des tableaux

Tableau 1 Données générales de notre corpus .....	138
Tableau 2 Évolution diachronique du nombre moyen de mots par article.....	139
Tableau 3 Résultats de l'analyse 1 .....	148
Tableau 4 Extrait du Rapport statistique WordStat de <i>La Presse</i> 2000 .....	149
Tableau 5 Résultats de l'analyse 2 .....	156
Tableau 6 Résultats de l'analyse 3 .....	160
Tableau 7 Résultats globaux par analyse .....	165
Tableau 8 Tendence diachronique de l'utilisation du nombre de types d'anglicisme entre 2000 et 2015, par journal et par analyse .....	168
Tableau 9 Taux d'anglicisme moyen par analyse et par journal .....	170
Tableau 10 Répartition proportionnelle de A2 et A3 en %.....	174
Tableau 11 Calculs des valeurs attendues.....	175
Tableau 12 Résultats Khi <sup>2</sup> A2 et A3 par journal.....	176
Tableau 13 Différentiels <i>La Presse</i> observés et attendus 2000-2015 .....	178
Tableau 14 Différentiels <i>Le Devoir</i> observés et attendus 2000-2015 .....	179
Tableau 15 Différentiels <i>Le Monde</i> observés et attendus 2000-2015 .....	180
Tableau 16 Différentiels <i>Le Parisien</i> observés et attendus 2000-2015.....	180
Tableau 17 Valeurs observées et attendues - Diatopie.....	188
Tableau 18 Résultats Khi <sup>2</sup> - Diatopie.....	189
Tableau 19 Différentiels diachroniques - France.....	190
Tableau 20 Différentiels diachroniques - Québec.....	190
Tableau 21 Évolution des écarts internes entre journaux de référence et populaires.....	200
Tableau 22 Valeurs observées et attendues - Nature .....	201
Tableau 23 Résultats Khi <sup>2</sup> - Nature.....	202
Tableau 24 Différentiels diachroniques – Journaux de référence.....	203
Tableau 25 Différentiels diachroniques – Journaux “populaires” .....	203
Tableau 26 Récapitulatif des taux d’anglicisme moyens par analyse et par journal.....	206
Tableau 27 Tendances globales d'évolution sur quinze ans par journal et par analyse .....	207

## Liste des figures

Figure 1 Les deux définitions de l'anglicisme les plus courantes .....	83
Figure 2 Évolution du nombre de types – A1 .....	152
Figure 3 Évolution du taux d'anglicisme – A1 .....	155
Figure 4 Évolution du nombre de types – A2 .....	157
Figure 5 Évolution du taux d'anglicisme – A2 .....	158
Figure 6 Évolution du nombre de types – A3 .....	161
Figure 7 Évolution du taux d'anglicisme -A3 .....	163
Figure 8 Comparaison de l'évolution du nombre de types d'anglicismes par analyse et par journal .....	167
Figure 9 Comparaison de l'évolution du taux d'anglicisme par analyse et par journal .....	170
Figure 10 Taux d'anglicisme moyen par analyse et par journal .....	171
Figure 11 Composition proportionnelle de A1 .....	173
Figure 12 Évolution du taux d'anglicisme - Diatopie - A1 .....	183
Figure 13 Évolution du taux d'anglicisme - Diatopie - A2 .....	184
Figure 14 Évolution du taux d'anglicisme - Diatopie - A3 .....	186
Figure 15 Comparaison taux d'anglicisme - Diatopie .....	187
Figure 16 Évolution du taux d'anglicisme selon la nature - A1 .....	194
Figure 17 Évolution du taux d'anglicisme selon la nature - A2 .....	196
Figure 18 Évolution du taux d'anglicisme selon la nature - A3 .....	198
Figure 19 Comparaison du taux d'anglicisme selon la nature des journaux .....	200

---

*« Une langue ne se fixe pas... Toute époque a ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ces idées... C'est donc en vain qu'on voudrait pétrifier la mobile physionomie de notre idiome sous une forme donnée... Les langues ni le soleil ne s'arrêtent plus. Le jour où elles se fixent, c'est qu'elles meurent. »*

*Victor Hugo, Préface de Cromwell 1827*

---

## Introduction

Être francophone au 21<sup>e</sup> siècle implique forcément que la langue française que l'on utilise est marquée par l'histoire et le contexte social du pays dans lequel on vit et qu'elle porte les traces de ses nombreux contacts avec les autres langues et cultures. Cela signifie que le français de chacun varie selon que l'on vient de France, du Québec ou du Sénégal et qu'il évolue avec le temps. Le français cher aux puristes du 18<sup>e</sup> s'est joliment panaché au cours des siècles et son lexique n'a bien souvent plus rien à voir avec le « bon usage » préconisé par Vaugelas. Entre le vocabulaire de l'informatique et des nouvelles technologies venu tout droit des États-Unis, le jargon culinaire qui fleure aussi bon l'exotique que les cuisines auquel il fait référence, les analogies sportives s'invitant toujours davantage dans nos discussions et les mots tout simplement inventés par la jeune génération férue de réseaux sociaux et jeux vidéo, nos dictionnaires n'ont cessé de s'enrichir de milliers de mots « empruntés » à nos voisins, bien souvent, il faut le dire, anglo-saxons.

La protection de la langue française est un concept qui prend vie au 16<sup>e</sup> siècle et est, pour certains, un combat sans fin. La « saveur élitiste » (Barlow et Nadeau, 2014 : 67) de la quête de pureté linguistique héritée de Vaugelas est aujourd'hui encore, près de quatre siècles plus tard, une réalité pour les francophones. Cette notion que la norme, ce fameux « bon usage » vaugelasien, doit émaner de la « plus saine partie » (Vaugelas, 1647 : Préface, 3) de la société, de « l'élite des voix » (1647 : Préface, 2) trouve encore un écho auprès de nombreux locuteurs. Cependant, là où les

‘mots bas’ à éliminer des puristes du Grand Siècle regroupent italianismes, archaïsmes, régionalismes, provincialismes, dialectalismes et autres termes techniques ou savants, la cible des puristes contemporains est les emprunts à l’anglais. Symboles de l’avènement de la langue anglaise dans le monde, et par là même de l’évincement du français, les emprunts à l’anglais, plus connus sous l’appellation constamment débattue et rebattue d’*anglicismes*, sont le cheval de bataille de plus d’un défenseur de la langue française tel Etiemble (1964), Rey-Debove (1987, 1998), Pergnier (1989) ou encore Hagège (1987, 2006). Même s’ils ne sont pas tous des puristes atrabilaires (Steuckardt, 2006 : 9), ils véhiculent cette idée que l’emprunt à l’anglais représente une menace véritable pour la langue française qui est loin d’être endiguée. Le rôle d’Hagège est d’ailleurs très intéressant à ce sujet vu qu’il débute en 1987 avec un simple appel à une prise de conscience du phénomène, pour livrer en 2006 une prise de position beaucoup plus dure, intransigeante voire belliqueuse<sup>1</sup>. Les actions de ces protecteurs de la langue ont donné vie à une réalité législative, telle que la *Loi Toubon* de 1994, qui est toujours activement débattue sur la scène politique aujourd’hui.

De l’autre côté de l’Atlantique, lorsque l’on est francophone au Canada, cette notion de pureté et de protection de la langue prend une toute autre dimension. En tant que communauté minoritaire vivant dans un contexte social où les contacts avec l’anglais sont permanents, les locuteurs du français sont confrontés, de façon parfois quotidienne, à la question de la survie et de la défense de leur langue maternelle. L’influence de l’anglais est telle que protéger son héritage francophone

---

<sup>1</sup> « Les langues sont bien davantage que des espèces vivantes. Elles sont situées au plus profond de l’humanité. Une langue est aussi une certaine façon de ressentir, d’imaginer et de penser. **Défendre** son âme face aux **périls** qui la **menacent**, cela commande de **livrer un combat**. Face à la prétendue mondialisation, la **lutte** pour la pluralité des cultures et des langues est une des formes de l’action humaine pour inverser le cours, apparemment inéluctable, des choses du monde. Le **combat** pour le français est un **combat** de l’esprit. Nous pouvons encore le **gagner**. La condition en est que, en France, nous nous **mobilisons** tous pour faire vivre la diversité des langues et **refuser la soumission** à une seule qui prétendrait les **supplanter** toutes » Hagège, C. (2006). *Combat pour le français: au nom de la diversité des langues et des cultures*. Odile Jacob. Quatrième de couverture. (Nous surlignons)

et affirmer son identité culturelle en s'érigeant contre la domination anglo-américaine sont une réalité quasi permanente pour une grande majorité de locuteurs de langue française (Dickinson et Young, 2003). De par la situation géographique de la seule province officiellement unilingue francophone du Canada, la pérennité de l'unilinguisme québécois tel que voulu par la *Charte de la langue française* (1977)<sup>2</sup> est loin d'être assurée. Pourtant doté d'une politique linguistique solide et proactive, le Québec, où la langue est vue comme un espace identitaire (Molinari, 2016), est encore aujourd'hui confronté à des relations conflictuelles entre les langues française et anglaise.

Ce sont une fois encore ces mots venus de l'anglais qui se retrouvent au cœur du problème. La qualité de la langue est un sujet éternellement ravivé au Québec, au point qu'elle en est devenue une « obsession nationale » (Bouchard, 1989). L'anglicisme sert de « moyen de contrôle de l'autre » (Saint-Yves, 2006 : 366) grâce auquel une dénonciation publique de la moindre incorrection confère une « autorité *de facto* en matière de langue » à son auteur, que cela soit ou non justifié. Ce thème est tellement commun que tout le monde a une opinion sur le sujet, que l'on soit un locuteur lambda ou un expert langagier. Les billets d'opinion, éditoriaux, commentaires et autres espaces de dialogue de la presse illustrent à quel point le sujet est profondément enraciné dans l'identité québécoise francophone. Un rapide coup d'œil aux rubriques de commentaires du *Devoir* ou de *La Presse* permet de se rendre compte très vite à quel point le sujet est brûlant et déchaîne facilement les passions, que l'on soit pour ou que l'on soit contre. Les contributions prescriptives sont très présentes dans la presse et portent aux nues les idéaux des puristes. Les dictionnaires correcteurs de langue (voir par ex., Laurin 1975 et 2006, Forest et Boudreau 1998, Parmentier 2006, Trudel 2006 ou Villers 2009) et autres ouvrages de 'bon usage' (voir entre autres, Dubuc 1971 et 2008, Bertrand 1999 et 2013, Roux 2004) qui exhortent le public à remplacer ces

---

<sup>2</sup> <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-11>

anglicismes sont légion au Québec et le public en est très friand (voir Cajolet-Laganière et coll. 2000 ; Bouchard 2014). Le pamphlet de Tardivel<sup>3</sup> a beau approcher le siècle et demi d'existence, la flamme du purisme ne semble pas prête à s'éteindre.

## A. Notre étude

Nous avons choisi de traiter cette question du rapport du français et des francophones à l'anglais en nous concentrant sur l'anglicisme lexical. En demandant d'entrée de jeu « s'il est encore justifié de nourrir une discussion » à propos des anglicismes, Klein et coll. (1997) mettent l'accent sur cette idée qu'étant donné les importantes recherches déjà effectuées sur ce sujet, il n'est peut-être plus très utile de continuer à analyser ce phénomène. Leur réponse à l'époque était bien sûr affirmative et nous ne pouvons naturellement que renforcer cette position tant le sujet est toujours autant d'actualité 20 ans après. Nous sommes d'avis que si le débat autour des anglicismes continue de faire rage aujourd'hui, c'est qu'il s'alimente forcément d'une réalité ancrée dans le quotidien, qui évolue avec le temps et les changements sociaux. Certes nous bénéficions actuellement d'amples connaissances sur les anglicismes en tant que phénomène linguistique, mais leur destinée dans notre société reste toujours un mystère tant elle dépend du choix même des locuteurs.

Le présent travail aborde un thème essentiel de toute étude quantitative sur les anglicismes : la définition. Notre angle d'approche est donc essentiellement conceptuel et se base sur des données empiriques et des analyses statistiques. L'objectif de cette thèse est de faire le pont entre théorie et empirie en étudiant le poids du choix de la définition de l'anglicisme lexical sur les résultats de fréquence d'utilisation en corpus journalistique. Notre recherche s'appuie sur les données issues

---

<sup>3</sup> Voir Tardivel, J. P. (1880)

de l'analyse lexicométrique d'un mégacorpus que nous soumettons à diverses opérations avec pour objectif de déterminer quelles conséquences sont liées au choix définitoire.

Si l'on suit Sartori (1970), la formation et la cohérence conceptuelles sont essentielles à toute étude empirique mais également à la recherche en général. Notre objectif est donc tout d'abord d'étudier s'il existe des différences qui découlent des deux visions de l'anglicisme les plus courantes dans la recherche, en matière de fréquence d'utilisation des anglicismes lexicaux. La seconde visée de cette étude est ensuite de déterminer comment le choix définitoire influe sur des analyses comparatives liées à l'origine géographique et à la nature des journaux.

### 1. Deux grandes visions du concept de l'anglicisme.

Comme nous l'avons déjà brièvement évoqué, la recherche sur les anglicismes fait l'objet, depuis ses débuts, de très nombreux travaux et a donné naissance à bien des positionnements idéologiques. Témoin de ce prolifique succès auprès des chercheurs linguistes, la définition de l'anglicisme fluctue au fil des publications (voir Lamontagne, 1996 par exemple) et se pare de nouvelles caractéristiques pour se défaire d'autres selon l'orientation souhaitée par les auteurs. Pourtant, le rôle d'une définition est capital dans la recherche, car, en tant que pilier méthodologique, elle influe sur les résultats obtenus et sur leur représentativité.

L'originalité de notre étude repose sur une analyse diachronique de l'anglicisme lexical selon les deux définitions les plus communément acceptées dans la recherche, c'est-à-dire 1) comme tout emprunt intégral de forme à l'anglais et 2) comme emprunt intégral de forme dit 'critiqué' pour lequel il existe un équivalent en français. La première est donc très large et la seconde beaucoup plus restreinte. Nous avons choisi, pour des raisons théoriques, d'introduire également le concept d'anglicisme sans équivalent, jusqu'alors resté concept implicite. En effet, étant donné la large



portée de la première définition de l'anglicisme, cette dernière englobe nécessairement la sous-partie formée par les anglicismes avec équivalent ainsi que l'autre sous-partie qui inclut ceux qui n'en ont pas.

## 2. Questions de recherche

Notre **première question de recherche** est de savoir si cette conceptualisation multiple de l'anglicisme (tout mot d'origine anglaise, que les termes qui ont un équivalent français...) entraîne des conclusions différentes ou non sur les résultats tirés de l'analyse d'un mégacorpus de presse écrite francophone et sur leur signification statistique, en d'autres termes :

- Obtient-on une fréquence d'utilisation différente selon que l'on utilise l'une ou l'autre des deux définitions de l'anglicisme les plus courantes dans la recherche ?

Notre **seconde question de recherche** a pour but de déterminer si :

- au-delà de la fréquence d'utilisation, ce choix définitoire a des conséquences sur des analyses comparatives faisant intervenir la diatopie ou la nature du journal.

Pour tester cette seconde question de recherche, nous avons tout d'abord recours à l'exemple de la diatopie (entre France et Québec) afin d'examiner quelle sorte de divergences d'utilisation se révèle entre les deux populations selon la définition retenue. En tant que communautés francophones les plus importantes du monde industrialisé, la France et le Québec présentent de nombreuses similarités ethnographiques et donnent ainsi tout son intérêt à une comparaison basée sur la variation géographique. Cependant, alors que les Français voient généralement dans le recours à l'anglais une manière d'asseoir un statut social en se démarquant de la traditionnelle

vision du Français mauvais en langues étrangères<sup>4</sup>, les Québécois entretiennent une relation beaucoup moins bienveillante avec la langue de leurs colonisateurs, responsables de leur passé d'oppression et de lutte acharnée pour leur survie.

En raison de ces positionnements divergents par rapport à l'anglicisme, le choix de mettre la France et le Québec en vedette dans une étude sur les anglicismes ne nous est pas propre. Plusieurs recherches (Mareschal, 1989 ; Théoret, 1993 ; Bouchard, 1999 ; Cajolet-Laganière et coll., 2000 ; Villers, 2001 ; Harris, 2010) ont en effet déjà exploité les divergences et convergences de ces deux pays dont le passé commun est source d'inspiration. Nous nous intégrons donc à ces études en ajoutant une dimension intéressante à l'étude du phénomène de l'anglicisme, en examinant si nous obtenons des conclusions similaires en France et au Québec selon la définition que l'on retient.

Deuxièmement, nous mettons en vedette la nature des journaux comme second exemple de la portée du choix définitoire. La nature du journal est un critère qui reste très occasionnel dans la recherche en corpus sur les anglicismes notamment lorsqu'il s'agit d'en faire un élément central de comparaison. Les études se concentrent en général sur une sorte de presse en particulier, pour des raisons avant tout méthodologiques et pratiques (disponibilité des données, cohérence des textes, ...) mais aussi par préférence personnelle ou par objectif de recherche (sélection de domaine précis comme le sport (Bernard-Béziades et Attali, 2009 et 2012) ou la publicité (Šuhájková, 2011), délimitation d'un public cible tel que les jeunes (Johnson, 1986), étude à portée régionale (Brasseur, 2000 ; Verreault et Lavoie, 2000)...). La nature du journal sert donc généralement plus

---

<sup>4</sup> Voir, par exemple, ces deux articles de presse : <http://www.capital.fr/votre-carriere/les-francais-sont-toujours-aussi-mauvais-en-anglais-430250> ; <http://www.atlantico.fr/decryptage/friendly-pourquoi-francais-sont-aussi-mauvais-en-langues-etrangeres-pascal-emmanuel-gobry-554587.html>

à véhiculer un type de matériel précis qu'elle n'est considérée comme critère de recherche en tant que tel.

Nous avons décidé d'en faire l'un des points centraux de notre étude, car comme ont pu le soulever Ringoot et Rochard (2005), il existe en journalisme ce que l'on appelle la « proximité éditoriale », qui prend la forme d'un « ensemble de mécanismes discursifs [visant à créer] la proximité entre le journal et son lecteur » (2005: 73). Nous sommes d'avis que ce concept est primordial dans une analyse portant sur les anglicismes, car il laisse supposer que les journaux pourraient intentionnellement adapter leur registre de langue à celui le plus communément utilisé par leur lectorat cible, notamment lorsqu'il s'agit d'anglicismes avec équivalents pour lesquels il existe des recommandations. Nous cherchons donc à savoir si la définition a une influence sur la fréquence d'utilisation des anglicismes dans une analyse comparative entre des journaux dits « de référence » tels *Le Monde*, *Le Devoir* et des journaux plus « populaires » comme *La Presse* et *Le Parisien*.

Nous avons décidé d'analyser ces deux facteurs en diachronie (2000-2015), car nous sommes d'avis qu'en tant que phénomène réputé volatile, relativement éphémère et sensible aux effets de mode, l'anglicisme se révèle un sujet bien plus pertinent lorsqu'il est étudié en diachronie. En travaillant sur quinze ans et avec des relevés tous les cinq ans, nous analysons nos résultats en diachronie et mettons en avant les différentes fluctuations qui s'opèrent à court et plus long termes. Nous observons ainsi quels genres de différences s'opèrent selon la définition d'anglicisme choisie et notamment comme ce choix définitoire influe sur les comparaisons diatopique et de nature.

## B. Structure de la thèse

Afin de répondre à ces deux questions, nous avons adopté la structure suivante :

- Le chapitre 1 tente d'expliquer la ferveur que suscite l'anglicisme pour les francophones en présentant chronologiquement le contexte historique et géopolitique entre la France, le Québec, l'Angleterre et les États-Unis. Il aborde leur histoire commune et explique comment les innombrables échanges au cours des siècles ont laissé des traces dans la culture et le lexique de chacun. Il détaille également les grandes étapes de la politique linguistique française et québécoise avant de souligner la situation sociolinguistique particulière du Québec.
- Le chapitre 2 constitue le socle théorique de notre étude et aborde les notions essentielles à cette recherche, à savoir celles de l'emprunt et de l'anglicisme. Il propose un tour d'horizon des définitions les plus pertinentes et/ou les plus importantes du domaine en soulignant certains aspects mis en avant par chacun des chercheurs mentionnés. Il traite également du concept d'intégration dans la langue et débat des avantages et inconvénients des principales typologies proposées à ce jour. Il met enfin en avant les stratégies adoptées par les auteurs pour embrasser ou éviter les tribulations et connotations inhérentes à l'exercice de définition de ce concept.
- Chapitre 3 : Après un rapide résumé des axes de recherche sur les anglicismes, il recense chronologiquement les études lexicométriques majeures portant sur l'analyse des anglicismes en corpus journalistique. Il présente leurs résultats et discute des forces et faiblesses de la méthodologie qu'ils ont adoptée et les compare à celle qui a été retenue pour cette étude.
- Le chapitre 4 explique tous les choix méthodologiques que nous avons faits et présente de façon détaillée les raisons pour lesquelles nous nous sommes intéressée à ce sujet, malgré une littérature déjà plus qu'abondante. Il justifie notre méthodologie, l'utilisation d'un

corpus de presse, le choix des quatre journaux, l'intérêt de travailler en diachronie sur cette période précise (2000-2015), le recours aux anglicismes lexicaux... Il présente également les outils et ouvrages de référence qui ont permis de mener à bien cette analyse.

- Le chapitre 5 décrit les résultats de fréquence d'utilisation des anglicismes obtenus lors des trois différentes analyses. Il présente les données chiffrées pour tous les anglicismes (A1), pour les anglicismes avec équivalents (A2) et pour les anglicismes sans équivalent (A3).
- Le chapitre 6 répond à la première question de recherche en analysant de façon statistique tous les résultats présentés au chapitre 5 afin de confirmer qu'ils sont bien significatifs.
- Chapitres 7 et 8 : Ces deux chapitres couvrent chacun l'une des deux analyses comparatives (diatopie et nature des journaux) sélectionnées comme exemples afin d'illustrer les différences entre les trois analyses et de répondre à la seconde question de recherche de cette thèse. Ils présentent l'analyse des différentes fluctuations du nombre d'occurrences d'anglicismes lexicaux relevées tous les 1 000 mots, appelé taux d'anglicisme. Le chapitre 7 met en vedette la diatopie et propose une comparaison entre France et Québec ainsi qu'une analyse statistique. Le chapitre 8 s'arrête sur la nature du journal et présente une comparaison des journaux à l'étude selon qu'ils se rapprochent plus d'un standard dit de « référence » ou qu'ils s'adressent à un public plus « populaire ». Il teste ensuite la pertinence statistique de chacune de ces approches en recourant aux différents nombres d'occurrences d'anglicisme relevés dans notre corpus.
- Le chapitre 9, enfin, conclut ce travail en proposant un résumé des résultats présentés lors de l'analyse des données. Il explique notre contribution à la recherche et ouvre la voie à d'autres perspectives d'étude que nous jugeons utiles et/ou nécessaires pour compléter cette thèse.

## I. Anglophones et francophones : contexte historique

Ce chapitre a pour objectif de mettre en lumière les différents conflits qui ont ponctué les relations entre francophones et anglophones au cours des siècles, expliquant ainsi pourquoi la présence de mots anglais, témoins d'une domination anglophone, suscite tant d'attention de la part des francophones. Il permet également de comprendre pourquoi il existe différentes conceptions de l'anglicisme, car celles-ci évoluent en fonction des conditions sociales et politiques de chaque époque et se parent de nouvelles caractéristiques selon l'angle d'approche du phénomène et selon la zone géographique analysée.

### A. Pourquoi l'anglicisme est-il source d'un si grand intérêt en France et au Québec ?

Le phénomène de l'anglicisme n'est pas un fait propre à la langue française. En tant qu'emprunt linguistique, il s'observe un peu partout et dans toutes les langues. Cependant, parmi tous les emprunts linguistiques jamais étudiés (gallicismes, italianismes, ...), l'anglicisme est sans doute l'emprunt le plus polémique et de ce fait, l'instigateur de la recherche la plus prolifique. Peu importe la langue dans laquelle il s'invite, sa présence ne laisse jamais les locuteurs indifférents, qu'ils soient experts ou non, ce qui donne inexorablement lieu à de sempiternels débats. Que l'on parle de *franglais*, de *denglish*, de *spanglish*, d'*hinglish* ou encore de *chinglish*, cet emprunt à la langue de Shakespeare (ou plutôt de l'Oncle Sam) ne passe jamais inaperçu. Les réactions à ce phénomène sont cependant généralement plus négatives du côté des chercheurs francophones que chez les linguistes allemands par exemple, qui sont plutôt d'avis que les emprunts servent avant tout à « enrichir le lexique » d'une langue (Kovács, 2008) ou à en assurer la vitalité et la pérennité

en stimulant constamment sa capacité à « processing new lexical influences from other language cultural areas » (Onysko, 2007 : 323).

Qu'y-a-t-il donc de si particulier entre le français et l'anglais pour que les anglicismes soient avant tout perçus comme un « ennemi » (Tardivel, 1880) ou une « menace » (Hagège, 2006) à combattre ?

## B. La France, l'Angleterre et les États-Unis : une histoire d'amour et de haine

L'histoire entre la France et l'Angleterre s'écrit depuis des siècles, au fil de victoires et d'humiliations militaires, de conflits politiques, de soutien providentiel et d'incidents diplomatiques. Les deux nations se sont construites à la fois l'une avec l'autre et l'une contre l'autre. L'influence de ce lien historique sur les transferts linguistiques entre les deux langues est donc indéniable. Ainsi, les emprunts, échanges et allers-retours observés aujourd'hui au niveau du lexique peuvent être retracés et reliés aux différentes périodes historiques jalonnant le parcours des deux pays. Les relations tumultueuses, que Walter qualifie d'« histoire d'amour-haine qui n'est pas terminée » (2001 : 4), prennent un tournant majeur avec la conquête de la cour d'Angleterre par le Duc de Normandie, futur Guillaume le Conquérant, qui marque la première période d'emprunts massifs du français vers l'anglais. En effet, en ce début de Moyen-Âge, la langue de la Cour d'Angleterre devient naturellement le français, tout comme celle du gouvernement et de l'élite aristocratique étant donné qu'une majorité de l'entourage royal est d'origine française. Les institutions mises en place par le Roi opèrent uniquement en français, les manuscrits sont rédigés en français et une sorte de bilinguisme, que Bailey et Maroldt (1977) appellent « créolisation », s'instaure en réponse à un besoin mutuel des Anglais souhaitant se placer dans cette nouvelle Cour et des Normands voulant s'intégrer aux communautés locales (Jackson et Amvela, 2007 : 45). En

l'espace d'un siècle et demi, le français, ou plus précisément l'anglo-normand, devient la langue vernaculaire de la Grande-Bretagne (Scragg, 1974 : 38). À la fin du 13<sup>e</sup> siècle, plus de dix mille mots français ont été introduits dans la langue anglaise et concernent essentiellement les domaines du droit, du gouvernement et du militaire mais également de la mode, des arts, de la religion ou encore de la médecine (Chadelat, 2003 ; Jackson et Amvela, 2007 : 45).

La perte de la Normandie par les Anglo-Normands au début des années 1200 marque le début de la rupture entre la Cour d'Angleterre et la France. Le prestige politique et social associé au français s'érode alors que les différences entre l'anglo-normand et le français continental sonnent le glas du dialecte d'Angleterre au profit de la langue locale. La période s'étalant jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle marque un rééquilibrage des rapports de force et reflète les relations conflictuelles entre les deux pays. On voit alors l'arrivée en français d'un lexique anglais principalement d'ordre maritime ou religieux suite aux nombreuses guerres qui déchirent les deux pays. La Guerre de Cent Ans (1337-1453) laisse de profondes marques dans les esprits de la population française et voit la naissance d'un nationalisme fort, porté par la figure emblématique de Jeanne d'Arc. Les emprunts des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles se retrouvent affublés d'une connotation très péjorative à cause de leur origine, de leur association avec les 'ennemis'. La fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts signée par François Ier en 1539 impose le français comme langue administrative et langue de droit officielle de l'État français afin de supplanter le latin et ce, jusque dans les églises, mais c'est aux défenseurs du purisme du 17<sup>e</sup> siècle (Conrart, Cardinal de Richelieu, Abbé de Bois-Robert, Serisay, Desmarets...), fiers disciples de François de Malherbe, « premier promoteur du purisme linguistique » (Barlow et Nadeau, 2014 : 62) et de Vaugelas, que l'on doit l'Académie française. Créée en 1635, son but est, selon les dires de Faret, de « nettoyer la Langue des ordures qu'elle avait contractées ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du palais, et dans les impuretés de



la chicane, ou par le mauvais usage des Courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut, mais autrement qu'il ne faut » (Saucié, 1860 : 260 ; Barthélémy, 1886 : Préface, XI). Ses statuts indiquent aujourd'hui encore que la principale fonction de l'institution est « de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (article 24, Barlow et Nadeau, 2014 : 69). Porté par un absolutisme royal monté en puissance depuis Henri IV, cet objectif va de pair avec la volonté de Louis XIII puis, de façon encore plus marquée, de Louis XIV, de centraliser et d'unifier la France afin de restaurer et de renforcer l'autorité du Roi. À l'arrivée du Roi Soleil au pouvoir en 1643, les relations entre la France et l'Angleterre, déjà tendues, s'enveniment et se cristallisent face à la montée en puissance d'un modèle politique hégémonique en opposition à celui auquel aspirent les Anglais. La France s'attache à stabiliser, centraliser et normaliser son vocabulaire et choisit pour ce faire d'adopter le purisme comme politique officielle. Elle se lance alors dans une démarche d'exclusion de tous les emprunts faits aux langues étrangères (anglais, italien mais aussi grec et latin) ainsi que les archaïsmes, les régionalismes et les mots dits vulgaires. Ce purisme, encouragé par Malherbe et Vaugelas, vise à instaurer le « bon usage », cette langue que Vaugelas appelle « l'élite des voix, [...] le Maître des langues » (1647 : préface, 2), le « vrai langage français » (1667 : 36). La langue française est alors déclarée parfaite même si cette approche résulte, de fait, en la création artificielle d'une situation diglossique : d'un côté, le peuple vit dans une langue commune, issue des myriades de patois existant à l'époque, dite vulgaire alors que de l'autre, les élites évoluent dans une langue littéraire, d'origine aristocratique, et l'imposent comme base de la langue française. Les puristes se prononcent également contre la création de mots nouveaux et déclarent que seule l'Académie française est habilitée à délibérer sur l'invention et l'intégration des néologismes dans la langue.

La création de l'institution en 1635 renforce la conviction profonde des puristes sur l'utilité et le bien-fondé de leur démarche et s'inscrit parfaitement dans l'esprit esthétique et moral de la Préciosité (1605-1660), mouvement culturel et littéraire que les puristes affectionnent particulièrement (Storz, 1990).

Malgré cela, les années 1600 marquent le début d'une découverte de la culture de l'Angleterre, notamment de ses grands philosophes et penseurs scientifiques (tels Bacon ou Napier), grâce à la traduction de leurs œuvres en français. Sur le plan politique, en plus de la domination navale des Anglais, deux grands événements historiques sont à l'origine de la deuxième vague massive d'emprunts entre les deux langues, mais cette fois-ci depuis l'anglais vers le français :

- L'exécution de Charles Ier en 1649 oblige la France à s'informer sur les institutions anglaises vu les différences en matière de gouvernance et de religion. Cette découverte de la culture britannique donne naissance en France à tout un lexique politique et religieux jusqu'alors inconnu.
- La révocation de l'Edit de Nantes en 1685 (signé en 1598 par Henri IV) entraîne l'exil de 60 000 à 70 000 Huguenots vers l'Angleterre où ils trouvent une terre d'accueil et commencent alors à « s'occuper passionnément des choses d'Angleterre » (Bonnaffé, 1922). Traducteurs assidus et prolifiques, ils font découvrir aux Français de nombreux auteurs anglais, aidant ainsi à la propagation en France de ces idées et mots nouveaux.

Guiraud (1971) explique que vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, quatre domaines sont particulièrement pourvoyeurs d'emprunts : le commerce maritime, les voyages coloniaux, les mœurs britanniques (mode, cuisine, architecture, jeux et sports, savoir-vivre et comportements sociaux) ainsi que les institutions parlementaires et judiciaires. Effectivement, les années 1650 se caractérisent par un changement assez marqué dans le rapport de force entre les deux langues. Même si le nombre d'emprunts au français en anglais reste bien supérieur à celui des termes anglais que l'on peut

trouver en français à l'époque, les tendances sont, elles, totalement opposées. Elles montrent en effet, qu'entre 1650 et 1780, la courbe d'emprunts de l'anglais vers le français augmente de 200 % alors qu'elle diminue de 75% dans le sens inverse (Hagège, 1987 :19).

Les changements culturels et la redéfinition des catégories sociales du 18<sup>e</sup> siècle entraînent une réaction contre les normes classiques (Armogathe, 1973 : 21). L'on voit donc le purisme perdre peu à peu de sa superbe en réponse à l'indignation de plusieurs spécialistes de la langue qui s'opposent au manque de liberté littéraire et défendent l'idée que pour assurer la survie du français, ce dernier a besoin d'évoluer et de s'enrichir. S'attaquant clairement à Vaugelas, du Tremblay énonce dans son *Traité des langues* les règles et principes fondateurs de la néologie en arguant que « les savants et les personnes de grand esprit qui méditent et approfondissent les matières [sont] presque toujours obligé[s] d'inventer des mots [pour] les besoins qu'ils en ont, afin de se faire entendre » (1703 : 81). Expliquant que l'homonymie est nuisible à la clarté du discours, il affirme qu'une langue a besoin d'« abondance » afin que « chaque chose et chaque idée [ait] son terme et son expression propre » (1703 : 81). Il insiste sur le fait que refuser d'admettre que la création de locutions et de phrases nouvelles est une « nécessité » est puéril et « qu'il ne s'agit point [d'une question] de puissance ni d'autorité mais de raison » (1703 : 82). Il estime par contre qu'il ne faut créer des nouveaux mots qu'« avec jugement, avec discrétion » (1703 : 84) et que « c'est donc aux Savants qu'il en faut laisser l'autorité » (1703 : 85). Selon lui, la création doit correspondre et répondre à trois critères essentiels : la nécessité (« nécessité toute pure », 1703 : 86), l'analogie (le mot nouveau doit être dérivé « de quelqu'autre qui ait du rapport et de la ressemblance », 1703 : 86-87) et l'euphonie (« prononciation et terminaison convenables », 1703 : 87). Ces derniers sont devenus les règles de base de la néologie moderne. C'est d'ailleurs ce sur quoi insiste Voltaire, ardent défenseur de la tradition classique, qui s'élève de façon assez virulente contre

l'arrivée des néologismes dans la langue française et déclare devant l'Académie française le 9 mars 1746 que ces « termes nouveaux [...] sont inutiles » et que l'« on ne doit hasarder que quand ils sont nécessaires »<sup>5</sup>.

Du Tremblay marque le début de la vague néologiste et fait des émules chez d'autres partisans de la création linguistique comme Fénelon, Ménage, Rousseau, Fontenelle, Féraud, La Motte, Marivaux ou encore Diderot en critiquant l'approche puriste de ses prédécesseurs. S'inspirant de du Tremblay et du philosophe Pierre Bayle, Moncrif signe en 1742 le premier manifeste officiel de la néologie en déclarant qu'« on ne peut ni ne doit fixer une langue vivante » (Armogathe, 1973 : 22). Un demi-siècle plus tard, Louis-Sébastien Mercier publie en 1801 une véritable ode à la *Néologie* dans laquelle il met en garde contre la mainmise d'« une race d'étouffeurs qui se mettent à genoux devant quatre ou cinq hommes du siècle de Louis XIV » sur le français et sur les règles qui le définissent (1801 : 5). Se targuant de savoir « comment on doit traiter la sottise et la pédanterie » (1801 : 23), il s'insurge violemment contre l'idée d'une « perfection fixe dans les langues » si chère aux puristes, car la langue, à cause de son origine « barbare », ne peut se perfectionner que grâce à « l'abondance des mots, la variété des tours et la netteté de l'expression » (1801 : 6).

L'émergence des Lumières dans les années 1740 entraîne une sorte de « révolution néologique » (Armogathe, 1973 : 22) mais c'est la Révolution de 1789 qui change réellement la donne et fait exploser la néologie, l'érigeant en système, en une sorte de doctrine « mystique » (1973 : 27). Ce bouleversement social profond donne naissance à une espèce de creuset linguistique où se rencontrent des personnes d'origines et de classes sociales complètement différentes. Pour faire

---

<sup>5</sup> Discours de Voltaire à l'Académie française. 1837. In *Œuvres complètes de Voltaire: avec des notes et une notice historique sur la vie de Voltaire*. Paris : Furne, Tome IX, p. 5.

face à ces changements, tant culturels que politiques et industriels, induits par une autre communauté, « la langue doit s'adapter à ce nouvel environnement, d'où le recours aux emprunts et néologismes » (Vézina, 1993 : 207). C'est ainsi que la langue populaire apporte au vocabulaire français des termes (*anarchiste, prolétaire, réactionnaire, syndicaliste...*) ou des affixes (*anti-, archi-, ultra-, -archie, -cratie, -icide...*) directement issus de la Révolution et que les langues classiques participent à la création du système métrique. Comble de l'ironie, c'est à cette époque que la guerre aux patois, langues régionales et autres « idiomes féodaux » voire « très dégénérés » (Grégoire, 1794 cité par Eloy, 1998 : 6) est déclarée et qu'une la lutte sans merci s'ensuit. Afin de garantir « l'usage unique et invariable de la langue de la liberté » (Grégoire, 1794), de nombreux décrets imposant, par exemple, l'enseignement du français dans les écoles, sont signés. La terreur linguistique s'installe et prévoit d'aller jusqu'à déporter ou même exécuter « toute personne qui ignore le français, pour la seule raison qu'on ne le lui a jamais appris » (Perrot, 1997 : 164). Pourtant, c'est également à cette époque que les institutions philosophiques et politiques britanniques exportent bon nombre de leurs termes (Mackenzie, 1939) et que quelques américanimes traversent l'Atlantique à la suite de l'aide fournie par la France aux colonies anglaises installées en Amérique dans leur combat pour l'indépendance.

C'est également à cette période qu'apparaissent les notions de cosmopolitisme et de politique linguistique qui font suite, pour la première, à l'anglomanie assumée d'un grand nombre d'écrivains français, lesquels choisissent à l'époque soit de traduire les œuvres anglaises en français, soit de faire de l'Angleterre le sujet principal de leurs œuvres ; et pour la seconde, à l'idée d'une étatisation de la linguistique invoquée par Napoléon. Le français s'expose donc de plus en plus aux autres cultures : Paris devient une ville d'accueil pour un grand nombre d'artistes et écrivains étrangers, notamment anglais, et l'on y apprend désormais les langues étrangères,

chacune se faisant ambassadrice des points forts de la culture qu'elle représente. Ainsi l'italien est-il préféré pour parler des arts, de la littérature et de l'histoire alors que l'on privilégie l'anglais pour les mathématiques, la physique ou encore le commerce, et que l'allemand est réservé à tout ce qui relève du droit, de la médecine ou des sciences naturelles (Storz, 1990).

La domination de l'Angleterre pendant la Révolution industrielle du début du 19<sup>e</sup> donne lieu à une nouvelle vague de création massive de mots nouveaux, principalement basés sur les procédés et produits industriels originaires de Grande-Bretagne. On intègre alors au vocabulaire français un lexique spécifique aux chemins de fer, aux industries du textile, de la métallurgie, de la sidérurgie, des mines etc., car « l'histoire [...] des progrès techniques et industriels s'écrit en anglais » (Eluerd, 1990 : 42). On importe également toutes sortes de termes liés aux différentes découvertes scientifiques de l'époque telles l'évolution de Darwin, le téléphone de Bell, le télégraphe d'Edison et autres *pipe-line* ou antiseptique... Très vite, l'influence de l'Angleterre s'intensifie et les emprunts à l'anglais deviennent inévitables et s'invitent dans tous les domaines de la société. Que ce soit la littérature, la mode, le monde des affaires, la politique ou le sport, tous voient déferler un nombre impressionnant de termes directement issus de l'anglais (*basket-ball, bookmaker, boomerang, boycott, business, caddie, chèque, copyright, derby, folklore, football, golf, hockey, jersey, libre-échange, shakespearien, tartan, tennis, tweed...*). Les quelques américanismes qui s'étaient invités à la fin du 18<sup>e</sup> intègrent la langue très rapidement et des termes tels *banjo, bar, barnum, baseball, boom, boss, building, colt, cowboy, coyote, Far West, grizzly, KKK, lyncher, Maison Blanche, mormon, Oncle Sam, poker, ranch, revolver, rocking-chair* ou encore *winchester* font des apparitions de plus en plus régulières dans le lexique courant<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Tous les termes donnés en exemple sont issus de la thèse de Carl Storz (1990).

Le 20<sup>e</sup> siècle sonne le glas d'une langue française toute puissante au profit d'une nouvelle *lingua franca*, l'anglais. Bien que le français bénéficie toujours d'une très bonne image, la position beaucoup plus dépendante de la France dans le monde, que ce soit sur le plan politique, économique ou culturel, fait que les rapports de force se sont entièrement inversés. En effet, « jusqu'à la dernière guerre mondiale, le rayonnement de la langue et de la culture françaises dans le monde était assuré pour l'essentiel par la France seule » (Léger, 1962 : 564). L'effacement de la France et l'ascension fulgurante des États-Unis suite à la Seconde Guerre mondiale permettent à l'anglais de détrôner le français en lui ravissant le titre de première langue mondiale. Alors que l'anglais s'impose comme la langue du commerce et des affaires ainsi que langue des organisations internationales, le français s'accroche à son rôle de langue de la diplomatie, des droits de l'homme et du non-alignement et s'impose comme la langue de l'élite par excellence. Cependant, l'affirmation des États-Unis en tant que première puissance redéfinit entièrement l'organisation du monde : les deux guerres ont fait des anciens 'ennemis' des alliés et les anciennes colonies du Nouveau Monde ont sauvé l'Europe. L'intérêt et le pouvoir d'attraction de la culture anglo-saxonne, notamment étatsunienne, et donc de la langue anglaise, ne font qu'augmenter, entraînant dans leur sillage une nouvelle vague d'emprunts vers le français. Et c'est justement cette arrivée de termes typiques de la culture américaine dans la langue française qui ravive le ton alarmiste et l'esprit de défense très chers aux puristes du 18<sup>e</sup>. La seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle voit apparaître un sentiment de « crise de la langue française » chez de nombreux journalistes et intellectuels (voir Etienne 1964/1991, Guiraud 1971 ou Berger 1983<sup>7</sup> par exemple), qui appellent à combattre ce 'franglais' qu'ils accusent de tous les maux. Le brûlot d'Etienne *Parlez-vous franglais ?* propose une critique au vitriol des supposées pratiques langagières de l'époque et met en place une sorte

---

<sup>7</sup> Yves Berger, Les trois maux de la langue française, *L'Express*, 3 juin 1983, p. 27

de guerre des tranchées opposant les « imbéciles » (1964/1991 : 336) dont le « bric-à-brac langagier a déjà ridiculisé [la France] [...] en jargonnant sabir » (1964/1991 : 340) aux protecteurs de la langue française, les puristes, qui disent « merde à tous ces chiens-là » (1991/1964 : 19). Ce renouveau du purisme linguistique entraîne alors toute une série de mesures législatives : la *Loi Bas-Lauriol* en 1975, le refus de signer la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* en 1992 et de la ratifier en 1999, la *Loi Toubon*<sup>8</sup> en 1994... Cette dernière, relative à l'emploi de la langue française, pose l'unilinguisme officiel français comme fondement de base (« langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics », Article 1) et s'articule autour de l'obligation d'utilisation et de l'enrichissement de la langue française. Elle vise à protéger et à promouvoir le patrimoine culturel et linguistique de la France en imposant l'utilisation du français à toute forme de publicité qu'elle soit « écrite, parlée ou audiovisuelle » (Article 2) dès lors qu'elle apparaît dans le domaine public. Toute communication ayant cours dans l'espace public (enseignement, publicité, biens de consommation, services publics, transports...) et destinée à informer le public doit se faire en français. Le décret d'application de 1996<sup>9</sup> impose l'utilisation des termes et expressions français publiés au *Journal officiel* dans tous les services publics « à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères » (Article 11). Il donne également naissance à une commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et néologie au sein de chaque ministère. Plusieurs experts (Martinet 1969 ; Trescases 1978 ; Thody 1995 ; Hornsby 1998; Spence 1999) prennent cependant le contre-pied de cette supposée « crise du français ». Ils estiment que l'approche puriste est à l'origine de ce recours aux emprunts qui est devenu nécessaire, car les locuteurs du français ne sont plus en

---

<sup>8</sup> Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341&dateTexte=vig>

<sup>9</sup> Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000378502&categorieLien=id>



mesure d'exploiter toutes les ressources de leur langue, en « néologisant » par exemple. Certains avancent que la domination de l'anglais est une réalité à laquelle toutes les langues du monde doivent faire face et que c'est au fond « la diminution du rôle du français comme langue de communication internationale qui a donné l'impression que le français était particulièrement touché par le problème des anglicismes » (Humbley, 2000a : 90). D'autres reprochent au français d'être « un malade imaginaire chronique [car] depuis au moins deux siècles, chaque nouvelle génération de puristes prédit des saignées... » (Antoine, dans Storz 1990). Ils estiment que pour défendre réellement la langue française contre les phénomènes d'emprunt de masse et l'influence des langues étrangères, les méthodes préconisées par bon nombre de puristes et autres chroniqueurs de la langue (proposer de nouveaux termes techniques, condamner les abus lexicaux et grammaticaux, ou répandre la langue française à travers le monde) sont inadaptées, car « on se déshonore d'accroître la xénophobie ambiante » (Cerquiglini, 2000 : 599). Depuis la chute de l'URSS en 1991, l'hégémonie de l'Amérique ne fait que se confirmer et s'affirmer. Désormais, l'anglais défie voire supplante la langue française dans son rôle de langue internationale, que ce soit en tant que langue diplomatique dans les institutions internationales ou en tant que langue scientifique. Pourtant, même si l'influence de la langue anglaise sur le lexique français est indéniable, cela n'empêche pas la langue française de connaître un certain essor. Comme l'indique l'Organisation internationale de la Francophonie, le français est la cinquième langue la plus parlée au monde. Elle compte 274 millions de locuteurs, dont 212 millions de francophones natifs, et est désormais la « 2<sup>e</sup> langue d'information internationale dans les médias, 2<sup>e</sup> langue de travail de la plupart des organisations internationales et 2<sup>e</sup> langue la plus apprise dans le monde, [ce qui] constitue un atout pour ceux qui la maîtrisent » (OIF et Wolff, 2014).

## C. Le Québec : Ces « quelques arpents de neige » entre France, Angleterre et États-Unis

Comme toute communauté de langue française d'Amérique du Nord, le Québec a construit son identité francophone dans la douleur et le combat permanent pour sa survie. Premier foyer historique de la langue française au Canada (le second étant l'Acadie, voir Falkert, 2008 : 89), le Québec est né sous le nom de Nouvelle-France. C'est en 1534 que Jacques Cartier, à la recherche d'une nouvelle route maritime pour les Indes, débarque sur des terres jusqu'alors inconnues des Européens. Il décide de remonter le Saint-Laurent et de prendre possession de toutes les terres avoisinantes au nom de François Ier, Roi de France. Cette première tentative de colonisation se solde pourtant par un échec, les conditions de vie se révélant dévastatrices pour les explorateurs. Ce n'est donc qu'en 1608 que Champlain fonde Québec et installe officiellement la première colonie française en Amérique : le pays de la Nouvelle-France du Roi est né même s'il ne devient possession royale qu'en 1663. Grâce à leur situation idéale le long de la vallée du Saint-Laurent, les établissements permanents de Québec, Trois-Rivières et Montréal offrent à la France un atout considérable et lui permettent de rayonner sur l'ensemble du continent américain. Son expansion est telle, qu'au début du 18<sup>e</sup> siècle, l'empire français « s'étend du détroit de Belle-Isle aux Grands Lacs, en passant par Terre-Neuve et l'Acadie, et de la Baie d'Hudson à la Louisiane » (Mathieu, 2000 : 7). Pourtant, malgré sa taille colossale, la colonie française doit faire face à deux problèmes majeurs : d'une part, l'Angleterre n'a aucune intention de se laisser distancer, et d'autre part, le territoire français n'est pas assez peuplé. Malgré l'envoi régulier de colons, de filles du roi, de soldats ayant l'obligation de se marier et d'une fécondité qui « joue à plein » (Mathieu, 2000 : 8), au moment de la Conquête, en 1760, la population française n'atteint qu'environ 70 000 habitants

alors que les colonies britanniques regroupent déjà près d'un million et demi de personnes (Borneman, 2009 : 94).

De plus, en l'espace d'un peu plus de 150 ans, les habitants de la Nouvelle-France se forgent une nouvelle identité bien à eux, ils ne sont plus Français mais Canadiens. Bien que l'élite des villes reste très fidèle au mode de vie à la française, à la belle société, à la culture et aux arts, « l'attrait de la 'vie sauvage' et l'appel des grands espaces » (Mathieu, 2000 : 9) trouvent un écho chez une grande partie de la population. Le 'coureur des bois', adepte du mode de vie à l'indienne et épris d'aventure et de grand air, devient le symbole d'une vision de la société plus indépendante, moins hiérarchique, plus libre et attire bon nombre de jeunes hommes. C'est également au niveau de la langue que des différences commencent à apparaître entre français de France et français du Canada. Ayant besoin du soutien des populations autochtones pour pallier le manque de main d'œuvre et prospérer, les compagnies<sup>10</sup> cherchent rapidement à créer des alliances et font donc appel aux trappeurs et aux missionnaires jésuites pour pouvoir communiquer et couvrir l'immense territoire à leur disposition. Un nouveau technocrate émerge, celui de « la fourrure », celui des Métis, une variété de la langue française bariolée de termes d'origine amérindienne. La majorité des colons n'a cependant que très peu de contacts avec les nations autochtones et la langue commune aux différents établissements est un français qui n'a rien à envier à celui de France ni même à celui de Paris (Wolf, 2000 : 27). Contrairement à la France, la Nouvelle-France du 17<sup>e</sup> siècle réussit très rapidement à imposer le français comme langue standard. Bien que sa population soit originaire de différentes provinces, elle s'avère plutôt homogène, car « plus de 90% d'entre eux prov[iennent] de la moitié nord de la France », « 70% des colons [sont] de sexe féminin et

---

<sup>10</sup> Avant 1663, date de la prise de possession officielle de la province par le Roi, le développement de la Nouvelle-France était la responsabilité de compagnies spécialisées dans le commerce, la traite et la colonisation et qui fonctionnaient à l'aide de monopoles qui leur étaient octroyés par la Couronne de France.

47% des colons de sexe masculin prov[iennent] d'une agglomération urbaine, soit 55% de l'ensemble des colons » (Mougeon, 2000 : 33). De plus, la majorité est instruite et environ un tiers exerce une fonction qui nécessite le recours au français, c'est-à-dire au français de Paris. Les patois sont bien évidemment présents étant donné qu'ils font partie intégrante de l'identité des nouveaux arrivants, mais avec près de 75% de mariages entre colons originaires de provinces différentes, la « transmission intergénérationnelle » (Mougeon, 2000 : 34-35) de ces différents dialectes se révèle assez réduite. Seul « un vocabulaire courant, formé d'archaïsmes et de régionalismes ainsi que d'emprunts aux langues amérindiennes » (Gendron, 2000 : 42) témoigne de l'implantation outre-Atlantique de la langue de la colonie. La Nouvelle-France unifie donc sa langue avec un français que de nombreux visiteurs du vieux continent qualifient de « pur », « pareil au nôtre », sans « aucun accent », car tout « aussi bon qu'à Paris » (Wolf, 2000 : 27).

Pourtant cette parité avec la langue de France se retrouve mise en cause vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, notamment à cause de la Guerre de Sept Ans qui débute en 1756 et signe la chute de l'Empire français en Amérique. La capitulation de Québec en 1759, puis de la Nouvelle-France l'été suivant et enfin la signature du *Traité de Paris* en 1763 changent entièrement la donne géopolitique. La cession du Canada à la Couronne britannique bouleverse le rapport de force entre anglophones et francophones, qui devient bien trop inégalitaire pour permettre à la langue française de dominer dans cet immense territoire, d'autant que la Louisiane est passée aux mains de l'Espagne un an auparavant. L'indépendance des États-Unis de 1776 voit l'arrivée massive de loyalistes défaits qui s'exilent dans la province de Québec où ils découvrent une société qui évolue essentiellement en français. Afin de « reconnaître le caractère distinct d'une toute jeune société loyaliste et d'une ancienne société canadienne » (Vaugeois, 2000 : 65), l'*Acte constitutionnel de 1791* est adopté par le parlement britannique et divise la province en deux. L'ouest de la rivière des Outaouais devient

le Haut-Canada, province caractérisée par son attachement au mode de vie britannique : anglophone, protestante et sous droit anglais. L'est de la rivière devient le Bas-Canada et regroupe une population beaucoup plus mixte. Vu la majorité francophone, on y instaure une cohabitation entre catholicisme, droit civil et mode de gouvernance à l'anglaise. La fin des guerres napoléoniennes entraîne cependant un afflux d'immigrants britanniques fuyant les bouleversements sociaux entraînés par la révolution industrielle. Des milliers d'anglophones débarquent à Québec chaque année, et un bon nombre d'entre eux décident de s'installer au Bas-Canada (Dickinson, 2000 : 80). Jusqu'à l'*Acte d'Union* de 1840, les délibérations et publications de la Chambre du Bas-Canada se font en français et en anglais même si, par souci de cohérence dans l'ensemble de l'Empire britannique, seules les versions anglaises ont statut légal. Pour bon nombre de parlementaires anglophones, « l'anglais doit être langue officielle, et le français langue de traduction » (Vaugeois, 2000 : 66). Dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, la cohabitation entre les deux langues laisse des traces visibles dans le français des Canadiens. Alors qu'ils étaient autrefois admirés pour « la pureté de leur français » (2000 : 67), ce sont désormais anglicismes et archaïsmes que l'on met en avant comme caractéristiques principales de leur parler. Pour contrer cette tendance, Alexis de Tocqueville, lors de son passage en 1831, appelle à un réveil des Canadiens, à une réaffirmation des Français d'Amérique, réveil qui se transforme en révolte armée puis en couperet législatif. En effet, l'article 41 de l'*Acte d'Union* décrète que toute publication émanant de la législature ne se fera « que dans la langue anglaise » (2000 : 69). Même si cet article est révoqué en 1849, la Couronne britannique refuse de s'avancer sur le sujet du statut des langues et laisse la question dans un « flou juridique » qui permet l'instauration d'une forme de bilinguisme juridique dans lequel les tribunaux civils sont bilingues mais les tribunaux criminels restent unilingues anglais (Noël, 2000 : 78). Le vocabulaire des institutions juridiques se métisse et ouvre

la porte à grand nombre d'anglicismes, témoins d'un changement de pouvoir politique et culturel, et symboles d'une nation conquise (Poirier, 2000). Les anglophones assoient peu à peu leur domination économique qui se voit d'autant plus renforcée par l'arrivée d'immigrants britanniques, éduqués (ingénieurs, techniciens, inventeurs...), formés aux nouvelles techniques et armés d'une nouvelle terminologie qu'ils transmettent uniquement en anglais. Alors que jusqu'à 1825 l'affichage urbain est généralement en français ou bilingue, il s'anglicise rapidement avec l'accroissement de la population anglophone (Dickinson, 2000). Un déséquilibre s'installe entre la langue orale, qui reste majoritairement française, et la langue écrite, qui est anglaise. Les emprunts à l'anglais s'intensifient et pénètrent dans la langue de tous les jours mais sous une forme très généralement francisée, résultat d'une transposition phonétique approximative des termes originaux par les locuteurs francophones (ex. : 'corde du roy' ou 'corps-de-roi' pour *corduroy* « velours côtelé » ; 'tombleur' pour *tumbler* « verre » ou encore 'saspan', 'saspinte' ou 'chasse-pinte' pour *saucepan* « casserole »). « Ce phénomène de francisation populaire des anglicismes empruntés par voie orale » (Poirier, 2000 : 117) perdure jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle et s'explique par le fait que l'immense majorité des francophones de l'époque est illettrée, rurale et très attachée aux traditions. L'élite francophone, éduquée et urbaine, est retournée en France ou s'est retrouvée réduite à peau de chagrin, laissant ainsi le destin de la langue française dans les mains du peuple, ce même peuple que Vaugelas accusait de n'être que « le Maître du mauvais usage » (1667 : 23).

La société canadienne se modernise donc uniquement en anglais, empêchant tout renouvellement de la langue française et poussant ainsi la population francophone vers « l'ethnocentrisme comme stratégie de survie » (Monière, 2000 : 110). Une forme nouvelle de nationalisme de conservation exhortée par les élites cléricales positionne désormais la nation canadienne-française comme éternelle subordonnée à la majorité anglophone, vouée à n'exister que dans l'adversité. Le français

du Canada se retrouve donc en position d'infériorité et incapable de nommer les nouvelles réalités auxquelles ses locuteurs sont confrontés quotidiennement, car figé dans une forme et un lexique tournés vers le passé. Cette situation est d'autant plus frappante qu'en France, de nouvelles règles de grammaire et de prononciation sont édictées à la suite de la Révolution de 1789 et s'écartent ainsi de la langue de l'Ancien Régime encore parlée au Québec (voir Laks, 2002 : 6). Alors que ces changements sociaux donnent naissance à une langue française modernisée, le français canadien garde toutes les marques d'usage phonétique en vogue sous l'Ancien Régime. L'écart entre les deux variétés de français se creuse davantage sur la question des anglicismes. Bien que les deux populations se trouvent confrontées au même problème de renouvellement lexical étant donné que la révolution industrielle est essentiellement de facture britannique, la France, et notamment son élite, s'illustre, vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, par une anglomanie assez soutenue alors que les Canadiens français vivent la domination anglaise comme « une véritable agression contre laquelle il n'y a pas d'armes » (Poirier, 2000 : 119). C'est à cette époque qu'apparaît le purisme linguistique canadien qui donne naissance à un mouvement de correction dont la mission est de purger la langue des francophones du Canada de tout anglicisme, archaïsme et canadianisme non répertorié par les dictionnaires de France. Le faible taux de scolarisation et la relative médiocrité de l'enseignement (les disciplines prioritaires étaient la religion et l'hygiène) facilitent la pénétration de ces emprunts vu le caractère très oral de la langue des Canadiens francophones. Ils accentuent ainsi le fossé qui sépare l'élite lettrée, principalement religieuse et amatrice des classiques et du purisme de l'Académie française, du peuple, dont la langue est avant tout familière, orale, « archaïque et dialectale » (Martel, 2000 : 730). La publication du *Manuel des difficultés* de l'Abbé Thomas Maguire en 1841 marque le début d'une longue série d'ouvrages

normatifs<sup>11</sup> visant à rectifier la langue en usage au Canada en l’alignant sur le ‘bon usage’, sur le français de Paris. En dehors de son aspect purement correctif, la démarche de Maguire a pour effet dévastateur d’enclencher la première vague d’insécurité linguistique chez les Canadiens francophones, qui se transmet, de génération en génération, jusqu’à la Révolution tranquille des années 1960-70. En mettant en exergue les différences d’usage entre leur langue et celle de France, Maguire implante cette idée que leur identité canadienne est intimement liée au choix de norme linguistique qu’ils attachent à leur langue (Poirier, 2000) alors que, visiblement, leur langue jouit d’un statut fort décrié par rapport à celui du français de France. Cette insécurité ressentie par les Canadiens français s’explique donc par le fait qu’ils doivent désormais faire face à un double sentiment d’infériorité: non seulement leur langue doit s’incliner devant la domination de l’anglais en Amérique mais elle se voit également dévalorisée par rapport au français de Paris (Martel, 2000 : 730).

La Confédération de 1867 donne un statut officiel à la langue française en rendant obligatoire son usage au niveau fédéral et au Québec, ouvrant ainsi la porte à une possibilité de cohabitation linguistique rêvée par beaucoup. Les locuteurs francophones du Canada déchantent cependant très vite et prennent conscience d’une réalité bien plus sombre : défavorisés tant socialement qu’économiquement, l’égalité à laquelle ils aspirent se révèle une chimère. De plus en plus minoritaires démographiquement, les francophones doivent résister à l’anglicisation qui semble inévitable et commencent à organiser la lutte pour la survivance de leurs droits scolaires,

---

<sup>11</sup> Nous pouvons citer au moins une quinzaine d’ouvrages canadiens à visée corrective parus entre 1841 et 1896, dont *Le Mémorial des Vicissitudes et des Progrès de la langue française en Canada* de Bibaud (1879), *Le Glossaire franco-canadien et vocabulaire des locutions vicieuses usitées au Canada* de Dunn (1880), le *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes* de Gingras (1880), *Le Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada* de Manseau (1881), *Les Anglicismes et canadianismes* de Buies (1888) ou encore *le Dictionnaire de nos fautes contre la langue française* de Rinfret (1896).

Mais voir Côté, M., & Joncas, G. (2008) pour une bibliographie très complète sur ce sujet.



linguistiques et identitaires face aux attaques répétées qu'ils subissent (Harvey, 2000 : 146). La fin du 19<sup>e</sup> siècle marque une période critique pour le français canadien. Non seulement le parler des milieux populaires se délite de plus en plus, succombant à l'anglicisation rampante de son lexique et de sa syntaxe, mais l'anglophilie de l'élite canadienne-française s'affiche très clairement au mieux, dans les nombreux anglicismes qu'elle emploie, au pire, dans la préférence qu'elle accorde à la langue anglaise (Harvey, 2000 :148). Devant la non-action des pouvoirs publics, la société civile s'engage pour la langue et donne naissance à un mouvement de protection du français, avec à sa tête, des intellectuels et universitaires, des membres du clergé et certains hommes politiques. L'on crée des associations et des sociétés afin de lutter contre l'anglomanie ambiante en avivant la foi et les traditions catholiques des Canadiens-français. Suivant l'exemple du brûlot de Tardivel, *L'anglicisme, voilà l'ennemi* de 1880, l'Abbé Blanchard signe en 1912, *En garde*, une diatribe en règle contre l'anglicisation dans laquelle il appelle ses compatriotes francophones, ces « bons soldats de la cause nationaliste », à saisir « la torche allumée au foyer du patriotisme », à partir en guerre contre une « armée vorace » de « chenilles anglicisantes » (Blanchard, 1912 : 6) qui « ruine et déshonore » (1912 :11) le français du Québec. C'est le début des campagnes appelant à la francisation ou refrancisation de la province, que ce soit au niveau de l'affichage, de la restauration du bilinguisme au niveau fédéral, de la présence des francophones dans les instances gouvernementales ou encore des services publics (*Loi Lavergne* de 1910). La première moitié du 20<sup>e</sup> siècle est donc marquée par de nombreuses luttes en faveur de la reconnaissance, de la promotion et de la protection du français au Québec. Le bilinguisme, auparavant vécu comme un avantage, est peu à peu perçu comme la première cause d'assimilation et d'anglicisation des Canadiens français. Les élites francophones de l'après-guerre, mieux formées et acquises à la cause nationaliste et patriotique, sont beaucoup moins enclines à accepter « un statut de seconde zone

sur leur propre territoire » (Linteau, 2000 : 162) et sont impatientes de réduire l'écart avec les anglophones et d'embrasser la modernisation. La *Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels* mise sur pied en 1953 leur donne l'occasion de mettre en commun idées et projets pour refonder la société québécoise. Les médias francophones leur apportent un soutien crucial en contribuant « largement à la création de standards linguistiques » (Harvey, 2000 : 152) et en promouvant le bon usage au travers des nombreuses chroniques de langue qui fleurissent dans la presse écrite. Pourtant, au fur et à mesure que ce 'bon français' se répand par le biais d'une scolarisation rendue obligatoire en 1942 et le développement des médias audio et écrits, un « sentiment d'aliénation linguistique » (Bouchard, 2014 : 2) gagne la population québécoise.

Le Québec entame la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle sur des charbons ardents : rongés par une « angoisse identitaire et insécurité linguistique aigüe » (Bouchard, 2000 : 204) mais excédés par leur subordination socio-économique, politique et culturelle, les Canadiens français reprennent les revendications traditionnelles contre l'anglicisation de leur langue. Symboles visibles de tous leurs maux, les anglicismes qui ponctuent la langue populaire du Québec deviennent les boucs émissaires parfaits : la reconquête est donc avant tout linguistique. Emblème indéfectible de la culture franco-canadienne, la qualité du français au Québec devient l'objet d'un intense débat. Le problème de la norme déclenche les passions tant elle est liée à l'identité même des Québécois. C'est la fameuse querelle du *joual*. Pour faire court, les dissensions qui secouent les francophones de la province portent sur la reconnaissance ou non d'un français québécois, le choix s'arrêtant entre une norme alignée sur le français de Paris qui jouit d'un grand prestige, ou sur un français héritier de l'histoire québécoise, mais fortement dénigré. L'élection du libéral Jean Lesage au poste de Premier ministre en 1960 apporte un vent de renouveau et lance la Révolution tranquille. S'éloignant de la vision traditionnelle d'un Québec rural et catholique promue par l'Union nationale de Duplessis, Lesage

profite d'une situation économique florissante pour remodeler la province. La *Commission d'enquête royale sur l'enseignement dans la province de Québec*, dite *Commission Parent*, met l'accent sur la nécessité de réformer le système éducatif : la scolarisation est rendue obligatoire, l'on crée les ministères de l'Éducation et des Affaires culturelles, des universités, les cégeps, l'Office de la langue française voit le jour en 1961... Tous ces changements ont pour effet de revitaliser la langue française, de confirmer son statut, de « réaffirmer son autonomie et sa personnalité comme 'langue d'expression' » (Gémar, 2000 : 247) et non plus comme simple 'langue de traduction'. Confortés dans leurs positions, les Québécois haussent le ton sur le plan national et appellent le gouvernement fédéral à passer à l'action. La *Commission Laurendeau-Dunton* est ainsi mise sur pied en 1963 avec pour objectif d'enquêter sur le bilinguisme et le biculturalisme sur l'ensemble du territoire canadien et recommande la reconnaissance du français comme langue officielle au même titre que l'anglais. Porté par cette légitimation fédérale tant attendue, le gouvernement unioniste de Bertrand décide d'analyser en profondeur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec. Il nomme le linguiste Gendron à la tête d'une nouvelle commission, chargée cette fois-ci « de faire enquête et rapport sur la situation du français comme langue d'usage au Québec » (Gémar, 2000 : 249), et ce dans tous les domaines d'activité. Bien que les recommandations qui en ressortent soient assez floues, voire contradictoires (Gémar, 2000 : 250), ce rapport marque la première ébauche officielle d'une politique linguistique. Le gouvernement se lance alors dans une série de décisions législatives visant à asseoir définitivement le statut du français au Québec. Souhaitant trouver une solution durable face au problème d'intégration des immigrants à la population francophone, il décide de laisser aux parents le choix de la langue d'enseignement pour leurs enfants. Le projet de loi 85 de 1968 se solde par un échec retentissant mais le gouvernement ne se décourage pas et approuve en

1969, quelques semaines après l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*<sup>12</sup> par Ottawa, la *Loi pour promouvoir la langue française au Québec*, dite *Loi 63*<sup>13</sup>. Jugée discriminatoire par les anglophones et beaucoup trop édulcorée par les francophones, cette loi crée l'indignation générale et la sanction est sans appel : les unionistes sont défaits aux élections de 1970, laissant la place au gouvernement libéral de Robert Bourassa. Ce dernier, conscient de l'enjeu, prend le contrepied de la loi fédérale et adopte en 1974, la *Loi sur la langue officielle*<sup>14</sup>, dite *Loi 22*, qui fait du français la seule langue officielle du Québec. Elle crée également la Régie de la langue française, dont la mission est de veiller à l'implantation de toutes les mesures de francisation prévues par la loi. Malgré cet apparent progrès, l'opinion publique est loin d'être conquise : les francophones regrettent que le choix de la langue d'enseignement reste libre, alors que pour les anglophones, la loi s'apparente à de la discrimination et est « probablement anticonstitutionnelle » (Gémar, 2000 : 252). Il faut attendre 1977 et le gouvernement péquiste de Lévesque pour que les francophones obtiennent la consécration juridique qu'ils attendaient tant. La *Charte de la langue française*, ou *Loi 101*<sup>15</sup>, est l'incarnation même d'un « Zorro » (Bouchard, 2002 : 16) venu sauver et apaiser la population québécoise. Cette loi embrasse une symbolique historique, culturelle et identitaire telle, que les législateurs l'intitulent 'charte' alors qu'elle n'en est pas vraiment une (Rocher, 2000 : 277). Dès le préambule, le but de cette loi est clair : le français est la langue d'expression identitaire d'une population majoritaire au Québec, aussi est-il temps « de faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires » (*Loi 101*, préambule). Elle définit cinq objectifs précis : faire du français la langue officielle du Québec, intégrer les enfants

---

<sup>12</sup> Loi sur les langues officielles (L.R.C. (1985), ch. 31 (4e suppl.)) : <http://lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/>

<sup>13</sup> Loi pour promouvoir la langue française au Québec : <http://www.axl.cefano.ulaval.ca/amnord/quebec-loi-1969.htm>

<sup>14</sup> Loi sur la langue officielle (loi 22) : <http://www.axl.cefano.ulaval.ca/amnord/quebec-loi-1974.htm>

<sup>15</sup> Charte de la langue française : <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11>

immigrants dans le système scolaire francophone, re franciser le monde du travail, garantir « le respect de la majorité francophone » (2000 : 276) et garantir la mise en place des mesures de la *Charte*. C'est ainsi que tout enfant dont les parents n'ont pas été scolarisés en anglais doit désormais intégrer l'école française, que les entreprises de plus de 50 employés doivent se franciser afin d'obtenir un « certificat de francisation », que l'affichage doit donner priorité au français, que tout consommateur francophone doit pouvoir bénéficier d'un service en français, que les textes de loi en français prévalent et que la Régie devient l'Office puis Office québécois de la langue française. Ce dernier se voit confier l'importante mission de « défini[r] et condui[re] la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises » (Article 159). Il est donc chargé de s'assurer du bon respect de la loi, de surveiller l'évolution linguistique de la province, de superviser la mise en place des divers programmes de francisation, de présider la correction et l'enrichissement de la langue française, ou encore de conseiller le gouvernement en matière de politique linguistique. Les changements au sein de la société québécoise sont immenses, tous les domaines (économique, politique, culturel, social...) sont touchés et l'équilibre des forces entre anglophones et francophones est rétabli. Tel un phénix renaissant de ses cendres, les francophones du Québec peuvent à nouveau s'affirmer comme majorité d'un chez eux qui leur ressemble, d'une « société française » (Rocher, 2000 : 283) au Canada.

Pourtant la *Loi 101* n'a pas que des répercussions heureuses, que ce soit à l'intérieur ou en dehors du Québec. Perçue comme une attaque directe contre les anglophones, elle cristallise, même avant son adoption, préjugés, désinformation et animosité, alimentant un débat public toujours d'actualité. Mal à l'aise dans leur nouvelle position de minorité, les anglophones entament une longue saga judiciaire contre la *Charte* afin de minimiser certains aspects qu'ils jugent

anticonstitutionnels. C'est ainsi que l'*Arrêt Blaikie* de 1979 rétablit le bilinguisme au niveau judiciaire et législatif, que les institutions anglophones sont officiellement reconnues (*Loi 57*, 1983), que l'arrêt de 1984 sur les langues d'enseignement invalide la 'Clause Québec' au profit d'une 'Clause Canada'<sup>16</sup> en se basant sur la *Loi constitutionnelle*<sup>17</sup> adoptée à cet effet au niveau fédéral en 1982, que la *Loi 142* de 1986 oblige le Québec à offrir des services publics en anglais et que l'*Arrêt Ford* de 1988 voit la Cour suprême statuer contre l'affichage unilingue pour cause d'inconstitutionnalité. Ces joutes judiciaires, et notamment un biais assez contestable des différentes décisions rendues par les tribunaux et l'asymétrie constitutionnelle qu'elles entraînent (Dansereau, 1999 :75), révèlent les profondes divergences qui opposent anglophones et francophones. L'opinion publique canadienne (et majoritairement anglophone) réagit très mal face à la démarche très proactive entreprise par le gouvernement du Québec pour protéger et promouvoir le français, notamment suite à l'adoption de la *Loi 178* en 1988 par laquelle Québec s'octroie une dérogation de cinq ans pour se conformer aux exigences de la Cour suprême. À la promulgation, en 1993, de la *Loi modifiant la Charte de la langue française*, ou *Loi 86*<sup>18</sup>, chargée de normaliser les décisions rendues dans les arrêtés précédents, la *Loi 101* se retrouve malmenée, vidée de sa substance ici et là et attaquée dans son existence même, car « certains Anglo-Québécois croient à tort que tous les droits linguistiques sont des droits fondamentaux, et qu'en conséquence la *Charte de la langue française* est condamnable dans son essence même » (Dansereau, 1999 : 75). Pourtant, le gouvernement choisit de renforcer certains de ses aspects fondamentaux et vote la *Loi 40*<sup>19</sup> en 1997 garantissant une meilleure protection pour les consommateurs. En œuvrant

---

<sup>16</sup> Désormais, les enfants dont au moins l'un des parents a été scolarisé en anglais dans l'ensemble du territoire canadien (et non plus simplement au Québec) peuvent choisir de faire leur scolarité dans le système anglophone.

<sup>17</sup> Loi constitutionnelle de 1982 : <http://lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html#h-38>

<sup>18</sup> Loi modifiant la Charte de la langue française (loi 86) : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/quebecmodif-86-1993.htm>

<sup>19</sup> Projet de loi n°40 - Loi modifiant la Charte de la langue française : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/quebecmodif-40-1997.htm>

à la neutralisation sur le sol québécois « des mécanismes d'assimilation à l'œuvre partout au Canada » (Dansereau, 1999 : 82), la *Loi 101* doit sans arrêt faire valoir sa légitimité et prouver qu'elle est la garante des droits culturels et linguistiques de la population francophone du Québec.

#### D. Le 21<sup>e</sup> siècle : un pas législatif en avant, un pas politique en arrière

Aujourd'hui encore, les choses sont loin d'être réglées. Les récentes actions législatives œuvrant pour la protection de la langue française remontent, en France, à la proposition de loi 59<sup>20</sup> adoptée par le Sénat en 2005 qui impose aux entreprises la rédaction obligatoire en français de « tout document comportant des obligations pour le salarié ou des dispositions dont la connaissance est nécessaire à celui-ci pour l'exécution de son travail », ainsi que la production d'un rapport annuel détaillant leurs efforts en matière de politique linguistique. Elle est déposée la même année auprès de l'Assemblée nationale avant d'être redéposée en 2007<sup>21</sup>, 2012<sup>22</sup> et 2017<sup>23</sup> et d'être renvoyée auprès de la Commission des Affaires culturelles pour non-respect des délais. Cette dernière a rendu son dernier rapport d'information sur l'avenir de la francophonie<sup>24</sup> en 2017 dans lequel elle rappelle « aux élites françaises l'importance de l'usage du français comme langue de la modernité » (proposition 7) et incite « les hauts fonctionnaires français à l'usage de la langue française comme langue internationale » (proposition 14). Au Québec, les conclusions d'un

---

<sup>20</sup> Proposition de loi complétant la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française : <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl04-059.html>

<sup>21</sup> Proposition de loi n°47 complétant la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0047.asp>

<sup>22</sup> Proposition de loi n°32 complétant la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0032.asp>

<sup>23</sup> Proposition de loi n°31 complétant la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/propositions/pion0031.asp>

<sup>24</sup> Rapport d'information de M. Louis Duvernois et Mme Claudine Lepage, fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication - n° 436 (2016-2017) <https://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-436-notice.html>

rapport de l'OQLF<sup>25</sup> de 2012 ravivent les inquiétudes : en l'espace de deux ans, l'accueil en français dans les commerces de rue du centre-ville de Montréal est passé de 89% à 73% au profit d'un accueil bilingue (+14%). Le gouvernement péquiste de Pauline Marois propose alors le *Projet de loi 14*<sup>26</sup> visant à affermir les dispositions de la *Loi 101* afin de « renforcer le français comme langue commune de la société québécoise ». Il aborde ainsi la francisation obligatoire de toutes les entreprises de plus de 25 employés, le durcissement des conditions d'accès au système éducatif anglophone pour les non-anglophones (écoles primaires et secondaires, cégeps), le contrôle accru du statut des municipalités bilingues, le renforcement des pouvoirs de contrôle et de sanction de l'OQLF, l'interdiction de l'exigence de l'anglais dans les métiers qui ne requièrent pas son utilisation, la francisation accrue des immigrants... Dès le début, le gouvernement minoritaire doit faire face à une opposition féroce qui craint des retombées économiques négatives d'envergure et une lourdeur administrative peu engageante. Puis le débat s'invite peu à peu sur la place publique, attisant ressentiments et déconvenues anciennes, chacun défendant ses intérêts à coup de pétitions et de formules (« ségrégation linguistique »<sup>27</sup>). Refusant de « vider de sa substance »<sup>28</sup> une réforme qu'il avait promise, le PQ décide de couper court aux tractations politiques et enterre le projet. Le danger ne vient donc pas que de l'extérieur, car, que ce soit dû au positionnement idéologique de certains élus politiques<sup>29</sup> ou simplement de la jeune génération (St-Laurent, 2008), les occasions

---

<sup>25</sup>Presnukhina, Y. (2012). *La langue d'accueil, de service et d'affichage des noms d'entreprise des commerces de détail du centre-ville de Montréal en 2012 selon les observations: langue du commerce et des affaires*. Office québécois de la langue française :

[https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/etudes2012/20120601\\_commerce\\_detail\\_mtl.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/etudes2012/20120601_commerce_detail_mtl.pdf)

<sup>26</sup><http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-14-40-1.html>

<sup>27</sup> Adrien Pouliot, chef du Parti conservateur du Québec, [http://quebec.huffingtonpost.ca/adrien-pouliot/retrait-pl-14\\_b\\_3880521.html?utm\\_hp\\_ref=qc-projet-de-loi-14](http://quebec.huffingtonpost.ca/adrien-pouliot/retrait-pl-14_b_3880521.html?utm_hp_ref=qc-projet-de-loi-14)

<sup>28</sup><http://www.ledevoir.com/politique/quebec/392821/de-courey-saborde-le-projet-de-loi-14>

<sup>29</sup><http://www.ledevoir.com/politique/quebec/402265/Education-couillard-prone-le-bilinguisme-pour-tous-les-enfants>



ne manquent pas pour que l'anglais retrouve son attrait et dissémine çà et là ses mots et expressions dans la Belle Province.

La *Charte* reste malgré tout un document fondateur de la société québécoise. Sa réussite et sa popularité auprès des Québécois s'expliquent par le fait que la législation linguistique est née de la demande, voire « de la pression constante de la population québécoise sur le gouvernement » (Bouchard, 2014 : 3). La langue est devenue le pivot de l'identité québécoise, la garante de la culture francophone, l'affirmation d'une histoire. Et pour toutes ces raisons, elle reste « une source de préoccupation » (Bouchard, 2002 : 17), un sujet de discussion sans fin dans laquelle l'anglicisme s'apparente à « une obsession nationale » (Bouchard, 2009).

#### E. France et Québec : même combat ?

C'est là que réside la grande différence entre le Québec et la France sur la question de la protection du français. Alors que la législation linguistique française est dans son immense majorité l'œuvre de l'élite universitaire et politique, celle du Québec existe avant tout par la volonté de son peuple. Ce dernier est de fait plus investi dans son rapport à l'anglais et plus conscient de la menace potentielle qu'il peut représenter si aucun contrôle n'est exercé. Étant quotidiennement exposé à la langue anglaise, autre langue officielle de son pays, le Québécois ne peut appréhender le phénomène, plus ou moins massif, de l'emprunt à l'anglais de la même manière qu'un Français dont l'unilinguisme constitutionnel n'a rien à craindre. Réveillant une vieille rancœur<sup>30</sup>, la relative bienveillance des Français à l'égard des anglicismes apparaît souvent comme une forme de « laxisme » pour les spécialistes de la langue au Québec (Vincent, 2015b), alors que l'attitude très

---

<sup>30</sup> L'anglomanie et la vague d'emprunts de la fin du 19<sup>e</sup> siècle a été vécue par les Québécois comme une trahison de la part des Français qui se devaient, à leurs yeux, de défendre la pureté de la langue française. (Bouchard, 1989 : 77).

proactive de ces derniers est couramment perçue de l'autre côté de l'Atlantique comme de l'excès de zèle, « un conservatisme étriqué, voire une sorte de nationalisme ethnique inquiétant » (Bouchard, 1999 : 24).

C'est donc cette vision entièrement opposée d'un même phénomène qui attise notre intérêt pour une analyse qui inclut la France et le Québec. Même si, malgré toutes ces années, l'anglicisation et l'anglicisme restent, encore et toujours, le symbole d'un mal dont les francophones ont peine à se défaire, Français et Canadiens ne semblent visiblement pas vivre ou percevoir le phénomène de la même façon. Alors que pour les derniers, il porte la marque d'une blessure culturelle, il s'apparente pour les premiers, plus à l'expression d'un regret d'une gloire passée.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons choisi de faire de la diatopie l'un de nos exemples phares pour illustrer les divergences entre nos différentes définitions de l'anglicisme.

## II. L'emprunt et l'anglicisme

### A. L'emprunt

#### 1. Un phénomène à la croisée de la linguistique et de la traduction

Mais qu'est-ce donc qu'un anglicisme ? L'entrée du *Nouveau Petit Robert* (Rey-Debove et Rey, 2008) est définie comme un « emprunt à la langue anglaise » et précise que ce dernier concept correspond à l'« acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue [ainsi qu'à l'] élément (mot, tour) ainsi incorporé » (2008 : 857). L'anglicisme semble donc être à la fois un emprunt à l'anglais et le résultat de cet emprunt. Pourtant, le phénomène est bien plus complexe que ne le laisse entendre cette définition, car le principe même de l'emprunt est loin d'être appréhendé de manière similaire par tous les chercheurs du sujet.

Commençons d'abord par situer le phénomène de l'emprunt dans la recherche, et plus précisément au sein de la traductologie et de la linguistique. Il nous semble opportun de rappeler en premier lieu que la linguistique moderne est née de la rencontre de trois facteurs principaux (cf. Rastier, 2011) :

- (i) La tradition grammaticale, dont le but était de permettre « l'interprétation grammaticale » pour une compréhension immédiate, a servi à transposer les catégories des langues classiques (latin, grec) puis s'est étendue aux grammaires universelles.
- (ii) L'arrivée de la traduction à grande échelle, née de la colonisation et de la christianisation, qui a fait de la linguistique un sujet de réflexion scientifique.
- (iii) Le développement et l'essor des pays européens qui ont mené vers le rétablissement des traditions discursives et historiques des langues. La linguistique générale acquiert alors une dimension historique et comparative et le statut de 'discipline scientifique' au début du 19<sup>e</sup>

siècle, grâce notamment à la reconnaissance de la diversité interne (diatopique, diachronique, diaphasique, diastratique) et externe des langues.

La linguistique est donc intrinsèquement liée à la présence de la traduction, du bilinguisme et des contacts entre différentes langues. Pourtant, définir la linguistique moderne est loin d'être une tâche aisée (Saussure, 1968). Selon Saussure, « la langue est une convention » (1968 : 26), elle se distingue de la parole et représente « la partie sociale du langage » (1968 : 31) qui peut être étudiée selon deux principaux axes : la linguistique externe, qui s'intéresse aux rapports entre la langue et tout ce qui lui est extérieur (ethnologie, histoire politique, rapports avec les institutions, extension géographique et fragmentation dialectale), et la linguistique interne qui regroupe « le système et les règles » (1968 : 43) de fonctionnement de la langue. Cette linguistique interne peut être à son tour divisée en deux catégories : la linguistique diachronique (étude de son histoire) et la linguistique synchronique (étude de son organisation interne à un moment donné). La grammaire est donc au cœur de la langue et lui donne règles et structure, alors que le vocabulaire est l'objet d'une évolution plus rapide : il peut s'enrichir de néologismes, d'emprunts, ou au contraire se délester de termes devenus trop désuets pour la masse parlante.

Cette capacité d'une langue à adapter son lexique en fonction de l'époque et des besoins de ses locuteurs est ce qui fait d'elle une langue vivante. D'après Saussure, que ce soit sur le plan diachronique ou synchronique, la langue est en constante interaction avec les autres langues. Il explique que la langue n'est pas une nomenclature où des termes correspondraient à des choses mais qu'elle met en jeu une succession de signes linguistiques. Il décrit ce dernier comme « une entité psychique à deux faces » (Saussure, 1968 : 99), qui unit non pas « une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique » (1968 : 98) qu'il nomme « respectivement signifié et signifiant » (1968 : 99). Pour Saussure, le « signe linguistique est arbitraire » (1968 : 100) car le

lien qui unit le signifiant au signifié est « immotivé » (1968 : 101), en ce sens qu'il n'a aucune attache dans la réalité, et qu'il « pourrait être aussi bien représenté par n'importe quel autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes » (1968 : 100). Ainsi, le signifiant d'un mot, son « empreinte psychique » (1968 : 98), importe peu vu qu'il ne repose que sur des choix subjectifs, mais le concept, l'idée qu'il représente (le « signifié ») est partageable. Ce signe linguistique est reconnu et partagé au sein d'une langue qui n'existe elle-même qu'en présence d'une masse parlante et donc d'une force sociale. C'est cette même force sociale, combinée à l'action du temps, qui confère à la langue sa viabilité et en assure la formation et la survie car « en dehors de la durée, la réalité linguistique n'est pas complète et aucune conclusion n'est possible » (1968 : 113). Le temps donne aux forces sociales l'occasion d'exercer leurs effets sur la langue et réduisent par là-même à néant la notion de système libre, vu « le principe de continuité, qui annule toute liberté » (1968 : 113). Pour exister, la langue évolue donc de manière constante mais homogène et les variations qu'elle rencontre au fil du temps sont assimilées au fur et à mesure que les locuteurs natifs les intègrent à leur façon de parler.

C'est en poursuivant sur cette idée d'évolution et d'enrichissement permanents de la langue que Saussure ouvre la voie au concept d'**emprunt**. Il explique en effet que « tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement » (1968 : 160), c'est-à-dire qu'ils n'ont de valeur propre que par leur opposition aux mots dont la valeur est similaire, en d'autres termes, à leurs synonymes. La valeur étant « déterminée par ce qu'entoure [le terme] » (1968 : 160), deux mots dans deux langues différentes peuvent désigner un même objet sans pour autant avoir la même valeur. Ainsi l'anglais fait-il la distinction entre *sheep* et *mutton* selon que l'on désigne le mouton animal ou le mouton viande alors que le français englobe tout le champ sémantique sous le seul signifiant *mouton*. *Mouton* peut donc avoir la même signification que *sheep*, mais il n'aura

pas forcément la même valeur (1968 : 160). S'il est possible qu'un signifié n'ait pas toujours de signifiant dans chaque langue, il est cependant possible que différents signifiants d'un signifié deviennent interchangeables et soient reproduits dans une autre langue si le concept de base du signifié n'est pas altéré et si la valeur reste la même. C'est pour cela, précise Saussure, que même si l'emprunt de mots étrangers relève des phénomènes linguistiques externes, la valeur de ce nouveau terme « n'existe que par sa relation et son opposition avec les mots qui lui sont associés, au même titre que n'importe quel mot autochtone » (1968 : 42).

Ainsi, d'un point de vue purement saussurien, l'intérêt de l'emprunt à une autre langue repose avant tout sur la valeur du terme emprunté, sur sa capacité à être comparé à un terme existant ou bien à être échangé avec un autre vocable déjà présent dans la langue emprunteuse.

Ce phénomène de l'emprunt linguistique n'est cependant pas perçu de la même manière par tous les linguistes qui n'ont de cesse de le définir et redéfinir. Les opinions étant aussi diverses que contradictoires et la recherche sur le sujet plus qu'abondante<sup>31</sup>, nous ne souhaitons pas nous lancer dans une rétrospective exhaustive. Aussi proposons-nous le petit survol suivant afin de mettre en relief quelques-unes des caractéristiques les plus partagées par les chercheurs.

## 2. L'emprunt en quelques qualificatifs

Selon la pratique des linguistes allemands de la fin des années 1800, il a longtemps été d'usage de classer les emprunts en deux catégories : les emprunts **interlinguistiques** et les emprunts **intra-linguistiques** (plusieurs linguistes, dont Guilbert, 1975 et Humbley, 1990, parlent d'emprunts **externes** et **internes**). Comme nous avons pu le voir plus haut, la définition de

---

<sup>31</sup> Louis Deroy commence l'introduction de son livre *L'emprunt linguistique* en 1958 par l'exclamation « Que voilà, me dira-t-on peut-être, un sujet rebattu ! », mettant ainsi en avant l'intérêt inépuisable et inéprouvé de l'emprunt pour les linguistes mais aussi pour le locuteur lambda.

l'emprunt linguistique communément acceptée est celle de l'adoption d'un élément linguistique d'une langue prêteuse vers une langue réceptrice. Si le processus a lieu par exemple de l'anglais vers le français, l'emprunt est qualifié d'interlinguistique étant donné qu'il opère entre deux systèmes linguistiques différents. Cependant, l'emprunt peut également s'effectuer à l'intérieur même d'une langue, notamment lorsque ses idiolectes, dialectes, patois, sociolectes et autres technoclectes sont mis en avant. L'on parle alors d'emprunt intralinguistique ou interne vu que la langue emprunte à elle-même. Le terme emprunté peut par exemple provenir d'un lexique spécialisé et être introduit dans le vocabulaire commun ou dans un autre lexique spécialisé ou l'inverse<sup>32</sup>. Il peut également avoir pour origine un registre autre que celui en usage ou bien être issu d'une variation régionale. Et vice-versa.

Nous allons nous concentrer ici sur les emprunts interlinguistiques, c'est-à-dire tous ceux qui ont pour origine une langue autre que la langue emprunteuse, ses différents jargons ou ses dialectes. Comme le rappelle Humbley (1974), l'emprunt de n'importe quel élément, notamment les « plus petites unités passent obligatoirement par le stade lexical ». (Humbley, 1974 : 48) Il est donc clair que le vocabulaire joue « un rôle de première importance » (Bogaards, 2008 : 20) dans toute étude portant sur l'emprunt.

Plusieurs linguistes (Deroy, 1956 ; Ducrot et Todorov, 1972 ; Pottier, 1973, entre autres) insistent tout d'abord sur la nécessité de distinguer l'emprunt linguistique de l'héritage. Deroy explique à ce sujet que la grande différence entre les deux concepts « réside dans les anomalies qu[e l'emprunt] présente par rapport aux termes hérités » (1956: 6). Les termes hérités sont les formes modernes des termes latins ou grecs qui ont suivi les règles classiques d'évolution de la langue (« altérations

---

<sup>32</sup> Nous pensons ici à des termes tels *puce* électronique, *périphérique* ou *souris* d'ordinateur ; à *chaussette* ou *crayon* en ingénierie nucléaire ; à la *chope* ou la *choucroute* alsaciennes (de *Schoppe* et *Surkrut*) ; à *escagasser* (soit *énerver* en français régional de Provence) ; au familier *baratiner* ou encore à la *poudrerie* canadienne.

phonétiques, [...] transformations sémantiques, [...] changements syntaxiques et [...] évolutions sémantiques ») et qui forment ce que bon nombre d'experts en langues anciennes appellent le « vieux fonds de la langue » (Lefebvre, 1936 ; Dauzat, 1967<sup>33</sup> ; Guittard, 1984 ; Fradin, 2008 ; ...). Ainsi, Guilbert (1972 : 1579<sup>34</sup>) explique-t-il dans son *Grand Larousse* que l'héritage est le résultat des différentes transformations que les termes ont subi au cours des siècles et qu'il serait par conséquent incorrect de considérer par exemple « roi » comme un emprunt vu qu'il est issu du latin *rex, regis* et qu'il n'est jamais passé d'une langue à l'autre mais qu'il s'est en réalité transformé au fil du temps pour devenir un terme du français moderne. L'emprunt, quant à lui, fait entièrement ou partiellement exception à ces règles, car il pénètre et s'intègre dans une langue déjà formée. C'est d'ailleurs pour cela que Pottier (1973) fait la distinction entre les termes hérités du latin (qui ont suivi les règles d'évolution de la langue) de formation populaire et les emprunts au latin, beaucoup plus récents et qui relèvent de la création savante. Guilbert (1972) nomme d'ailleurs ce concept « doublet », que le *Larousse* définit aujourd'hui comme suit : « Mot ayant le même étymon qu'un autre, mais présentant une forme et un sens différents. (Ainsi, le latin *auscultare* a donné en français écouter par formation populaire et ausculter par formation savante) »<sup>35</sup>.

Il est assez évident que définir un concept tel que l'emprunt linguistique n'est pas chose facile car l'exercice dépend entièrement de l'angle d'approche du chercheur. Comme nous l'avons vu précédemment, définir l'objet même de l'étude est relativement délicat car l'emprunt peut visiblement désigner soit le **procédé**, soit **l'élément linguistique seul**, soit **les deux à la fois**. S'ajoutent ensuite les diverses restrictions, conditions et autres stipulations liées à l'objectif de

---

<sup>33</sup> Référence citée dans Stantos, M. (1981). Définitions de l'emprunt en français. *Initial (e) s, I*, pp. 4-11.

<sup>34</sup> Référence citée dans Stantos, M. (1981). Définitions de l'emprunt en français. *Initial (e) s, I*, pp. 4-11.

<sup>35</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/doublet/26583>



recherche des linguistes, ce qui rend la chose encore plus complexe. L'une des caractéristiques communément acceptées est que contrairement aux autres formes de néologie, l'emprunt a obligatoirement pour origine une **source étrangère** et doit ensuite se plier aux différents mécanismes grammaticaux du système langagier auquel il est amené à **s'intégrer**. Il se retrouve de fait confronté à divers problèmes liés à la spécificité même de la langue emprunteuse et doit ainsi se plier à ses « règles et procédés lexicogéniques internes » (Saugera, 2017 : 59) comme sa graphie, ses phonétique et phonologie, sa morphologie, sa syntaxe ou encore sa sémantique.

#### Une définition plurivoque

Tel que l'avancent Rey-Debove et Rey (2008), l'emprunt est parfois considéré à la fois comme une action et comme le résultat de cette action. De nombreux linguistes semblent partager cette vision du phénomène, dont par exemple Dubois et coll. (1973) qui mettent en avant ce double sens dans leur dictionnaire en donnant la définition suivante :

Il y a emprunt linguistique lorsqu'un parler A utilise et finit par **intégrer** une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont **eux-mêmes qualifiés d'emprunts** (nous surlignons).

Deroy (1956) rejoint Saussure en s'appuyant sur la dimension très sociale du phénomène et définit l'emprunt comme « une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté » (1956/1967 : 18). On retrouve donc cette idée double d'objet et d'action réunis sous une même définition. On peut également citer Vinay et Darbelnet (1958, 1968) qui définissent ce concept depuis une approche pratique, ancrée dans la traduction et partent du principe qu'un emprunt est un « **mot** qu'une langue **emprunte** à une autre sans le traduire » (1968 : 8). Même s'ils classent l'emprunt comme étant l'un de leurs « **procédés** de traduction directe » (1968 : 47)

et mettent ainsi l'accent sur le côté actif du phénomène, ils dotent clairement leur définition d'une facette beaucoup plus passive, résultante, en utilisant le terme « mot ». Darbelnet (1986) rappelle de son côté que l'emprunt peut « désigner soit le processus, soit son résultat » (1986 : 200) alors que Humbley (1974) explique que « l'emprunt sous-entend le passage d'un élément (expression, ou contenu ou des deux) d'une langue à une autre » (1974 : 52), lequel élément doit être « codifié dans la langue I » pour que le transfert soit effectif (1974 : 51). Dernier exemple que nous citerons ici, Loubier (2011) propose une définition en deux parties. La première s'intéresse au « procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue » alors que la seconde décrit l'emprunt comme l'« unité ou trait linguistique d'une langue qui est emprunté intégralement ou partiellement à une autre langue » (2011 : 10).

Pourtant, plusieurs linguistes s'inscrivent dans une approche opposée en proposant des définitions uni-sémantiques. Ainsi, on rencontre parfois le terme anglicisme comme étant le « résultat d'interférences entre deux langues » (Pergnier, 1981 : 26), un « mot, expression, sens emprunté à une autre langue » (Villers, 1988) ou encore un « terme que les langues étrangères sont censées prêter » (Dauzat, 1967 : 53). De l'autre côté, l'anglicisme est conçu en tant que seul transfert par des chercheurs tels Lagueux (1988) qui le définit comme étant le « transfert sémantique et morphologique d'un élément tout formé dans une autre langue » (1988 : 92) ; Galisson et Coste (1976) qui expliquent dans leur dictionnaire que les emprunts sont « des transferts de langue à langue » (1976 : 181) ou Guilbert (1975) qui décrit le phénomène comme « l'introduction, à l'intérieur du système, de segments linguistiques d'une structure phonologique, syntaxique et sémantique conforme à un autre système » (1975 : 90). Pottier (1973) le conceptualise comme le « procédé par lequel une langue incorpore un élément d'une autre langue » (1973 : 119) pendant

que Mounin (1974) le conçoit comme l'« intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère » (1974 : 124) et que Corbeil (1994) explique que le terme 'emprunt' est utilisé « pour désigner globalement tout phénomène de passage d'un mot d'une langue dite source dans une autre langue, dite emprunteuse » (1994 : 15).

Des raisons multiples : entre causes externes et motivations internes

Les raisons qui peuvent expliquer le recours à l'emprunt sont un sujet assez délicat car il est toujours difficile de pouvoir déterminer avec certitude les motivations des locuteurs. Nous allons présenter ici les causes principales que nous avons recensées dans les écrits.

*L'enrichissement de la langue*

Corbeil (1994) décrit comme le phénomène de l'emprunt comme un **procédé d'enrichissement de la langue** au même titre que la néologie Galisson et Coste (1976) expliquent dans leur dictionnaire que les emprunts sont « des transferts de langue à langue, des procédés d'**enrichissement par contact** utilisés par des langues naturelles pour **combler des lacunes** dans leur système propre – essentiellement dans leur système lexical –, ou pour assouplir son maniement » (1976 : 181-182, nous surlignons). Ils rejoignent ainsi quelque peu l'idée avancée par Vinay et Darbelnet (1968 [1958]) sur le rôle même de l'emprunt linguistique. En effet, ces derniers expliquent que l'emprunt est souvent véhiculé par la traduction et qu'il trahit « une **lacune**, généralement [...] métalinguistique (technique nouvelle, concept inconnu) ». Ils le considèrent comme étant un procédé de traduction tellement simple qu'ils ne voient guère le mérite que l'on s'y attarde, si ce n'est pour l'intérêt stylistique du phénomène, notamment sa capacité à « introduire une couleur locale » (1968 : 47) dans un texte. Ils assimilent ainsi l'emprunt à un outil d'étrangéisation (voir Schleiermacher, 1813). De son côté, Villers (1988) aborde cette notion d'enrichissement de la langue en opposant deux sortes d'emprunt. Elle définit ce dernier dans le

glossaire des marques d'usage et termes de son *Multidictionnaire* comme étant un « mot, expression, sens emprunté à une autre langue » et en distingue deux types : les emprunts qu'elle juge nécessaires, c'est-à-dire les emprunts qui sont « justifiés fonctionnellement parce qu'ils désignent un concept **nouveau** ou parce qu'ils n'ont **pas encore reçu** une désignation française ayant réussi à s'imposer » (1994 : 256, nous surlignons) et qui permettent donc de combler les lacunes dont parlent les chercheurs précédents ; et les emprunts de luxe, à savoir ceux qu'elle juge « non justifiés » car elle estime que « le français dispose déjà d'un terme usité qui désigne précisément la notion » (1994 : 257).

#### *L'emprunt ou le symbole d'une domination*

Ce besoin de justifier la présence des anglicismes dans la langue relève d'une réalité dont l'origine est autre que linguistique. Convaincu que les langues ne dégèrent pas mais qu'au contraire, elles s'améliorent et progressent au fil du temps, Jespersen (2013[1922]) souligne l'importance de l'apport étranger sur l'évolution de la langue et notamment du vocabulaire. Loin de condamner le recours aux emprunts, il explique qu'il est la conséquence naturelle de l'évolution des rapports de force dans le monde car la puissance d'un pays s'évalue selon l'impact de sa langue sur celles des autres. Étant donné que les « *loan-words always show a superiority of the nation from whose language they are borrowed, though this superiority may be of different kinds* » (2013 : 209), plus un pays domine sur le plan international et plus sa culture, et donc sa langue, se diffuse et pénètre dans celle des autres. Dubois et coll. (1973) sont convaincus que le phénomène de l'emprunt est intimement lié à l'image dont jouit la langue ou la culture prêteuse et développent ainsi deux nouveaux concepts : si l'emprunt participe à promouvoir et diffuser le prestige d'une culture, on parlera alors de **mélioration**, alors que directement à l'opposé, la **péjoration** sera utilisée lorsque l'emprunt est révélateur du mépris dans lequel on tient la langue ou la culture source. Guilbert

(1975) partage cette approche mais nuance le concept de mélioration en y distinguant deux sortes d'emprunt : l'emprunt **dénotatif** qui provient « le plus souvent de la langue d'un pays dominant économiquement et scientifiquement » (1975 : 91) et l'emprunt **connotatif** qui « résulte d'une certaine adaptation à la conception de la société et au mode de vie » (1975 : 91) de la culture prêteuse et qui réussit à s'immiscer dans la langue et la société emprunteuses grâce à différents véhicules culturels (cinéma, musique, littérature...), notamment par mimétisme grâce au prestige, au pouvoir d'attraction qu'exerce cette culture sur les autres. Enfin, Corbeil (1994) explique que l'emprunt est un phénomène entièrement sociolinguistique et ne peut être expliqué que par les rapports de force qui existent entre les langues. Il postule que l'emprunt « va toujours dans le sens de la concurrence, de la langue dominante à la langue dominée » (1994 : 18). Cette concurrence linguistique peut être globale (« prééminence économique, politique et militaire ») ou spécialisée (« excellence ou avance scientifique, technologique et commerciale ») et est donc intrinsèquement liée à l'attitude des locuteurs de la langue emprunteuse.

*L'emprunt: une conséquence du 'bilinguisme' et de mauvais traducteurs ?*

Parvenir à garder deux langues complètement séparées lorsque l'on est bilingue est une réalité très difficile à maintenir et la plupart des locuteurs bilingues peinent à le faire (Haugen, 1968 : 11). De cette capacité à alterner entre deux langues naissent inévitablement des déviations aux normes que Weinreich (1953 : 1) nomme « interférences linguistiques ». Il distingue deux phases d'interférence : la première, œuvre des bilingues, est celle des « *nonce borrowings* » (1953 : 11), ou des emprunts dits « spontanés » (Poplack, 1988 : 11), que les bilingues produisent par inadvertance ; la seconde est celle des interférences qui sont devenues routinières et se sont établies dans la langue (« *habitualized and established* », Weinreich, 1953 : 11) et qui sont désormais à la portée du locuteur unilingue lambda qui ne fera que répéter ce qu'il a entendu.

Pour Weinreich, il est clair que les bilingues sont à l'origine d'au moins une partie des emprunts retrouvés dans la langue. Dubois et coll. (1973) le rejoignent dans cette idée puisqu'ils expliquent que « l'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues » qui se produit à chaque fois « qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents » (1973: 188). Jespersen rend, pour sa part, les traducteurs responsables de la « *great majority of these intrusive words* » (2013 : 210) en expliquant que bon nombre d'emprunts pourraient être bien souvent évités grâce à une meilleure reformulation ou une création lexicale. Pour Deroy (1956), la présence des emprunts dans la langue est également directement imputable aux traducteurs et notamment, « à la paresse ou à la fatigue d'un traducteur qui n'a pas assez cherché dans sa langue l'équivalent peu connu, le dérivé ou le composé possible, la manière de tourner autrement l'expression » (1956 : 146). L'emprunt le plus sensible à l'influence du bilinguisme est, selon lui, le calque, cet « emprunt par traduction » (Bally, 1950 : 304) qu'il décrit comme « une manière adoucie d'emprunter sans heurter le sentiment linguistique des usagers » (1956 : 216), qui suppose toujours « un bilinguisme plus ou moins parfait » (1956 : 216). Par contre, là où le calque phraséologique ou de syntagme ne fait pas de distinction de classes sociales, le calque lexical lui, est « l'apanage des gens savants » (1956 : 217). Pergnier (1981) explique de son côté que le phénomène de l'emprunt n'est possible que s'il existe des « locuteurs bilingues à des degrés divers » (1981 : 26). Il reprend donc cette idée selon laquelle les emprunts sont le fait de locuteurs évoluant plus ou moins régulièrement dans deux langues différentes et précise que l'on n'emprunte jamais un terme dans son entier mais qu'au contraire, n'est emprunté dans une langue qu'« un signifiant avec une de ses désignations (acceptions) et une seule, et dans un seul champ sémantique » (1981 : 26). Haugen (1956) reprend l'idée de phases d'interférence de Weinreich mais distingue trois étapes d'intégration de l'emprunt qu'il lie

directement aux différents degrés de bilinguisme des locuteurs. Il sépare tout d'abord les locuteurs unilingues des locuteurs « bilingues adultes » et des locuteurs bilingues de naissance. Il différencie ensuite les trois étapes d'intégration suivantes : 1) Introduction de séquences phoniques de la langue source dans la langue réceptrice par les bilingues de naissance qui sont donc, en quelque sorte, responsables de l'introduction de nouveaux schémas morphophonétiques (Poplack et Sankoff, 1984 : 143-144) ; 2) Reproduction de certaines de ces séquences de façon plus ou moins fidèle par les bilingues adultes qui, au contact des bilingues de naissance, participent à la diffusion d'une forme adaptée dans la langue ; et enfin 3) Reproduction par les unilingues de formes empruntées plus ou moins entièrement modifiées selon les règles de la langue réceptrice. Il explique donc que les bilingues de naissance vont plutôt naturellement reproduire les schémas de la langue d'origine et utiliser les emprunts avec leurs caractéristiques originales alors que les unilingues les adaptent phonétiquement pour qu'ils s'intègrent aux normes de leur langue. Mackey (1976) affine le sujet et explique qu'« il est nécessaire de distinguer entre ce qui est interférence et ce qui est intégration (emprunt) [car] le premier de ces phénomènes est individuel [alors que] le second relève de la communauté linguistique » (1976 : 414). Alors que l'interférence est « du domaine de la parole [...], personnelle et contingente », la seconde relève « du domaine de la langue [et est] collective et systématique » (1976 : 397). Pour Mackey, le bilingue n'agit que sur le discours (la parole pour Saussure) et son interférence lui est donc circonscrite « qualitativement et quantitativement » (1976 : 414). Ce n'est que lorsque les effets de cette interférence s'implantent dans la langue suite à l'intervention de la communauté linguistique « qu'il en résultera divers degrés d'emprunt linguistique qui affectent le code et deviendront la propriété commune de tous » (1976 : 414). Ainsi, l'on ne parle d'emprunt que lorsque celui-ci a dépassé le

stade de la simple stylistique personnelle pour devenir une partie du code à part entière après diverses « étapes intermédiaires » (1976 : 414) d'intégration dans la langue.

*L'emprunt : de l' 'intrus' étranger au terme intégré*

Cette intégration séquencée dans la langue est en effet le lot de tout emprunt qui s'invite dans un nouvel idiome. Comme Deroy (1956) l'explique, l'emprunt est un « intrus » car « il n'est pas reçu d'emblée dans la langue emprunteuse à l'égal des mots autochtones ». Que ce soit à cause de sa graphie, de son référent plus ou moins connu ou de sa prononciation, il tranche avec le reste du lexique local. C'est avec le temps qu'« il s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère. Sa pénétration est différente selon les classes sociales et même elle varie d'un individu à l'autre selon l'âge, le degré de culture, les traditions familiales, les opinions politiques, le sexe » (1956 : 215). Même chose pour Rey (1970) qui insiste sur le fait que l'emprunt est une « unité lexicale sentie comme **récente** par les locuteurs (par son signifiant et son signifié ou par son signifié seul, néologisme de sens) » (1970 : 292, nous surlignons). Il met donc l'accent sur le ressenti social, sur la perception des locuteurs face au caractère **allogène** relativement facile à repérer de l'emprunt, en raison des différences qu'il peut présenter au niveau de sa graphie ou de sa réalisation phonétique qui révèlent souvent son origine étrangère. Loubier (2011) précise d'ailleurs que l'emprunt est un phénomène linguistique actif qui opère dans un contexte sociolinguistique indissociable des locuteurs et des politiques linguistiques en place. Ainsi, les différentes modifications que rencontrera (ou non) l'élément emprunté lors de son intégration dans la langue seront entièrement dépendantes de l'environnement sociolinguistique dans lequel évoluent les locuteurs. Dubois et coll. (1973) expliquent que cette intégration se réalise à des degrés divers et peut être plus ou moins complète. Le terme emprunté peut ainsi être reproduit à l'identique dans la langue B (aucune modification), subir une assimilation phonétique ou



graphique, ou bien être entièrement intégré à la langue emprunteuse (*sauerkraut* > choucroute). Deroy (1956) avance également que l'emprunt de plusieurs mots étrangers formés à partir d'un même suffixe peut au fil du temps être assimilé à un schéma grammatical originel et avoir « comme conséquence le emploi de ce suffixe dans des formations nouvelles de la langue emprunteuse » (1956 : 77), faisant ainsi de l'emprunt un créateur de néologismes par dérivation.

### *L'emprunt: luxe ou nécessité?*

Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, le linguiste Ernst Tappolet établit une distinction, devenue depuis classique, entre « emprunt de nécessité (quand l'anglicisme n'a pas d'équivalent en français) et emprunt de luxe (quand l'anglicisme a un équivalent en français, qui doit lui être préféré) » (voir Courbon & Paquet-Gauthier, 2014 : 154). Jespersen (2013 [1922]) enchérit sur le sujet en faisant que, même si dans la majeure partie des cas l'emprunt est une nécessité, le recours à une source étrangère peut parfois être dû au « *desire to be thought fashionable or refined* » ou « *simply laziness* » (2013 : 210), descriptions que l'on retrouve chez Darbelnet lorsqu'il évoque « la commodité ou la paresse » (1976 : 77) comme causes des emprunts. Dans les années 1930, ce sont les linguistes Brunot et Bruneau qui expliquent à nouveau qu'il existe des emprunts dits 'nécessaires' et d'autres qui relèvent du 'luxe', lesquels sont « logiquement inutile[s] » (1933 : 181). L'emprunt de nécessité correspond au « cas le plus clair [qui] se trouve évidemment quand on reçoit une nouveauté, objet inconnu ou notion jusque-là inaperçue, et, que l'on accepte, en même temps, l'étiquette qui l'accompagne, c'est-à-dire le nom étranger » (Deroy, 1956 : 138). Il est nécessaire en ce sens qu'il nomme une réalité nouvelle, qui était jusqu'alors inconnue et pour laquelle il n'existe évidemment pas encore de mot. À l'inverse, l'emprunt de luxe, lui, est un « mot étranger dénommant une réalité française qui a déjà un nom français » (Rey-Debove et Gagnon (RDG) 1980 : XII). Il serait ainsi, aux yeux de certains et notamment des puristes, moins utile car

il ne sert pas à désigner quoique ce soit de nouveau mais joue plutôt le rôle de doublon. Darbelnet (1976) explique d'ailleurs que « les emprunts de nécessité correspondent à des besoins d'ordre matériel, les emprunts de luxe à des besoins d'ordre psychologique tels que le pédantisme et le snobisme » (1976 : 77). Villers (2009) est de son côté plus pragmatique et explique qu'un emprunt est utile lorsque « le français ne dispose pas de mot pour désigner une notion » et qu'il est inutile lorsque « le français dispose déjà de mots pour désigner ces notions » (2009 : 91). Pourtant, RDG précisent que la « nécessité ne fait pas loi » (1980 : XIII) et qu'opposer emprunts de luxe et emprunts de nécessité, « c'est raisonner trop simplement » (1980 : XII).

Spitzer (2013[1918]), entre autres, abonde dans ce sens en expliquant que

« tous les mots étrangers, au cas où des équivalents [...] restent disponibles, sont en un certain sens indispensables dans la mesure où habituellement une différenciation de sens apparaît entre le mot étranger et le mot hérité. [...] Et d'un autre côté, tous les mots étrangers ne sont pas indispensables, car au bout du compte la fonction d'un mot peut toujours en cas de nécessité être reportée sur un autre avec plus ou moins de difficultés » (2013 : 56-57).

Ainsi, il avance que même s'il existe un équivalent dans la langue réceptrice, son sens ne sera jamais exactement similaire, mais agira plutôt comme n'importe quel synonyme.

L'emprunt, un transfert ?

C'est justement cette différenciation sémantique entre terme d'origine et terme d'arrivée qui fait que l'idée même du transfert linguistique, du passage d'un terme d'une langue à l'autre n'est pas partagée par tous. Haugen (1950) par exemple, propose de définir l'emprunt comme étant le processus de **reproduction** d'un **modèle** d'une langue dans une autre, « *the attempted*

*reproduction in one language of patterns previously found in another* » (1950 : 212). L'idée n'est alors plus d'aller 'cueillir' un terme étranger pour l'ajouter au lexique local mais plutôt d'en imiter sa construction originelle, son modèle, et de la reproduire, la répliquer. Par le biais de son modèle structuraliste, il introduit ainsi les notions d'**importation** et de **substitution** et les définit comme deux grandes catégories permettant de classer les différents types de *répliques* selon les modifications subies par le *modèle* au cours du processus d'emprunt. Dans la première catégorie, le modèle est importé tel quel et la réplique dans la langue emprunteuse lui est identique (par exemple *flirt, pizza, ersatz...*), alors que dans la seconde, le modèle subit une ou plusieurs transformations (graphique, phonétique, sémantique, ...) révélant ainsi une réplique différente (par exemple *scénarios, tofu, réaliser, ...*).

Cette idée de l'adoption, de l'adaptation est également populaire chez des linguistes tels Humbley (1974), Guilbert (1975), Poplack (1993) ou encore Onysko (2007). En effet, on a vu que la définition proposée par Humbley précise que l'élément emprunté doit être « **codifié** dans la langue I » pour que le transfert soit effectif et puisse être intégré au « processus d'**adoption** de mots nouveaux ou néologie » (1974 : 51, nous surlignons). Cette codification correspond ainsi aux différentes modifications nécessaires pour que l'élément emprunté puisse intégrer pleinement le lexique receveur. Guilbert (1975) met aussi à mal l'idée selon laquelle l'emprunt n'équivaut pas à une création lexicale en définissant l'emprunt comme l'**adoption** dans la langue emprunteuse d'une création née dans la langue prêteuse. Si l'emprunt correspond à « l'**introduction**, à l'intérieur du système, de segments linguistiques d'une structure phonologique, syntaxique et sémantique conforme à un autre système » (1975 : 90, nous surlignons), il faut s'attendre à ce que cela « crée du strict point de vue linguistique, une situation de rejet » à laquelle il faut donc remédier en adaptant les segments linguistiques empruntés. Cette

adaptation débouche de fait sur la création d'une nouvelle forme plus conforme aux caractéristiques lexicogéniques de la langue emprunteuse. Cependant, même s'il le catégorise comme l'un des quatre aspects du changement lexical, à savoir la néologie phonologique, la néologie syntagmatique, la néologie sémantique et la néologie d'emprunt<sup>36</sup>, Guilbert explique que le locuteur emprunteur n'est pas à l'origine de cette création mais qu'il la reçoit au contraire « comme un fait accompli » (1975 : 92). Poplack (1993) explique de son côté que le « *borrowing is the **adaptation** of lexical material to the morphological and syntactic (and usually phonological) patterns of the recipient language* » (1993 : 256, nous surlignons) et que c'est justement cette adaptation qui l'oppose à l'alternance codique (« *code switching* »), cette dernière étant un processus de juxtaposition syntaxique n'appelant à aucune modification de la langue d'origine. Pour Poplack, l'emprunt est donc toujours adapté sinon il ne s'agit plus du même phénomène linguistique. Enfin, Onysko (2007) étoffe, près de 15 ans après, la définition de Poplack pour différencier les unités syntaxiques à plusieurs éléments (alternance codique) des éléments lexicaux simples (emprunts, mots composés, dérivations). Il met en avant le fait que les unités syntaxiques complexes conservent les conventions structurelles de leur langue d'origine contrairement aux éléments simples qui subissent des transformations morphosyntaxiques lors de leur intégration à la langue réceptrice (2007 : 38). C'est le **degré d'assimilation** de chaque élément qui permet ensuite décider s'il s'agit d'un emprunt ou non.

### 3. Intégration dans la langue

Ce degré d'assimilation est une caractéristique importante car il laisse libre champ à la création d'équivalents dans la langue réceptrice pour contrer les mots avant qu'ils ne s'intègrent

---

<sup>36</sup> Sablayrolles et Jacquet-Pfau (2008) le rejoignent sur ce sujet même s'ils ne dénombrent que trois sortes de néologie : la néologie de forme, de sens et d'emprunt.

entièrement. La majorité des linguistes s'accordent à dire qu'il existe différents niveaux d'intégration des emprunts linguistiques dans la langue, notamment entre les fameux *Fremdwörter* (mots qui sonnent étrangers) et les *Lehnwörter* (emprunts intégrés à la langue) des linguistes allemands même si cette catégorisation très dichotomique est remise en question par beaucoup<sup>37</sup>. Les trois catégories suivantes, qui font écho aux phases de Haugen, sont les plus communément acceptées.

- Les **occasionnalismes**<sup>38</sup> : Deroy (1956/1980) les définit comme étant des « mots étrangers qui sont employés à l'occasion, par une sorte de connivence avec un auditeur ou un lecteur qu'on sait ou qu'on suppose averti, pour exprimer une nuance, une singularité, une fantaisie ou toute autre particularité considérée en l'occurrence comme autrement inexprimable » (1956/1980 : 222). Ils n'ont pas vocation à entrer dans la langue de façon permanente et sont généralement accompagnés de marques typographiques (italiques, guillemets) ou associés à un ou plusieurs équivalent(s) lorsqu'ils sont retranscrits dans la langue emprunteuse, ce qui accentue davantage leur côté 'étranger'.
- Les **xénismes** ou **pérégrinismes** que Deroy définit comme étant des « mots sentis comme étrangers et en quelque sorte cités (les *Fremdwörter* des linguistes allemands) » (Deroy 1956 : 224). Ces pérégrinismes sont généralement issus de la langue savante ou plus souvent encore, des langues spécialisées (le domaine du sport par exemple), et perdent leur statut une fois qu'ils intègrent le langage courant. Leur utilisation est intentionnelle et répond à un besoin ou à un trait particulier du locuteur (précision, snobisme, localisation

---

<sup>37</sup> Lire Tesch, G. (1978). *Linguale Interferenz: theoretische, terminologische und methodische Grundfragen zu ihrer Erforschung* (Vol. 105), Gunter Narr Verlag pour plus d'informations à ce sujet.

<sup>38</sup> On peut également rencontrer le terme « hapax » qui s'utilise lorsque le vocable relevé n'a qu'une seule occurrence dans un corpus donné.

linguistique<sup>39</sup>...). Ils sont donc, à l'inverse des xénismes, des emprunts en devenir. En effet, bien que les deux concepts puissent parfois sembler interchangeable<sup>40</sup>, leur degré d'intégration fait la différence. Pour Guilbert, le xénisme est « le terme étranger qui reste toujours étranger » (1975 : 93) alors que le pérégrinisme équivaut à la « phase d'installation, de diffusion initiale » (1975 : 93) d'un mot dans la langue emprunteuse. Il met ainsi l'accent sur le côté temporel du processus d'emprunt car « un terme d'origine étrangère cesse d'être néologique à partir du moment où il est entré dans le système linguistique de la langue d'accueil, c'est-à-dire quand, précisément, il cesse d'être perçu comme terme étranger » (1975 : 95). Humbley précise que le « xénisme est un emprunt qui conserve une connotation étrangère, mais dont le référent est néanmoins connu dans la communauté linguistique d'accueil » (1974 : 79) alors que Pergnier le décrit comme étant un « mot [étranger] inséré, pour des causes diverses et pour y remplir des fonctions diverses, dans un énoncé français, mais ne faisant pas pour autant l'objet d'une utilisation habituelle chez les francophones » (1989 : 20). Steuckardt explique que la transition du xénisme vers l'emprunt peut également s'opérer selon une approche privilégiant le « critère de la dénotation » (2008 : 14) qui consiste à séparer le mot étranger de sa référence étrangère (*kopek*, *geyser*) pour lui accoler un sens plus générique. On peut donc en déduire que le xénisme reste toujours xénisme car il se réfère à des réalités typiquement étrangères

---

<sup>39</sup> « La localisation est [...] l'un des deux aspects de la globalisation/mondialisation de produits, processus, et concepts, et de leurs mises en œuvre. En effet, le processus de globalisation fait intervenir, dans cet ordre, une phase d'internationalisation et une phase de localisation. Plus simplement, il s'agit d'abord de supprimer tout ce qui pourrait s'opposer à la diffusion internationale des produits et processus (internationaliser), puis de prendre en compte les particularités irréductibles, dont les spécificités de langues (localiser) ». Gouadec, D. (2003). Le bagage spécifique du localiseur/localisateur: Le vrai « nouveau profil » requis. *Meta: Journal des traducteurs-Meta:/Translators' Journal*, 48(4), pp. 526-545.

<sup>40</sup> Deroy commence son explication par « les pérégrinismes ou xénismes » (1956/1967 : 224), puis n'utilise que pérégrinisme pendant une dizaine de pages avant de préciser que « théoriquement, les xénismes gardent le plus souvent leur forme étrangère » (1956/1967 : 232), ce qui est le cas pour bon nombre d'emprunts.

(par exemple, *cow-boy, kilt, attorney...*) alors que le pérégrinisme devient au fil du temps et de son intégration dans la langue emprunteuse, un emprunt à proprement dit.

- Les emprunts à proprement dit sont justement ces termes que Deroy (1956/1967 : 224) décrit comme étant « tout à fait naturalisés (les *Lehnwörter*) » dans la langue emprunteuse et qui ne sont plus identifiables par le locuteur ordinaire. Contrairement aux pérégrinismes et xénismes, les signifiants sont intégrés avec leur signifié, c'est-à-dire que l'on emprunte le terme et la réalité qu'il représente. Il s'agit alors d'un « emprunt total ».

Cet emprunt que Deroy qualifie de total ne concerne par contre qu'une certaine forme d'emprunt linguistique, celle des emprunts de mots. Il l'oppose à une autre forme d'emprunt, celle des emprunts partiels, dans laquelle il range calques et emprunts de sens. Lorsque la langue emprunte un terme, elle pratique généralement ce que l'on appelle la 'monosémie de l'emprunt'. Ce concept, que Pergnier décrit comme étant « un mot pour un concept; un concept pour un mot » (Pergnier, 1988 : 115), est basé sur l'idée de Darbelnet (1986) selon laquelle le locuteur cherche naturellement à ce que la langue soit 'nomenclature' dans laquelle un signe équivaut à un seul signifié<sup>41</sup>. Ceci s'explique principalement par le fait que l'intérêt même de l'emprunt repose sur une recherche de précision, de clarté, notamment dans le langage technique. De fait, dans la très grande majorité des cas, la langue n'emprunte du signifiant étranger que le signifié qui traduit le plus exactement le concept qu'il cherche à définir car « la langue courante, populaire, n'a que faire de longues périphrases. Elle tend à les abréger. Elle leur préfère si elle a l'occasion, des mots simples, au besoin empruntés » (Deroy, 1956/1967 : 166). L'emprunt est donc une « innovation du domaine de la parole » (1956 : 4), ou en d'autres termes, un mot nouveau, ce que l'on appelle un

---

<sup>41</sup> Ce que réfute entièrement Haugen (1956).

néologisme. De nature allogène, que ce soit par sa graphie, sa sémantique ou encore son registre d'origine, il pénètre, s'intègre et se diffuse dans la langue qui l'accueille de différentes manières. Rey-Debove (1973) donne la priorité à l'emprunt **lexical** car elle explique que ce que l'on emprunte sont en général des

choses nouvelles [qui viennent] de l'étranger, où elles sont déjà nommées [ce qui fait que] l'emprunt est non seulement un phénomène essentiellement lexical (opposé à grammatical), mais encore et surtout un phénomène nominal (1973 : 95).

Elle restreint donc sa définition de l'emprunt en la limitant à un phénomène opérant au niveau du vocabulaire, au niveau du contenu, laissant ainsi délibérément de côté l'emprunt d'expression (sémantique ou syntaxique).

Pourtant, même si « quand on parle d'emprunt linguistique, c'est d'abord aux mots que l'on pense » (Deroy, 1956 : 67), tous les experts du sujet s'accordent à dire qu'« il y a, pour une même langue, plusieurs sortes d'emprunts » (Darbelnet 1986 : 201). Humbley (1974) insiste sur le fait que l'emprunt existe à « tous les niveaux de langue » (1974 : 53) et fait écho à la remarque de Deroy concernant les suffixes en remettant en cause l'association exclusive de l'emprunt et de la lexicologie vu que « des éléments autres que les lexies peuvent être empruntés » (1974 : 48). Certains morphèmes (comme par exemple *-ing* ou *-man* en français ou *-isier* en allemand) peuvent en effet faire état d'une très grande vitalité morphologique (voir Höfler, 1982) et donner naissance à de nombreux néologismes issus d'un modèle étranger.

Un emprunt ne prend donc pas toujours que la forme d'un terme simple : il peut opérer au niveau de la phonétique, de la graphie, de la sémantique ou encore de la syntaxe (Humbley, 1974 : 53-55) et faire intervenir une lexie complexe et/ou composée, un morphème, un syntagme ou bien porter



sur le sens d'un mot ou encore sur une tournure syntaxique. Il peut donc être classé dans différentes catégories selon sa nature et selon sa facilité de repérage dans la langue emprunteuse. Bien entendu, tout comme pour sa définition, sa typologie fait l'objet de maintes et maintes propositions depuis le début de l'exercice.

#### 4. Typologies

Même si le travail de l'école de Giessen (Behrens, 1923 et 1927; Scherer, 1923 ; Glaser, 1930) a apporté une « certaine rigueur descriptiviste » (Humbley, 1974 : 49) à l'étude des emprunts, c'est Haugen qui ouvre une nouvelle perspective dans la façon d'étudier les emprunts en publiant la première typologie formelle de l'emprunt en 1950. Laissant de côté l'approche traditionnelle qui consiste à se concentrer sur une classification basée sur l'emprunt en tant que résultat, Haugen décide de s'appuyer sur la toute nouvelle discipline de la sociolinguistique et propose une catégorisation centrée autour du mode d'emprunt. Il part du principe qu'il existe deux manières distinctes d'emprunter un terme étranger, qu'il nomme *modèle*. Soit on le reproduit, démarche qu'il appelle l'**importation**, soit on lui substitue des éléments de la langue emprunteuse, il s'agit alors de **substitution**.

Tous les emprunts uniquement issus de l'importation sont théoriquement intégrés tels quels dans la langue (ce que l'on appelle les emprunts directs ou intégraux, ex. *big data* ou *marketing*). Ils subissent en réalité de légères modifications, notamment orthographiques ou phonétiques mais restent facilement identifiables. La catégorie de la substitution est cependant beaucoup plus diverse et se divise en de multiples sous-catégories et sous-sous-catégories dont les frontières sont parfois difficiles à cerner. Pour faire simple, Haugen délimite ses catégories en fonction du degré de substitution qui varie de partiel à total. Il étiquette donc les **hybrides** comme étant des emprunts

dont seule une partie de la forme phonémique a été importée, le reste des phonèmes ayant été substitué par des équivalents de la langue emprunteuse (ex. : *plum pie* > *Blaumepie*). Les **calques** forment la catégorie des emprunts dont seule la structure a été empruntée et dont les deux parties ont été substituées (ex. : *skyscraper* > gratte-ciel ; *open data* > données ouvertes) alors que les **emprunts sémantiques** se distinguent par l'absence d'importation d'un quelconque élément structurel, par une substitution totale des phonèmes et l'importation du sens uniquement. Haugen en distingue trois sortes différentes:

- L'emprunt sémantique **analogue**, lorsqu'il y a ressemblance au niveau de la forme de deux signes et que ces derniers partagent au moins un sens commun (par exemple, *editor* et éditeur, *stylus* > stylet<sup>42</sup>).
- L'emprunt sémantique **homophone** qui concerne les signes dont la forme est semblable mais sans qu'ils n'aient de sens en commun. L'un des sens est alors transféré de L2 à L1 par homophonie (ex. : *bug* > bogue).
- L'emprunt sémantique **homologue** qui désigne les mots qui, à l'origine, ont un sens en commun mais pas le même signifiant que celui de la L2, et qui de fait se transfèrent en L2 (ex. : *firewall* > pare-feu).

Malgré son côté novateur et indéniablement méticuleux, la typologie de Haugen ne correspond pas toujours à une situation linguistique réelle. Pourtant, bon nombre de linguistes qui lui ont succédé ont repris sa typologie et se sont attachés à y apposer leur marque. On peut citer à ce sujet Colpron, 1970 ; Humbley, 1990 ; Trescases, 1983 ; Darbelnet, 1986 ; Mareschal, 1989 ; Meney, 1994 ;

---

<sup>42</sup> Certains des exemples proposés sont tirés de Kim (2017 : 245).

Poirier, 1995 ; Lamontagne, 1996 ; Klein et coll., 1997 ; Privat, 1997 ; Walter, 1999 ou encore Villers, 2005 et Loubier, 2011.

Deroy (1956) met par exemple beaucoup plus en avant la catégorie de l'importation en détaillant l'emprunt **lexical**. Il y range les noms (substantifs, sigles et nombres), les adjectifs, les pronoms personnels et démonstratifs, les adverbes, les verbes et les prépositions. Il propose ensuite la catégorie **morphologique** qui regroupe morphèmes (préfixes, suffixes et désinences flexionnelles) et phonèmes, puis l'emprunt **sémantique** et enfin l'emprunt **syntaxique**.

Humbley (1974) décide de son côté de préciser la pensée d'Haugen en y apportant détails, schémas et explications. Il choisit de mettre en lumière les hybrides, l'emprunt sémantique et surtout le calque qu'il définit comme « la reproduction d'une structure lexicale étrangère avec des éléments de la langue I, qui a un sens différent de celui de la somme des éléments et qui, en principe, correspond au modèle » (1974 : 62). Il le dissocie également des emprunts sémantiques car le calque entraîne la formation de lexies nouvelles, ce qui n'est pas le cas de l'emprunt sémantique. En effet, ce dernier fonctionne sur une traduction littérale, mot à mot, de la lexie empruntée qui n'a alors aucun sens dans la langue d'arrivée car c'est le nouveau signifiant qui a été créé au cours de ce transfert qui se retrouve porteur de sens. Il propose donc de les classer selon deux catégories :

- Les calques dont la forme diverge des règles de grammaire de la langue emprunteuse.
- Les calques dont le résultat diffère du modèle : la divergence pourra s'opérer soit en conservant l'ordre des éléments de la langue prêteuse ; soit en l'inversant ; soit en le modifiant d'une façon ou d'une autre.

Höfler (1982) adopte une approche très singulière<sup>43</sup> car il part du principe que seuls les emprunts importés sous leur forme originale ou une version hybride sont de réels emprunts. Il avance que les calques sont le résultat d'une substitution lexématique (ce qui en fait des emprunts de sens) étant donné qu'ils ont été fabriqués à l'aide d'éléments français sur la base d'un modèle structurel étranger. Höfler ayant consacré une grande partie de son travail à la publication d'un *Dictionnaire des anglicismes*, et donc à une approche lexicographique du phénomène, nous pensons que cette définition de l'emprunt a sans doute été alimentée par une vision assez pratico-pragmatique du sujet.

Picone reconnaît cependant que « tout anglicisme n'est pas aisément catégorisable » (1996 : 7), notamment à cause du grand nombre d'options possibles. Il s'essaye ainsi à une typologie plus synthétique dans laquelle il distingue les sept catégories suivantes :

- L'emprunt **intégral**, qui reprend le signifiant et le signifié de la lexie d'origine (ex. : *scanner, week-end*).
- L'emprunt **sémantique** ou calque sémantique, qui s'opère lorsque le sens original d'une lexie française évolue ou glisse vers un autre sens sous l'influence d'un signifié d'origine étrangère (ex. : *réaliser* dans le sens de *se rendre compte de*, de *realize* en anglais).
- L'emprunt **structural**, qui est un calque morphosyntaxique dont les composants lexicaux sont français mais dont la syntaxe est d'origine étrangère (ex. : *tour-opérateur*).
- Le **pseudo-anglicisme**, dont la graphie se veut étrangère mais dont l'origine est de construction purement française (ex. : *tennisman* au lieu de *tennis player*)

---

<sup>43</sup> C'est à notre connaissance l'un des seuls chercheurs à avoir fait ce choix.

- Les **hybrides** dont l'un des composants, d'origine étrangère, est combiné à une forme française, latine ou grecque. (ex. : *top* niveau)
- L'emprunt **graphologique** qui concerne la réplique d'un élément graphétique ou graphémique étranger en français, ou lorsqu'un élément préexistant dans la langue française se voit attribuer une nouvelle fonction suite à un contact avec une langue étrangère. (ex. : le *s* précédé d'une apostrophe dans *pin 's*, l'absence de *-e* final dans *Modern Hôtel* ou dans *Rapid Service*).
- L'emprunt **phonologique**, que l'on retrouve dans l'emprunt de phonèmes jusqu'alors absents de l'inventaire phonémique français. (ex. : la nasale vélaire [ŋ] qui correspond au suffixe *ing* anglais).

Pourtant, comme le fait remarquer Bogaards (2008 : 23), malgré ce nouvel essai de catégorisation, Picone ne fait aucune mention de l'emprunt **morphologique** (emprunt de préfixes ou suffixes), de l'emprunt de **sigles** ou d'**acronymes** ni de l'emprunt de locutions et de phrases proverbiales (emprunt **phraséologique**).

L'un des grands consensus semble tourner autour des formes que de nombreux linguistes (Deroy, 1956 ; Humbley, 1974 ; Rey-Debove et Gagnon, 1980 ; Spence, 1987, 1989 et 1991 ; Picone, 1996 ; Walter, 1996 et 2006 ; Privat, 1997 ; Humbley, 2007 ; Sablayrolles et Jacquet-Pfau, 2008) qualifient de « faux-emprunts » ou de « pseudo-emprunts »<sup>44</sup>. Trescases (1983) définit ces derniers comme des « mots formés en totalité ou en partie d'éléments venant de la langue [prêteuse] et non généralement employés tels quels dans celle-ci » (1983 : 87) et en dénombre quatre sortes :

---

<sup>44</sup> Guiraud (1971 :110) parle de « suranglicisme ».

- Les termes utilisant un signifiant étranger sans que ce dernier n'ait de signifié analogue dans la langue d'origine (exemple avec la langue anglaise<sup>45</sup> : *babyfoot*, *perchman*)
- Les troncations, dans lesquelles la langue d'arrivée n'emprunte qu'un seul des éléments de la lexie complexe d'origine (ex. : *parking* (*lot*) ; *bowling* (*alley*))
- Les emprunts de signifiants étrangers avec un signifié différent de l'original (ex. : *flipper* emprunté pour désigner ce que l'on appelle en anglais *pinball machine* et non avec le sens de 'palme' ou 'nageoire').
- Les emprunts directs ou formations indigènes par remotivation analogique. Le recours répété à un même morphème (ex. : le suffixe *-ing* avec *parking*, *dancing*, *pressing*, *forcing*) pour la formation de néologismes est en effet largement influencé par le fait que « la valeur d'un submorphème est activée lorsque l'unité lexicale qui la porte est mise en relation avec d'autres unités lexicales porteuses du même marqueur » (Bottineau, 2012 : 10). Ainsi, plus un morphème est emprunté, plus il sera populaire auprès des locuteurs et plus il sera utilisé pour la formation de nouveaux mots.

En plus des faux-emprunts, on pourra également rencontrer:

- des **mots migrants** qui se rapportent aux emprunts fournis par une langue intermédiaire, une langue tierce (Humbley, 1974 : 100). Les termes sont empruntés en premier lieu par la langue prêteuse (L1) à une autre langue (L3) et sont ensuite transférés dans la langue emprunteuse (L2). (ex. : *tchador*, *versus*, *jodhpur*)
- des **emprunts aller-retour** (aussi appelés **navettes d'emprunt** (Storz, 1990 ; Aitokhuehi, 1994)) qui concernent les termes originaires de la L2 et empruntés par la L1 et qui

---

<sup>45</sup> La très grande majorité des exemples que nous donnons ici vient de la langue anglaise mais les concepts discutés sont applicables à toutes les langues.

reviennent ensuite plus tard dans la L2 souvent sous une autre forme ou avec un autre sens (ex. : *bougette* qui est revenu sous la forme de *budget*).

- les **réemprunts**, qui désignent les emprunts de termes dotés d'un deuxième sens et réintégrés à la L2 comme des emprunts différents (ex. : *chaîne* > *chain*<sup>46</sup>).
- des **corrections d'emprunts**, qui correspondent au retour à la graphie d'origine d'un mot de la L1 préalablement importé dans la L2 sous une forme plus appropriée à ses règles de grammaire (ex. : *bifteck* > *beefsteak*).
- des **dérivations d'emprunts** qui servent à déterminer le degré d'intégration des emprunts (ce que Görlach (2001) nomme « vitalité morphologique ») dont ils sont dérivés dans la L2 et permettent ainsi d'évaluer l'impact global de la L1 sur la L2 (ex. : *boycott* > *boycotter* ; *boycotteurs* ; *boycottage*).

## 5. Notre sélection typologique de l'emprunt

Au vu de l'abondance des options, il nous est devenu indispensable de choisir la typologie qui nous paraissait correspondre le mieux à notre étude. Nous avons donné notre préférence à celle de Loubier (2011), notamment parce qu'elle propose une classification claire des différentes catégories de l'emprunt linguistique selon ce qui est réellement emprunté et qui nous paraît englober toutes les catégories mentionnées ci-avant. Elle divise tout d'abord le concept en trois grandes familles :

---

<sup>46</sup> [Merriam-Webster](#): CHAIN 1. a series of things linked, connected, or associated together (chain of events, a mountain chain); 2. a group of enterprises or institutions of the same kind or function usually under a single ownership, management, or control (fast-food chains); or 3. a number of atoms or chemical groups united like links in a chain).

- **l'emprunt lexical** qui « correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme ».
- **l'emprunt syntaxique** qui est l' « emprunt d'une structure syntaxique étrangère [et qui] touche la construction des phrases. » (ex. : *tel que mentionné* au lieu de *comme indiqué* pour *as mentioned*).
- **l'emprunt phonétique** qui est l' « emprunt d'une prononciation étrangère ». On le retrouve par exemple, lorsque *gym* est prononcé /dʒim/ et non /zim/ tel que la grammaire française le prévoit.

Elle subdivise ensuite l'emprunt lexical entre :

- **l'emprunt intégral** qui désigne l' « emprunt de la forme et du sens, sans adaptation ou avec une adaptation graphique ou phonologique minimale » (par exemple, avec la langue anglaise, *staff*, *lobby*, *artéfact*).
- **l'emprunt hybride** « qui est un emprunt de sens, mais dont la forme est partiellement empruntée » (*dopage*, *coach* de vie).
- le **faux emprunt** « qui a l'apparence d'un emprunt intégral et qui est constitué d'éléments formels empruntés, mais sans qu'aucune unité lexicale (forme et sens) ne soit attestée dans la langue prêteuse » (*pressing*, *tennisman* ; *slip*, *pin's*).
- le **calque** qui peut être :
  - morphologique (aussi appelé structural), c'est-à-dire « qui intègre le sens étranger sous une forme nouvelle obtenue par une traduction, souvent littérale, de termes, de mots composés. » On inclut dans cette catégorie des termes tel que *supermarché* pour *supermarket*, *gratte-ciel* pour *skyscraper* ou encore *baladeur* pour *walkman*.



- sémantique, lorsqu'il « associe (toujours par traduction) un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse. » C'est le cas pour des mots tel qu'*introduire* au lieu de *présenter* ou *gradué* au lieu de *diplômé*.
- phraséologique (appelé aussi calque idiomatique), qui « intègre un sens étranger par la traduction d'expressions figurées et de locutions figées. » On pense ici par exemple à des expressions comme *voyager léger* pour *to travel light*, *ce n'est pas ma tasse de thé* pour *it's not my cup of tea*, ou encore *contre la montre* pour *against the watch* (Loubier, 2011 : 14-16).

En proposant cette typologie, Loubier précise que les catégories sont générales et qu'elles peuvent être appliquées à toute langue prêteuse même si tous les exemples qu'elle donne proviennent de la langue anglaise (2011 : 11). Cette précision est en effet utile car l'association entre emprunt et langue anglaise est devenue quasi inévitable tant, nous l'avons vu, l'emprise de l'anglais sur le monde semble inexorable et la présence d'anglicismes dans le lexique, incontournable.

## B. L'anglicisme

Qu'est-ce donc que cet anglicisme ? Ponctué de positionnements idéologiques, de batailles linguistiques et de débats politiques, l'histoire du terme « anglicisme » est en elle-même révélatrice de la tourmente identitaire que l'emprunt à l'anglais provoque chez les francophones. Apparu pour la première fois en France en 1652 dans la traduction française d'*Eikonoklates* de Milton par Du Gard, il est défini en anglais par Bailey (1675)<sup>47</sup> puis par Guy Miège (1687) dans la partie anglais-français de son *Great French Dictionary* comme étant « *an expression proper to the English* ». Quelques années plus tard, en 1704, il fait son entrée dans le *Dictionnaire universel françois et*

---

<sup>47</sup> Cité dans Courbon et Paquet-Gauthier, 2014 : 146.

*latin* (connu sous le nom de Trévoux) sous la définition de « façon de parler anglaise », laquelle est reprise telle quelle par le *Dictionnaire de l'Académie française* en 1798 avant d'être affinée en 1835 comme étant « une façon de parler particulière à la langue anglaise » (Lamontagne, 1996 : 22). Ses débuts lexicologiques sont donc relativement neutres et descriptifs, l'objectif de ces auteurs n'ayant visiblement qu'une visée informative.

### 1. Définir l'anglicisme : entre idéologie et neutralité floue

Pourtant, détracteurs et partisans se délectent du sujet depuis des siècles, définissant et redéfinissant le concept selon leur propre point de vue idéologique, leur angle d'approche (linguistique, sociologique, politique, éducatif...) ou leurs objectifs. La Révolution industrielle du 19<sup>e</sup> siècle et tous les changements sociaux et géopolitiques qu'elle entraîne marquent le début d'un discours prescriptif, très fortement anti-anglais dans lequel l'anglicisme est accusé de tous les maux, notamment au Québec. Il devient alors ce symbole de la domination anglaise, cet « ennemi » (Tardivel, 1880) qu'il faut combattre et éradiquer. Réapparu en France vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle avec le sens d'une norme sociale de non-acceptabilité<sup>48</sup> et exprimant ainsi très clairement la montée d'une attitude méprisante vis-à-vis des personnes utilisant ce type de vocabulaire, l'anglicisme doit désormais s'accommoder de cette connotation négative qui lui colle à la peau. Lamontagne (1996 : 14) remarque que dès son apparition dans la lexicographie québécoise (laquelle remonte à un texte anonyme de 1826 puis au *Manuel des difficultés de la langue française* de l'Abbé Maguire, 1841), on lui associe d'emblée ce même sens péjoratif en réservant son

---

<sup>48</sup> L'*Encyclopédie* de 1751 le définit comme un « idiotisme anglais, c'est-à-dire, façon de parler propre à la langue Anglaise ».

utilisation « aux emprunts critiqués » (voir, par exemple, l'étude de Courbon et Paquet-Gauthier, 2014).

Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, une partie des linguistes s'attache à faire la distinction entre ce qu'ils appellent les 'mots anglais' qui correspondent aux emprunts lexicaux intégraux, notamment ceux qui ont été le moins francisés phonétiquement et morphologiquement, et les calques et faux amis qu'ils considèrent comme étant les anglicismes réels (Bouchard, 1989 : 70) et qui se voient les plus violemment condamnés. Lamontagne (1996) remarque pourtant que, jusqu'à 1930, malgré l'abondance de travaux sur le sujet et la myriade de définitions proposées (Gingras, 1860 ; Bibaud, 1879 ; Dunn, 1880 ; Buies, 1888 ; Elliott, 1889 ; de Nevers, 1896 ; Fréchette, 1897 ; Blanchard, 1912 ; Chouinard, 1912 ; Lorrain, 1920 ; DeCelles, 1929), la notion même d'anglicisme reste floue et n'équivaut bien souvent qu'à une « définition circonstanciée [qui n'est pas ressentie par les auteurs] comme nécessaire » (Lamontagne, 1996 : 22). De plus, la plupart des études de l'époque utilisent de façon interchangeable 'anglicisme', 'mot anglais', 'tournure anglaise' ou encore 'expression anglaise' pour désigner en vrac des exemples d'anglicismes relevant de différentes catégories (Lamontagne, 1996 : 94). Seuls les auteurs tels Tardivel (1880) ou Clapin (1894) ressentent le besoin de mettre en avant la connotation péjorative du terme 'anglicisme', en ne l'appliquant qu'aux cas de figure pour lesquels ils jugent les locuteurs peu à même, voire incapables, d'identifier leur origine étrangère (Lamontagne, 1996 : 95). Cette approche prescriptive se caractérise par une implication émotionnelle et militante très marquée de la part de ces auteurs puristes, lesquels n'hésitent pas à stigmatiser les classes supérieures, les accusant de propager l'anglais dans la langue française (Lamontagne, 1996 : 99). Bouchard (2002) a identifié six champs sémantiques distincts utilisés pour faire référence à l'anglicisme : le vocabulaire guerrier, le vocabulaire biologique, le vocabulaire spirituel, le vocabulaire esthétique, le

vocabulaire de jugement de valeur et enfin le vocabulaire de l'étrangeté (2002 :175). Bien que la première métaphore ait été particulièrement populaire jusque dans les années 1930, elle fait toujours autant mouche un siècle plus tard. Alors que Blanchard (1912) parle de « pillage », d'« assaut », d'« armée » ou encore de « massacre » et que Guilbert (1959) déplore une « invasion » linguistique, Maillet n'hésite pas, en 2016, à qualifier de « traître à sa langue maternelle » toute personne ayant recours à cette « calamité » que sont les anglicismes « lexicophages » ou encore de « fossoyeur » de la langue française, laquelle court le « danger » de se voir « occire » pour des raisons de snobisme ou de simple bêtise (Maillet, 2016 : 11-12). Même chose pour la seconde métaphore qui se développe autour d'une idée de la « contagion » de la langue française par anglicisation et pour laquelle l'on parle alors d'« épidémie » (Etiemble, 1964), d'« intoxication » (Guiraud, 1971 : 122) ou de mal « insidieux » (Delisle, 1988).

Steuckard (2006) explique que les résultats d'un rapide sondage dans une banque de données journalistiques montrent que le mot *anglicisme* est associé, dans 81,75 % des cas, à une connotation péjorative et est accompagné d'un commentaire pour permettre au locuteur de prendre ses distances avec le mot anglais qui vient d'être utilisé et en appuyer les lacunes pour des raisons d'esthétique ou de clarté. C'est donc dès le début de son utilisation que le terme « anglicisme » est associé à une double signification. La première purement grammaticale, celle d'« emprunt direct à la langue anglaise dans le sens de transfert d'un mot anglais à la langue française » et la deuxième, plus polémique, celle des « calques ou des emprunts sémantiques à la langue anglaise », bien souvent qualifiés de barbarismes et donc à éviter absolument aux yeux de certains lexicographes ou puristes de la langue. Théoret résume d'ailleurs très bien la situation en expliquant que

quand on parle d'anglicismes, au Québec, on adopte généralement la définition donnée, pour cette marque, par *Le Petit Robert* : « mot anglais employé en français et critiqué

comme emploi abusif ou inutile ». [...] Par opposition, on parlera d'emprunt quand un mot d'origine anglaise [...] est intégré au français et accepté par l'ensemble de la communauté (1994 : 79-80).

Ce biais contre le terme 'anglicisme' se transmet donc visiblement d'étude en étude et revêt différentes acceptions selon la visée du chercheur. C'est ainsi qu'il se voit expliqué comme étant la « trace du rapport de pouvoir qui existe entre le français et l'anglais » (Deshaies, 1984) ; qu'il est qualifié de « pernicious », d'« envahisseur » et d'« intrus » (Deslisle, 1998), d'« injustifié » par Forest et Boudreau (1998), de « formes et emplois fautifs » par Villers (2009), ou encore considéré par certains comme une « menace » (Hagège, 2006: 8) ou un danger (Maillet, 2016). Pourtant, cette condamnation *a priori* de l'anglicisme reste l'apanage des approches prescriptives, lesquelles visent, dans l'immense majorité des cas, à purger le français de tous les '-ismes' (anglicismes, québécoisismes, archaïsmes, barbarismes, italianismes<sup>49</sup>...) qui le contaminent.

## 2. Les dictionnaires : entre normalité et normativité

La définition de l'anglicisme est donc très fluctuante, pourtant, elle est essentielle, notamment en lexicographie étant donné la portée plus ou moins normative de cette discipline. On remarque ainsi que l'OQLF (voir Maltais, 1989) et plusieurs ouvrages lexicographiques font une distinction d'usage entre 'anglicisme' qu'ils réservent pour les emprunts critiqués et 'mot anglais' qu'ils utilisent pour les emprunts qu'ils jugent intégrés à la langue et donc acceptables. *Le Nouveau Petit Robert* propose, rappelons-le, la définition suivante pour l'entrée anglicisme:

---

<sup>49</sup> La première œuvre à décrire le recours aux emprunts en français est sans doute celle d'Estienne, H. 1578. *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguizé: principalement entre les courtisans de ce temps*. Réimp. Slatkine (1980).

n.m. – 1652 ; du lat. médiév. *anglicus* : Locution propre à la langue anglaise ◇

Emprunt à la langue anglaise ».

à laquelle il ajoute une deuxième définition pour l'abréviation ANGLIC qui précède parfois la définition d'une entrée (celle citée par Théoret, 1994) :

mot anglais, de quelque provenance qu'il soit, employé en français et **critiqué comme abusif ou inutile** (les mots anglais employés depuis longtemps et normalement en français ne sont pas précédés de cette marque). (nous surlignons)

Walker (1998) fait remarquer que l'utilisation de 'normalement' est ici à la fois imprécise et subjective, car les auteurs ne donnent aucune indication quant aux critères sur lesquels ils s'appuient pour évaluer la fréquence ou la régularité de l'emploi de ces mots ni quant à ce qu'ils entendent par 'emploi normal'. Saugera (2012) note de son côté que le traitement de l'anglicisme dans la version de 2002 du *Nouveau Petit Robert* (NPR) est « bivalent » (2012 : 965). Elle explique que les auteurs indiquent d'un côté que certains anglicismes ne sont pas condamnables (ils les nomment xénismes) car ils « comblent des lacunes lexicales du français » (2012 : 965) et revêtent « un caractère humaniste » (2012 : 965) en rapprochant des peuples et des cultures, mais d'un autre côté, ils déplorent un recours abusif aux emprunts à l'anglo-américain, notamment parce que « certains anglicismes, on le sait, sont plus contestables dans la mesure où ils ne sont pas nécessaires, et de loin » (2012 : 965) car ils possèdent un équivalent en français. Les entrées des termes anglais sont donc « volontairement abrégée[s] » (2012 : 966), souvent sans définition, et ne servent que de renvois aux entrées des termes français équivalents officiellement recommandés.

*Le Grand Robert* est également assez normatif dans son métalangage. Ses auteurs précisent en début d'ouvrage qu'ils ont suivi,

pour une catégorie d'emprunts particulièrement excessive – abondante, les anglicismes, [...] une politique d'**objectivité** en distinguant simplement les **emprunts bien intégrés** –tels bifteck, rail ou tunnel, ou bien sentimental, mot 'inventé' par le génial Sterne, qui sont traités sans autre commentaire, des innombrables **emprunts récents ou mal intégrés qui sont qualifiés d' « anglicismes »**. Cette marque signifie que ces mots ne sont pas unanimement acceptés et font parfois l'objet d'une décision officielle de francisation – qui est signalée. (nous surlignons)

Cette 'politique d'objectivité' qu'ils revendiquent est quelque peu discutable car leur classification ne repose pas sur l'étymologie mais uniquement sur la date d'intégration de ces différents termes dans la langue française, et donc sur leur durée d'utilisation, ou sur leur apparente mauvaise intégration.

Ainsi, si l'on se fonde sur l'étude métalexigraphique menée par Walker (1998) dans le cadre de sa thèse, il s'avère que la plupart des dictionnaires généraux et des lexiques spécialisés français présentent des difficultés à proposer une catégorisation homogène des anglicismes, ce qui se traduit parfois par des incohérences. Outre un problème d'étiquette – certaines entrées analogues se voient qualifiées d'« anglicismes » alors que d'autres reçoivent la mention de « mot anglais » – Walker indique que l'existence même de ces anglicismes semble poser problème à certains lexicographes qui les jugent inutiles et proposent des équivalents français à la place. Il relève également que certaines entrées sont étiquetées en tant qu'« anglicisme » alors qu'elles dérivent d'entrées classées sous les « mots anglais » et souligne un problème d'alignement avec *Le Grand Robert* de 1992. Feyry (1972) s'insurge d'ailleurs dès les années 1970 contre les jugements de valeur que le *Micro-Robert* porte sur les anglicismes en se demandant « sur quels critères se

fondent les auteurs du ‘Micro-Robert’ pour accompagner de la mention ‘anglicisme’ *cracking* ou *dispatching*, alors que *fading* et *dumping* sont exempts de toute remarque ? L’apparition ancienne de *fading* et de *dumping* n’enlèvent rien à leur emploi abusif » (1972 : 32). Déplorant que les innombrables variations d’anglicismes d’un dictionnaire à l’autre témoignent de la précarité et de la subjectivité du concept, elle recommande une normalisation des usages lexicographiques et appelle à ce que « tous les mots anglais non assimilés phonétiquement, graphiquement et grammaticalement » soient étiquetés comme ‘anglicismes’ ou ‘américanismes’ (33). Walker précise d’ailleurs que dans l’édition de 1993, soit plus de 20 ans après l’édition analysée par Feyry, *dumping*, qui n’était à l’époque pas marqué, est devenu un anglicisme. S’attardant sur le même genre d’étude lexicographique, Höfler (1976) relève un nombre important d’inconséquences dans le traitement des anglicismes dans *Le Petit Robert* de 1967 ainsi que quelques exemples qui relèvent pour lui du purisme et de la subjectivité. Il fait remarquer le même manque d’objectivité et d’imprécision en citant la note des auteurs suivante :

Les anglicismes récents et controversés ont été présentés sous la désignation d’anglicisme, remarque qui, selon les lecteurs, pourra apparaître comme l’indication objective d’une source d’emprunt récent ou comme une marque d’infamie. Par contre, les emprunts bien établis dans notre langue (club, bifteck...) sont traités sans commentaire (1976 : 335).

*Le Petit Larousse* (2008) adopte au contraire une approche entièrement neutre en ne mentionnant que l’anglicité des termes, sans s’aventurer sur le terrain glissant de l’étymologie, ni dans le débat sur la pertinence et l’utilité des anglicismes dans la langue française. Lorsqu’une traduction française existe, il mentionne uniquement que l’Administration a proposé un équivalent sans aller plus loin.



Pour ce qui est des ouvrages purement québécois, l'analyse de Labelle (2017) portant sur le traitement métalinguistique des anglicismes dans trois dictionnaires généraux s'avère particulièrement éclairante. Elle remarque que *Le Dictionnaire du Français Plus à l'usage des francophones d'Amérique* (DFP, Poirier, 1988) ne fait part d'aucune orientation normative particulière par rapport aux anglicismes. Bien que le terme 'anglicisme' soit défini comme étant « 1. Une façon de parler, locution propre à la langue anglaise. 2. Mot emprunté à l'anglais » et qu'il « peut recouvrir tous les aspects de l'emprunt linguistique (prononciation, orthographe, syntaxe, etc... » (2017 : 79), Labelle note que toutes les entrées antérieures à 1866 sont assorties de l'étiquette 'mot anglais' alors que certaines plus récentes se voient parfois définies à la fois comme 'mot anglais' et comme 'anglicisme' dans la même définition. Elle relève également que l'auteur utilise de façon aléatoire 'mot américain', 'argot américain', 'de l'anglais', 'd'après l'anglais' ainsi que 'pour traduire de l'anglais' (85), confirmant ainsi l'absence de discours normatif.

Du côté du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA, Boulanger et Rey, 1992), Labelle explique que les auteurs ont voulu proposer un dictionnaire qui représente « la réalité fonctionnelle d'un usage » (2017 : 79), en l'occurrence le québécois, c'est-à-dire un dictionnaire dans lequel est proposé « un traitement de l'anglicisme plus conforme au sentiment des Québécois et restitué dans sa perspective historique » (2017 : 80). Ils y entendent l'anglicisme comme un « 1. Mot, sens, locution ou tournure propre à la langue anglaise – américanisme. 2. Emprunt à la langue anglaise » mais ajoutent à leur nomenclature la marque 'ANGLICISME', qu'ils définissent cette fois-ci comme un « mot anglais employé en français et critiqué comme emprunt abusif ou inutile », rejoignant ainsi la position éditoriale du *Petit Robert*, et précisent que « certains mots anglais employés depuis longtemps et normalement, en français, ne sont pas précédés de cette rubrique » (2017 : 80).

L'anglicisme est donc traité de manière différente s'il a conservé sa forme d'origine sans avoir été modifié (seule son origine anglaise est alors indiquée), s'il a été adapté ou calqué (aucune mention particulière), s'il relève du registre familier (la marque (fam.) est alors utilisée) ou si son usage est critiqué (mention faite dans la rubrique REMARQUE). Outre certaines mentions de 'mot anglais' ou 'calque de l'anglais', Labelle conclut que le DQA est en majorité normatif étant donné que la plupart des termes qu'elle a étudiés sont critiqués (fautifs ou acceptés).

Dernier des ouvrages analysés, *Usito* (Cajolet-Laganière et Martel, 2014) a pour objectif la mise en valeur de « la variation linguistique au Québec [...] tout en valorisant le français standard en usage au Québec » (Cajolet-Laganière et d'Amico, 2014 : 73). Dernière version née du projet FRANQUS, *Usito* annonce répondre « aux attentes » des Québécois en matière de dictionnaire, c'est-à-dire qu'il est « normatif » et « les informe sur leur bon usage » (Cajolet-Laganière et Martel, 2008 : 388) en leur indiquant les emplois « acceptés » ou « critiqués » selon le « standard québécois » (2008 : 389). Il définit l'anglicisme comme suit :

anglicisme [ãglisism] n. m.

Fait de langue propre à l'anglais; emprunt à cette langue.

⇓ américanisme.

Les mots *aluminium*, *basketball* et *chutney* sont des anglicismes.

◆ SPECIALT Emprunt critiqué à l'anglais.

Le mot *airbag* est un anglicisme pour coussin gonflable, sac gonflable.

VOIR les articles thématiques « La lexicologie du français québécois »; « Les emprunts à l'anglais au Québec ».

Dans l'article thématique « *Les emprunts à l'anglais au Québec* » accompagnant chaque entrée identifiée par la marque ANGLICISME CRITIQUÉ, Théoret, chargé des aspects normatifs et grammaticaux d'*Usito*, explique que bien que le critère d'utilité soit le seul à être « relativement

objectif », « les jugements à porter sur les emprunts utilisés au Québec doivent [...] être empreints de prudence »<sup>50</sup>. Même si les critères habituels d'intégration, d'utilité et de fréquence sont essentiels pour déterminer le statut d'un emprunt, « il faut aussi évaluer la justesse des sens, le registre (certains termes sont fréquents en langue familière et leur équivalent se trouve presque exclusivement en langue standard), tenir compte des connotations particulières ». Labelle (2015) rappelle que le dictionnaire ayant été « conçu pour mettre en valeur le tronc commun du français », « la démonstration de M. Théoret<sup>51</sup> est [...] cohérente avec la motivation d'*Usito* de condamner l'usage d'anglicismes nuisant à une meilleure compréhension entre francophones » (2015 : 88). Ainsi, Labelle (2017) note-t-elle que les anglicismes qu'elle a relevés pour son analyse peuvent être « acceptés sans remarque normative », « acceptés avec remarque normative » (« tolérés ») ou « critiqués » (2017 : 85). Les premiers (3/21 relevés) concernent les anglicismes « ancrés dans l'usage québécois depuis plus de 150 ans » et sont accompagnés d'une description lexicographique pouvant s'apparenter à une « démarche de légitimation » (2017 : 86). Les deuxièmes (4/21) sont décrits comme acceptés dans la langue familière mais « critiqué[s] comme synonyme[s] non standard[s] » (2017 : 86) et combinent une approche lexicographique descriptive et une orientation normative. Enfin, comme dans le *NPR* de 2002, les anglicismes critiqués (14/21) font l'objet d'une description lexicographique plus que brève au profit d'une critique normative approfondie visant à stigmatiser les emprunts propres au Québec et à « introduire les emplois standards qui peuvent leur être substitués » (*Usito*, cité par Labelle, 2017 : 87). Ainsi, malgré une volonté de décrire « la langue vue d'ici » (Cajolet-Laganière et Martel, 2008 : 388), *Usito* propose un traitement de

---

<sup>50</sup> Article thématique explicatif divisé en six sections très succinctes : *L'emprunt, phénomène courant et normal ; Pourquoi emprunter? ; Comment emprunter? ; L'intégration de l'emprunt ; L'emprunt critiqué ; L'emprunt au Québec* : [https://www.usito.com/dictio/#/contenu/theoret\\_1.the.xml](https://www.usito.com/dictio/#/contenu/theoret_1.the.xml).

<sup>51</sup> *Usito* utilisant clairement le terme 'anglicisme' pour désigner les emprunts 'critiqués', Théoret n'en fait pas une seule fois usage dans son article, privilégiant uniquement le terme « emprunt ».

l'anglicisme qui s'avère plus strict que dans les dictionnaires précédents et présente un bon usage québécois qui semble être inspiré du français et des tendances d'usage en France. Cajolet-Laganière en est d'ailleurs fort consciente et explique que « compte tenu de sa mission pédagogique, [son] dictionnaire est tenu d'adopter une position éditoriale restrictive à l'endroit des emplois qui sont plus négativement perçus dans la société québécoise » (2016 : 148).

### 3. Les études descriptives : entre neutralité et imprécision

Cependant, comme le laisse supposer le *DFP* de Poirier, il existe un camp descriptif, celui des chercheurs adeptes des études objectives visant à une analyse de l'anglicisme en contexte ou à une classification. Ils choisissent assez souvent entre trois options. La première consiste à préciser que par peur ou refus du débat sur l'acceptation du terme 'anglicisme', ils préfèrent l'omettre entièrement et le remplacer généralement par 'emprunt à l'anglais'. Lamontagne (1989) note que « lorsque le phénomène de l'anglicisme est étudié de façon plus neutre, les auteurs [des années 1800 à 1930] tentent d'utiliser d'autres dénominations étant donné que le terme 'anglicisme' est très marqué, qu'il véhicule pour tous les auteurs – puristes ou non – une valeur négative » (1989 : 17). Johnson (1985) explique privilégier l'expression 'mot anglais' car celle-ci est « plus claire » que les termes 'anglicisme', 'américanisme' ou 'emprunt à l'anglais' qui, selon elle, « n'évoquent pas de notions bien définies » (1985 : 38). Plus récemment, Loubier (2011) choisit précisément cette démarche et spécifie en introduction :

Nous privilégions le terme emprunt à l'anglais pour désigner tout emprunt à la langue anglaise, quelle que soit la variété géographique (américaine, britannique, etc.). Nous émettons des réserves sur l'emploi du terme anglicisme, généralement considéré comme synonyme d'emploi fautif (2011 : 7).

D'autres s'orientent vers une deuxième option qui consiste à préciser qu'aucune distinction particulière de sens ni aucune connotation ne sera établie entre 'anglicisme' ou 'emprunt à l'anglais.' Nous pouvons par exemple noter ici Harris (2009) qui explique que « *for all intents and purposes, the two words [borrowing and anglicism] will be used synonymously in this paper* » (2010: 13). Enfin, la troisième option, qui est sans doute la plus répandue, consiste à alterner de façon aléatoire entre différentes dénominations dans une même étude, sans donner d'indication précise. Privat (1994) ne fait par exemple part d'aucune démarche particulière mais introduit une équivalence indiscutable entre emprunt et anglicisme (voir 1994 : 168) et n'hésite pas à parler également de « terme anglais », de « mot anglais » ou encore de « forme anglaise ». On retrouve la même façon de procéder chez Pergnier (1981), Trescases (1983), chez Bossé-Andrieu et Cardinal (1988), chez Mareschal (1988, 1989), Meney (1994) ou encore chez Klein et coll. (1997) pour ne citer qu'eux.

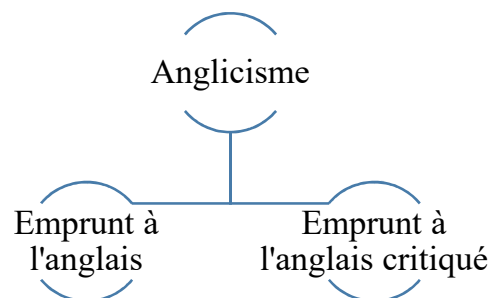
Forgue (1996) y ajoute le terme de « franglais » qu'il définit comme « *words or phrases taken from English (of whatever variety), or patterned after English, or vaguely English looking, non-French concoctions* » (1996: 288). Dernier-né des appellations liées à l'anglicisme, « franglais » a été créé par André Nigaud en 1955 mais a assis sa place dans la lexicographie française à la suite du succès du livre d'Etiemble *Parlez-vous franglais ?* en 1964. Le *Larousse* de 1971 l'intègre pour la première fois sous la définition d'« ensemble des néologismes d'origine anglaise introduits dans la langue française », laquelle est ensuite reprise par les puristes pour devenir le mot privilégié d'une définition péjorative de l'emprunt à la langue anglaise. Nous souhaitons également nous arrêter sur les parenthèses de la définition de Forgue qui renvoient directement à 'américanisme', popularisé dans les années 1950 pour désigner tous les emprunts issus de l'anglais des États-Unis. Reconnu officiellement par le *Larousse* en 1866 sous l'entrée « terme dont on se sert en Angleterre,

et même en France, pour exprimer certaines particularités de style ou de prononciation qu'on rencontre assez souvent dans la conversation ou dans les écrits des habitants des États-Unis », il ne s'installe dans la lexicographie qu'après la Seconde Guerre mondiale, une fois que le terme de prédilection de l'époque « anglo-américanisme » ne lui fait plus concurrence (Storz, 1990).

Les multiples acceptions et l'évolution des différentes appellations montrent donc bien à quel point définir le phénomène de l'anglicisme est une tâche complexe car elle est entièrement dépendante de positionnements plus ou moins impartiaux, d'approches plus ou moins descriptives et de visées plus ou moins normatives. Ainsi, selon l'époque, la classe sociale, les idéaux personnels ou les objectifs de recherche du chercheur, ce dernier pourra privilégier « anglicisme » à « emprunt à l'anglais » ou encore « américanisme » à « franglais ».

En proposant cet aperçu des écrits déjà publiés sur le sujet, nous souhaitons mettre en évidence la grande plurivocité du terme 'anglicisme' et surtout faire remarquer les deux grands courants qui en découlent :

*Figure 1 Les deux définitions de l'anglicisme les plus courantes*



- Nous avons donc d'un côté les travaux qui privilégient une définition large, neutre et descriptive englobant tous les cas de figure correspondant au phénomène purement linguistique de l'emprunt, c'est-à-dire tous les mots hérités de la langue anglaise.

- De l'autre, nous trouvons les études plus prescriptives dont l'objectif est de proscrire autant que possible le recours aux anglicismes et qui réduisent le concept aux seuls emprunts 'critiqués' à l'anglais, pour lesquels il existe un équivalent en français et qui sont donc jugés inutiles.

Ces anglicismes critiqués sont principalement traités par les linguistes québécois étant donné qu'ils sont utilisés dans un cadre favorisant des échanges interlinguistiques bien plus fréquents que ceux que l'on peut trouver en France. Poirier explique en effet que « poser le problème de l'anglicisme au Québec, c'est avant tout poser un problème d'ordre historique » (1978 : 46) car comme beaucoup de communautés en situation d'insécurité linguistique, les Québécois ont tendance à englober sous l'appellation d'anglicisme tous les usages qui ne font pas partie du standard du français de référence. Ainsi, Poirier trouve-t-il « important d'éclairer le problème difficile de l'anglicisme au Québec en développant les arguments qui pourraient servir à démontrer l'origine essentiellement galloromane de certains emplois qu'on rattache généralement à l'anglais » (1978 : 46).

De plus, même si la France et le Québec ont tous deux mis en place une politique linguistique visant à réduire l'anglicisation du français par le biais de la néologie, ils n'ont pas adopté tout à fait le même aménagement terminologique pour franciser les emprunts à l'anglais. Alors que la France ne dispose que de la **recommandation** et de l'**officialisation**, le Québec y ajoute la notion de **proposition** dans laquelle il propose trois catégories (termes privilégiés, termes à usage restreint et termes déconseillés) (Kim, 2015 : 86) et cherche ainsi à faire de sa population une partie intégrante de la démarche. Cependant, même si le processus de francisation du gouvernement français semble plus prescriptif que celui du gouvernement québécois étant donné qu'il ne fait qu'imposer certains termes, son étendue et son impact sur le lexique courant sont beaucoup plus

restreints car il n'agit que sur certains domaines spécifiques. C'est ainsi que la politique linguistique de la France vise à diffuser et à implanter certains équivalents dans la langue alors que le Québec voit dans cette diffusion un moyen supplémentaire de stimuler la créativité de la langue française et d'élargir son lexique (Kim, 2015 : 87) en proposant divers équivalents possibles.

Notre étude s'attache à examiner si ces différences que nous venons d'évoquer jouent sur la fréquence d'utilisation des anglicismes dans la presse francophone actuelle, notamment lorsqu'il s'agit des anglicismes avec équivalents et donc critiqués. Il nous semble en effet important de nous pencher sur cette distinction conceptuelle car il y a beaucoup d'emprunts pour lesquels il n'existe pas encore d'équivalent en français, ou alors pour lesquels la tentative de substitution a échoué (on pense par exemple à *marketing*/mercatique), et dont l'utilisation est, de fait, quelque peu inévitable.

À quelle sorte d'incidence empirique peut-on s'attendre entre une étude prenant en compte tous les emprunts à l'anglais et une autre ne s'intéressant qu'aux emprunts à l'anglais critiqués ? Que nous dit la recherche quantitative de corpus sur ce sujet ?



### III. Nos prédécesseurs en étude des anglicismes dans des corpus journalistiques francophones

Comme nous avons pu le voir au chapitre II, l'emprunt, et notamment l'emprunt lexical, fait l'objet, de par sa nature controversée et sa forte dimension socioculturelle, d'une littérature très abondante, témoignant ainsi de l'engouement qu'il suscite depuis toujours auprès des chercheurs linguistes.

N'ayant pas l'intention de passer en revue la très abondante littérature sur les anglicismes, d'autant que d'autres avant nous ont fait un travail magistral (voir par exemple Storz, 1990 ; Lamontagne, 1996 ; Humbley, 2004 ; Onysko, 2007), nous proposons ici un bref aperçu des cinq axes que nous pensons majoritairement couverts par la recherche jusqu'à présent :

- L'approche linguistique et lexicologique : elle s'intéresse aux conditions d'intégration de l'anglicisme et le décrit comme étant par exemple le phénomène d'adoption d'un élément lexical d'une langue A dans une langue B (Haugen, 1950 ; Deroy, 1956, ; Rey-Debove, 1987 ; Pergnier, 1981 ; Vinet, 1996 ; Winter-Froemel, 2008 ; Chesley, 2010). Elle regroupe aussi les très nombreux essais de définition des termes 'emprunt' et 'anglicisme' ainsi que les différentes propositions de typologie comme l'emprunt lexical (intégral, hybride, faux-emprunt), le calque (sémantique, morphologique, phraséologique), l'emprunt syntaxique, graphique, structurel ou encore phonétique (Colpron, 1970 ; Humbley, 1974 ; Darbelnet, 1986 ; Picone, 1987 ; Spence, 1989 ; Pergnier, 1989 ; Mareschal, 1989 ; Lenoble-Pinson, 1991 ; Meney, 1994 ; Lamontagne, 1996 ; Loubier, 2011).

- L'approche lexicographique : qu'ils soient prescriptifs ou descriptifs, les dictionnaires spécialisés répertorient les anglicismes connus et proposant au besoin les équivalents privilégiés par le 'bon usage' sont populaires, à la fois chez les chercheurs (Maguire, 1841 ; Gingras, 1860 ; Dunn, 1880 ; Clapin, 1894 ; Laurin, 1975 et 2006 ; Colpron, 1982 et rééd. ; Poirier, 1988 et 1998 ; Voirol, 1989 ; Boulanger, 1992 ; Meney, 2003 ; Gaborieau, 2006 ; Cajolet-Laganière et Martel, 2013 ; Maillet, 2016) et chez le grand public.
- L'approche politico-historique se concentre sur l'histoire des emprunts par période, par langue ou par pays, généralement sous la forme de dictionnaires ou de glossaires (Dionne, 1909 ; Bonnaffé, 1920 ; Mackenzie, 1939 ; De Grand Combe, 1950 ; Trescases, 1979 ; Rey-Debove et Gagnon, 1980 ; Höfler, 1982 ; Walter, 1997, 1998 et 2001 ; Görlach, 2001 ; Oakes et Warren, 2007). On y retrouve également les publications portant sur les politiques et aménagement linguistiques et les mesures mises en place pour préserver la langue française et limiter le recours aux emprunts (Corbeil, 1980 ; Humbley, 2000 et 2010b ; Gambier, 2000 ; Lockerbie, 2003). Les contributions engagées (Martel et Cajolet-Laganière, 1995 ; Vézina, 2002 ; Villers, 2005 ; Bogaards, 2008), quant à elles, œuvrent en faveur de la reconnaissance d'un standard québécois ou s'attachent à démystifier le sujet.
- Les approches sociolinguistiques (Laur 2002, Razafimandimbimanana, 2005 ; Walsh 2013, Vincent 2015a, Meier 2017) donnent la parole aux locuteurs mêmes (jeunes, journalistes, ...) en s'intéressant à leur perception, à leur expérience face à leur propre langue en les faisant directement intervenir dans les recherches (sondages, entretiens individuels...).

- Les études de corpus (Scherer 1923, Bement 1956, Hanon 1970, Humbley 1974, Forgue 1986, Johnson 1986, Zanola 1991, Théoret 1991, Mareschal 1992, Picone 1996, Klein 1997, Misanchuk 1997, Engstrøm 2005, Villers 2005, Bogaards 2008, Bernard-Béziade et Attali 2009, Harris 2010, Courbon et Paquet-Gauthier 2014, Paquet-Gauthier 2015), enfin, basent leurs recherches sur un matériel empirique en contexte, généralement journalistique, afin de pouvoir étudier la langue dans des conditions d'utilisation réelle. Elles travaillent avec des données quantitatives et étudient la fréquence d'utilisation des anglicismes, ou bien elles utilisent une approche plus qualitative et analysent des lexies en contexte.

Puisque notre présente recherche se base sur les résultats d'une analyse lexicométrique de corpus journalistique, nous allons nous arrêter plus longuement sur cette dernière catégorie afin de voir comment la recherche quantitative traite la question de la définition de l'anglicisme, quelles sont les méthodologies à avoir été adoptées et quels résultats sont généralement obtenus.

La première 'étude' sur les anglicismes en tant que telle semble remonter à l'article d'Arnaud<sup>52</sup> en 1833. À l'aide d'un échantillon restreint, il aborde la notion d'emprunt par nécessité qui lui permet, de façon subjective et en se fondant sur d'assez vagues explications étymologiques ou sociologiques, de décider lesquels des mots anglais qu'il a relevés sont acceptables dans la langue française. Étant donné l'absence d'une structure méthodologique digne de ce nom, le seul vrai mérite de cette étude repose essentiellement dans le fait qu'elle est « la première du genre » (Storz 1990 : 253) et qu'elle marque le début d'une longue liste.

---

<sup>52</sup> Lamontagne (1996) mentionne l'étude de Jacques Viger (1810), Néologie canadienne, *Bulletin du parler français du Canada*, 8 qui lui est antérieure mais nous ne l'avons pas retenue, car elle n'est pas uniquement centrée sur les anglicismes (terme que Viger n'utilise d'ailleurs pas du tout).

## A. Bement, N.S. (1956)

Cette étude est l'une des premières à faire appel à un corpus de presse pour analyser les anglicismes en contexte. L'auteur a choisi 12 éditions de *Paris-Match* (numéros 284 à 295) entre septembre et novembre 1954. Il indique avoir spécifiquement sélectionné ce magazine car son tirage est passé de 950 000 à 1 300 000 exemplaires au cours de cette même année, ce qui pouvait laisser présager un « considerable and expanding potential for the exertion of linguistic influence » (1956 : 234). Il indique ne pas s'être préoccupé de la datation des mots qu'il a relevés ni de leur entrée ou non dans les dictionnaires car son étude n'a aucunement l'intention de concurrencer les ouvrages de Bonnaffé (1920), de Mackenzie (1939) ou de de Grand Combe (1950).

Bement ne donne au départ aucune définition précise de ce qu'il recherche, n'évoquant que des « words accompanying such [primarily commercial, or scientific, or intellectual] invasion » (1956 : 235). Il précise cependant, une fois son relevé terminé, qu'il traite de l'appropriation directe de mots anglais « imported intact and used in ungallicized form » (1956 : 237). Il ne fait également mention d'aucune conclusion chiffrée mais propose plutôt un essai de catégorisation sommaire des différentes sortes d'anglicismes qu'il a relevés en dépouillant son corpus. Il remarque tout d'abord que si « invasion » il y a, bien loin d'être linguistique, elle est avant tout d'ordre commercial notamment au travers de la substantivation de marques type *frigidaire, kodak, téléphone...*, scientifique (*cellulose, cellophane, chlorophylle, dentifrice, nylon, plexiglas(s), radioactif...*) ou intellectuelle. Comme ces mots sont majoritairement des « words of the learned or pseudo-learned type » (1956 : 235), leur démocratisation est quasi instantanée et ils sont adoptés dans la langue en même temps que la chose qu'ils désignent.

Il fait également mention d'expressions qui semblent directement traduites de l'anglais (*perdre la face, jouer le jeu...*) mais pour lesquelles il est parfois difficile d'établir quelle langue a réellement inventé l'expression. Il remarque que les occurrences de glissement sémantique (*réaliser pour se rendre compte*) sont très rares, que les troncations des mots composés (*cocktail* au lieu de *cocktail party* par exemple) sont dues à une mauvaise compréhension orale et que les emprunts qui ne comblent aucune lacune réelle sont promptement rejetés « after a moment of faddish popularity » (1956 : 237). Il note enfin la très forte tendance à la francisation de la prononciation et de l'orthographe originelles (*batterie, boxe, boxeur, hydrateur, firme, pressurisation, réfrigérateur, rosbif, shérif, starlette, ...*) et à la dérivation par suffixation (*snober, turfiste, boycottage...*).

Il établit donc six catégories qu'il divise comme suit :

- Les noms de marque
- Les descriptions commerciales (*after-shave, baby-foot, « heavy duty »...*)
- Les noms de lieux, d'institutions, d'organisations... (l'Empire State Building, la Royal Air Force, les U.S.A., l'U.S. Army...)
- Les mots et expressions inconnus ou non intégrés (*birth control, Midas touch, note book, pocketbook, second best...*) qui sont alors accompagnés d'explications, de traductions et généralement de marques typographiques (guillemets, italique)
- Les mots non intégrés mais cités ou empruntés sans traduction ou explication (*automobile club, battle-dress, happy few, ...*)
- Les mots intégrés sans aucune marque typographique ni explication ou traduction (*blizzard, boys-scouts, brain trust, caddy, camping, hall,*

*handicap, night-club, raid, performance...*), qu'il inclut principalement pour démontrer qu'ils étaient utilisés à cette époque.

Il conclut sur l'idée que même si l'influence linguistique de ces anglicismes en tant que telle ne va pas au-delà de l'accroissement du tronc commun d'un vocabulaire anglo-français, l'utilisation de ces mots anglais par des locuteurs francophones présuppose un certain degré de bilinguisme qui pourrait, par contre, amener à une réalité « beyond mere adoption of English words » (1956 : 241).

### B. S. Hanon (1970 et 1973)

Nous avons assez longuement hésité sur le sort à réserver à l'étude de Hanon (1970) car toutes les informations dont nous disposons concernant cette thèse de doctorat sont issues d'une source secondaire (Misanchuk, 1997). Cependant, nous avons décidé de la mentionner dans cette recension des écrits, car elle marque le début des analyses automatisées de corpus et illustre assez bien les problèmes inhérents à l'extraction des anglicismes, problèmes auxquels nous sommes toujours confrontés aujourd'hui, sous une forme ou une autre. Nous avons également trouvé utile d'y inclure son article de 1973 dans lequel elle met sa méthodologie à l'épreuve sur un autre genre de corpus.

Son étude de 1970 porte sur l'analyse d'une série d'environ 200 périodiques de France et de Belgique, sélectionnés entre 1938 et 1970, mais dont la majorité est issue des années 1965-66. Elle explique concevoir l'anglicisme comme suit:

tout signe anglais ou américain reconnaissable en français moderne et analysable par un des critères dont il sera fait mention dans le chapitre suivant. Nous écarterons de l'étude les anglicismes déjà assimilés en français, c'est-à-dire, ceux

qui par leur graphie, leur morphologie, leur syntaxe ou leur prononciation ne se distinguent plus des mots français (1970 : 73).

Nous assimilons cette définition à celle du « xénisme » ou « pérégrinisme », ce qu'elle semble d'ailleurs confirmer dans son article de 1973 dans lequel elle explique être principalement intéressée par les « loans still visible or audible in modern French, terms covered by the German Fremdwörter » (1973 : 389).

Ayant prévu de mener sa recherche à l'aide d'un programme algorithmique chargé d'extraire tous les termes d'aspect 'étranger', elle a dressé une liste d'environ 70 graphèmes répondant à la liste de critères suivants :

- 1) Orthographe atypique et utilisation de lettres ou de groupements de lettres rares en français (w, k, ðy, ðee, ðake, lf, ðeze...)
- 2) Écarts par rapport à la grammaire française comme la structure « l ou s + consonne »
- 3) Traits phonologiques atypiques : gm, km, mn, z...
- 4) Manque de correspondance entre la graphie et la phonétique
- 5) Ressemblance avec la structure grammaticale de l'anglais
- 6) Utilisation d'affixes anglais tels *self*, *ing*, *man*, ...

Malgré un travail indubitablement colossal (elle indique avoir testé et vérifié manuellement la validité de chaque critère et de chaque anglicisme dans son analyse d'entrée-sortie de données), sa méthodologie reste assez nébuleuse et beaucoup de ses décisions paraissent discutables. Elle explique par exemple s'être fiée à son instinct pour le relevé manuel de sa liste d'anglicismes (1973 : 393) ; elle ne donne aucune indication sur les critères d'assimilation qu'elle mentionne dans sa définition (assimilés par qui ? d'après qui ? depuis quand ? ...) ; certaines entrées sont

traitées plusieurs fois car elles répondent à différents critères (*beefsteak* par exemple est analysé au moins 3 fois pour le critère 1 (-ee, -ea-, k...) et une autre fois pour le critère 4 ; elle ne prend pas en considération les « variantes d'un même vocable » (ex. : *bifsteck* et *beefsteak*, ou encore *budget*, *bourse* et *purse*, 1970 : 125) ; elle efface toute variation orthographique et troncation (*footballeur* et *fooballer* sont, par exemple, comptés comme un seul vocable, tout comme *living-room* et *living*) ; enfin, elle note avoir « occasionnellement [intégré à sa liste] certains anglicismes rencontrés au hasard de la lecture de romans ou pièces de théâtre » (1970 : 55).

Dans son article, elle teste l'efficacité de sa méthode d'extraction développée lors de sa thèse sur un corpus de contrôle formé d'une trentaine de pages du roman *Corps étrangers* de Jean Cayrol. Elle remarque que « no list of criteria apparently would ever be so nearly complete as to describe every single word of a language, without including the words themselves » (1973: 393) et émet l'hypothèse que la taille du corpus est étroitement liée à la productivité d'une extraction automatique : plus il y aura de mots à analyser et plus la probabilité d'occurrences rencontrant les critères définis sera grande. Les résultats qu'elle obtient sont modestes mais répondent à sa « conviction that the repercussions of loans in the host language (especially the literary sector) are limited to only a small number of words » (1973: 393).

Sur les 8 952 mots de son corpus, son extraction a relevé 75 termes à la graphie potentiellement étrangère. Sur ces 75 termes, elle explique que seuls dix sont réellement des anglicismes (*film*, *golf*, *club*, *dockers*, *sandwich*, *shampooing*, *no man's land*...), neuf autres sont des emprunts à d'autres langues (*luthier*, *alcool*, *casquette*, *stoïquement*...), neuf autres auraient pu être d'origine anglaise (*ski*, *Christ*, *statue*, *abdomen*...) alors que le reste inclut des noms propres, des interjections, des formes telles *lorsque* ou *puisque* et des termes en -eau-, -oeu-, -oei- ou encore -gea-, -p(s)...



Même si les résultats qu'elle obtient sont minimes (fréquence de 0,1%), l'intérêt de son travail a été de mettre en avant l'efficacité et l'utilité d'une telle démarche pour la recherche en linguistique de corpus.

### C. M. Johnson (1986)

Dans sa thèse de doctorat, Johnson s'intéresse au traitement des anglicismes dans la presse destinée aux adolescents et de façon plus spécifique dans la revue *Hit Magazine*, mensuel destiné aux jeunes de 13 à 17 ans. Elle définit le 'mot anglais' de façon très large comme un « ensemble de lexèmes, de sigles, d'articles définis, d'interjections, de locutions, de compositions [. . .] à graphie inchangée ou francisée et dont la pénétration en français a déclenché ou non un phénomène dérivationnel ainsi que des modifications » (1986 : 38). Elle y ajoute également les pseudo-mots anglais et les composés hybrides dont l'un des éléments est d'origine anglaise mais exclut les emprunts sémantiques et les noms propres.

Son étude purement descriptive prend la forme d'un dictionnaire de tous les « mots anglais » qu'elle a relevés au cours du dépouillement de son corpus. Elle recense donc 1 007 entrées, réparties en 821 substantifs, 132 adjectifs, 46 verbes et 8 adverbes. À l'aide du *Dictionnaire des Anglicismes* de Rey-Debove et Gagnon (RDG, 1980), elle se lance dans une comparaison quantitative de chacune des deux nomenclatures et propose les résultats suivants :

- 216 des 821 substantifs qu'elle a relevés ne sont pas traités dans le RDG.
  - 110 sont des hapax
  - 34 ont une fréquence de 2
- 40 des 132 adjectifs qu'elle a relevés ne sont pas traités dans le RDG
- 8 des 46 verbes qu'elle a relevés ne sont pas traités dans le RDG

- 1 seul adverbe sur les 8 qu'elle a relevés n'est pas traité dans le RDG

En d'autres termes, l'analyse de corpus de Johnson permet de relever 265 anglicismes actifs entre 1972 et 1979 qui n'ont pas encore été traités par les lexicographes de l'époque. De plus, chaque entrée est accompagnée d'un article détaillé qui fournit les renseignements suivants :

- la catégorie grammaticale
- le genre
- le contexte
- les pages et les numéros de référence
- l'équivalent en anglais
- la définition en français
- les détails sur la graphie (italique et guillemets)
- les détails sur l'orthographe

On peut également souvent y trouver le mot anglais employé en contexte ainsi que diverses autres remarques.

Cette étude apporte une réelle contribution en ce sens qu'elle a permis de relever 265 anglicismes qui n'avaient jamais été attestés jusqu'alors. Cependant, comme le fait remarquer Bray (1989), elle présente quelques « inconséquences gênantes » (1989 : 78) dans sa nomenclature (par exemple, le terme *pétition* n'est pas retenu alors que *pingouin* ou *professionnel* le sont) et dans les critères d'étiquetage de certains anglicismes. On regrettera avant tout qu'il n'y soit fait aucune mention de la taille du corpus, ce qui empêche donc toute analyse lexicométrique et que certains choix méthodologiques sont discutables, notamment les explications assez imprécises de son refus d'utiliser les termes 'anglicisme' ou 'américanisme'.

#### D. Forgue, G. J. (1986)

Cette étude est la première étude de corpus à offrir des résultats chiffrés et relatifs. Forgue a sélectionné de façon aléatoire 12 éditions complètes du *Monde* (2 pour chaque jour de la semaine) du premier semestre 1977, ce qui représente un nombre total de mots d'environ 1 370 000.

L'objectif de ce travail est de relever le nombre d'occurrences de franglais et le nombre de types différents de franglais, lequel concept est largement défini comme étant des « words or phrases taken from English (of whatever variety), or patterned after English, or vaguely English-looking, non-French concoctions » (1986: 288).

Après un examen minutieux, il relève 8 200 occurrences de franglais, soit 1 mot tous les 170 mots ou 0,6% du corpus total, pour 680 types différents. Au niveau de la fréquence, les types se répartissent comme suit :

- 16 dont la fréquence est égale ou supérieure à 100
- 36 dont la fréquence est égale ou supérieure à 50
- 102 dont la fréquence est entre 10 et 49
- 262 dont la fréquence est entre 2 et 9
- 208 hapax

Il identifie trois périodes d'emprunt :

- avant 1900 : 240 types pour 4 650 occurrences et une fréquence individuelle moyenne de 19. Ils sont bien intégrés, plus de la moitié a été empruntée sans modification
- 1900-1944 : 125 types pour 2 000 occurrences et une fréquence individuelle moyenne de 16. Près de la moitié a été empruntée sans modification et enregistre un nombre d'occurrences supérieur aux types ayant été francisés.

- après 1944 (jusqu'à 1977) : 315 types pour 1 550 occurrences et une fréquence individuelle moyenne de 5. La majorité sont des hapax et près d'un tiers n'est pas encore entré dans les ouvrages lexicographiques généraux.

Fait intéressant vu que sa définition de *franglais* indique une origine anglaise « of whatever variety », son analyse de corpus révèle un rapport d'un américanisme pour 6 anglicismes alors qu'en comparaison, dans un dictionnaire général, seul un mot anglais sur 15 est d'origine nord-américaine. Forgue propose enfin un classement des rubriques les plus productives en matières d'anglicismes :

Petites annonces	27,78%
Loisirs	20%
Actualités nationales	12,3%
Annonces générales	11%
Actualités internationales	9,8%
Economie	6,4%
Vie sociale	5,2%
Sports	4%
Arts	2,9%
Science et technologie	0,6%

Il conclut en expliquant que contrairement à ce que certains alarmistes « soucieux » de la qualité de leur langue pourraient croire, les emprunts de l'anglais ne représentent qu'une très petite part du nombre de mots français, et que dans *Le Monde*, ils représentent moins de six mots sur mille. Il note une augmentation des types récents de *franglais* dans les rubriques Annonces générales, Petites annonces et Science mais souligne que le pourcentage d'occurrences de *franglais* dans le

corpus entier du *Monde* est proportionnellement en baisse, ce qu'il explique par le fait que les nouveaux termes français « generally have a short lifespan » (1986 : 293). À titre de confirmation, il met en avant le fait que la moitié des termes datant d'après 1944 ne représente qu'un cinquième du nombre total d'occurrences de son corpus.

#### E. Mareschal, G. (1989)

Cette thèse de doctorat est la première, à notre connaissance, à s'être penchée sur une analyse de corpus comparative entre plusieurs zones géographiques francophones différentes. Afin d'examiner la façon dont ces différentes communautés assimilent et intègrent les anglicismes à leur langue, Mareschal a choisi de former un corpus mixte pouvant « être représentatif de l'aire géographique visée », « avoir une large diffusion dans le grand public » et enfin, « illustrer les domaines retenus, à savoir l'alimentation, le vêtement, les produits de toilette et le logement » (1989 : 12).

Elle a pour cela sélectionné quatre quotidiens à forte implantation locale, notamment au niveau des petites annonces, domaine riche en intérêt pour l'auteure. Son choix s'est donc porté sur *France-Soir* pour la France, *24 heures* pour la Suisse, *Le Soir* pour la Belgique et *La Presse* pour le Québec. Afin d'accentuer la présence d'un vocabulaire lié aux domaines étudiés, elle a également choisi d'inclure quatre catalogues de vente par correspondance : *La Redoute* pour la France, *Jelmoli* pour la Suisse, *Trois-Suisses* pour la Belgique (elle fait ici face à un léger problème méthodologique vu qu'il s'agit d'une publication française) et enfin *Sears* pour le Québec.

Au niveau méthodologique, elle définit l'anglicisme de façon très large en expliquant qu'elle entend par ce terme l'emprunt de tout **phonème** (par exemple [ŋ]), **graphème** (-ing), **morphème grammatical** ('s), **unité lexicale simple** (*barbecue*), **unité lexicale composée** (haute-fidélité de

*hi-fi*), de **forme** sans sens (*brushing*), de **sens** sans forme (température *contrôlée*), de modèle **syntagmatique** ou encore de tout sens ou forme nouveau **dérivé** d'un anglicisme (*shampoineuse* de *shampooing*) (1989 : 5). Elle précise concevoir l'anglicisme comme « une classe, une espèce, une variété d'emprunt » (1989 : 6) et qu'il est ainsi équivalent à toute autre sorte d'emprunt linguistique issu d'autres langues tel l'hellénisme ou l'italianisme.

Malgré cette définition large, il est assez difficile de juger ses résultats étant donné qu'elle ne donne aucune information sur la taille du corpus. Elle précise cependant avoir relevé 1 801 occurrences pour 904 types d'anglicismes différents, lesquels se distribuent de façon relativement similaire entre les quatre zones à l'étude :

- France : 28,5%
- Québec : 26,2%
- Belgique : 25,5%
- Suisse : 19,8%

Elle explique par contre que les communautés francophones d'Europe privilégient fortement (au moins 50%<sup>53</sup> contre 43% pour le Québec) les catégories d'anglicismes ayant conservé leur graphie anglaise (intégraux + hybrides + créations lexicales françaises) alors que le Québec préfère la forme francisée des traductions directes (35% contre moins de 9,5% chez les francophones européens)<sup>54</sup>.

En plus d'une typologie de l'emprunt minutieuse et riche, la contribution majeure de cette étude est sans aucun doute d'avoir montré que « l'aire francophone québécoise s'est nettement détachée des autres aires de la francophonie, autant sur le plan de la typologie que sur celui des vocables »

---

<sup>53</sup> Formes anglaises : Belgique : 54%, France : 50%, Suisse : 50%, Québec : 43%,

<sup>54</sup> Traductions directes : Québec : 35%, France : 9,3%, Belgique : 8,4%, Suisse : 8,4%

(282) car « l'anglicisme exclusif au Québec est principalement un emprunt de sens, sans emprunt de forme ».

#### F. Zanola, M. T. (1991)

Nous avons retenu cette étude car elle présente l'intérêt de mélanger plusieurs sources journalistiques de natures différentes. Elle est ainsi basée sur un corpus formé à partir des numéros publiés en janvier, février, mars 1982 et 1989 pour *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération* ; et en avril, mai, juin 1982 et 1989 pour *Elle*, *l'Express*, *Le Nouvel Observateur* et *Paris-Match*.

Zanola regroupe les anglicismes qu'elle a relevés sous sept catégories thématiques différentes qui se divisent en 38 sous-catégories :

- Vie quotidienne : nourriture ; repas et boissons ; mode et vêtements ; maison (meubles + articles ménagers) ; vie de famille
- Vie sociale : généralités, cinéma, spectacles et théâtre ; télé ; radio et photo ; musique ; sports ; voyages et tourisme
- Economie et entreprises : finances, sociétés, bourse ; économie générale, commerce
- Vie politique : généralités ; armée et armes ; faits divers ; mouvements sociaux, drogues
- Sciences ; techniques et travail : médecine ; informatique ; varia ; communications : voitures et cyclomoteurs, aviation, chemin de fer, navigation
- Littérature et journalisme
- Autres anglicismes

Sa méthodologie est malheureusement assez problématique et ce pour plusieurs raisons. Malgré le titre de sa thèse, elle utilise très majoritairement le terme d'**anglicisme** et précise avoir privilégié

ceux qui n'étaient pas encore codifiés officiellement dans la langue. Aussi indique-t-elle avoir rejeté tous les **emprunts intégrés**, c'est-à-dire ceux enregistrés dans le *Dictionnaire de l'Académie française*. Elle a par contre gardé ce qu'elle appelle les **pérégrinismes** qu'elle définit comme « un ensemble d'emprunts assez nombreux qui sont employés de façon occasionnelle en français [et qui renvoient] à une réalité anglaise ou américaine qui n'existe pas dans le domaine d'expérience du locuteur français au moment de leur emploi » (1991 : 19-20). Cette définition engendre une certaine confusion car elle est généralement utilisée pour désigner le concept de **xénisme**, terme qu'elle décrit de façon plutôt singulière comme étant « des anglicismes qui dénomment par un signifiant étranger un signifié déjà nommé en français, se situant ainsi en concurrence avec des termes français correspondants » (1991 : 20). Elle donne l'exemple de *publipostage/ mailing*, ce qui correspond, à notre avis, beaucoup plus à un exemple d'anglicismes dits 'critiqués', ceux dont l'utilité est remise en cause par certains justement à cause de l'existence d'un équivalent en français. Elle inclut également les **emprunts hybrides** (formés par affixation (*strip-teaseuse*), par composition anglais-français (*steak-frites*) ou par traduction partielle d'un anglicisme (*jet société* pour *jet society*)) ainsi que les **faux-anglicismes** (construction française sur base anglaise telle *rugbyman* ou *tennisman*) et précise brièvement avoir également enregistré les **calques** qui sont « des impropriétés à éviter suivant les recommandations publiées dans le *Journal officiel* » (1991 : 21).

Au niveau des résultats, elle annonce qu'ils « mettent en évidence la diminution des occurrences des anglicismes tout au long des années 80 » (1991 : 3) et qu'ils illustrent une « diminution de la *parole* et stabilisation de la *langue* » (1991 : 60).

Elle explique ainsi avoir relevé 6 627 occurrences en 1982 et 5 146 en 1989, ce qui représente une diminution de 22,35% et elle en conclut que « la *parole* diminue » (1991 : 59). Dans le même



temps, elle relève 1 008 anglicismes types en 1982 et 1 285 en 1989, soit une augmentation de 27,5% par le biais de laquelle elle affirme que « la *langue* manifeste ainsi son caractère plus stable et conservateur » (1991 : 59). Pourtant, il nous semble assez difficile de parvenir à une conclusion aussi définitive étant donné qu'elle ne fait aucune mention du nombre moyen de mots par numéro et par année, ce qui pourrait influencer l'interprétation de ces résultats bruts. Elle précise également que 413 des anglicismes qu'elle a relevés sont présents en 1982 et en 1989 et qu'ils représentent 0,826% du vocabulaire français si l'on considère que le lexique courant est composé d'environ 50 000 mots. Elle reprend cette même base de calcul, à nos yeux plus que discutable, pour les 1 008 types de 1982 (2,016%) et les 1 285 types de 1989 (2,570%).

Elle détaille ensuite la répartition des différents anglicismes selon les journaux et précise que les sources pourvoyeuses d'anglicismes sont *Le Monde* et *Libération* pour les quotidiens et *Elle* et *Le Nouvel Observateur* pour les hebdomadaires.

<b>Journal</b>	<b>1982</b>	<b>1989</b>
<i>Le Figaro</i>	1 217	660
<i>Le Monde</i>	1 199	1 071
<i>Libération</i>	2 016	1 702
<i>Elle</i>	791	702
<i>L'Express</i>	431	237
<i>Le Nouvel Observateur</i>	482	594
<i>Paris-Match</i>	491	160

Cette conclusion nous paraît assez hasardeuse car elle ne fait à aucun moment mention du nombre moyen de mots par journal et que seule une comparaison relative des résultats pourrait permettre de retirer des informations pertinentes. Il se peut fort bien que les articles du *Monde* et de *Libération* soient beaucoup plus longs que les autres, ce qui expliquerait ces différences de

résultats. Elle termine sa démonstration en expliquant que sa recherche a mis en évidence une « évolution progressive [de la langue française] qui se développe sous la pression de raisons sociolinguistiques de plusieurs genres » (1991 : 62) et qui s’articule autour de la « définition de deux lignes ou directions » avec d’un côté un « courant puriste *contre* l’entrée d’anglicismes dans la langue française » et de l’autre, un courant « formé par la force croissante d’expansion de la langue anglaise » (1991 : 62). Elle ajoute que même si les deux courants sont antagonistes, son étude prouve qu’ils peuvent évoluer en parallèle vu que le premier « se manifeste au niveau de la *parole* » et que le dernier « exerce son influence au niveau de la *langue* ». En plus d’être trop simplificatrice<sup>55</sup>, cette opposition entre langue et parole, que nous imaginons fondée sur celle de Saussure, ne tient pas car cela voudrait dire que la volonté des puristes est parole, et donc l’exécution d’une volonté individuelle sous forme libre, alors que l’arrivée d’anglicismes par influence anglaise serait du ressort de la langue et donc d’une institution normative. À notre avis, si comparaison il devait y avoir à faire avec Saussure, ce serait le contraire.

#### G. Théoret, M. (1994)

Dans cette étude dont l’objectif est de situer l’utilisation des anglicismes au Québec par rapport à celle de la France, Théoret se lance dans une analyse comparative entre la fréquence d’emploi (0,6%) rapportée dans le *Dictionnaire des anglicismes* de Rey-Debove et Gagnon (RDG) et celle qu’il trouve en utilisant le corpus de Sherbrooke d’environ un million de mots formé à 50% de

---

<sup>55</sup> Comme Hjelmslev (1971 [1942] : 86- 89) l’indique, même si la bipartition entre langue et parole est la « thèse primordiale » de l’épistémologie saussurienne, elle reste « théoriquement imparfaite ». Saussure fait en réalité mention de « trois acceptions du mot langue », à savoir *schéma*, *norme* et *usage* (1971 : 80) et explique que la parole s’oppose à la langue en ce sens qu’elle est l’*exécution* d’une volonté *individuelle* sous une forme *libre*. Elle ne dépend donc d’aucune norme sociale figée par une institution.

sources orales spontanées (issues d'enquêtes réalisées dans différentes régions du Québec) et à 50% de sources orales non spontanées (contes, théâtre, textes radio, monologues et téléromans).

Il choisit *Les anglicismes au Québec* de Colpron (1970) comme source de référence pour sa liste d'anglicismes et décide de se concentrer uniquement sur les anglicismes lexicaux pour lesquels il adopte la définition du *Petit Robert*, « mot anglais employé en français et critiqué comme emploi abusif ou inutile » (1994 : 79), tout en précisant qu'il parlera d'emprunt lorsque les mots d'origine anglaise (calque inclus) sont intégrés et acceptés (1994 : 80). Cette démarche est, à notre connaissance, une première en analyse de corpus sur les anglicismes.

Il obtient 11 327 vocables différents dont 699 (environ 6%) sont des anglicismes types. La fréquence d'emploi s'établit à 2 861 occurrences pour 1 million de mots, soit environ 0,28% du texte ou de 2 à 3 anglicismes/1000 mots. Il précise que 45% des vocables anglais relevés sont des hapax (326/699) et que les 3 anglicismes les plus fréquents sont *fun* (171), *job* (125) et *chum* (119).

Bien que le 0,28% qu'il obtient soit inférieur au 0,6% de Rey-Debove et Gagnon, il précise immédiatement, « au risque d'en décevoir certains [...] que la comparaison ne tient pas du tout » (1994 : 81), car RDG ne suivent pas la même définition (elles ont inclus TOUS les mots d'origine anglaise) et surtout travaillent à partir de la langue écrite.

Il explique que le manque d'homogénéité dans l'utilisation des anglicismes au Québec rend très difficile toute comparaison chiffrée avec la France. Il évoque pour cela des variables sociolinguistiques et régionales, ainsi que des variables relatives au registre (oral ou écrit ; langue familière ou soutenue ; langue courante ou de spécialité). Il précise que l'emprunt de verbes est un phénomène beaucoup plus rare en France (3 à 4 %) qu'au Québec (jusqu'à 16% pour 21% de verbes au total) et conclut sur l'idée que « nous n'empruntons pas pour les mêmes raisons et nous

réagissons de façon différente » (1994 : 92), car l'utilisation d'anglicismes est conditionnée par les registres de langue plutôt que par d'autres variables.

Bien que cette étude soit basée sur un corpus relativement restreint, elle a le mérite d'avoir piqué notre curiosité sur cette comparaison soi-disant non tenable entre les 0,6% de Rey-Debove et Gagnon et son propre 0,28%. Étant le seul à s'être penché sur les anglicismes critiqués, ses résultats nous ont servi d'étalon et ont nourri notre réflexion sur la validité d'une comparaison méthodologique illustrée par la diatopie et le registre de langue.

#### H. Misanchuk, M. (1997)

Avec cette thèse de maîtrise, Misanchuk propose une étude de corpus plutôt intéressante, notamment au niveau de la diversité de son analyse. Elle mêle ainsi statistiques et analyse qualitative centrée autour de la dérivation et de l'intégration des anglicismes ainsi que du rôle de la traduction et du style personnel de certains journalistes. Elle indique avoir choisi de travailler sur les magazines car elle les trouve plus intéressants que les journaux « à cause de la variété de dossiers à thème et d'autres sujets analysés en profondeur » (1997 : 146).

Son corpus est formé de 77 exemplaires de *L'Express* et de 44 exemplaires du *Nouvel Observateur* entre 1990 et 1995. Elle met en avant une méthodologie « peu rigide » (1997 : 147) et explique avoir considéré qu'un échantillon d'un magazine sur quatre était suffisamment représentatif et qu'une « lecture trop intense » (1997 : 148) ne serait pas spécialement productive. Elle a donc sélectionné au hasard un numéro par mois, voire deux dans les cas où il n'y avait pas d'exemplaire disponible pour un mois donné.

Elle précise que les 44 exemplaires de *L'Express* comportent entre 58 et 86 pages par numéro et entre 547 et 834 mots par page, ce qui représente un nombre moyen de 719 mots par page. Du côté

du *Nouvel Observateur*, les 16 exemplaires de 1991 tournent autour de 82 pages alors que les 17 datés de 1992 à 1995 n'en comptent plus que 66 pour un nombre de mots par page oscillant de 73 à 1 258, soit un nombre moyen de 769. Ces chiffres sont cependant approximatifs et peu représentatifs car ils sont basés sur des calculs manuels extrapolés.

Sa démarche pour définir l'anglicisme est également assez déroutante. Elle part du principe que « la perception du grand public [doit] jouer un rôle » (1997 : 170) pour déterminer si un mot est un anglicisme et établit donc des critères de sélection. Pour Misanchuk, un anglicisme :

- doit être un mot anglais ou dérivé
- doit faire preuve d'une certaine présence dans la langue (présence ou non de marques typographiques par exemple)
- ne doit pas être un xénisme

Elle explique ainsi qu'« anglicisme voudra dire tout terme qui est utilisé en français et qui résulte d'une influence de la langue anglaise » (1997 : 186), c'est-à-dire tout emprunt lexical intégral et modifié, hybride, dérivationnel et sémantique, ainsi que les calques et faux anglicismes. Elle considère *anglicisme* comme un terme générique et *emprunt* comme le phénomène spécifique d'emprunt à une langue qui conserve plus ou moins sa forme et son sens originels (1997 : 189). Elle y ajoute ensuite les catégories des xénisme, pérégrinisme, création française, hybride, écart sémantique, abréviation, écart syntaxique, extension, dérivation, calque et erreur (1997 : 220).

Le relevé des anglicismes s'est fait manuellement et elle a exclu les pages de couverture, le sommaire, les réclames, les noms propres et les marques, les jeux, les bandes dessinées, les petites annonces, etc. Elle a ensuite utilisé un système de fiches à 21 catégories dans lequel chaque fiche correspond à un mot et à une catégorie grammaticale, par page et par article. Après une extraction

de longue haleine et une manipulation assez complexe, elle obtient 11 425 termes (répétitions incluses) dont 8 851 occurrences et 1 754 types, répartis comme suit :

Année	Nombre de magazines	Nombre d'occurrences	Nombre d'anglicismes type
1991	27	3 725	1 043
1992	16	1 725	632
1993	13	910	383
1994	4	553	261
1995	17	1 938	657

Année	Nombre d'occurrences par magazine	Nombre total anglicismes types par magazine
1991	138	38
1992	108	40
1993	70	29
1994	138	65
1995	114	39

De là, découlent des conclusions assez imprécises telles : « **en gros** le nombre brut d'anglicismes [occurrences] (y compris les répétitions) reste **plus ou moins** statique » (1997 : 247, nous surlignons) après avoir exclu l'année 1993 et regroupé 1991 et 1994, puis 1992 et 1995. Ou encore, concernant le nombre d'anglicismes différents [types] : « nous devons donc conclure, en considérant les données des cinq années d'ensemble, qu'il n'y a pas non plus d'évolution quant au nombre de mots différents empruntés » (1997 : 248).

Elle donne ensuite une fréquence relative calculée à partir du nombre moyen de mots par page, lui-même reposant sur une estimation, et obtient des résultats oscillant entre 63 (1993) et 103 (1994) pour *L'Express* contre 110 (1993) à 187 (1992) pour le *Nouvel Observateur*, et obtient un

écart d'utilisation des anglicismes entre les deux magazines de 9% (pour l'année 1994) à 161% (en 1991).

Sur les 1 754 termes relevés en 1991, elle en retrouve 343 en 1995 et annonce un « pourcentage de maintien de 20% » (1997 : 214) sur cinq ans. Elle conclut également que les trois termes les plus fréquents sont *leader*, *média* et *star* alors que 887 (62,5%) sont des hapax et que les substantifs constituent la très grande majorité des anglicismes relevés (jusqu'à 86%).

Ces chiffres et résultats sont donc intéressants mais les conclusions que l'auteure en tire nous paraissent assez peu représentatives car certains points méthodologiques posent problème.

#### I. Klein, J. R., Lienart, N., et Ostyn, S. (1997)

Ayant pour objectif « d'établir un diagnostic quantitatif et qualitatif du phénomène de l'anglicisme » (1997 : 338) dans la presse écrite belge et française, les auteurs de cette étude ont formé un corpus à partir des publications du *Monde*, de *Libération*, de *La Dernière Heure* et du *Soir* pendant la semaine du 21 au 26 février 1994. Ils ont exclu les rubriques sports et économie et ont divisé les articles en quatre domaines : politique nationale, politique internationale, société et loisirs.

Ils définissent l'anglicisme de façon délibérément large, comme étant « toute forme d'expression d'origine anglaise ou américaine (lexicale, sémantique, syntaxique) qui s'insère dans un contexte de langue française » (1997 : 339). Ils expliquent en outre avoir choisi d'utiliser toutes les formes d'emprunts référencées depuis 1900 dans leur analyse afin d'éviter toute supposition qu'ils aient voulu « artificiellement [...] restreindre l'ampleur du phénomène étudié » (1997 : 340).

Leurs résultats sont les suivants :

	<b>Dernière Heure</b>	<b>Le Soir</b>	<b>Libération</b>	<b>Le Monde</b>
<b>Types/quotidien</b>	146	157	184	166
<b>Occurrences</b>	520	466	586	722

Ils trouvent que *Libération* présente la plus grande variété de formes d'origine anglaise et que les journaux belges affichent les chiffres les plus bas. Cependant, *La Dernière Heure* et *Le Monde* comptent moins de types lexicaux mais leur taux de récurrence est plus élevé<sup>56</sup>. Ils précisent également avoir relevé 404 types d'anglicisme différents, dont 29 types lexicaux sont communs aux quatre journaux et 249 types ne se retrouvent que dans un seul quotidien, comme l'indique la répartition ci-dessous :

<i>La Dernière Heure</i>	47
<i>Le Soir</i>	59
<i>Libération</i>	70
<i>Le Monde</i>	73

Les rubriques Vie sociale et Loisirs sont assez logiquement les domaines les plus producteurs d'anglicismes, notamment la musique et la danse (70 sur 404) et les médias/cinéma (37/404) alors que « l'examen du corpus ne laisse apparaître que très peu d'anglicismes spécifiques à la langue politique » (1997 : 343), tels *homeland*, *isolationnisme*, *table ronde* ou encore *township*, la majorité des occurrences retenues ayant un emploi relevant du lexique général (*contacter*, *crucial*, *fax*, *gadget*, *slogan...*) ou économique (*dumping*, *lobby*, *marketing*, *royalties...*).

Pour ce qui est des périodes d'emprunt, 142 des 404 anglicismes relevés sont déjà usuels avant 1950 (35,1%), la majorité (158, soit 39,2%) est apparue entre 1950 et 1980, alors que 104 (soit 25,7%) sont postérieurs à 1980, dont 30 (soit près d'un tiers) sont consacrés à la seule musique

---

<sup>56</sup> Ce qui signifie que ces deux quotidiens utilisent moins d'anglicismes lexicaux différents que les deux autres, mais que ceux qu'ils utilisent sont présents de façon régulière.



moderne anglo-saxonne. Il faut tout de même préciser que les faibles résultats relatifs au sport sont assez logiques vu que la rubrique a été exclue de leur analyse.

Les auteurs expliquent enfin avoir identifié des emprunts directs (la majorité), hybrides (notamment les formes verbales) et indirects, ces derniers se divisant en emprunts sémantiques et en calques. Ils ont également remarqué la présence de procédés syntaxiques et lexicaux (incises, parenthèses, paraphrases explicatives...), typographiques (italique, guillemets) marquant ainsi le degré d'intégration de l'anglicisme et notent une certaine propension des journaux à avoir recours aux équivalents français, peut-être dans un souci normatif.

Bien conscients de la faible représentativité de leur étude, ils appellent à ce que « des investigations du même type [soient] répétées deux ou trois fois, ou même régulièrement, pour pouvoir esquisser un profil de l'anglicisme dans le 'lexique courant' de la presse quotidienne » (1997 : 347) mais n'hésitent pas à prendre clairement position contre les « fantasmes puristes allant parfois jusqu'à la xénophobie linguistique » (1997 : 347) en déclarant que « le système français ne souffre d'aucune menace *interne* », que le vocabulaire quotidien est loin d'être envahi par les emprunts car le français les « digère » beaucoup mieux qu'on ne pourrait le croire. Ils concluent sur cette idée que nous trouvons très importante selon laquelle ce n'est pas le bon combat et qu'il pourrait être dommageable de se préoccuper de ce genre de choses plutôt que de s'intéresser « à l'avenir du français comme véhicule de la culture et de la technologie » (1997 : 347). Malgré un corpus de taille très restreinte et l'absence d'information sur le nombre de mots étudiés, cette étude présente l'avantage d'identifier clairement ses faiblesses méthodologiques.

## J. Engstrøm, L. (2005)

Cette thèse de maîtrise s'articule autour des différents aspects de l'anglicisme : sa typologie, son intégration dans la langue et les aspects sociologiques liés à ce phénomène. Partant du principe que la majorité des anglicismes récents proviennent des États-Unis, Engstrøm choisit de fonder son étude sur des domaines dans lesquels l'influence anglo-américaine est indéniable, à savoir la musique, la mode et le cinéma, espérant ainsi relever un plus grand nombre d'emprunts. Elle construit donc son corpus à partir des quatre magazines suivants : *Rock & Folk* n°443 de juillet 2004, *Marie Claire* n° 625 de septembre 2004, *Elle* n° 3069 d'octobre 2004 et *Ciné Live* n°84 de novembre 2004.

Elle indique vouloir donner la priorité aux emprunts de forme datant au plus tôt de 1960, mais elle traite également des calques de forme (haute-fidélité pour *hi-fi* par exemple), des pseudo-emprunts et des hybrides. Elle ne fait malheureusement aucune mention du nombre total de mots et ne présente donc que des résultats bruts. Le dépouillement manuel lui a ainsi permis de relever 431 anglicismes, dont 399 sont des emprunts directs et se divisent en 257 substantifs (64%) et 103 adjectifs (26%). Parmi ces 257 substantifs, 173 sont sans suffixe mais le suffixe le plus fréquent est *-er* (27), suivi de *-ing* (11) et *-ie* (11). Près de la moitié des adjectifs sont issus d'une dérivation (55) et pour le reste, le suffixe le plus fréquent est *-y* (11). Elle relève également 10 substantifs et 14 adjectifs qui sont formés avec un substantif français, ainsi que 10 pseudo-emprunts, 12 hybrides et 10 calques de forme. Sur ces 431 lexies relevées, la majorité (266) appartient aux domaines qu'elle a pré-ciblés, ce qui confirme son hypothèse de départ. Elle indique que la musique est le domaine le plus prolifique avec 156 anglicismes, suivie de la mode avec 70 lexies puis du cinéma (40). Elle répartit ensuite les 165 autres anglicismes relevés dans différents autres champs

thématiques tels la technologie (24), la politique et la société (22), les qualités/caractéristiques (14), le journalisme (12), les sports (14), les drogues (11), l'économie (11) et l'alimentation (5).

Cette étude confirme l'influence de la culture anglo-saxonne, notamment américaine, sur le phénomène de l'emprunt. Cependant, étant donné qu'elle ne présente aucune fréquence d'utilisation, il nous est difficile de pouvoir en tirer une conclusion extrapolable.

#### K. Villers, M. É. De, (2005)

Cette recherche a pour objet de décrire les faits lexicaux propres au français du Québec dans le quotidien *Le Devoir* afin « d'illustrer la norme réelle du français québécois et de traduire son unité au sein des usages de la communauté francophone tout autant que sa diversité » (2005 : 293). Elle prend la forme d'une mise en parallèle des vocabulaires des journaux québécois et français pour y distinguer les termes qui sont communs aux deux communautés francophones de ceux qui sont spécifiques au français du Québec.

L'auteure a donc construit deux corpus formés de l'intégralité des articles du *Devoir* et du *Monde* publiés en 1997. Après élimination des doublons, des noms propres, etc., elle obtient près de 13 millions de mots pour 25 000 articles et 26 297 formes lemmatisées pour le vocabulaire du *Devoir* ; et un peu plus de 24 millions de mots pour 52 405 articles et 25 756 formes lemmatisées pour le vocabulaire du *Monde*. Elle précise s'être référée au *Petit Robert*, *Petit Larousse*, *Grand Robert de la langue française*, *Grand Larousse de la langue française*, *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, *dictionnaire Quillet de la langue française* et au *Trésor de la langue française* pour identifier les mots spécifiques au Québec<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> On remarquera à cet égard que les dictionnaires utilisés comme sources justificatives sont tous de publication française de France, ce qui peut paraître curieux étant donné que leur but dans cette étude est de définir les mots

En combinant les deux vocabulaires, elle obtient un corpus d'approximativement 26 000 mots dans lequel elle juge qu'environ 20 000 mots (77%) forment un tronc commun alors qu'à peu près 3 000 mots sont propres au *Devoir* (11,5%) et 3 000 autres sont spécifiques au *Monde* (11,5%). Elle avance en plus qu'en excluant les mots préfixés circonstanciels (*anti-déficit* ou *eurocommunisme*), les mots suffixés à partir d'un lieu (*gaspésien*, *lyonnais*) ou d'un patronyme (*trudeauiste*, *jospinien*) et les termes spécialisés et savants, ce tronc commun pourrait facilement atteindre les 85%.

Pour les mots propres au *Devoir*, Villers précise qu'il s'agit en majorité de québécoismes de création (68%) par préfixation (*inforoute*, *microbrasserie*, *agrotourisme*) et suffixation (*parcomètre*, *foresterie*, *bilinguisation*) ou d'acronymes (*péquistes*, *cégépiens*), puis d'archaïsmes et de dialectalismes (*achalandage*, *mitaine*, *bleuet...*) et de détoponymes (*montréalais*, *torontois*, *ontarien*). En ce qui concerne les 342 emprunts lexicaux à l'anglais (soit 10,7% du total), leur fréquence d'usage est très faible : seuls 31 (9%) ont une fréquence supérieure à 10 parmi lesquels plus de la moitié sont « critiqués » (*membership*, *secondeur*, *aviseur*, *bloke*, *showcase*, *cheap*, *sparage*, *cookie*, *slow*, *chum...*) alors que 42,6% sont des hapax. L'auteure relève également 5 termes issus des langues amérindiennes, 2 de l'inuktitut et 6 provenant d'autres langues.

Elle explique que les 100 mots propres au *Devoir* les plus fréquents « désignent pour la plupart des réalités de la culture, de l'environnement québécois » (2005 : 47) mais qu'une proportion considérable d'emprunts sémantiques (72%, soit 229 sur 321) et d'emprunts syntaxiques (69%, soit 230 sur 334) listés dans le *Répertoire d'emprunts critiqués à l'anglais* établi par le Centre

---

spécifiques du Québec. On peut alors supposer qu'une grande partie des termes réellement caractéristiques ou tout du moins propres au Québec n'ont pas pu être relevés.

d'analyse et de traitement informatique du français québécois (4 216 emprunts critiqués pour 10 733 formes fléchies) a été relevée dans le corpus québécois.

Elle conclut cette étude en soulignant que l'innovation lexicale constitue le principal facteur de différenciation entre les vocabulaires français et québécois et témoigne de la grande productivité de l'innovation lexicale par préfixation (81%) ou suffixation (19%).

#### L. Bogaards, P. (2008)

Cette étude est présentée dans le chapitre 6 du livre de Bogaards sous le titre « Les anglicismes dans le lexique français ». Ayant pour objectif d'offrir une vue d'ensemble de la part occupée par les anglicismes réellement en usage dans le vocabulaire français courant, l'auteur s'est intéressé à la fréquence d'utilisation des anglicismes enregistrés dans plusieurs dictionnaires de langue générale.

Il a tout d'abord utilisé le corpus formé par News et Palier de l'Université Descartes et qui prend la forme d'une sélection dans la base de données Frantext des textes littéraires publiés entre 1950 et 2000, soit environ 31 millions de mots. Après nettoyage du corpus, les 246 000 formes de départ sont passées à 128 919 formes orthographiques distinctes.

Sans donner de définition précise, il dresse une liste de tous les anglicismes commençant par a, b et c répertoriés dans *Le Petit Robert*, le *Dictionnaire des anglicismes* de Rey-Debove et Gagnon (RDG, 1980), le *Dictionnaire des anglicismes* de Höfler (1982) et le dictionnaire *Les mots anglais du français* de Tournier (1998). Il complète cette liste à l'aide des entrées répertoriées sur le site internet « Parlez-vous anglosnob »<sup>58</sup> et en parcourant *Libération*. Il exclut, pour des raisons

---

<sup>58</sup> <http://français.ini.hu>

techniques, les abréviations avec un point (*p.m.*, *A.B.S.*), les mots avec apostrophe (*pin's*) ainsi que les mots composés avec et sans trait d'union (*after-shave*, *call center*).

Il obtient 841 anglicismes distincts mais propose ensuite une lecture de ces résultats qui suscite des interrogations, méthodologiquement parlant. Il part en effet du principe qu'il existe environ 4 000 anglicismes en français et estime donc, par extrapolation, que ces résultats représentent une fréquence de 0,5% et que la majorité de ces termes sont parfaitement intégrés (*antibiotique*, *coopérative*, *panorama*, *palace*...). Il indique en effet que l'anglicisme qu'il relève le plus fréquemment dans son corpus est *américain* et que si on l'élimine, la fréquence moyenne chute à 0,4%. Il précise toutefois que beaucoup d'anglicismes n'ont pas été relevés à cause du caractère doublement biaisé du corpus étant donné que ce dernier est composé uniquement de textes littéraires et historiques et qu'il a été entièrement nettoyé.

Afin de tester la fiabilité de ces résultats, il choisit de les comparer à ceux obtenus avec un corpus journalistique. Il utilise cette fois-ci le corpus formé des publications du *Monde* et du *Soir* de 1998 et colligé par Verlinde et Selva en 2001. Ce dernier contient, après nettoyage, 48,5 millions de mots et affiche, après analyse, une fréquence d'utilisation des anglicismes de 1,4%. Bogaards indique qu'en enlevant *américain*, la fréquence tombe à 1,2%, puis à 0,8% si l'on élimine des termes tels *dollar*, *britannique*, *anglais*, *new-yorkais*<sup>59</sup>... Il pousse l'extrapolation encore plus loin en jugeant que vu le caractère non scientifique ou technique de ce deuxième corpus, le nombre d'anglicismes devrait être estimé non plus à 4 000 mais à 2 000, ce qui fait que la fréquence serait en fait de 0,6% et correspondrait ainsi aux résultats déjà évoqués par Rey-Debove et Gagnon (RDG, 1980).

---

<sup>59</sup> À notre connaissance, ces termes ne sont nulle part répertoriés comme étant des anglicismes. Voir le *Trésor de la langue française* pour une étymologie complète de ces termes.

Cette étude a pour avantage d'être l'une des seules à avoir analysé l'impact de la nature du corpus sur la fréquence d'utilisation des anglicismes. Cependant, nous restons, une fois encore, sceptique quant à la méthodologie utilisée, et notamment quant aux postulats très libres pris par l'auteur.

#### M. Harris, J. (2010)

Cette thèse de maîtrise sera la dernière étude de cette recension des écrits et la première de son genre. Centrée autour d'une comparaison de l'utilisation des anglicismes entre français du Québec et français de France, elle est construite autour d'un corpus issu de deux sources de nature différente, l'une orale et l'autre écrite.

Son corpus d'environ 100 000 mots se divise entre 50 000 mots issus de conversations retranscrites tirées de deux émissions de télé-réalité (*Star Académie* pour le Québec et *Star Academy* pour la France) pour la partie orale, et de 50 000 mots provenant de messages traitant de la vie quotidienne et de thèmes liés à la famille publiés dès l'automne 2008 sur 7 blogues ayant pour auteur un francophone de France (environ 3 500 mots chacun) et sur 8 blogs ayant pour auteur un francophone québécois (environ 3 100 mots chacun).

Son objectif étant d'étudier le pourcentage et la distribution des anglicismes dans la langue française, elle a choisi de se concentrer sur la variable régionale (France et Québec), le mode d'expression (langue orale ou écrite) ainsi que sur les catégories d'anglicismes (anglicismes intégraux, traductions directes, formes hybrides, créations françaises et formes modifiées).

Elle utilise une méthodologie claire et, à notre avis, solide dans laquelle elle choisit une quantification par *token/type* (qui correspondent respectivement au nombre d'occurrences d'anglicismes et au nombre de types d'anglicisme différents), fait appel au concordancier ConcApp pour l'analyse de fréquence de mots et à l'outil Vocabprofile de Lextutor (Cobb, 2010)

pour le décompte des types/*tokens*, et se réfère aux dictionnaires de Forest (2006), Höfler (1982), Laurin (2004), Rey-Debove et Gagnon (1980) et au *Petit Robert* (2009) comme ouvrages de contrôle.

Elle précise cependant dans une définition assez large que « any word or single unit of meaning borrowed from (or due to contact with) the English language was dubbed as an Anglicism » (2010 : 43) et que tous les anglicismes ayant été intégrés à la langue française avant 1900 ont été écartés.

Elle obtient les résultats suivants :

- 1 022 *tokens* (0,99% du corpus) pour 424 types (2,8%)
- 490 (0,94%) *tokens* et 206 types (2,8%) pour le français de France
  - Écrit : 314 (1,22%) *tokens* et 135 (2,97%) types
  - Oral : 176 (0,67%) *tokens* et 71 (2,53%) types
- 523 *tokens* (1,03%) et 218 types (2,8%) pour le français du Québec
  - Écrit : 191 (0,74%) *tokens* et 129 (2,54%) types
  - Oral : 343 (1,33%) *tokens* et 90 (3,33%) types
- 505 *tokens* (0,98%) et 264 types (2,75% du total d'anglicismes) pour la langue écrite
- 519 *tokens* (0,99%) et 161 types (2,92%) pour la langue orale

La fréquence générale d'utilisation des anglicismes en France est donc quasi similaire à celle du Québec (+0,09% pour les occurrences au QC) et les modes écrit et oral affichent également des résultats analogues avec une différence de seulement 0,17%.



Cependant, elle souligne que le français de France utilise plus d'anglicismes à l'écrit (*tokens* : +0,48% FR ; *types* : +0,43% FR) alors que les locuteurs québécois en emploient plus à l'oral (*tokens* : +0,66% QC ; *types* : +0,80% QC).

Pour ce qui est des différentes catégories, la répartition est à peu près égale en France et au Québec pour les intégraux (FR : 63% et QC : 71%) et les formes hybrides (FR : 20% et QC : 16%), par contre, la France a plus recours aux inventions et formes modifiées que le Québec (12% contre 4%) qui, en retour, utilise plus de traductions directes (8% contre 2%), ce qui est conforme aux conclusions des précédentes études ayant traité cette variable.

Nous pensons que ces résultats, légèrement supérieurs au traditionnel 0,6% proposé par Rey-Debove et Gagnon (1980) dans leur dictionnaire, sont assez révélateurs du registre de langue utilisé. Entre les participants d'une émission de télé-réalité et des blogueurs lambda, on ne peut guère s'attendre à ce qu'ils utilisent une langue très raffinée. L'étude de Harris pourrait fort bien mettre en lumière le 'lissage' de la langue qui s'opère lors du passage à l'écriture journalistique par exemple.

## N. Les points à retenir

### 1. Une certaine faiblesse méthodologique

Cette recension des écrits nous a permis de faire un tour d'horizon des principales études se rapprochant le plus de la nôtre. On y retiendra d'une part, une cohérence assez intéressante des résultats malgré des approches méthodologiques fort disparates et d'autre part, que les fréquences d'utilisation d'anglicisme obtenues sont plus que modestes. Théoret (1994) qui ne se focalise que sur les emprunts à l'anglais critiqués trouve une fréquence de 0,28% alors que Bogaards (2008), qui prend en compte le moindre terme d'origine anglaise (il inclut même *américain* ou encore

*britannique* qui n'ont, à notre connaissance, jamais été répertoriés comme anglicismes), obtient une fréquence maximale de 1,4% et que Harris (2010), qui s'est uniquement concentrée sur une langue de registre familier, affiche une fréquence inférieure à 1%. La mesure communément acceptée (0,6%) est celle mise en avant par Rey-Debove et Gagnon (1980) en introduction de leur Dictionnaire et l'on remarque que Forgue affiche le même résultat, que Bogaards arrange sa méthodologie pour l'atteindre et que Zanola n'en est pas très loin (0,83%).

Il nous semble également opportun de constater que les définitions de l'anglicisme sont aussi nombreuses qu'il y a d'études et que certaines d'entre elles revêtent même un sens spécifique à une seule analyse (nous pensons par exemple ici à Zanola, 1991), ce qui rend toute comparaison très difficile. Alors que la théorie définit assez clairement deux grands courants définitoires, l'on peut remarquer que les études empiriques ne semblent pas spécialement se nourrir de leurs conclusions.

Ce dernier point nous oblige à souligner une certaine faiblesse de la majorité des méthodologies adoptées. Il nous faut tout d'abord reconnaître les difficultés d'ordre pratique qui sont inhérentes à ce genre d'analyse, notamment pour les études plus anciennes pour lesquelles le relevé des anglicismes était forcément manuel. Nous sommes bien consciente que l'utilisation de l'informatique en lexicométrie est un immense atout, que ce soit en termes de gain de temps ou en termes de précision et d'exhaustivité. Ceci étant dit, nous avons noté un certain nombre de choix méthodologiques assez discutables car ils relèvent soit d'une idée d'après-coup, soit d'approximations, soit de postulats hasardés : la quasi-totalité des études ne fait aucune mention du volume des corpus, les définitions retenues n'assurent pas de continuité dans la recherche, Hanon (1970) explique avoir ajouté des termes rencontrés au hasard, la nomenclature de Johnson (1986) est sujette à plusieurs inconséquences, Misanchuk (1997) explique ne pas avoir besoin

d'une méthodologie très rigoureuse, Zanola (1991) redéfinit les types d'anglicismes de façon aléatoire et ajoute des termes hors catégories lorsqu'elle les rencontre au fil de ses lectures, Bogaards (2008) évalue sommairement le nombre d'anglicismes en usage en français avant de décider que le nombre d'anglicismes qu'il a relevés doit être réduit de moitié pour s'harmoniser avec cette nouvelle mesure qu'il vient d'inventer...

Cela entame quelque peu la fiabilité des résultats proposés et implique une représentativité limitée, d'autant que très peu de ces études fournissent le nombre total de mots de leur corpus. En ne proposant que des données brutes, il est impossible de pouvoir mettre leurs résultats en perspective, étant donné qu'aucune analyse relative n'est envisageable. Or, l'on sait bien qu'un résultat de 100 est beaucoup plus significatif si le corpus comporte mille mots que s'il en contient plus de cent mille. Certains auteurs ont essayé de contourner ce problème en indiquant le nombre d'anglicismes par page ou bien par article mais là encore, les résultats qu'ils proposent sont fondés sur des extrapolations ou bien sur de larges estimations sans réelle corroboration scientifique.

## 2. L'importance de la formation conceptuelle

En évoluant presque en vase clos au niveau conceptuel, ces études ne permettent pas de vraies comparaisons étant donné qu'elles ne s'intéressent jamais au même objet. Or, la définition du concept de base est l'un des choix méthodologiques les plus déterminants de toute étude quantitative. Tel que Sartori l'explique, la formation du concept doit toujours précéder la quantification car « the process of thinking inevitably begins with a qualitative (natural) language, no matter at which shore we shall subsequently land » (1970 : 1038). Pourtant, les études quantitatives portant sur une analyse des anglicismes en corpus journalistique existantes (Mareschal, 1989 ; Zanola, 1990 ; Misanchuk, 1997 ; Villers, 2005 ; Harris, 2010) utilisent toutes une conception de l'anglicisme différente et mettent, de fait, en question la comparabilité des

résultats empiriques qu'elles présentent. Il nous semble donc intéressant de nous pencher sur l'ampleur des conséquences que ce choix de la définition entraîne sur les conclusions de toute étude quantitative. L'on sait en effet que lorsque les catégories conceptuelles sont « étirées »<sup>60</sup> au-delà de leurs limites intrinsèques afin d'accommoder des acceptions dissemblables, l'on perd avantage au niveau analytique car la précision et la clarté sont des préceptes essentiels au développement conceptuel d'une recherche empirique si l'on veut pouvoir en tirer des conclusions qui soient pertinentes et représentatives.

## O. Questions de recherche

Ayant eu la chance de réaliser cette étude à une époque où l'extraction lexicométrique est l'œuvre d'un logiciel statistique, nous nous sommes attachée à utiliser une méthodologie qui soit suffisamment claire et cohérente pour nous permettre de combler une lacune de la recherche. Fort consciente de l'effet que ce genre d'études peut avoir sur un débat toujours fiévreux, nous espérons que notre approche conceptuelle en analyse de corpus sur les anglicismes permettra de mettre en avant l'importance de la définition et de proposer des résultats qui puissent être facilement réutilisables et comparables.

Ces résultats portent sur l'exploration du poids de la **définition** de l'anglicisme sur la fréquence d'utilisation des anglicismes lexicaux intégraux et hybrides dans un très large corpus journalistique francophone, formé des publications du *Monde*, du *Devoir*, de *La Presse* et du *Parisien* entre 2000 et 2015. Nous y examinons l'influence du choix définitoire sur les journaux eux-mêmes et sur leur tendances d'évolution lorsque la fréquence d'utilisation des anglicismes est analysée sous deux angles d'approche différents : la **diatopie** et la **nature** des journaux.

---

<sup>60</sup> Sartori parle de « conceptual stretching » (1970 : 1034).

Nous proposons les résultats de trois indicateurs spécifiques : le nombre d'anglicismes actifs (que nous appelons **types**), le nombre d'anglicismes lexicaux relevés tous les 1000 mots (le **taux d'anglicisme**<sup>61</sup>) et le nombre d'anglicismes par article (**occurrences/article**). Ces indicateurs sont directement issus des travaux lexicométriques précédents et nous avons décidé de les présenter tous les trois afin de garantir une continuité dans la recherche en offrant des résultats qui puissent être mis en relation au besoin. Cependant, étant donné le manque de pertinence du nombre d'occurrences par article, nous ne détaillerons pas cette mesure dans cette étude.

Nous avons vu lors de notre recension des écrits qu'il existe deux grands courants conceptuels de l'anglicisme. D'un côté, le courant descriptif considère que tout emprunt issu de la langue anglaise est par définition un anglicisme alors que de l'autre, les études prescriptives et/ou puristes réduisent le concept d'anglicisme aux seuls emprunts dont les auteurs jugent l'utilisation inutile car il existerait des équivalents en français à même d'exprimer la même notion.

1. Obtient-on une fréquence d'utilisation différente selon que l'on utilise l'une ou l'autre des deux définitions de l'anglicisme les plus courantes dans la recherche ?
2. Au-delà de la fréquence d'utilisation, ce choix définitoire a-t-il des conséquences sur des analyses comparatives faisant intervenir la diatopie ou la nature du journal?

---

<sup>61</sup> Nous entendons par l'expression « taux d'anglicisme » le nombre d'occurrences des anglicismes lexicaux répertoriés dans nos listes témoins ayant été relevées dans notre corpus au cours de nos diverses analyses et extractions. Elle n'inclut donc que la fréquence d'utilisation des anglicismes lexicaux intégraux et hybrides (voir définition de Loubier p.68).

## IV. Méthodologie

### A. Les anglicismes lexicaux intégraux et hybrides

Étudier les anglicismes en 2017 implique que l'on s'inscrive dans une histoire complexe, que l'on apprivoise des prises de position bien souvent aux antipodes et que l'on se familiarise avec une recherche aussi abondante qu'hétérogène. Même après un rapide coup d'œil à l'ensemble des écrits en matière d'emprunt à l'anglais, il est assez facile de s'apercevoir que la catégorie des emprunts lexicaux (« emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale anglaise ») et notamment celle des emprunts intégraux (« emprunt de la forme et du sens, sans adaptation ou avec une adaptation graphique ou phonologique minimale ») et hybrides (« emprunt de sens, mais dont la forme est partiellement empruntée », Loubier, 2011), est indéniablement l'un des objets d'étude les plus populaires chez les chercheurs francophones (Darbelnet, 1983 ; Rey-Debove, 1987; Mareschal, 1988 ; Humbley, 1990 ; Walter, 1994; Klein et al., 1997 ; Martel et coll., 1997 ; Misanchuk, 1997 ; Boutmgharine, 2014). Cet intérêt peut très certainement s'expliquer par le fait que leur graphie 'étrangère' est plus facilement repérable, que ce soit manuellement ou en ayant recours à des logiciels extracteurs capables de fournir des données suffisamment importantes pour une analyse quantitative à grande échelle, diachronique ou non. Il est donc courant de lire dans les études plus récentes portant, par exemple, sur la catégorie plus 'insidieuse' (selon les puristes) des emprunts sémantiques (Colpron, 1970 ; Delisle, 1988 ; Nadasdi, 1991 ; Bernard, 2006 ; Courbon et Paquet-Gauthier, 2014 ; Paquet-Gauthier, 2015) que le temps est venu de laisser de côté les anglicismes lexicaux et de s'intéresser à une approche plus qualitative, ce qu'offre l'étude des anglicismes sémantiques ou syntaxiques. Cependant, étant donné notre intérêt pour une comparaison en diatopie des fréquences d'utilisation d'anglicismes

entre la France et le Québec, seuls les anglicismes lexicaux peuvent être réellement pris en compte étant donné que les anglicismes sémantiques et syntaxiques sont dans l'immense majorité une prérogative québécoise (voir Mareschal, 1988 ; Privat, 1997 ; Harris, 2010). Certes, quelques études proposent une analyse pluri-catégorielle de l'emprunt dans laquelle l'accent est souvent mis sur les divergences d'utilisation entre différentes communautés linguistiques (Lamontagne, 1996 ; Klein et coll., 1997 ; Villers 2005 ; Harris, 2010) mais elles sont généralement synchroniques et se basent sur des corpus de taille relativement restreinte. Aussi nous sentons-nous justifiée de privilégier à nouveau les emprunts lexicaux et pensons, malgré tout ce qui a déjà pu être écrit sur le sujet, apporter une réelle contribution à la recherche grâce à la taille de notre corpus, au volume d'anglicismes recherchés et à la portée théorique de cette étude.

## B. Pourquoi la presse écrite ?

La presse écrite a souvent été le support privilégié pour les recherches en linguistique de corpus, notamment lorsqu'elles prennent la forme d'analyses lexicométriques et étudient la fréquence d'utilisation d'emprunts à l'anglais pour évaluer le degré d'anglicisation du français. Cet attachement des linguistes à la presse écrite s'explique car « la presse est [...] le point de contact entre la langue commune et les langues spécialisées, entre les usagers intégraux de la langue et les usagers partiels [...et] permet de se documenter sur la langue vivante » (Zanola, 1991 :11). Cependant, à l'heure du tout-internet, on peut se demander si la presse écrite peut toujours se prévaloir de son statut d'antan, celui qui la dit « représentative de l'usage écrit de niveau moyen et soutenu d'une communauté linguistique » (Bossé-Andrieu et Cardinal, 1988 : 79). Entre les cris de détresse poussés par des journaux au bord de la faillite<sup>62</sup> malheureusement devenus monnaie

---

<sup>62</sup> Voir par exemple les titres alarmistes des articles suivants : <http://www.lapresse.ca/arts/medias/201802/14/01-5153871-avenir-de-la-presse-ecrite-nous-avons-tres-peu-de-temps-devant-nous.php> ;

courante, les attaques à répétition (« *fake news* ») qu'elle subit désormais quotidiennement et une « perte de confiance du lectorat » (Eveno, 2016 : 18), la presse semble avoir perdu de sa superbe, ce qui pourrait être imputé à une perte de proximité avec ses lecteurs.

Pourquoi donc ne pas favoriser plutôt un corpus oral, ou bien se concentrer sur des articles de presse en ligne ? Notre choix est ici doublement motivé. Tout d'abord, même si l'oral est indéniablement le mode de communication le plus spontané et le plus représentatif d'un style individuel, il est aussi naturellement exposé à une forme d'expression moins rigoureuse, ce qui entraîne assez communément des erreurs de grammaire, de syntaxe ou de lexique. Afin de garantir un degré de représentativité maximum à notre recherche, il nous a paru nécessaire de travailler sur une langue à la fois mieux maîtrisée et plus recherchée, qui servirait en quelque sorte de 'tronc commun' à toute une population. Certes les données que nous avons relevées sont certainement moindres au niveau quantitatif que si nous avions utilisé un corpus oral, mais nous sommes d'avis que leur importance n'en est que renforcée car leur présence même à l'écrit implique qu'elles ont réussi à résister aux différentes étapes de révision et correction qui vont normalement de pair avec la langue écrite. Harris (2010) précise à ce sujet que « research has repeatedly suggested that written language allows the language user ample time (between a thought's conception in the brain to its production on paper or computer, etc.) to monitor the language produced, thereby producing a more careful and consequently formal register of the language » (Harris, 2010 : 59). Le corpus de presse écrite fournit donc, à notre avis, l'un des matériels les plus appropriés pour un chercheur spécialiste des anglicismes car il présente une langue de bonne qualité qui se veut en même temps

---

<http://www.ledevoir.com/culture/medias/132308/medias-quel-avenir-pour-la-presse-ecrite> ;  
[http://www.huffingtonpost.fr/philippe-kieffer/declin-presse-ecrite\\_b\\_2115889.html](http://www.huffingtonpost.fr/philippe-kieffer/declin-presse-ecrite_b_2115889.html) ;  
<http://www.enssib.fr/breves/2015/03/04/la-presse-ecrite-un-bien-public-indispensable-en-deroute> ;  
<https://www.alternatives-economiques.fr/recit-dun-nauffrage/00050446>



le reflet de son lectorat et que « dans la civilisation contemporaine, la voix de l'emprunt la plus fréquente est celle de la presse » (Guilbert, 1975 : 96).

Pour ce qui est de la question de la presse en ligne, notre réticence à y faire appel s'explique par le fait que la majorité des grands journaux de presse générale<sup>63</sup> possède désormais des sites Internet 'compagnons' sur lesquels sont republiés leurs articles papier ainsi qu'une multitude d'autres articles issus de diverses sources journalistiques, ce qui rend l'analyse plus complexe. Enfin, bien que les réseaux sociaux (nous pensons ici à Facebook par exemple) assoient de plus en plus leur importance dans le domaine de la diffusion d'informations, l'absence de centralisation et de repères quant à la provenance et la distribution des nouvelles ou le public visé nous a paru trop problématique pour que nous l'envisagions à ce stade de notre recherche.

### C. Notre sélection de journaux

Notre étude ayant pour but d'offrir un panorama assez représentatif de l'utilisation des anglicismes dans la presse francophone, le choix de notre corpus a été capital. La presse écrite est un domaine extrêmement divers que ce soit par le format des journaux, le public visé, l'étendue du lectorat, ... Eveno (2016) propose une typologie de la presse en six catégories (presse des élites, presse populaire, quotidiens régionaux et spécialisés, hebdomadaires d'information, presse magazine de loisirs et presse spécialisée) que nous trouvons particulièrement pertinente. Si l'on recense les écrits sur le sujet, l'on peut s'apercevoir que même si une zone géographique est généralement représentée par LE journal 'de référence' du pays (quotidien de dimension nationale, large lectorat, relativement neutre sur les questions politiques, couverture médiatique généraliste, langue de

---

<sup>63</sup> Nous entendons par cette appellation des journaux tels *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Devoir*, *The New York Times*, *The Washington Post*, *The Guardian*...

qualité), les autres catégories de presse trouvent également un écho favorable auprès des chercheurs. Il n'est ainsi pas très étonnant que *Le Monde* soit très souvent privilégié pour la France (Forgue, 1986 ; Zanola, 1991 ; Klein et coll. 1997 ; Villers, 2005), tout comme *Le Soir* pour la Belgique (Doppagne et Lenoble-Pinson, 1982 ; Klein et coll. 1997 ; Villers, 2001 ; Vincent, 2015a), *Le Devoir* pour le Québec (Villers, 2001 et 2005), ou encore *Le Temps* pour la Suisse (Vincent, 2015a). Cependant, la presse régionale (Mareschal, 1989 ; Tremblay, 2005) tout comme la presse spécialisée, notamment celle ciblant les jeunes (Johnson, 1986), la musique (Guilford, 1994) ou encore le sport (Bernard-Béziade et Attali, 2012), occupent une part importante des publications. Enfin, les magazines de loisirs (Mareschal, 1989 ; Engstrøm, 2005) et les hebdomadaires d'information (Zanola, 1991 ; Misanchuk, 1997) ne sont pas en reste.

L'un de nos intérêts principaux pour cette recherche est d'étudier l'effet de la définition de l'anglicisme sur différentes « natures » de journaux et leurs lectorats cibles. Nous nous sommes donc arrêtée sur quatre quotidiens, deux français et deux québécois, qui nous permettent à la fois d'analyser une langue « sophistiquée » (Merrill, 1990) assez typique des journaux destinés avant tout « aux élites » (Eveno, 2016 : 17) et dits « de référence » (Merrill, 1990 ; Watine, 2000) tels *Le Monde* et *Le Devoir*, et une langue de qualité mais plus courante, privilégiée par des journaux plus « populaires » (Eveno, 2016 : 17), tels *Le Parisien* et *La Presse*. Nous avons donc conçu cette catégorie de « quotidiens de référence » en nous fondant sur les différents rapprochements et descriptions déjà établis à l'égard de certains quotidiens. Ainsi, Villers (2005) indique que les lectorats du *Monde* et du *Devoir* sont « relativement similaire[s] sur le plan des critères sociodémographiques et professionnels » (2005 : 32), que leur diffusion nationale est comparable et qu'ils exercent tous deux « une grande influence » au sein de la société. Planchenault (2015) confirme ces dires en expliquant que « les quotidiens *Le Monde* et *Le Devoir* ont [...] des points

communs, en particulier le profil de leur lectorat (lecteurs instruits, « ouverts, curieux, épicuriens, actifs, déterminés », catégories socio-professionnelles favorisées) et le normativisme linguistique de leur ligne éditoriale ». Elle précise à ce propos que les deux quotidiens partagent une ligne éditoriale similaire, laquelle consiste à défendre le français en assurant une langue de qualité et à faire des choix linguistiques prudents, voire conservateurs, chers aux adeptes de l'exogénisme<sup>64</sup>. La seconde catégorie est par contre un peu moins évidente, notamment à cause de *La Presse*. Eveno (2016) classe *Le Parisien* à la fois dans la catégorie de la presse populaire et des quotidiens régionaux. Cette double classification s'explique par le fait que la France ne possède pas de modèle de presse populaire dite « tabloïde » à la *Bild* (Allemagne) ou à la *Sun* (Angleterre) dont le fonds de commerce traite en majorité de « sexe, de scandales et de sport » (2016 : 48). La « presse populaire » en France s'entend donc plutôt comme une forme hybride de presse qui mêle dimension nationale et actualité locale, proximité avec son lectorat et langue de qualité mais accessible à tous, une définition qui, somme toute, convient particulièrement bien à notre recherche. Le choix de *La Presse* a été assez difficile à arrêter car aucun journal québécois ne nous apparaît comme le pendant réel du *Parisien*. Nous avons un temps pensé au *Journal de Montréal*, mais ce dernier correspond plus, à notre avis, à une presse populaire classique, c'est-à-dire au modèle 'tabloïd'<sup>65</sup>. Nous avons donc plutôt privilégié les points communs que partagent *Le Parisien* et *La Presse* plutôt que les divergences qui pourraient les opposer<sup>66</sup>. Ainsi, ils sont tous deux des journaux publiés dans les deux plus grandes villes du pays mais sont lus sur tout le territoire national, ils bénéficient d'un des plus forts tirages quotidiens et hebdomadaires, ils

---

<sup>64</sup> Les endogénistes défendent le bien-fondé d'une norme proprement localisée (français québécois au Québec par exemple) alors que les exogénistes, au contraire, défendent l'importance d'une harmonisation, d'une adhésion à un français soi-disant « international ».

<sup>65</sup> De plus, les données sous format numérique n'étaient disponibles qu'à partir de l'année 2010.

<sup>66</sup> Nous pensons ici à des divergences telles que l'existence d'un comité linguistique (et notamment la participation de Paul Roux comme conseiller linguistique de 1991 à 2009) chez *La Presse* qui indique une action proactive de la part de ce journal sur la qualité de la langue, ce qui est absent chez *Le Parisien*.

couvrent tous les genres d'actualité mais donnent une priorité marquée à l'information locale (voir Mareschal, 1989 ou Théoret, 1991), ils entretiennent une relation de proximité avec leur lectorat et ils ont tous deux choisi de privilégier l'offre en ligne depuis 2015 au détriment de leur formule papier. De plus, notre but étant moins de les comparer entre eux que d'observer comment ils réagissent selon s'ils sont analysés sous l'angle de l'une ou l'autre acception de l'anglicisme, nous pensons que cette absence de comparabilité parfaite est moins problématique.

## 1. Nos journaux en quelques données

### a) *Le Devoir*

Quotidien francophone d'informations

Presse généraliste « de référence »

Lectorat ciblé : public instruit et aisé<sup>67</sup>

Ville d'édition : Montréal

Date de fondation : 10 janvier 1910

Nombre de lecteurs par semaine : 980 000 (2015)<sup>68</sup>

### b) *La Presse*

Quotidien francophone d'informations

Presse généraliste et locale<sup>69</sup>

Lectorat ciblé : grand public

Ville d'édition : Montréal

Date de fondation : 20 octobre 1884

Nombre de lecteurs par semaine : 1 957 000 (2015)<sup>70</sup>

### c) *Le Monde*

Quotidien francophone d'informations

Presse généraliste « de référence »

---

<sup>67</sup> <http://www.ledevoir.com/culture/medias/468165/le-devoir-gagne-en-popularite>

<sup>68</sup> Équivaut au « nombre de personnes ayant feuilleté ou lu au moins une édition soit en **format papier, en ligne** ou par l'intermédiaire d'une **application pour tablette ou téléphone intelligent** pendant une semaine de publication ». <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/pressequotidienne.pdf>

<sup>69</sup> Voir Éditorial de *La Presse* du 30 décembre 2017, [http://plus.lapresse.ca/screens/4d59299d-b072-4121-893a-06c2098b58a9\\_7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/4d59299d-b072-4121-893a-06c2098b58a9_7C_0.html)

<sup>70</sup> Voir <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/pressequotidienne.pdf>

Lectorat ciblé : public instruit et aisé

Ville d'édition : Paris

Date de fondation : 18 décembre 1944

Nombre de lecteurs par semaine : 2 420 000 (2016)<sup>71</sup>

*d) Le Parisien*

Quotidien francophone d'informations

Presse généraliste et régionale

Lectorat ciblé : grand public

Ville d'édition : Paris

Date de fondation : 22 août 1944

Nombre de lecteurs par semaine : 2 250 000 (2016)<sup>72</sup>

#### D. Pourquoi cette période?

Notre choix de sélectionner la période 2000-2015 a été motivé par plusieurs raisons. La première est d'ordre conjoncturel : bien qu'Internet soit né dans les années 1980, l'année 2000 marque les dix ans d'existence du Web et surtout, sa démocratisation grâce à l'arrivée du haut débit qui permet alors à des centaines de millions de personnes de se connecter au réseau, d'échanger et de communiquer en ligne. Bienvenue au 21<sup>e</sup> siècle, l'ère du Web 2.0 : Wikipédia voit le jour en 2001, Facebook est créé en 2004, Twitter suit deux ans plus tard, etc. Cet avènement du tout-Internet s'accompagne d'une arrivée massive de nouvelles technologies, toutes nées en anglais dans la Silicon Valley, qui déferlent dans nos sociétés, accompagnées de leurs nouveaux concepts (*email, spam, cloud, big data, wi-fi, bluetooth ...*), de leurs nouvelles réalités (*e-economy, crowdfunding, home office, digital divide...*) et leurs nouveaux gadgets (*USB flash drive, smartphone, GPS, e-*

---

<sup>71</sup> Chiffres **hors numérique** issus de l'enquête One 2016 menée par l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM). <http://www.ozap.com/actu/audiences-presse-le-monde-leader-passe-devant-l-equipe-liberation-respire/524989>

<sup>72</sup> Chiffres **hors numérique** issus de l'enquête One 2016 menée par l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM). <http://www.ozap.com/actu/audiences-presse-le-monde-leader-passe-devant-l-equipe-liberation-respire/524989>

*reader...*). C'est justement cette affluence de termes anglo-américains qui pénètrent dans notre langue bien avant que l'on puisse leur attribuer un équivalent qui a attisé les inquiétudes des puristes du français, d'où notre intérêt pour une analyse diachronique de cette période. La troisième raison est d'ordre savant et répond à une pénurie d'études lexicométriques d'envergure sur les anglicismes en France, et dans une moindre mesure au Québec. Nous avons donc écouté les conseils de Humbley (2010) qui appelait à une mise à jour des études comparatives de corpus sur les anglicismes<sup>73</sup> car « peu de langues ont connu une politique linguistique aussi déterminée à l'encontre des anglicismes que le français » (2010 : 1) et que « les changements intervenus au niveau de l'usage de l'anglais [...] sont de nature d'avoir des répercussions directes sur la langue elle-même » (2010 : 2). Au Québec, la dernière publication majeure portant sur une analyse comparative de corpus journalistique remonte, à notre connaissance, à celle de Marie-Éva de Villers en 2005.

#### E. Nos listes d'anglicismes « témoins »

Cerquiglini fait remarquer lors du colloque de Magog en 1991 que lorsque l'« on compare la liste d'anglicismes québécois et la liste d'anglicismes français [...], on est frappé de leur disjonction » (Cerquiglini, 1991 : 94). Cette disjonction semble se traduire par une quasi-absence de recoupement entre les anglicismes utilisés au Québec et ceux utilisés en France. Afin de parer à toute éventuelle scission de nos résultats, nous avons décidé d'utiliser quatre dictionnaires issus de nos deux zones géographiques à l'étude : deux de langue générale et deux spécifiques. Nous avons choisi de sélectionner des dictionnaires dont les dates de publication nous permettaient de couvrir l'ensemble de la période étudiée tout en sélectionnant des ouvrages réputés et qui

---

<sup>73</sup> Il cite l'étude de Picone (1996) comme étant la dernière monographie majeure sur le sujet mais nomme toutefois les études de Steuckardt (2006, 2008), d'envergure plus restreinte.

respectaient un équilibre entre France et Québec. Notre choix s'est arrêté sur la version numérique du *Petit Robert* 2016 et sur la version numérique de la quatrième édition du *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva de Villers (2013) pour les deux dictionnaires de langue générale et sur le *Dictionnaire des anglicismes* de Manfred Höfler (1982) et la quatrième édition du *Colpron, dictionnaire des anglicismes* (1998) pour les dictionnaires spécialisés.

Notre objectif étant de dresser une liste commune des anglicismes qu'ils référencent afin de les utiliser comme matériel pour comparer nos deux définitions, il n'est ici aucunement question de comparer ces dictionnaires, ni de juger de la pertinence de l'étiquetage de leurs entrées.

### 1. *Le Petit Robert* 2016

Cet ouvrage s'est assez naturellement imposé, notamment grâce à la qualité du travail de ses auteurs, à la possibilité d'avoir accès à une version numérique et à ses mises à jour régulières. Portant sur les termes utilisés en 2015, il offre une liste des anglicismes dont la fréquence d'utilisation dans la langue française de France a été jugée suffisamment conséquente pour qu'une des entrées leur soit consacrée pour l'année en question. Une recherche assortie de l'étiquette « anglicisme » a permis de relever chaque terme correspondant à notre définition, avec son 'équivalent' ou synonyme français lorsqu'il était mentionné. Notre requête terminologique a permis d'extraire **865** formes lemmatisées, à savoir les mots au singulier pour les noms, au masculin singulier pour les adjectifs ou à l'infinitif pour les verbes.

### 2. *Le Multidictionnaire de la langue française* (4<sup>e</sup> édition) - 2013

Édité par Marie Éva de Villers, il n'a certes pas la réputation internationale d'un *Petit Robert* mais il jouit d'une reconnaissance plus qu'honorable au Québec. Recommandé par bon nombre d'écoles

secondaires et d'universités<sup>74</sup>, il est « particulièrement bien adapté au contexte linguistique du Québec »<sup>75</sup> car il permet aux usagers de trancher sur l'acceptabilité ou non de tel terme ou telle expression. À visée clairement normative, l'ouvrage est divisé entre une partie dictionnaire de langue générale et une partie organisée autour de dix types de difficultés différentes (orthographe, grammaire, conjugaison, prononciation...) qui posent couramment problème aux locuteurs québécois. On y retrouve bien évidemment les anglicismes qui côtoient québécismes, archaïsmes, calques et impropriétés de langage dans une catégorie que l'auteure a qualifiée de « Formes fautives ». Nous n'avons pu effectuer la requête par mot clé que nous avons utilisée pour le *Petit Robert* car le *Multi* n'offre pas cette option dans cette version. Nous avons donc dépouillé la liste des « Formes fautives » manuellement et relevé chaque terme qui correspondait à notre définition, avec l'équivalent proposé (tous en avaient un car le but normatif de l'ouvrage est de remplacer l'utilisation de ces termes jugés fautifs par d'autres jugés d'usage correct) et leur classe grammaticale. L'exercice a permis d'obtenir **497** formes lemmatisées.

### 3. *Le Colpron, dictionnaire des anglicismes (4e édition) - 1998*

Ce dernier a peut-être été le choix le plus évident car, en matière d'anglicismes, il aurait en été effet difficile d'omettre ce dictionnaire spécialisé tant il fait partie du paysage lexicographique québécois depuis des décennies. Ouvrage de référence<sup>76</sup>, il ne recense, comme le *Multi*, que les anglicismes dont l'usage a été jugé injustifié et pour lesquels il existe donc déjà un 'équivalent' français. Ne possédant pas de version numérique, nous nous sommes fiée au système de codification par pictogrammes utilisé par les auteurs pour différencier les anglicismes lexicaux

---

<sup>74</sup> L'Université d'Ottawa le classe par exemple comme l'un des « trois meilleurs ouvrages de référence traitant des anglicismes ». [http://www.visezjuste.uottawa.ca/pages/vocabulaire/ang\\_index.html](http://www.visezjuste.uottawa.ca/pages/vocabulaire/ang_index.html) (Consulté le 12/01/2017).

<sup>75</sup> <http://www.cce.umontreal.ca/auto/multi.htm>

<sup>76</sup> Voir note ci-dessus.



des emprunts sémantiques (calques ou faux amis), syntaxiques, morphologiques, phonétiques ou graphiques. Nous avons donc relevé **1 089** termes classés comme « anglicisme lexical » et correspondant à notre définition, sous leur forme lemmatisée.

#### 4. *Le Dictionnaire des anglicismes* de Manfred Höfler (1982)

Le choix de ce dictionnaire a été plus complexe. Très proche du *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français* de Rey-Debove et Gagnon (1980) dans sa structure, sa date de publication et son approche lexicographique<sup>77</sup>, notre choix a été premièrement motivé par le fait que Rey-Debove faisait déjà partie de nos auteurs à l'étude avec *Le Petit Robert* et que l'ouvrage d'Höfler était publié par Larousse, concurrent direct du *Robert*, ce qui permettait de diversifier un peu plus les sources. Ouvrage historique pionnier, il privilégie les attestations d'entrée dans la langue des quelque 1 234 entrées qu'il met en vedette, même si le nombre d'emprunts réellement traités est beaucoup plus élevé mais difficile à estimer car l'auteur regroupe toutes les formes dérivées (affixation ou composition) en « familles de mots » (voir Humbley, 1974 : 28) sans faire de distinction d'origine. Publication uniquement disponible sous format papier, l'extraction terminologique s'est faite manuellement et a consisté à relever tous les termes correspondant à notre définition, soit **1 810** termes, sous leur forme lemmatisée.

#### 5. Formation de nos listes témoins

Nous avons réuni chacune des quatre listes différentes, éliminé les doublons, puis tous les termes pouvant poser problème lors de l'analyse statistique à cause d'une ambiguïté sémantique, par exemple. En effet, comme le logiciel que nous avons utilisé ne possède pas d'option de désambiguïsation, il nous a fallu procéder à un filtrage afin de limiter le plus possible le 'bruit'

---

<sup>77</sup> Ils emploient tous deux 'anglicisme' au sens général d'« emprunt à l'anglais » et recensent sous cette appellation tous les termes ayant pu être empruntés à l'anglais, qu'ils l'aient été en 1970 ou au 18<sup>e</sup> siècle.

lors du relevé (autrement dit, afin d'éviter l'extraction de termes dont le sens ne correspond pas à celui recherché). Nous avons donc retiré tous les termes s'apparentant aux calques sémantiques tels que définis par Loubier (sens nouveau mais forme existante), c'est-à-dire tous les termes dont l'une des acceptions est jugée d'usage correct en français. Nous pensons ici à des termes tels *bar* (poisson/débit de boisson), *bat/bats* (verbe battre conjugué/batte de baseball), *par* (préposition, adverbe/égalité (golf)), *tire/tires* (verbe tirer conjugué/pneu) ou encore *union* (relation, lien/syndicat). Nous avons également éliminé, après avoir procédé à des tests préliminaires et étudié les listes statistiques résultantes, tous les termes pouvant être utilisés comme un nom propre tel que *bill* (billet ou facture), *green, jean* (nous avons par contre gardé *jeans*), *mitt* (gant de baseball ; les résultats concernaient quasi exclusivement l'ex-candidat à la présidentielle américaine de 2012, Mitt Romney), *gore* (sanglant, carnage — la majorité des résultats faisait référence à l'ex-candidat à la présidentielle américaine de 2000, Al Gore), *parker* (se garer), *van* (camionnette – particule présente dans les noms propres d'origine néerlandaise) ainsi que les termes utilisés dans les noms d'équipe sportives : *black* (noir – essentiellement les All Blacks de Nouvelle Zélande, rugby), *blue* (bleu – les Blues de Saint-Louis, hockey), *flyer* (prospectus – les Flyers de Philadelphie, hockey) ou encore *ram* (bélier – les Rams de Los Angeles, football américain).

Une fois ces termes éliminés, notre première liste finale comportait 3 135 termes répertoriés sous leur forme lemmatisée, que nous appellerons dès lors *types*. Cependant, après avoir de nouveau testé notre liste, nous nous sommes rendu compte qu'un certain nombre d'anglicismes (notamment les pluriels et les formes conjuguées) n'était pas relevé à cause du format trop rigide d'extraction. Pour pallier ce problème, nous avons donc décidé de procéder à l'«éclatement» de notre liste lemmatisée en y ajoutant les formes plurielles des substantifs, les formes plurielles et féminines

des adjectifs ainsi que les participes présents et passés<sup>78</sup> au pluriel et au féminin des verbes. Lorsque nos dictionnaires de référence les référençaient, nous avons également inclus les variations orthographiques telles que la présence ou non d'un trait d'union, une terminaison francisée (-eur pour -er) voire une graphie entièrement francisée (*business* pour *business*) ainsi que les différents pluriels possibles (*matches* ou *matchs* par exemple). Cette opération a multiplié le nombre d'entrées par plus de 1,7 pour obtenir une liste finale répertoriant **5 416 types**<sup>79</sup>.

Nous avons ensuite répété cette étape en nous concentrant cette fois-ci uniquement sur le concept d'anglicisme en tant qu'emprunt critiqué à l'anglais, c'est-à-dire aux anglicismes pour lesquels les dictionnaires proposent au moins un équivalent en français.

Nous avons donc repris notre liste originale de 3 135 termes et décidé de supprimer toutes les entrées pour lesquelles aucun des quatre dictionnaires ne donnait d'équivalent français à privilégier. Une fois le nettoyage terminé, il nous est resté 1 759 formes lemmatisées. Pour les mêmes raisons évoquées lors de la première analyse, nous avons décidé d'éclater cette liste en y ajoutant les participes présents et passés ainsi que les formes féminines et plurielles lorsque cela était possible. Nous avons ainsi obtenu une liste répertoriant **2 934 types**<sup>80,81</sup>.

## F. Notre corpus en quelques chiffres

Vu l'ampleur de notre recherche, il nous aurait été impossible de récupérer tous les articles un par un pour constituer notre corpus étant donné que la base de données *Eureka.cc* limite la visualisation à quelques milliers d'articles à la fois. Nous avons donc dû nous adresser directement à la société

---

<sup>78</sup> Nous n'avons pas inclus les formes conjuguées car un rapide test nous a indiqué que le faible rendement ne justifiait pas l'importante surcharge de travail qu'aurait imposé l'ajout de toutes les formes à tous les temps et modes.

<sup>79</sup> Voir Annexe XI.A. Liste anglicismes A1

<sup>80</sup> Soit près de 46% de termes en moins que pour notre première analyse.

<sup>81</sup> Voir XI.B. Liste anglicismes A2

gestionnaire de la base de données pour obtenir les données nécessaires à la construction de notre corpus. Basée à Montréal, Cedrom-SNI est une entreprise spécialisée dans la diffusion d'information de presse, notamment dans la surveillance et l'analyse de l'actualité sur tous les médias. Elle a créé *Eureka.cc* en 1995 pour donner accès à ses clients « à près de 15 ans d'archives de journaux et à leur mise à jour en temps réel »<sup>82</sup>. Elle nous a ainsi vendu l'ensemble des éditions quotidiennes publiées par les quatre journaux que nous avons sélectionnés pour les années 2000, 2005, 2010 et 2015 sous format html et txt. Nous avons décidé de privilégier le format txt car il présente l'avantage de ne regrouper que les articles signés par les journalistes travaillant pour les journaux que nous avons sélectionnés. Ainsi avons-nous pu travailler sur un corpus déjà 'pré nettoyé', débarrassé de tout bruit potentiel, les publicités, lettres de lecteurs, images et petites annonces ayant été supprimées lors de l'extraction, tout comme les articles provenant d'une source externe.

Ces seize sous-corpus représentent près de **870 000 articles** pour plus de **331 millions de mots**. À titre de comparaison, les plus gros corpus francophones existants, à notre connaissance, sont le corpus français de l'Université de Leipzig (2012) qui compte près de 74 millions de phrases soit près d'un milliard et demi de mots<sup>83</sup>, le corpus de textes historiques de la base de données Frantext<sup>84</sup> (près de 300 millions de mots), le corpus de Verlinde et Selva (2001) formé des articles du *Monde* et du *Soir* 1998 (54 millions de mots) et la Banque de données textuelles de Sherbrooke qui regroupe quelque 52 millions de mots (Cajolet-Laganière et D'Amico, 2015 : 210). Ils sont le résultat d'un travail d'équipe de plusieurs chercheurs et ont été compilés à partir de sources diverses (journaux, textes spécialisés, textes didactiques, corpus oral, textes littéraires, pages web,

---

<sup>82</sup> <http://www.cedrom-sni.com/fr/qui-sommes-nous/>

<sup>83</sup> [http://corpora.uni-leipzig.de/en?corpusId=fra\\_mixed\\_2012](http://corpora.uni-leipzig.de/en?corpusId=fra_mixed_2012)

<sup>84</sup> Base textuelle FRANTEXT, ATILF - CNRS et Université de Lorraine. <http://www.frantext.fr>

Wikipédia...). Cependant, en tant que chercheuse individuelle et nous concentrant sur les sources journalistiques, nous pensons qu'il est justifié de rapprocher notre recherche de celle de Boutmgharine (2014), par exemple, qui a réuni un corpus de près de 3,6 millions de mots tiré du journal marocain *Au Fait*. Nous pouvons donc affirmer que notre corpus de presse fait indéniablement partie des plus volumineux de sa catégorie jamais utilisé pour une analyse lexicométrique des anglicismes. Il se répartit comme suit :

Tableau 1 Données générales de notre corpus

JOURNAL	ANNÉE	NOMBRE DE MOTS	NOMBRE D'ARTICLES	TOTAL NOMBRE DE MOTS	TOTAL NOMBRE D'ARTICLES
<b>LA PRESSE</b>	2000	26 052 211	56 819	81 965 603	169 905
	2005	24 743 598	49 055		
	2010	18 093 465	37 366		
	2015	13 076 329	26 665		
<b>LE DEVOIR</b>	2000	13 807 381	25 622	51 710 947	93 438
	2005	13 309 937	22 755		
	2010	12 041 902	21 856		
	2015	12 551 727	23 205		
<b>LE MONDE</b>	2000	25 506 663	57 311	84 191 370	177 058
	2005	21 657 249	38 780		
	2010	17 796 819	41 121		
	2015	19 230 639	39 846		
<b>LE PARISIEN</b>	2000	20 527 356	69 829	113 692 415	428 275
	2005	34 459 477	115 196		
	2010	30 575 476	127 688		
	2015	28 130 106	115 562		
<b>TOTAL CORPUS</b>		<b>331 560 335</b>	<b>868 676</b>		

On remarque d'emblée que nos quatre sous-corpus ne sont pas tous de la même taille, que ce soit au niveau du nombre de mots ou au niveau du nombre d'articles. *Le Parisien* affiche les statistiques les plus élevées pour les deux variables et contient 2,2 fois plus de mots et plus de 4,5 fois plus

d'articles que le corpus du *Devoir* alors que les corpus du *Monde* et de *La Presse* affichent des résultats à peu près similaires.

Chose intéressante, on constate que tous les journaux suivent une même fluctuation diachronique. Certes les écarts sont plus ou moins prononcés, mais nos quatre quotidiens semblent se conformer à une tendance générale mouvante, qui mériterait d'être confirmée par l'analyse d'un plus grand nombre de sources journalistiques.

Afin de visualiser plus aisément la situation, voici à quoi ressemble l'évolution du nombre moyen de mots par journal et par année :

Tableau 2 Évolution diachronique du nombre moyen de mots par article

	2000	2005	↑↓	2010	↑↓	2015	↑↓
<i>LA PRESSE</i>	459	504	+9,8%	484	-4%	490	+1,3%
<i>LE DEVOIR</i>	539	585	+8,5%	551	-5,8%	541	+1,8%
<i>LE MONDE</i>	445	558	+25,4%	433	-22,4%	483	+11,5%
<i>LE PARISIEN</i>	294	299	+1,7%	239	-20,1%	243	+1,7%

### G. Notre outil lexicométrique - *QDA Miner*

*QDA Miner* est un logiciel d'analyse qualitative conçu pour la recherche avec méthodes mixtes. Créé en 2004 par Recherches Provalis, société informatique montréalaise spécialisée en logiciels d'analyse sémantique, il présente l'avantage de pouvoir explorer et analyser un grand volume de données de documents et d'images.

Vu l'ampleur de notre corpus, nous avons décidé de créer seize projets séparés, chacun contenant l'ensemble des articles publiés par un journal, pour une année. Chaque article est ensuite traité par

le logiciel comme un fichier (« *file* » ou « *case* ») faisant partie d'un document, qui peut être utilisé comme variable dépendante ou non. Grâce au module d'analyse de contenu et d'exploration de textes *WordStat* intégré à *QDA Miner*, nous avons créé une liste d'extraction de référence contenant les 5 416 types établis précédemment.

Nous avons ensuite procédé à une analyse de fréquence pour chacun de nos projets et obtenu un rapport statistique<sup>85</sup> (extrait ci-dessous) référençant le nombre d'occurrences d'anglicismes relevées (« fréquence »), la fréquence de l'anglicisme en vedette par rapport au reste des anglicismes recherchés (« % montrés »), la fréquence de l'anglicisme par rapport au nombre de mots analysés lors de l'analyse (« % analysés »<sup>86</sup>), la fréquence de l'anglicisme par rapport au nombre total de mots (« % total »), le nombre d'articles dans lequel l'anglicisme est apparu (« Nb fichiers »), le pourcentage représenté (« % fichiers ») et enfin le TF•IDF, qui représente la fréquence de l'anglicisme pondérée par la fréquence inversée du document, c'est-à-dire l'idée que plus un terme est présent dans un corpus et plus il est représentatif du contenu de ce corpus.

Extrait du Rapport statistique *WordStat* de *La Presse* 2000

	Fréquence	% Montrés	% Analysés	% Total	Nb fichiers	% Fichiers	TF•IDF
<b>Sports</b>	12 166	6,00%	0,05%	0,05%	10 889	19,16%	8729,2
<b>Match</b>	10 883	5,37%	0,04%	0,04%	5 119	9,01%	11 376,1
<b>Film</b>	7 133	3,52%	0,03%	0,03%	2 589	4,56%	9 567,9
<b>Hockey</b>	4 615	2,28%	0,02%	0,02%	2 412	4,25%	6 332,3
<b>Club</b>	4 557	2,25%	0,02%	0,02%	2 624	4,62%	6 086

Si l'on prend l'exemple du mot *match*, on voit que le logiciel a relevé 10 883 occurrences, ce qui représente 5,3% de toutes les occurrences des anglicismes de notre liste témoin présents et 0,04%

<sup>85</sup> Chacun de ces rapports étant des fichiers de taille conséquente, nous ne les avons pas inclus ici, mais ils sont disponibles sur Dropbox en suivant ce [lien](#).

<sup>86</sup> Cette colonne est surtout utilisée lorsque la recherche inclut une liste d'exclusion qui permet d'écarter certains termes de l'analyse fréquentielle. Comme ce n'est pas le cas pour notre recherche, cette colonne est toujours égale à celle du « % total ».

du nombre total de mots de notre corpus. Ces occurrences ont été relevées dans 5 119 articles différents, soit 9,01% du nombre total d'articles et l'on voit qu'entre les cinq anglicismes présentés, *match* obtient la pondération TF•IDF la plus élevée et est donc le terme le plus représentatif de ce corpus de *La Presse* 2000.

## H. Petit aperçu détaillé des données

Étant donné que notre analyse est à visée empirique et quantitative, nous ne détaillons pas les différents contextes dans lesquels les anglicismes ont été relevés. Cependant, nous présentons ici, pour information, les 10 mots les plus fréquemment relevés par journal et par année sous leur forme lemmatisée, le nombre d'occurrences indiqué tenant compte des formes pluriel et singulier ainsi que des variations orthographiques.

2000	<i>LA PRESSE</i>	<i>LE DEVOIR</i>	<i>LE MONDE</i>	<i>LE PARISIEN</i>
1	Match (16 454)	Film (7 390)	Film (12 552)	Match (15 030)
2	Sport (15 675)	Match (3 446)	Sport (4 451)	Club (13 457)
3	Film (10 196)	Sport (3 260)	Club (4 222)	Sport (8 719)
4	Club (5 327)	Budget (2 532)	Budget (3 500)	Film (6 819)
5	Budget (3 752)	Éditorial (2240)	Football (2 977)	Week-end (6 473)
6	Performance (3 469)	Agenda (2 088)	Match (2 882)	Football (6 303)
7	Express (2 761)	Performance (1 752)	Magazine (2 578)	Star (4 800)
8	Baseball (2 715)	Leader (1 479)	Convention (2 459)	Parking (2 607)
9	Party (2 703)	Party (1 270)	Web (1 971)	Budget (2 596)
10	Golf (2 693)	Star (1 297)	Leader (1 949)	Leader (2 283)

Pour cette année 2000, on remarque que les trois mots les plus fréquents communs à nos quatre journaux sont *match*, *sport* et *film*<sup>87</sup>, lesquels n'apparaissent pas dans notre liste d'anglicisme avec équivalent, ce qui signifie que leur utilisation est quasi inévitable, si l'on s'en tient aux quatre

<sup>87</sup> Les couleurs utilisées ne servent qu'à suivre plus aisément les anglicismes d'une colonne à l'autre.



dictionnaires retenus. On peut également noter la très forte présence de *budget*, *baseball*, *golf* ou encore *football* qui n'ont eux aussi pas de substituts en français.

Au niveau des termes propres à chaque journal, *Le Parisien* enregistre *week-end* ou encore *parking* alors que l'on retrouve *éditorial* et *agenda* chez *Le Devoir*, *express* chez *La Presse* et *web* ou *magazine* chez *Le Monde*. Le cas de *party* est intéressant car là où il est uniquement utilisé dans des appellations officielles de partis politiques (« Tea Party », « British National Party », « Labour Party ») dans les quotidiens français, ce sens cohabite avec celui de 'soirée' ou 'fête' dans les journaux québécois (« le party de Noël », « le party du Nouvel An », « party de famille »).

2005	<i>LA PRESSE</i>	<i>LE DEVOIR</i>	<i>LE MONDE</i>	<i>LE PARISIEN</i>
1	Match (12 541)	Film (5 898)	Film (12 475)	Match (29 738)
2	Sport (12 131)	Budget (3 218)	Sport (5 404)	Club (21 678)
3	Film (11 956)	Sport (2 399)	Budget (3 937)	Sport (20 653)
4	Hockey (5 034)	Match (2 254)	Club (3 673)	Football (15 134)
5	Club (4 784)	Week-end (1 558)	Match (2 850)	Film (10 410)
6	Budget (4 521)	Party (1 317)	Football (2 351)	Week-end (10 219)
7	Party (4 515)	Leader (1 260)	Magazine (2 315)	Star (7 767)
8	Performance (3 738)	Convention (1 192)	Convention (1 832)	Rugby (4 850)
9	Star (2 604)	Chum (1 114)	Leader (1 802)	Leader (4 792)
10	Week-end (2 080)	Magazine (897)	Agenda (1 610)	Parking (4 448)

En 2005, nous retrouvons les trois mêmes mots les plus fréquents (*match*, *sport* et *film*). On remarque également que *club* est toujours aussi présent ainsi que *budget* et que la place des noms de sports est toujours prépondérante (*football*, *hockey*, *rugby*). Au niveau des entrées uniques, *performance* n'est enregistré que dans *La Presse*, tout comme *chum* chez *Le Devoir*, *agenda* dans *Le Monde* et *parking* chez *Le Parisien*.

2010	<i>LA PRESSE</i>	<i>LE DEVOIR</i>	<i>LE MONDE</i>	<i>LE PARISIEN</i>
1	Match (11 748)	Film (5 401)	Film (11 037)	Match (27 097)
2	Film (11 013)	Budget (2 752)	Budget (3 414)	Club (20 163)
3	Sport (7 675)	Match (2 382)	Sport (3 244)	Sport (17 349)
4	Hockey (3 731)	Éditorial (2 118)	Football (2 622)	Football (9 009)
5	Budget (3 260)	Sport (2 009)	Club (2 165)	Week-end (8 833)
6	Club (3 156)	Budgétaire (1 208)	Budgétaire (2 342)	Film (7 785)
7	Performance (3 140)	Performance (1 176)	Match (1 799)	Star (6 759)
8	Party (1793)	Party (1 108)	Leader (1 715)	Leader (4 673)
9	Web (1 611)	Leader (1 044)	Magazine (1 662)	Budget (4 500)
10	Week-end (1 538)	Club (917)	Party (1 359)	Parking (3 665)

En 2010, nous trouvons cinq anglicismes –*match, sport, film, budget* et *club*– qui se partagent le trio de tête en alternant leur place selon les journaux et qui sont, pour la première fois, présents dans chacune des listes. On remarque également que de plus en plus de mots (*performance, leader, party, budgétaire, week-end*) sont partagés par deux quotidiens ou plus, ce qui pourrait laisser entrevoir une certaine tendance à l’uniformisation des termes utilisés dans la presse écrite.

2015	<i>LA PRESSE</i>	<i>LE DEVOIR</i>	<i>LE MONDE</i>	<i>LE PARISIEN</i>
1	Match (10 161)	Match (4 495)	Film (9 780)	Sport (20 829)
2	Film (7 582)	Film (3 563)	Sport (4 694)	Match (15 203)
3	Sport (6 914)	Sport (2 965)	Club (2 699)	Club (14 977)
4	Hockey (2 885)	Budget (2 264)	Magazine (2 427)	Film (8 455)
5	Club (2 504)	Éditorial (2 251)	Football (2 396)	Performance (8 255)
6	Budget (2 250)	Week-end (1 868)	Budget (2 276)	Football (7 760)
7	Performance (1 970)	Club (1 370)	Match (1 914)	Week-end (6 616)
8	Leader (1 104)	Budgétaire (1 356)	Leader (1 761)	Star (6 583)
9	Star (1 080)	Performance (1 165)	Budgétaire (1 421)	Budget (3 653)
10	Football (1 072)	Hockey (1 138)	Party (1 278)	Coach (3029)

Pour ce qui est de l’année 2015, enfin, les mots les plus fréquents sont à nouveau *match, film, sport* et *club*, ce qui signifie que l’ordre de fréquence n’a pas changé en l’espace de quinze ans. Les seuls termes à ne pas ou plus être partagés sont *éditorial* (*Le Devoir*), *party* (*Le Monde*) et *coach* (*Le Parisien*). Le terme *coach* fait sa première apparition dans les 10 mots les plus fréquents du *Parisien* après s’être maintenu entre la 10<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> place les années précédentes.

La tendance à l'homogénéisation que nous mentionnions précédemment semble donc être une possibilité au vu de ce classement, cependant, seule une analyse qualitative poussée pourrait nous permettre une telle affirmation. Nous nous en tiendrons ici donc à de la supposition.

## I. Limites de notre étude

- Comme toute étude statistique construite autour de mégadonnées, nous offrons ici un panorama macro qui ne prend en compte que l'aspect quantitatif, empirique du phénomène de l'emprunt. C'est-à-dire qu'étant donné le volume de données traitées, nous n'offrons pas de mise en contexte détaillée ni de traitement qualitatif des anglicismes relevés. Notre objectif est ici d'analyser les conséquences empiriques d'un choix méthodologique sur un corpus de très grande taille.

- Puisque nous travaillons à partir d'une liste préétablie d'anglicismes, une proportion d'emprunts, notamment récents et non encore répertoriés par nos deux dictionnaires les plus à jour, a été occultée de notre analyse.

- Afin de maximiser l'extraction automatique, nous avons pris la décision d'introduire dans nos listes témoins certaines formes fléchies des termes recensés dans les dictionnaires. Alors que cela nous permet d'obtenir de meilleurs résultats en matière de taux d'anglicisme, il ne faut cependant pas surinterpréter l'indicateur des types car il est fort possible que le même anglicisme ait été relevé sous 5 ou 6 formes différentes (ex. : *kidnapper*, *kidnappé* ou *kidnappées*).

- Même si nous avons fait en sorte que notre étude soit la plus représentative possible, les conclusions que nous tirons sont fonction des différents choix méthodologiques qu'il nous a fallu faire : choix des journaux, de la période, des dictionnaires... Ainsi ne pouvons-nous que rappeler que le portrait que nous proposons reste partiel, malgré la taille du corpus analysé.

- Nous tenons enfin à rappeler que comme notre étude s'intéresse en priorité à l'influence de la définition sur la fréquence d'utilisation des anglicismes ainsi que sur les résultats liés à une analyse comparative de nature et d'origine, notre corpus et nos listes témoins servent avant tout de matière à tester la portée du choix définitoire, même si le volume du corpus étudié permet également de dresser un aperçu assez pointu de l'utilisation des anglicismes dans la presse écrite francophone.

## V. Présentation des données

Ce premier chapitre de résultats présente les différentes données que nous avons obtenues lors de nos analyses du corpus. Il prend tout d'abord la forme d'une analyse lexicométrique mettant en avant une opposition entre le concept d'anglicisme lexical dans son sens large, à savoir celui qui « correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale [anglaise] » (Loubier, 2011) et le concept d'anglicisme en tant qu'emprunt critiqué à l'anglais, à savoir les mots d'origine anglaise pour lesquels les dictionnaires proposent au moins un équivalent en français.

Cependant, afin de mettre en exergue de façon plus explicite les différences liées au choix de la définition de l'anglicisme, notre analyse va également s'intéresser aux anglicismes pour lesquels il n'existe pas d'équivalent, ou tout du moins pas d'équivalent qui ait été recensé par les dictionnaires que nous avons utilisés : les anglicismes que certains qualifient de « nécessaires ». Nous avons en effet choisi d'ajouter cette troisième catégorie des anglicismes sans équivalent car il nous paraissait assez peu solide d'un point de vue méthodologique de comparer les anglicismes en général (A1) aux anglicismes avec équivalents (A2) car ces derniers sont inclus dans la première catégorie. Afin de proposer une comparaison plus pertinente, nous proposons ici de comparer les anglicismes avec équivalents et les anglicismes sans équivalent (A3), même si ces derniers n'ont encore jamais été étudiés de façon statistique, car cela rend, à notre avis, la comparaison entre A1 et A2 plus explicite.

## A. A1 : Fréquence d'utilisation des anglicismes en général

Nous avons tout d'abord extrait toutes les occurrences des différents anglicismes que nous avons sélectionnés pour notre étude et avons comparé les divers résultats obtenus selon les trois approches définitoires que nous avons présentées plus haut.

À l'aide du logiciel de méthodes mixtes *QDA Miner*, et plus particulièrement de son outil d'analyse statistique intégré *WordStat*, nous avons recherché les 5 416 types de notre première liste témoin dans chacun des 16 corpus individuels formés par les quatre différentes années de nos quatre journaux à l'étude. À la suite de ces 16 recherches distinctes, nous avons obtenu diverses données statistiques, parfois brutes, parfois calculées, que nous avons regroupées dans le Tableau 3 montré ci-après.

Ce Tableau 3 présente les divers résultats que nous avons obtenus selon le journal (*La Presse, Le Devoir, Le Monde, Le Parisien*) et l'année (2000, 2005, 2010 et 2015) que nous avons étudiés pour les trois différents indicateurs que nous avons rencontrés au cours de notre recension des écrits : le nombre de types d'anglicismes, le taux d'anglicisme (nombre d'occurrences/1000 mots) et le nombre d'occurrences par article.

Tableau 3 Résultats de l'analyse 1

<i>Journaux</i>	<i>Nombre de types</i>	<i>Nombre moyen d'occurrences</i>	<i>Taux d'anglicisme en %</i>	<i>Nombre d'occurrences/article</i>
<i>La Presse 2000</i>	2 761	202 767	7,78	8,10
<i>La Presse 2005</i>	2 694	195 416	7,90	3,98
<i>La Presse 2010</i>	2 396	141 849	7,84	3,80
<i>La Presse 2015</i>	2 141	100 421	7,68	3,77
<i>Le Devoir 2000</i>	2 224	81 053	5,87	3,16
<i>Le Devoir 2005</i>	2 118	70 314	5,28	3,09
<i>Le Devoir 2010</i>	2 052	65 009	5,40	2,97
<i>Le Devoir 2015</i>	2 059	70 519	5,62	3,04
<i>Le Monde 2000</i>	2 623	147 804	5,79	2,58
<i>Le Monde 2005</i>	2 419	124 920	5,77	3,22
<i>Le Monde 2010</i>	2 344	108 501	6,10	2,64
<i>Le Monde 2015</i>	2 418	118 048	6,14	2,96
<i>Le Parisien 2000</i>	2 034	184 619	8,99	2,64
<i>Le Parisien 2005</i>	2 288	331 332	9,62	2,88
<i>Le Parisien 2010</i>	2 355	288 571	9,44	2,26
<i>Le Parisien 2015</i>	2 469	277 376	9,86	2,40

La première colonne du Tableau 3 indique le nombre de types d'anglicismes actifs dans chacun des 16 corpus, c'est-à-dire le nombre de formes différentes répertoriées dans la liste longue qui ont été relevées au moins une fois par le logiciel. Malgré une prudence nécessaire dans le maniement de cette mesure, nous avons choisi de garder cette donnée car elle assez souvent utilisée dans les études précédentes et nous voulions pouvoir assurer une certaine continuité dans la recherche.

La deuxième colonne présente le nombre d'occurrences d'anglicismes présents dans les 16 corpus individuels. C'est une estimation basée sur le rapport entre le nombre d'occurrences du type le plus fréquemment utilisé et le nombre total d'anglicismes relevés dans chaque corpus. Reprenons l'extrait du rapport statistique du corpus de *La Presse 2000* produit par *WordStat* qui détaille les 5 premiers résultats (Tableau 4 ci-dessous). Le chiffre que nous indiquons à la première ligne de la deuxième colonne du Tableau 3 ci-dessus (202 767) a été calculé à partir du nombre d'occurrences

du type le plus fréquemment relevé dans ce corpus, –ici *sports* qui est apparu 12 166 fois–, et de son poids statistique par rapport à tous les anglicismes relevés pour ce même journal (qui est ici de 6%). Tous les résultats inscrits en colonne 2 du Tableau 3 sont donc les résultats d’un simple produit en croix basé sur l’exemple suivant :  $(12\ 166 \cdot 100) / 6 = 202\ 767$ .

Tableau 4 Extrait du Rapport statistique WordStat de La Presse 2000

	Fréquence	% Montrés	% Analysés	% Total	Nb fichiers	% Fichiers	TF•IDF
<b>Sports</b>	12 166	6,00%	0,05%	0,05%	10 889	19,16%	8729,2
<b>Match</b>	10 883	5,37%	0,04%	0,04%	5 119	9,01%	11 376,1
<b>Film</b>	7 133	3,52%	0,03%	0,03%	2 589	4,56%	9 567,9
<b>Hockey</b>	4 615	2,28%	0,02%	0,02%	2 412	4,25%	6 332,3
<b>Club</b>	4 557	2,25%	0,02%	0,02%	2 624	4,62%	6 086

La troisième colonne du Tableau 3 présente le nombre d’occurrences d’anglicismes pour 1 000 mots. Cet indicateur, appelé taux d’anglicisme, nous semble la mesure la plus pertinente car il permet de mettre en perspective les chiffres indiqués en colonne 2 puisque le nombre total de mots peut, comme nous l’avons déjà indiqué, passer du simple au double selon le journal en question (voir Tableau 1).

Enfin, la colonne 4 présente le nombre d’occurrences d’anglicismes par article. Il nous a au départ semblé intéressant de nous arrêter sur cette mesure, car elle a été utilisée par certains chercheurs dans les études précédentes et que, comme pour le nombre de types d’anglicisme, nous voulions garder des résultats qui assurent une certaine continuité. Nous la pensions également potentiellement intéressante, car les lecteurs de ces quotidiens lisent des articles et non pas mille mots à la fois. Certains vont lire le journal en entier alors que d’autres ne vont se contenter que de quelques articles. Cependant, nous ne pouvons que mettre en garde contre une surinterprétation de cette mesure, car les données entre journaux sont très inégales. On a par exemple, en 2000, un nombre moyen de mots par article de 294 pour *Le Parisien* alors que l’on en trouve environ 1,8



fois plus chez *Le Devoir*, avec une moyenne de 539 (voir Tableau 2), ce qui rend toute comparaison très maladroite. Bien que nous l'ayons calculée pour chacune de nos analyses, surtout à des fins informatives, nous ne traiterons donc pas cette donnée en détail dans cette étude.

Il est assez facile de se rendre compte que les résultats que nous avons obtenus pour cette première analyse de fréquence (A1) confirment assez clairement les conclusions des études précédentes sur le sujet, à savoir que les anglicismes ne représentent qu'une part infime du lexique employé dans la presse généraliste. Rey-Debove et Gagnon (1980), Forgue (1986) et Bogaards (2008) – pour ne citer que ces auteurs ayant travaillé avec un corpus de langue française de France – avancent tous le chiffre de 0,6%<sup>88</sup> peu importe les années étudiées, alors que les résultats du corpus écrit France-Québec de Harris (2010) sont de 0,98%. Nos résultats oscillent entre 0,53% et 0,99% selon le journal et l'année et affichent une moyenne globale pour l'ensemble de notre corpus de **0,72%** (ou **7,2%**), ce qui s'inscrit dans la fourchette de leurs observations.

### 1. Types d'anglicisme – A1

Si l'on s'intéresse au nombre d'anglicismes actifs –c'est-à-dire au nombre de types d'anglicismes différents relevés dans chacun des corpus– (première colonne du Tableau 3 ci-dessus), on remarque que ces premières données nous indiquent qu'au mieux, seule la moitié des termes inscrits sur notre liste a trouvé écho dans notre corpus. En effet, la fourchette de résultats oscille entre 2 034 (*Le Parisien* 2000) et 2 761 (*La Presse* 2000), ce qui nous donne une moyenne de correspondance à notre liste témoin de 5 416 termes de 38 à 51% pour l'ensemble des 16 corpus. Toutes années confondues, le nombre moyen de types est de 2 337, soit une moyenne globale de

---

<sup>88</sup> Bogaards, rappelons-le, arrive à ce chiffre après avoir éliminé certains des termes les plus fréquemment relevés dans son corpus tels *américain*, *dollar* ou encore *new-yorkais*, ce qui divise son résultat de départ (1,4%) par près de la moitié (0,8%) et après avoir réduit de moitié son nombre réel d'anglicismes actuels (de 4 000 à 2 000).

43%. Plus spécifiquement, nos quatre journaux affichent tous une moyenne en-deçà des 50% : les moyennes de *La Presse* (46%) et du *Monde* (45%) sont similaires et sont suivies de celle du *Parisien* (42%) et enfin du *Devoir* (39%).

Bien que ce résultat puisse sembler remettre en question la pertinence de notre liste, nous pensons qu'il est au contraire assez représentatif du type de lexique utilisé par nos quotidiens de presse généraliste. Bogaards (2008 : 90) indique à ce sujet que « vu le caractère moderne et non scientifique ou technique des textes composant ce corpus », le nombre d'anglicismes actifs sera forcément plus restreint dans la presse généraliste que le total maximal des anglicismes existant dans le lexique français. Par exemple, plusieurs des anglicismes répertoriés par Höfler (1982) dans son dictionnaire relèvent clairement de la langue spécialisée voire technique et ont donc très peu d'occasions de se retrouver dans des articles de presse. Nous pensons par exemple à *coaltar* et ses dérivés (*coaltarer, coaltariser, coalté...*), à *coke* (*cokéfaction, cokeur, cokéfier...*), à *compound* (*compounder, compoundage...*) ou encore à *filler* (*filleriser, fillerisation, fillerisage...*).

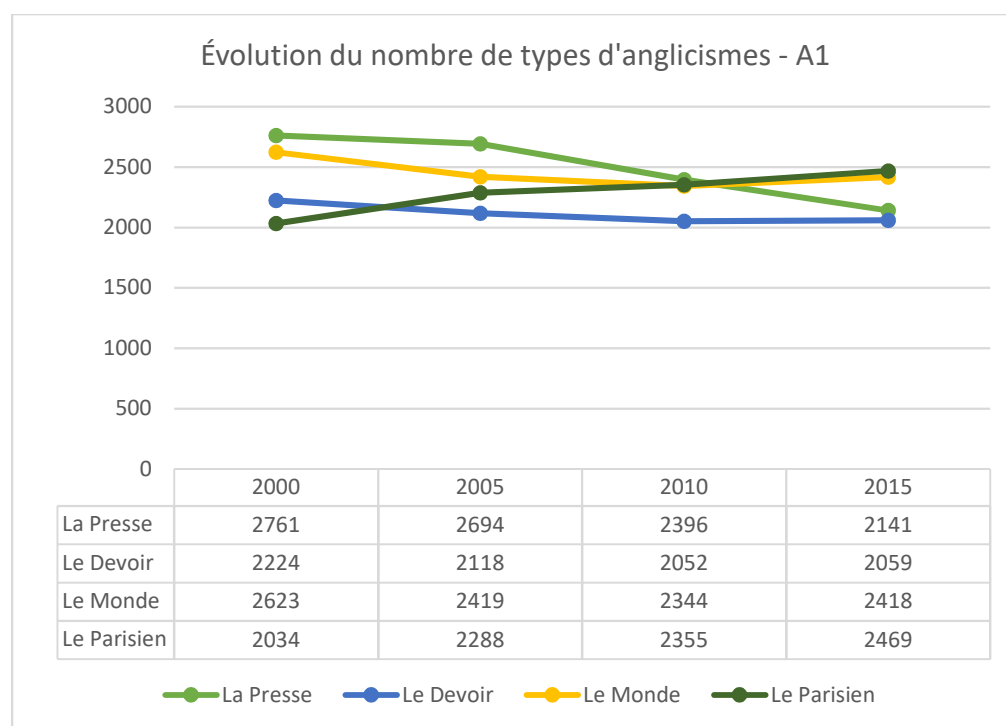
De plus, bien que nos résultats chiffrés soient très largement supérieurs à ceux obtenus dans les études précédentes, – 904 chez Mareschal (1982), 680 chez Forgue (1986), 1 008 en 1982 et 1 285 en 1989 chez Zanola (1991), 699 chez Théoret (1991), 1 754 chez Misanchuk (1997) et 264 chez Harris (2010) –, une comparaison ne serait ici pas forcément la bienvenue, car premièrement, notre corpus est très largement supérieur à n'importe quel corpus utilisé pour ces études et deuxièmement, notre liste contient, rappelons-le, différentes formes conjuguées et fléchies de nos 3 135 anglicismes types de départ, ce que n'ont généralement pas fait les autres chercheurs<sup>89</sup>.

---

<sup>89</sup> Misanchuk a d'ailleurs délibérément fait le choix inverse à ce sujet (voir p. 105)

Cependant, au vu de la Figure 2 montrée ci-dessous, on peut remarquer qu'à l'exception du *Parisien* qui affiche une assez forte hausse de 21,4%, la tendance d'évolution du nombre de types sur quinze ans est à la baisse : *La Presse* est la plus touchée avec un résultat en 2015 inférieur de 22,5% par rapport à celui de 2000, alors que *Le Devoir* et *Le Monde* affichent des baisses globales à peu près similaires de 7,4% et 7,8% respectivement.

Figure 2 Évolution du nombre de types – A1



Ces chiffres peuvent s'expliquer de trois manières différentes. La première est d'ordre purement statistique. En l'espace de quinze ans, trois des journaux à l'étude ont enregistré des baisses évidentes dans leur nombre total de mots et leur nombre d'occurrences relevées. Les chiffres pour ces deux mesures sont respectivement de -50% et -50,2% pour *La Presse*, de -9,1% et -13% pour *Le Devoir*, de -24,6% et -20% pour *Le Monde*, et enfin, seul quotidien à enregistrer une hausse, de +37% et +50,2% pour *Le Parisien*. Il n'est donc pas illogique de penser qu'une fluctuation dans le nombre de mots et d'occurrences entraîne naturellement une fluctuation similaire pour les types.

La seconde possibilité serait que ces trois journaux ont délaissé certains anglicismes qu'ils utilisaient avant pour une quelconque raison (nouveaux journalistes, nouvelles directives linguistiques, nouveaux réviseurs...) alors que la dernière explication potentielle s'intéresse à des facteurs plus sociolinguistiques tels que la pertinence et la longévité de certains anglicismes. L'on sait en effet que l'utilisation d'anglicismes est souvent sujette aux effets de mode et qu'elle est de ce fait un phénomène temporel, voire temporaire. Certains nouveaux anglicismes, – ces emprunts à la mode ou « *spicy* » comme les a si joliment baptisés Gottlieb (2005 : 170) –, deviennent très rapidement obsolètes notamment parce que l'effet de nouveauté recherché au départ peut vite devenir galvaudé et cliché (Forgue, 1986 : 293). Nos dictionnaires spécialisés datant du début de notre étude, il est possible que des anglicismes démodés aient été délaissés et remplacés par d'autres, absents de notre liste témoin, car non encore répertoriés dans les dictionnaires généralistes. La conséquence est donc que visiblement, à l'image des résultats bruts que nous avons obtenus, trois journaux sur quatre utilisent moins de types d'anglicismes différents en 2015 qu'ils n'en utilisaient en 2000.

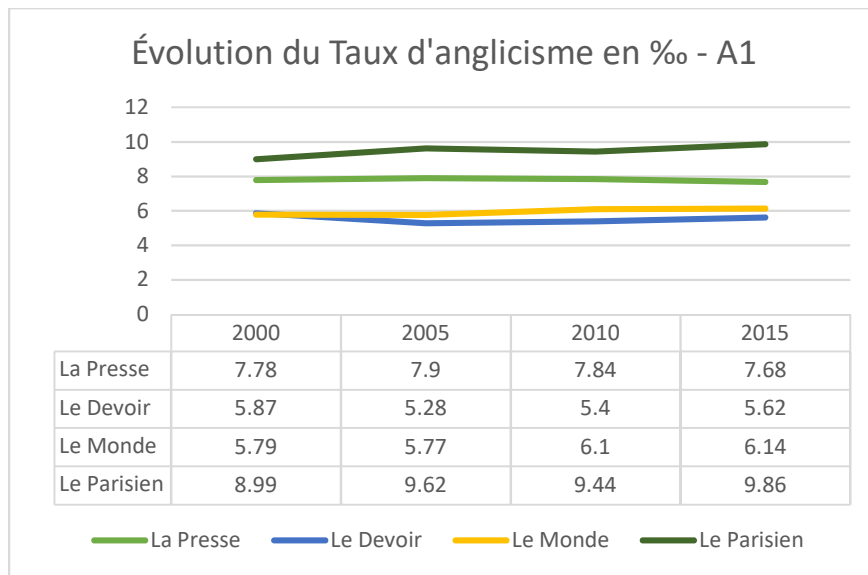
Enfin, l'écart séparant le quotidien utilisant le moins de types et le quotidien utilisant le plus de types est de 36% en 2000 (*Le Parisien* 2034 > *La Presse* 2761) alors qu'il n'est plus que d'à peine 20% en 2015 (*Le Devoir* 2059 > *Le Parisien* 2469). Cette baisse de 16 points (soit plus de 44%) met donc en évidence une certaine homogénéisation de nos quatre journaux, malgré les différences de tendances ou d'approches que l'on a pu observer.

## 2. Taux d'anglicisme – A1

Maintenant que nous connaissons le nombre de types relevés dans notre corpus, nous allons nous intéresser au nombre d'occurrences d'anglicismes pour 1 000 mots, qui est à notre avis la mesure la plus pertinente et la plus objective pour analyser l'évolution du nombre d'occurrences.

Globalement parlant, nous pouvons voir (Figure 3 ci-dessous) que les chiffres présentés sont faibles, aucun des résultats ne dépassant les 10‰. Toutes années confondues, on obtient une moyenne globale de 7,2‰ et des moyennes individuelles de 9,48‰ pour *Le Parisien*, de 7,8‰ pour *La Presse*, de 5,95‰ pour *Le Monde* et de 5,54‰ pour *Le Devoir*. On remarque tout de même une différence de 87% entre le résultat le plus faible et le résultat le plus élevé : *Le Devoir* 2005 marque le seuil le plus bas avec 5,28 occurrences/1000 mots alors que *Le Parisien* 2015 affiche le résultat le plus haut avec un taux de 9,86‰. La tendance sur quinze ans met en évidence une moyenne globale légèrement en hausse (+3%) entre 2000 (7,1‰) et 2015 (7,3‰). Elle se révèle par contre en baisse pour *La Presse* (- 1,3%) et pour *Le Devoir* (- 4,3%) alors que *Le Monde* (+6%) et *Le Parisien* (+9,7%) s'inscrivent assez clairement dans la tendance opposée en affichant une augmentation plus marquée.

Figure 3 Évolution du taux d'anglicisme – A1



## B. A2 : Fréquence d'utilisation des anglicismes avec équivalent

Notre deuxième analyse (A2) est construite sur le même modèle que le précédent volet mais se concentre cette fois-ci uniquement sur le concept d'anglicisme en tant qu'emprunt critiqué à l'anglais, c'est-à-dire qu'elle ne s'intéresse plus qu'aux anglicismes pour lesquels les dictionnaires proposent au moins un équivalent en français.

Nous avons donc supprimé de notre liste originale de 3 135 termes toutes les entrées pour lesquelles aucun des quatre dictionnaires ne donnait d'équivalent français à privilégier. Une fois le nettoyage terminé, il nous est resté 1 759 entrées lemmatisées. Pour les mêmes raisons évoquées dans la méthodologie utilisée lors de la première analyse, nous avons décidé d'éclater cette liste en y ajoutant les participes présents et passés ainsi que les formes féminines et plurielles lorsque cela était possible. Nous avons ainsi obtenu une liste répertoriant 2 934 formes<sup>90</sup> que nous avons intégrée au module *WordStat* de *QDA Miner* afin d'en rechercher les occurrences dans chacun de

<sup>90</sup> Soit près de 46% de moins que pour notre première analyse qui porte sur tous les mots ayant une origine anglaise.

nos 16 corpus individuels. Une fois encore, à la suite de ces 16 recherches distinctes, nous avons obtenu les diverses données statistiques montrées dans le Tableau 5 ci-dessous.

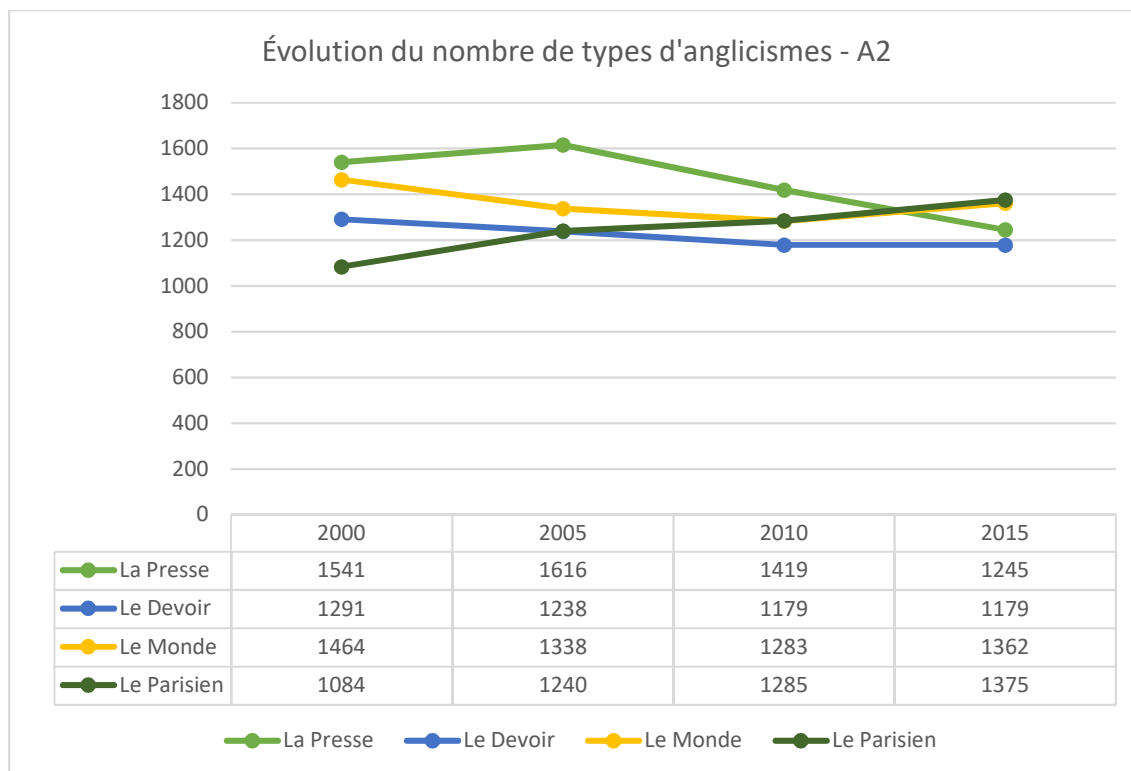
Tableau 5 Résultats de l'analyse 2

<i>Journaux</i>	<i>Nombre de types</i>	<i>Nombre moyen d'occurrences</i>	<i>Taux d'anglicisme en ‰</i>	<i>Nombre d'occurrences/article</i>
<i>La Presse 2000</i>	1541	70241	2,70	1,24
<i>La Presse 2005</i>	1616	74698	3,02	1,52
<i>La Presse 2010</i>	1419	51748	2,86	1,38
<i>La Presse 2015</i>	1245	33914	2,59	1,27
<i>Le Devoir 2000</i>	1291	32940	2,39	1,29
<i>Le Devoir 2005</i>	1238	28010	2,10	1,23
<i>Le Devoir 2010</i>	1179	25253	2,10	1,16
<i>Le Devoir 2015</i>	1179	25014	1,99	1,08
<i>Le Monde 2000</i>	1464	62857	2,46	1,10
<i>Le Monde 2005</i>	1338	49906	2,30	1,29
<i>Le Monde 2010</i>	1283	47526	2,67	1,16
<i>Le Monde 2015</i>	1362	53101	2,76	1,33
<i>Le Parisien 2000</i>	1084	65479	3,19	0,94
<i>Le Parisien 2005</i>	1240	116927	3,39	1,02
<i>Le Parisien 2010</i>	1285	106781	3,49	0,84
<i>Le Parisien 2015</i>	1375	113744	4,04	0,98

### 1. Types d'anglicisme – A2

En observant les chiffres obtenus pour l'évolution du nombre de types sur quinze ans (Figure 4 ci-dessous), on remarque que la fourchette de résultats oscille entre 1 084 (*Le Parisien* 2000) et 1 616 (*La Presse* 2005), ce qui nous donne une moyenne de correspondance à notre liste témoin de 37 à 55% pour l'ensemble des 16 corpus. Toutes années confondues, le nombre moyen de types est de 1 321, soit une moyenne de correspondance globale de 45%. Pour ce qui est des moyennes individuelles, la moyenne de *La Presse* (1 455) atteint les 50% et est suivie du *Monde* avec 1 362 (46%) puis du *Parisien* (1 246) et du *Devoir* (1 222) qui sont désormais quasiment à égalité (42%).

Figure 4 Évolution du nombre de types – A2



On peut remarquer que la distribution des journaux varie fortement en l'espace de quinze ans. D'une part, *Le Parisien* (1 084 – 1 375) qui est le quotidien utilisant le moins de types d'anglicismes en 2000 termine en tête de liste en 2015, suite à une forte hausse (+26,8%) de ses résultats. D'autre part, alors que *La Presse* (1 541 – 1 245) affiche les plus forts résultats en 2000, elle tombe à la troisième place en 2015 grâce à une baisse de son nombre de types de 19,2%. De leur côté, *Le Devoir* (1 291 – 1 179) et *Le Monde* (1 484 – 1 362) rapportent des baisses globales de 8,7% et 7% respectivement. La conséquence est donc que trois de nos journaux sur quatre utilisent moins de types d'anglicismes différents en 2015 qu'ils n'en utilisaient en 2000.

Enfin, l'écart interne séparant le quotidien utilisant le moins de types et le quotidien utilisant le plus de types est de 42% en 2000 (*Le Parisien* 1 084 > *La Presse* 1 541) alors qu'il n'est plus que d'à peine 17% en 2015 (*Le Devoir* 1 179 > *Le Parisien* 1 375). Cette baisse de 25 points (soit près

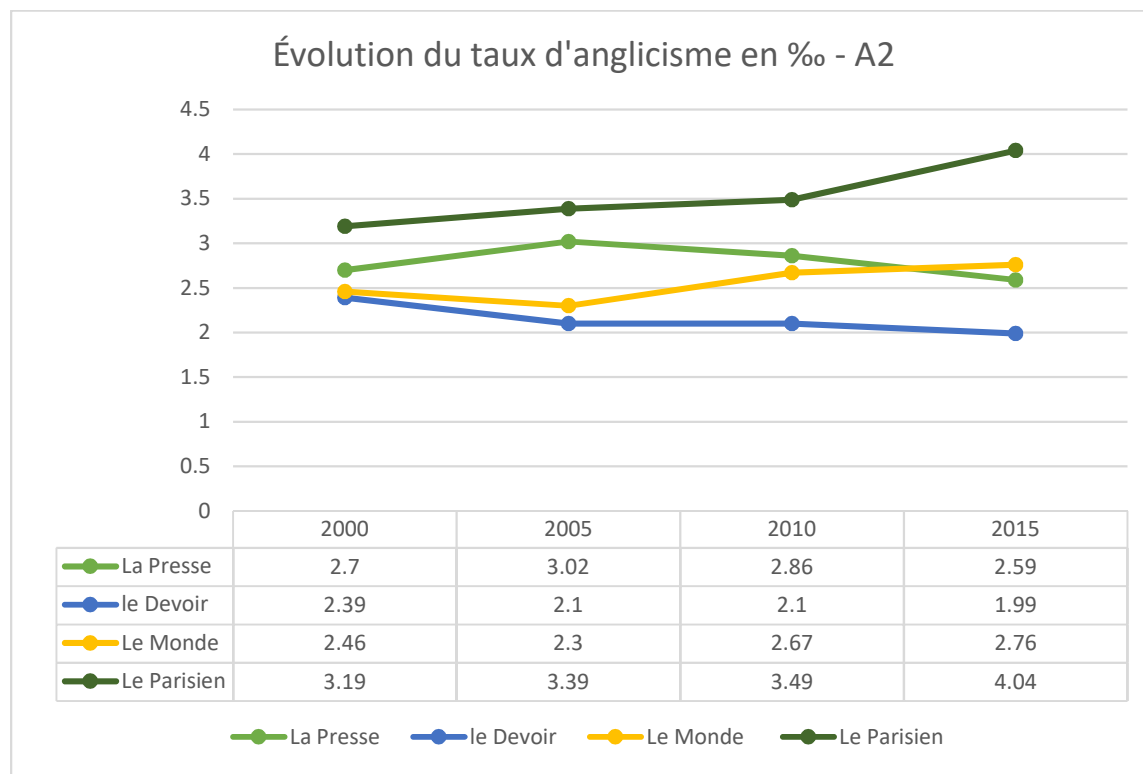


de 60%) met donc en évidence une tendance à l'homogénéisation entre nos quatre journaux, malgré les différences de tendances ou d'approches que l'on a pu observer.

## 2. Taux d'anglicisme – A2

Nous retrouvons une opposition de tendances entre les différents quotidiens qui est très clairement illustrée en Figure 5 ci-dessous par les résultats du taux d'anglicisme, notamment ceux de l'année 2015. En effet, alors que le taux d'anglicisme global des quatre journaux est de 2,8‰, *Le Devoir* 2015 présente le rapport le plus faible avec 1,99 anglicismes/1000 mots alors que *Le Parisien* 2015 obtient le résultat le plus élevé avec un taux d'anglicisme de 4,04‰. Au niveau de la tendance d'évolution globale, elle est en hausse de 5,6%, mais reste très faible avec un taux de 2,7‰ en 2000 et 2,85‰ en 2015.

Figure 5 Évolution du taux d'anglicisme – A2



Toutes années confondues, on obtient des moyennes individuelles de 2,1‰ pour *Le Devoir*, 2,5‰ pour *Le Monde*, 2,8‰ pour *La Presse* et 3,5‰ pour *Le Parisien*. Les écarts au *Devoir* sont respectivement de +19%, +33% et 67%, ce qui met en avant une réalité très disparate entre nos quatre quotidiens. On remarque cependant que cette distribution met en avant une répartition ternaire dans laquelle *Le Monde* se positionne aux côtés de *La Presse*, avec qui il n'affiche que 12% d'écart contre 19% avec *Le Devoir*. *Le Parisien* creuse également l'écart avec son plus proche voisin *La Presse* (25%).

Si l'on prend les chiffres des années 2000 et 2015, on remarque que les écarts entre les quotidiens ont très largement augmenté, signalant ainsi une très forte perte d'homogénéité. En effet, l'on a, en 2000, une répartition assez binaire avec d'un côté, *Le Devoir*, *Le Monde* et *La Presse* et de l'autre, *Le Parisien*. Au niveau des différentiels internes, nous avons *Le Devoir*<sup>91</sup>-*Le Monde* : +3%, *Le Devoir-La Presse* : +13%, *Le Monde-La Presse* : +10%, *Le Devoir-Le Parisien* : +33,5% et *La Presse-Le Parisien* : +18%. En 2015, la situation est entièrement différente, car les différentiels internes sont désormais les suivants : *Le Devoir-La Presse* : +30%, *Le Devoir-Le Monde* : +39%, *La Presse-Le Monde* : +7%, *Le Devoir-Le Parisien* : +103% et *Le Monde-Le Parisien* : +46%. Cela signifie donc que la répartition est beaucoup plus ternaire que binaire en 2015 puisque les troisième et deuxième places sont les seules à avoir réduit leur écart interne alors que les quotidiens positionnés aux extrémités affichent des hausses extrêmement importantes.

Cependant, la tendance d'évolution sur quinze ans retrouve une opposition qui met en évidence une moyenne en baisse pour *La Presse* (-4,1%) et pour *Le Devoir* (-16,7%) alors que *Le Monde* (+12,2%) et *Le Parisien* (+26,7%) s'inscrivent clairement dans la tendance opposée en affichant

---

<sup>91</sup> Le résultat du quotidien de gauche sert d'étalon dans chacun des différentiels analysés.

une augmentation plus ou moins marquée, même si les chiffres du *Parisien* le placent toutefois bien au-devant du *Monde*.

### C. A3 : Fréquence d'utilisation des anglicismes sans équivalent

Contrairement aux deux premières phases, nous n'avons cette fois-ci pas procédé à une analyse en tant que telle mais nous avons plutôt soustrait tous les résultats de A2 à ceux que nous avons obtenus pour A1. En effet, puisque la catégorie des anglicismes en général regroupe celle des anglicismes avec et sans équivalent, il ne nous a pas paru nécessaire de procéder à une nouvelle analyse pour cette troisième étape.

Nous avons donc cette fois-ci travaillé à partir d'une liste de 2 482 formes fléchies et après de simples opérations mathématiques, nous obtenons les résultats suivants :

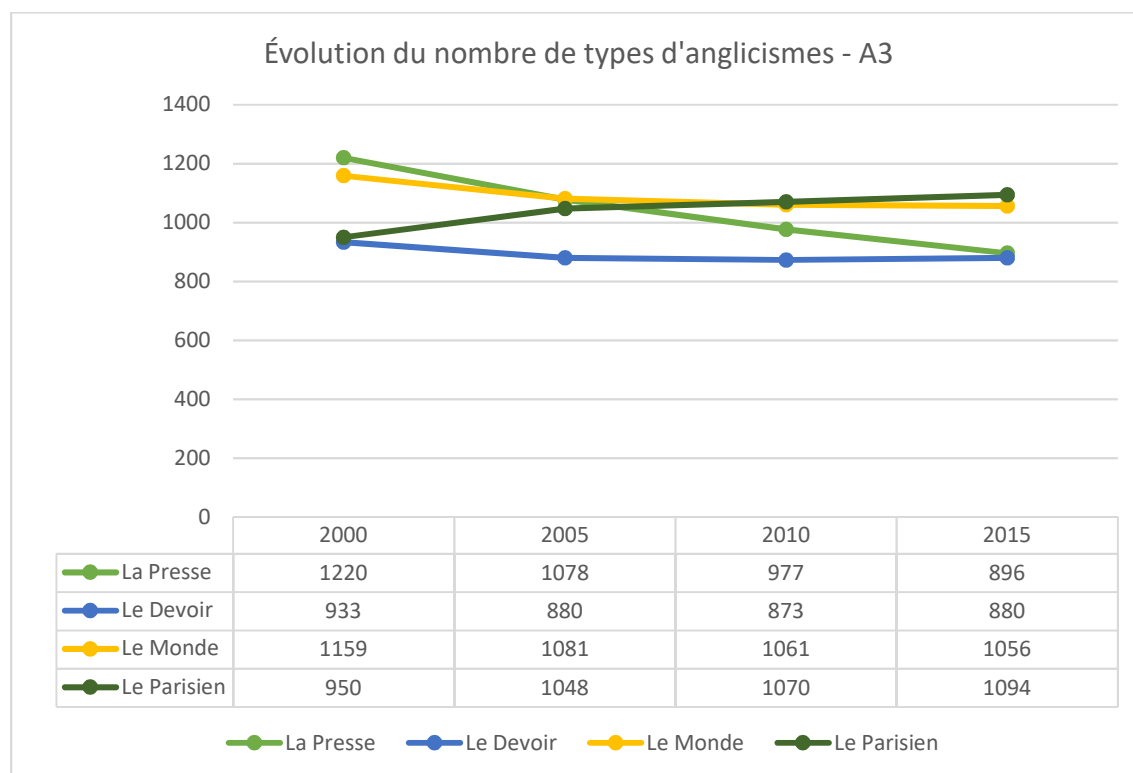
Tableau 6 Résultats de l'analyse 3

<i>Journaux</i>	<i>Nombre de types</i>	<i>Nombre moyen d'occurrences</i>	<i>Taux d'anglicisme en %</i>	<i>Nombre d'occurrences/article</i>
<i>La Presse 2000</i>	1 220	132 526	5,08	2,33
<i>La Presse 2005</i>	1 078	120 718	4,88	2,46
<i>La Presse 2010</i>	977	90 101	4,98	2,42
<i>La Presse 2015</i>	896	66 507	5,09	2,50
<i>Le Devoir 2000</i>	933	48 113	3,48	1,87
<i>Le Devoir 2005</i>	880	42 304	3,18	1,86
<i>Le Devoir 2010</i>	873	39 756	3,30	1,81
<i>Le Devoir 2015</i>	880	45 505	3,63	1,96
<i>Le Monde 2000</i>	1 159	84 947	3,33	1,48
<i>Le Monde 2005</i>	1 081	75 014	3,47	1,93
<i>Le Monde 2010</i>	1 061	60 975	3,43	1,48
<i>Le Monde 2015</i>	1 056	64 947	3,38	1,63
<i>Le Parisien 2000</i>	950	119 140	5,80	1,70
<i>Le Parisien 2005</i>	1 048	214 405	6,23	1,86
<i>Le Parisien 2010</i>	1 070	181 790	5,95	1,42
<i>Le Parisien 2015</i>	1 094	163 632	5,82	1,42

## 1. Types d'anglicisme – A3

En observant les chiffres obtenus pour l'évolution du nombre de types sur quinze ans (Figure 6 ci-dessous), nous obtenons une moyenne de correspondance à notre liste témoin de 35 à 49% pour l'ensemble des 16 corpus. En effet, la fourchette de résultats oscille entre 873 (*Le Devoir* 2010) et 1 220 (*La Presse* 2000). Toutes années confondues, le nombre moyen de types est de 1 016, soit une moyenne de correspondance globale de 41%. Pour ce qui est des moyennes individuelles, celle du *Monde* (1 089) atteint 44%, suivie de près par celles de *La Presse* (1 043) et du *Parisien* (1 041) à 42% puis du *Devoir* (892) qui ferme le classement avec une moyenne de 36%.

Figure 6 Évolution du nombre de types – A3



On peut remarquer que deux journaux évoluent assez clairement de façon inverse en l'espace de quinze ans. D'une part, *Le Parisien* (950 – 1 094 types) qui est, après *Le Devoir*, le quotidien qui utilise le moins de types d'anglicismes sans équivalent en 2000 termine en tête de liste en 2015,

suite à une hausse de plus de 15%. D'autre part, alors que *La Presse* (1 220 – 896) obtient les résultats les plus élevés en 2000, elle tombe presque en fond de classement en 2015 grâce à une baisse de 26,5%. De leur côté, *Le Devoir* (933 – 880) et *Le Monde* (1 159 – 1 056) rapportent des baisses globales d'environ 6% et 10% respectivement. La conséquence est donc que trois journaux sur quatre utilisent moins de types d'anglicismes sans équivalent différents en 2015 qu'ils n'en utilisaient en 2000.

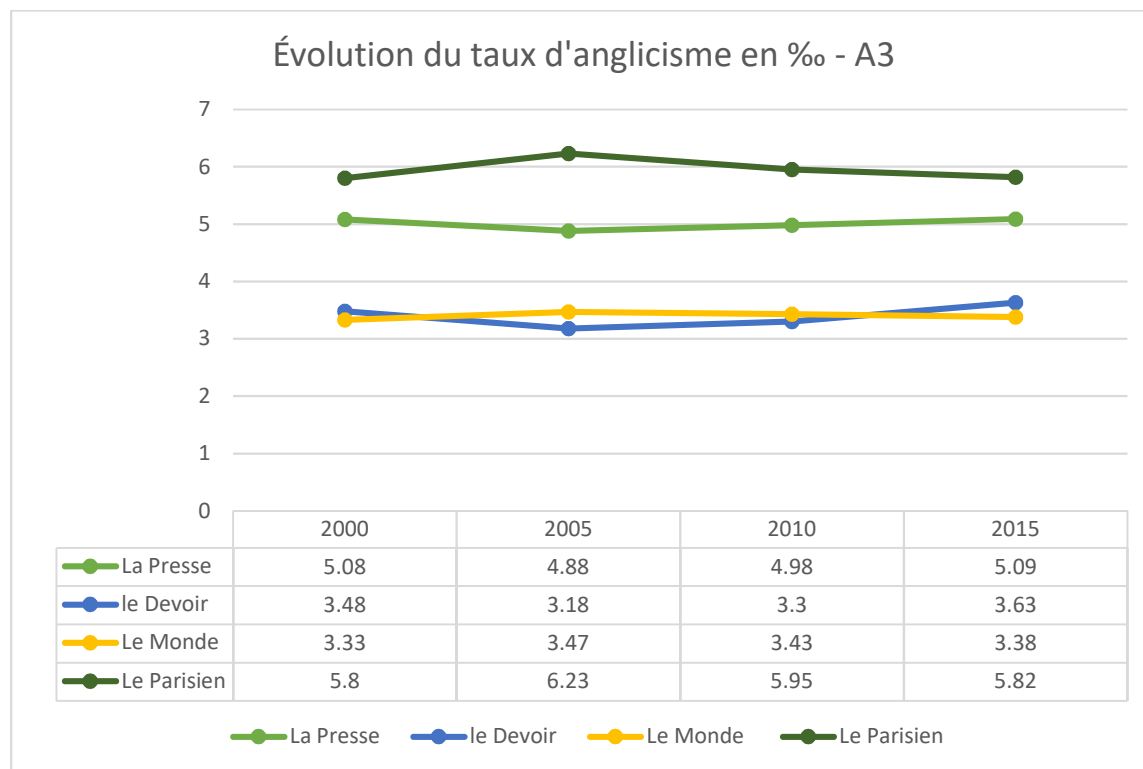
Enfin, l'écart interne séparant le quotidien utilisant le moins de types et le quotidien utilisant le plus de types est de 31% en 2000 (*Le Devoir* 933 > *La Presse* 1 220) et de 24% en 2015 (*Le Devoir* 880 > *Le Parisien* 1 094). Cette légère baisse de 7 points laisse entrevoir une tendance à l'homogénéisation entre nos quatre journaux et donc une diminution de l'utilisation des anglicismes sans équivalent répertoriés sur notre liste.

## 2. Taux d'anglicisme – A3

La Figure 7 ci-dessous présente les résultats du taux d'anglicisme et met clairement en évidence deux, voire trois niveaux distincts. En effet, alors que la courbe du *Parisien* occupe le haut du graphique, celles du *Devoir* et du *Monde* s'entrecroisent dans le bas, en alternant troisième et quatrième places selon les années. C'est pourtant *Le Devoir* 2005 qui présente le rapport le plus faible avec 3,18 anglicismes/1 000 mots et que le résultat le plus élevé revient au *Parisien* 2005 avec un taux de 6,23‰. Cela représente un écart interne de plus de 95%, soit près du double, et un taux d'anglicisme global des quatre journaux de 4,44‰. Cela signifie donc que les anglicismes en général relevés en A1 se divisent *grosso modo* en 2/5 d'anglicismes avec équivalent (A2, 38%) et 3/5 d'anglicismes sans équivalent (A3, 62%). La tendance d'évolution globale reste stable (+1,4%) avec un taux de 4,42‰ en 2000 et 4,48‰ en 2015.

On remarque que le duo *La Presse-Le Parisien* est relativement solide en 2000 (14% d'écart) mais qu'il s'étirole en 2005 (28%) avant de revenir progressivement vers plus d'homogénéité en 2010 (19,5%) pour n'atteindre que 10% en 2015.

Figure 7 Évolution du taux d'anglicisme -A3



Toutes années confondues, on obtient des moyennes individuelles de 3,40‰ pour *Le Devoir* et *Le Monde*, 5,01‰ pour *La Presse* et 5,95‰ pour *Le Parisien*. *Le Devoir* et *Le Monde* forme un duo très homogène et les écarts qui les séparent des deux autres journaux sont d'environ 47% pour *La Presse* et 75% pour *Le Parisien*, ce qui met en avant une utilisation des anglicismes sans équivalent très différente selon les journaux.

Si l'on prend les chiffres des années 2000 et 2015, on remarque que l'écart entre les quotidiens est resté fixe avec des différences respectives de +74% et +72%. L'on observe donc la même

répartition de nos journaux sur les seize années étudiées où seul *Le Devoir* affiche une hausse de 4%, les trois autres restant parfaitement stables.

## VI. Analyse et discussion

Après avoir décrit individuellement les données obtenues avec A1, A2 et A3, ce chapitre adopte une approche plus analytique et cherche à répondre à notre première question de recherche : obtient-on une fréquence d'utilisation différente selon que l'on utilise l'une ou l'autre des deux définitions de l'anglicisme les plus courantes dans la recherche ?

Le Tableau 7 ci-dessous présente les résultats globaux que nous avons obtenus pour notre corpus, toutes années et tous quotidiens confondus pour les anglicismes en général (A1) ainsi que pour ceux avec (A2) et sans équivalent (A3). Nous avons gardé les mêmes indicateurs que précédemment, à savoir le nombre de types d'anglicismes différents dans notre corpus et le taux d'anglicisme (nombre d'anglicismes pour 1 000 mots).

Tableau 7 Résultats globaux par analyse

	<b>Nombre de types</b>	<b>Taux d'anglicisme ‰</b>
<i>A1 - Anglicismes en général</i>	2 337	7,19
<i>A2 - Anglicismes avec équivalents uniquement</i>	1 321	2,75
<i>A3 - Anglicismes sans équivalent uniquement</i>	1 016	4,44

Première chose intéressante, les types d'anglicisme que nous avons relevés sont plus nombreux lorsque les anglicismes ont un équivalent (A2) que lorsqu'ils n'en n'ont pas (A3). On observe en effet une différence de 305 types entre A2 et A3, soit une baisse d'environ 23%. Affichant un taux d'anglicisme plus de deux fois et demie inférieur ( $7,2‰ > 2,75‰$ ) à celui enregistré pour les anglicismes en général, notre deuxième analyse sur les anglicismes uniquement avec équivalent confirme que la prise en compte de l'existence d'équivalents français joue un rôle déterminant dans l'étude quantitative des anglicismes. Alors que notre taux de départ reste analogue à celui



généralement avancé dans ce genre d'études (0,6%<sup>92</sup>, voir p. 151 et 154), il accuse une baisse de près de 62% une fois délesté de termes dont l'utilisation est peut-être inévitable. Cela signifie donc que notre taux général d'anglicisme qui est déjà faible, le devient encore davantage lorsqu'il ne concerne plus que des anglicismes pouvant être remplacés par un terme français, puisqu'il ne dépasse pas les 3 anglicismes aux 1 000 mots. En d'autres termes, sur notre taux total de 7,2 ‰ anglicismes, 62% des anglicismes relevés n'ont pas d'équivalent recensé dans nos dictionnaires. Nous allons maintenant nous intéresser à la façon dont nos journaux réagissent en fonction de la définition utilisée.

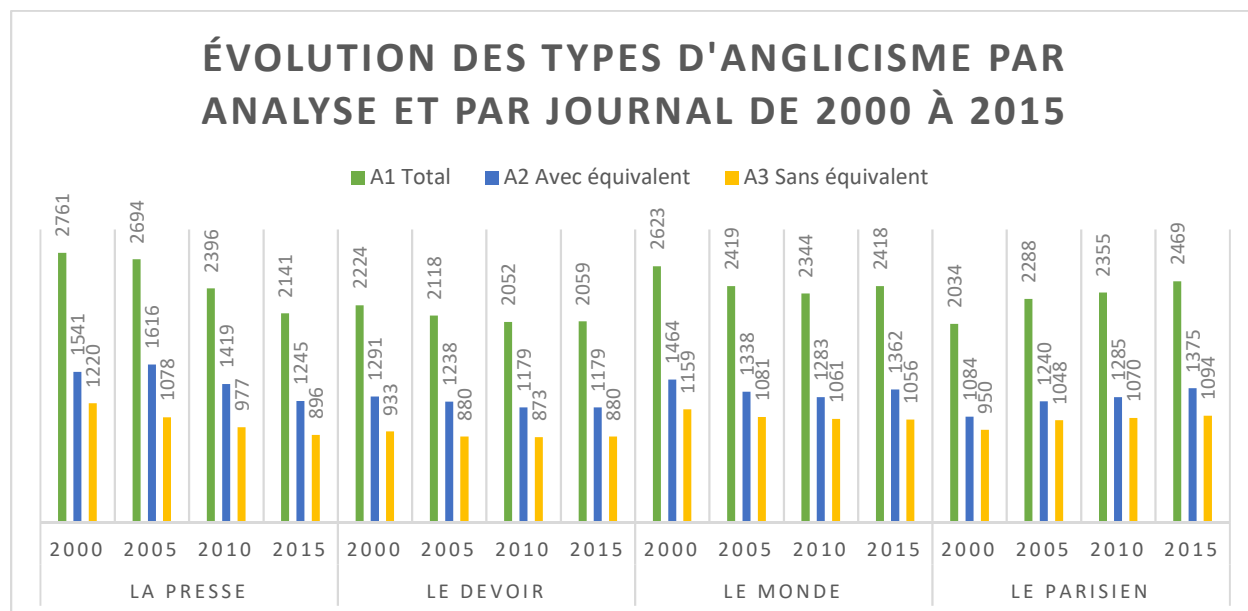
#### A. Comparaison de l'évolution du nombre de types d'anglicisme

À la lecture du graphique ci-dessous (Figure 8), on remarque que le nombre de types est toujours inférieur lorsque seuls les anglicismes sans équivalent sont pris en compte. Ces derniers enregistrent des résultats oscillant de 873 (*Le Devoir* 2010) à 1 220 (*La Presse* 2000) pour une moyenne de 1 016 alors que les anglicismes avec équivalents affichent une fourchette allant de 1 084 (*Le Parisien* 2000) à 1 616 (*La Presse* 2005) pour une moyenne environ 1,3 fois supérieure à 1 321.

---

<sup>92</sup> Seule Harris (2010) trouve un taux de 0,98% dans son corpus France-Québec.

Figure 8 Comparaison de l'évolution du nombre de types d'anglicismes par analyse et par journal



Il semble donc que l'on utilise moins de types d'anglicismes sans équivalent mais qu'ils sont utilisés plus fréquemment (voir Tableau 7). Il serait intéressant de savoir si ce déséquilibre entre fréquence d'utilisation et nombre de types utilisés qui existe entre A2 et A3 est dû un plus grand recours à la flexion des anglicismes avec équivalents ou bien à l'abandon de certains anglicismes sans équivalent, soit par obsolescence du terme, soit parce qu'un substitut en français a été introduit depuis.

Si l'on s'intéresse à la distribution des journaux et à leur tendance générale d'évolution, l'on remarque une très grande similitude entre les trois analyses. En effet, *Le Parisien* est le seul à afficher des résultats en assez forte hausse alors que *La Presse* obtient les chiffres les plus élevés mais avec un résultat en 2015 inférieur à celui de 2000 et que *Le Devoir* et *Le Monde* enregistrent des baisses à peu près analogues. La conséquence est donc que trois de nos journaux sur quatre utilisent moins de types d'anglicisme différents en 2015 qu'ils n'en utilisent en 2000 que ce soit avec la première, la deuxième ou la troisième analyse.

Le Tableau 8 ci-dessous illustre la portée que les analyses A2 et A3, qui n'utilisent respectivement que les anglicismes avec et sans équivalent, ont sur les chiffres de nos quatre quotidiens en comparant leur évolution diachronique. Nous y calculons les différences, en pourcentage, entre les résultats de 2000 et ceux de 2015 pour les trois analyses et pour chaque quotidien. Par exemple, nous avons relevé pour *La Presse* (A1) : 2 761 types en 2000 et 2 141 en 2015, ce qui représente une différence de 620 types, soit une baisse de 22,5% ; pour *La Presse* (A2) : 1 541 types en 2000 et 1 245 en 2015, soit une différence de 296 types ou une baisse de 19,2% ; et pour *La Presse* (A3) : 1 220 types en 2000 et 896 en 2015, soit une baisse de 26,8%.

Tableau 8 Tendence diachronique de l'utilisation du nombre de types d'anglicisme entre 2000 et 2015, par journal et par analyse

	A1	A2	A3
<b>LA PRESSE</b>	-22,5%	-19,2%	-26,8%
<b>LE DEVOIR</b>	-7,4%	-8,7%	-5,6%
<b>LE MONDE</b>	-7,8%	-7%	-8,9 %
<b>LE PARISIEN</b>	+21,4%	+26,8%	+15,2%

À la lecture de ce tableau, on remarque que chacun de nos journaux enregistre des évolutions différentes selon l'analyse retenue, ce qui confirme l'importance de la définition sur l'utilisation des anglicismes.

On observe également que *Le Parisien* se démarque très nettement sur le premier indicateur du nombre de types, étant donné qu'il est le seul à enregistrer une augmentation pour les trois analyses. Cela pourrait laisser supposer qu'il a adopté dans ses articles une approche en matière de traitement de la langue différente de celle des trois autres quotidiens au cours de ces quinze dernières années.

Nous remarquons également que même si ses résultats sont assez proches de ceux du *Monde*, *Le Devoir* prend ses distances en matière d'utilisation d'anglicismes avec équivalent, car il est le seul journal pour lequel la deuxième analyse révèle une diminution plus prononcée que pour la troisième. En effet, les chiffres du *Monde* et de *La Presse* indiquent qu'ils ont davantage réduit leur utilisation de types sans équivalent (analyse 3) que de types avec équivalent (analyse 2).

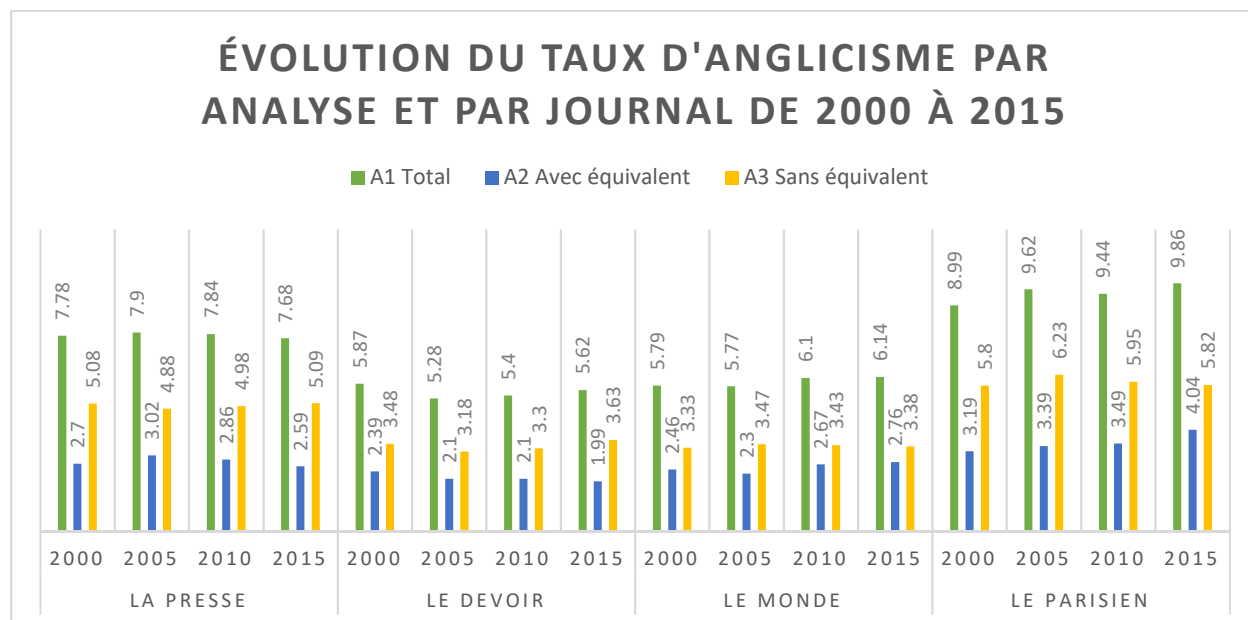
En l'espace de quinze ans, *Le Devoir* semble donc être le seul à avoir adopté une approche lui permettant d'utiliser moins d'anglicismes pour lesquels il existe un équivalent en français. Resterait maintenant à savoir si cette diminution se traduit effectivement par une utilisation accrue des substituts existants.

## B. Comparaison de l'évolution du taux d'anglicisme

La Figure 9 ci-dessous illustre également clairement ces différences de résultats entre nos analyses pour le taux d'anglicisme : nous obtenons un taux d'anglicisme global entre les quatre journaux de 7,2‰ en A1 qui se répartit en 2,8‰ pour les anglicismes avec équivalent et 4,4‰ pour les anglicismes sans équivalent.

Pour la première analyse, *Le Devoir* 2005 obtient le taux le plus faible avec 5,28‰ alors que *Le Parisien* 2015 prend la tête avec 9,86‰. Pour la deuxième analyse, nous retrouvons les mêmes protagonistes avec un simple changement d'année : il s'agit cette fois-ci du *Devoir* 2015 qui affiche le taux le plus bas à 1,99 anglicisme/1000 mots alors que *Le Parisien* 2015 garde la tête du classement avec un taux de 4,04‰. L'analyse 3 répète le scénario avec un taux minimum de 3,18/1000 anglicismes (*Le Devoir* 2005) et un taux maximum de 6,23‰ (*Le Parisien* 2005).

Figure 9 Comparaison de l'évolution du taux d'anglicisme par analyse et par journal



Globalement parlant, cela signifie donc que nous trouvons des taux d'anglicisme plus faibles avec la deuxième analyse, que les anglicismes sans équivalent sont sans doute surreprésentés dans les études quantitatives précédentes et que la prise en compte des anglicismes avec équivalent amplifie les différences d'utilisation entre les quotidiens.

Si l'on examine les moyennes individuelles toutes années confondues pour nos quatre journaux et pour la première (A1), la deuxième (A2) et la troisième (A3) analyses dans le Tableau 9 ci-dessous, on observe tout d'abord que la répartition reste la même, étant donné que le classement des journaux ne change pas.

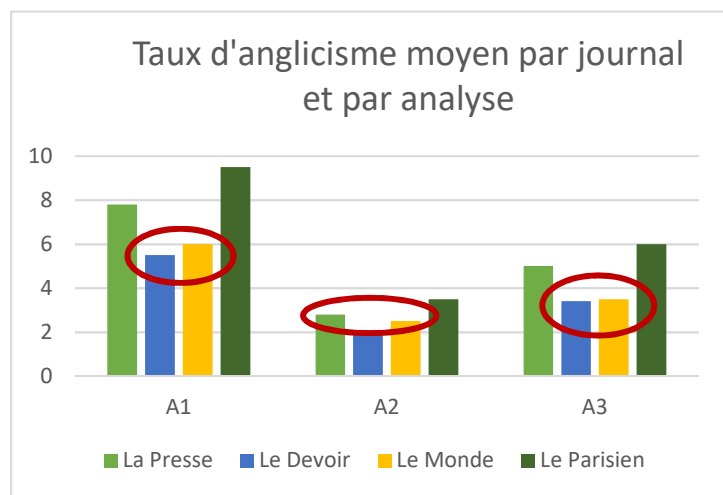
Tableau 9 Taux d'anglicisme moyen par analyse et par journal

	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>
<b>Le Devoir</b>	5,5‰	2,1‰	3,4‰
<b>Le Monde</b>	6‰	2,5‰	3,5‰
<b>La Presse</b>	7,8‰	2,8‰	5‰
<b>Le Parisien</b>	9,5‰	3,5‰	6‰

Cependant, on remarque au niveau individuel que *Le Monde* est le quotidien qui présente le moins de fluctuations selon la définition retenue avec un taux d'anglicisme 1,4 fois plus élevé pour les anglicismes sans équivalent que pour ceux avec équivalent. Viennent ensuite *Le Devoir* et *Le Parisien* avec des différences respectives de 1,6 et 1,71 fois alors que *La Presse* est visiblement le quotidien le plus affecté avec des chiffres en A3 1,79 fois supérieurs à ceux de A2. Les différences entre nos analyses sont donc conséquentes puisqu'en moyenne 4,5‰ sur les 7,2‰ anglicismes relevés, soit près des deux tiers, lors de la première analyse ne possèdent pas de substitut en français, ce qui impose sans doute leur utilisation.

Au niveau de la répartition des quotidiens, on remarque qu'elle est plus ou moins homogène selon l'analyse et qu'elle alterne entre deux et trois groupes. La Figure 10 illustre ci-dessous les différentes distributions selon l'analyse adoptée.

Figure 10 Taux d'anglicisme moyen par analyse et par journal

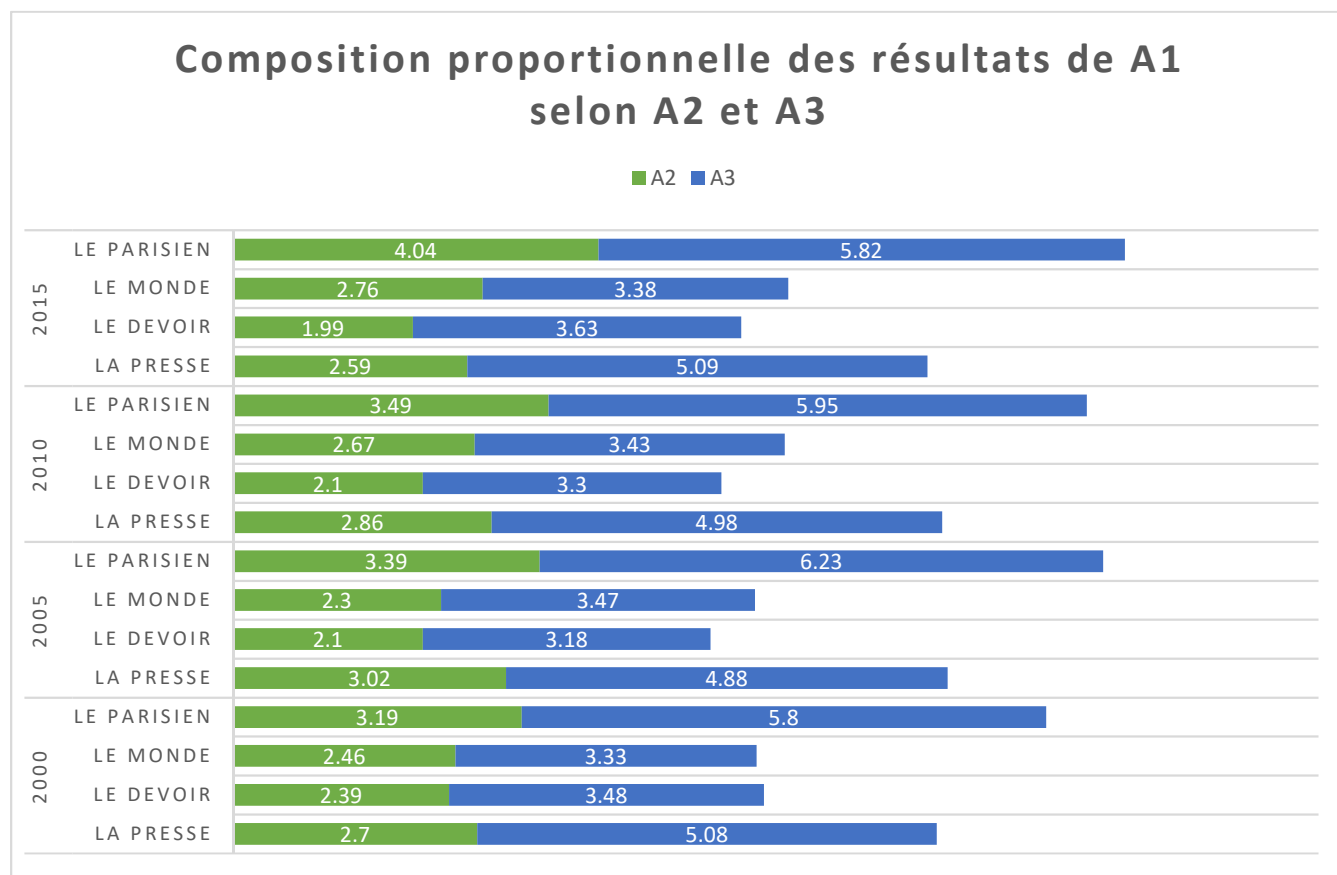


Avec A1, la répartition s'échelonne de 5,5‰ à 9,5‰ (écart de +72%) et se groupe sous deux noyaux : *Le Monde* et *Le Devoir* qui forment un duo soudé (9% de différentiel interne) et un binôme beaucoup plus hétérogène composé de *La Presse* et *Le Parisien* au vu de leur 22% de

différentiel interne. Pour ce qui est de A2, les résultats s'étalent de 2,1‰ à 3,5‰ (écart de +67%), ce qui rend la répartition un peu plus homogène. Pourtant, la distribution binaire de A1 n'est plus vraiment valide, car *Le Monde* est désormais plus proche de *La Presse* (différentiel de 12%) que du *Devoir* (+19%). Séparé de *La Presse* par 25%, *Le Parisien* occupe désormais une place à lui tout seul. Nous avons donc désormais une répartition de nos quotidiens en trois noyaux où *Le Devoir* utilise moins d'anglicismes avec substituts que le duo *Le Monde-La Presse* qui en utilise lui-même moins que *Le Parisien*. Cette deuxième analyse met donc en avant un rapprochement clair entre *La Presse* et *Le Monde* et isole les deux autres quotidiens vers les extrêmes. Avec A3, on note un retour au schéma binaire observé en A1, avec *Le Devoir* et *Le Monde* formant un duo extrêmement soudé (3% de différentiel interne) et un duo *La Presse-Le Parisien* affichant un différentiel le plus bas des trois analyses à 20%. Cette redistribution amène une plus grande hétérogénéité, étant donné qu'elle enregistre le plus grand écart séparant le premier du dernier (+77%).

En observant les moyennes individuelles, on observe également que le ratio dans la composition des résultats de A1 entre A2 et A3 fluctue selon l'année et le journal. La Figure 11 ci-dessous illustre ce rapport à l'aide de barres représentant les résultats d'A1 obtenus par journal et par année et composées d'une partie verte (les résultats d'A2) et d'une partie bleue (les résultats d'A3).

Figure 11 Composition proportionnelle de A1



La prépondérance du bleu, et donc des anglicismes pour lesquels il n'existe pas d'équivalent, est assez claire, car il représente en moyenne 61% des résultats d'A1. A3 enregistre sa proportion la plus faible (55%) avec *Le Monde* 2015 et la plus haute (66%) avec *La Presse* 2015. Pour plus d'informations, le détail des rapports de chaque barre est présenté succinctement dans le Tableau 10 ci-dessous.



Tableau 10 Répartition proportionnelle de A2 et A3 en %

		A2	A3
2000	<i>La Presse</i>	34,5	65,5
	<i>Le Devoir</i>	41	59
	<i>Le Monde</i>	43,5	56,5
	<i>Le Parisien</i>	35,5	64,5
2005	<i>La Presse</i>	38	62
	<i>Le Devoir</i>	40	60
	<i>Le Monde</i>	40	60
	<i>Le Parisien</i>	35	65
2010	<i>La Presse</i>	36,5	63,5
	<i>Le Devoir</i>	39	61
	<i>Le Monde</i>	44	56
	<i>Le Parisien</i>	37	63
2015	<i>La Presse</i>	34	66
	<i>Le Devoir</i>	35,5	64,5
	<i>Le Monde</i>	45	55
	<i>Le Parisien</i>	41	59

Au niveau individuel, *La Presse* enregistre le rapport moyen A2-A3 le plus faible avec une moyenne sur les quatre années de 36-64%. Elle est suivie du *Parisien* avec 37-63%, puis du *Devoir* à 39-61% et enfin du *Monde* qui prend la tête avec un rapport de 44-56%. Ainsi, même si *Le Monde* partage un taux d'anglicisme avec équivalent proche de celui de *La Presse*, ils se retrouvent à l'opposé quant à la proportion qu'ils représentent dans leur corpus respectif.

Nous pouvons également déduire, au vu de ces différents rapports, que la plupart des études qui utilisent l'anglicisme sous son concept large, c'est-à-dire qui prennent en compte tous les mots d'origine anglaise, relèvent en (grande) majorité des anglicismes pour lesquels nos dictionnaires ne proposent aucun équivalent en français.

### C. Signification statistique

Maintenant que nous avons vu qu'il existe de réelles différences relatives et absolues entre nos différentes définitions de l'anglicisme, il est temps de voir si ces différences sont statistiquement

significatives, c'est-à-dire s'il existe une probabilité qu'elles se soient produites uniquement par hasard ou non.

Nous avons pour cela effectué un test statistique appelé test du Khi<sup>2</sup>, ou  $\chi^2$ , qui permet d'analyser l'indépendance de deux variables aléatoires en mesurant l'écart entre une distribution de probabilités (E) et un tirage de valeurs observées (O) grâce à la formule suivante :

$$Q = \sum_{i=1}^k \frac{(o_i - e_i)^2}{e_i}$$

Nous avons pour cela calculé la valeur attendue (E) pour chaque valeur observée en multipliant le total des occurrences observées (en rouge, A2 +A3 dans le tableau) de chaque ligne par le total observé tous journaux confondus pour l'une et l'autre des analyses (en bleu), que l'on a ensuite divisé par le total global (encadré en gras) et avons obtenu les résultats présentés dans le Tableau 11 suivant.

Tableau 11 Calculs des valeurs attendues

	NOMBRE D'OCCURRENCES OBSERVÉES A2	NOMBRE D'OCCURRENCES OBSERVÉES A3	TOTAL OCCURRENCES OBSERVÉES	VALEURS ATTENDUES A2	VALEURS ATTENDUES A3
LA PRESSE	230 601	409 852	640 453	244 623,62	395 829,38
LE DEVOIR	111 217	175 678	286 895	109 580,71	177 314,29
LE MONDE	213 390	285 883	499 273	190 699,35	308 573,65
LE PARISIEN	402 931	678 967	1 081 898	413 235,33	668 662,67
<b>TOTAL OBSERVÉ</b>	958 139	1 550 380	<b>2 508 519</b>	–	–

Nous avons ensuite appliqué ces valeurs attendues et observées à la formule précédemment introduite et obtenu les résultats  $\chi^2$  que nous présentons dans le Tableau 12 suivant :

Tableau 12 Résultats Khi<sup>2</sup> A2 et A3 par journal

	<b>Khi<sup>2</sup> A2</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A3</b>
<i>La Presse</i>	803,822	496,76417
<i>Le Devoir</i>	24,4336	15,10003
<i>Le Monde</i>	2 699,88	1668,5345
<i>Le Parisien</i>	256,946	158,79329
<b>Total</b>	<b>3 785,08</b>	<b>2 339,1919</b>
		<b>6 124,28</b>

Nous obtenons donc un résultat  $\chi^2$  de 6 124,28 que nous allons maintenant comparer à la table des valeurs critiques du Khi<sup>2</sup> (voir Table Khi<sup>2</sup> en annexe). Cette table regroupe tous les quantiles (seuils de tolérance) de la loi du Khi<sup>2</sup> en fonction des divers degrés de liberté imposés par l'analyse<sup>93</sup>. Notre test étant composé de 8 variables (4 journaux et 2 analyses), notre degré de liberté est de 7 (nombre de variables -1). Afin de minimiser le plus possible le risque d'erreur, nous avons choisi le seuil de tolérance de 99%<sup>94</sup>, c'est-à-dire qu'il n'autorise qu'une marge d'erreur de 1%, ce qui nous donne une valeur critique de 24,32. Tout résultat inférieur à cette valeur sera considéré comme statistiquement non significatif.

Notre résultat  $\chi^2$  étant près de 252 fois supérieur à cette valeur critique, nous pouvons affirmer avec certitude que les différences que nous avons observées en matière de comportement des journaux selon la définition retenue sont statistiquement significatives.

Le choix de la définition a donc une importance capitale sur les résultats obtenus. Cependant, étant donné que nos deux définitions sont, logiquement, différentes et font intervenir des données de

<sup>93</sup> Un degré de liberté se calcule selon le nombre de variables analysées et est égal au nombre de variables -1.

<sup>94</sup> Le seuil de tolérance généralement retenu dans les analyses statistiques est de 95%, soit une marge d'erreur de 5%. Nous avons cependant tenu à être la plus précise possible et nous avons donc fait le choix de travailler avec le seuil de tolérance le plus élevé existant, à savoir celui de 99%.

base différentes, la confirmation statistique que nos résultats finaux sont différents reste somme toute attendue.

Qu'en est-il de l'évolution de ces fréquences d'utilisation ? Maintenant que nous avons établi qu'il existe des différences en matière de définition, nous allons regarder si l'utilisation des anglicismes se développe de la même manière si l'on utilise l'une ou l'autre définition. Pour ce faire, nous allons nous intéresser à l'analyse des différentiels qui s'opèrent d'année en année pour chaque journal selon la définition.

En nous focalisant uniquement sur les fluctuations, nous pouvons ainsi éliminer les différences liées à la définition retenue (nombre d'anglicismes recherchés moins élevé par exemple). Nous avons donc réalisé les mêmes opérations que précédemment mais pour chacun des journaux et en diachronie pour voir si le nombre d'occurrences d'anglicismes évolue de la même manière.

Le Tableau 13 ci-dessous regroupe tous les résultats obtenus pour *La Presse*. Les colonnes « différentiel observé » sont calculées à partir de la différence entre les résultats de deux années consécutives (2005-2000, 2010-2005 et 2015-2010). Elles ne présentent cependant que les valeurs absolues de ces différentiels, car l'on ne tient pas compte des signes ici. Par exemple, nous avons relevé pour *La Presse* (A2) : 74 698 occurrences en 2005 et 70 241 en 2000, soit une différence de -4 457 ; et pour *La Presse* (A3) : 120 718 occurrences en 2005 et 132 526 en 2000, soit une différence de -11 808. Pour chacun de ces deux résultats, nous ne retenons que la forme absolue, à savoir 4 457 et 11 808, que nous avons ensuite respectivement inscrites dans les colonnes « différentiel observé » A2 et A3.

Tableau 13 Différentiels *La Presse* observés et attendus 2000-2015

<i>La Presse</i>	Différentiel A2 Observé	Différentiel A3 Observé	Total Différentiel Observé	Différentiel A2 Attendu	Différentiel A3 Attendu	Khi <sup>2</sup> A2	Khi <sup>2</sup> A3
<b>2000-2005</b>	4 457	11 808	16 265	6 613,74	9 651,26	703,3	482
<b>2005-2010</b>	22 950	30 617	53 567	21 781,63	31 785,37	62,67	42,95
<b>2010-2015</b>	17 834	23 594	41428	16 845,62	24 582,38	57,99	39,74
<b>Total</b>	45 241	66 019	111 260	–	–	1 388,62	

Nous observons tout d’abord que le différentiel observé est toujours plus élevé en A3 qu’en A2, ce qui signifie que *La Presse* enregistre des fluctuations d’année en année plus importantes lorsque ce sont les anglicismes sans équivalent qui sont pris en compte. Ainsi, le nombre d’occurrences relevées dans *La Presse* ne se développe pas de la même manière selon la définition choisie, ce que confirme notre analyse.

En effet, la valeur critique pour cette analyse avec un degré de liberté de 5 et un seuil de tolérance de 99% est de 20,52, soit près de 68 fois moins que le résultat de Khi<sup>2</sup> que nous avons obtenu (voir encadré en rouge du Tableau 13 ci-dessus).

Le Tableau 14 suivant présente maintenant les résultats obtenus pour le quotidien *Le Devoir*. Les calculs ont été réalisés selon la même approche que précédemment.

Tableau 14 Différentiels *Le Devoir* observés et attendus 2000-2015

<i>Le Devoir</i>	Différentiel A2 Observé	Différentiel A3 Observé	Total Différentiel Observé	Différentiel A2 Attendu	Différentiel A3 Attendu	Khi <sup>2</sup> A2	Khi <sup>2</sup> A3
<b>2000-2005</b>	974	18 394	19 368	4 736,99	14 631,01	2 989	967,8
<b>2005-2010</b>	4 930	5 809	10 739	2 626,52	8 112,48	2 020	654,1
<b>2010-2015</b>	2 757	2 548	5 305	1 297,49	4 007,51	1 642	531,5
<b>Total</b>	8 661	26 751	35 412	–	–	8 804,61	

Contrairement à *La Presse* pour laquelle le différentiel observé est toujours plus élevé en A3 qu'en A2, *Le Devoir* enregistre un différentiel A2 (2757) plus élevé qu'A3 (2548) en 2015 (environ +8%), ce qui marque une inversion de tendance radicale, car A3 (18 394) était près de 1 800% supérieur à A2 (974) en 2005. Ainsi, *Le Devoir* affiche des nombres d'occurrences différents selon la définition retenue, ce qui est à nouveau confirmé par notre analyse statistique.

Avec une valeur critique identique à la précédente, c'est-à-dire 20,52 avec un degré de liberté de 5 et un seuil de tolérance de 99%, nous obtenons en effet un résultat qui est 430 fois supérieur (voir encadré en rouge du Tableau 14 ci-dessus).

Le Tableau 15 ci-après présente les résultats quotidiens *Le Monde* obtenus selon les mêmes calculs que précédemment.

Tableau 15 Différentiels Le Monde observés et attendus 2000-2015

<i>Le Monde</i>	<b>Différentiel A2 Observé</b>	<b>Différentiel A3 Observé</b>	<b>Total Différentiel Observé</b>	<b>Différentiel A2 Attendu</b>	<b>Différentiel A3 Attendu</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A2</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A3</b>
<b>2000-2005</b>	239	5 749	5 988	2 878,62	3 109,38	2 420	2 241
<b>2005-2010</b>	37 843	39 442	77 285	37 153,32	40 131,68	12,8	11,85
<b>2010-2015</b>	12 951	9 933	22 884	11 001,06	11 882,94	345,6	320
<b>Total</b>	51 033	55 124	106 157	–	–	5 351,55	

Comme pour *Le Devoir*, nous observons que *Le Monde* enregistre un différentiel observé en A2 supérieur à celui d'A3 en 2015 (environ +23,5%) alors qu'il est toujours inférieur pour les années précédentes.

Les résultats montrent que le Khi<sup>2</sup> du *Monde* (voir encadré en rouge ci-dessus) que nous avons calculé est de 5 351,55 soit plus de 260 fois la valeur critique relative à cette analyse (20,52 ; degré de liberté de 5 et seuil de tolérance de 99%), ce qui confirme que les fluctuations du nombre d'occurrences selon la définition sont statistiquement différentes.

Le Tableau 16, enfin, présente ci-dessous les résultats obtenus pour le quotidien *Le Parisien*.

Tableau 16 Différentiels Le Parisien observés et attendus 2000-2015

<i>Le Parisien</i>	<b>Différentiel A2 Observé</b>	<b>Différentiel A3 Observé</b>	<b>Total Différentiel Observé</b>	<b>Différentiel A2 Attendu</b>	<b>Différentiel A3 Attendu</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A2</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A3</b>
<b>2000-2005</b>	2 380	14 039	16 419	3 607,60	12 811,4	417,7	117,6
<b>2005-2010</b>	5 575	3 975	9 550	2 098,34	7 451,66	5760	1 622
<b>2010-2015</b>	12 378	54 193	66 751	14 627,06	51943,94	345,8	97,38
<b>Total</b>	20 333	72 207	92 450	–	–	8 361	

Au vu du tableau ci-dessus, *Le Parisien* est le seul à enregistrer un différentiel A2 supérieur pour l'année 2010, sinon A3 est toujours plus élevé.

Le  $\chi^2$  du *Parisien* (voir encadré en rouge ci-dessus) que nous avons calculé est de 8 361 soit près de 410 fois la valeur critique de cette analyse (20,52 ; degré de liberté de 5 et seuil de tolérance de 99%) et nous confirme ainsi que ces différentiels sont significatifs.

Nos quatre résultats de  $\chi^2$  étant tous largement supérieurs à notre valeur critique, nous pouvons affirmer que les différences observées au niveau des fluctuations diachroniques entre A2 et A3 pour nos journaux sont statistiquement significatives.

Ainsi, nous prouvons que les quatre journaux que nous avons retenus pour notre étude ne présentent pas les mêmes trajectoires d'évolution selon la définition choisie. Cette confirmation est, à notre avis, importante, car elle prouve que le choix de la définition de l'anglicisme influence forcément les interprétations et conclusions de toute étude lexicométrique sur les anglicismes et que cette réalité doit être prise en compte.

Nous allons maintenant tester le poids de la définition en utilisant deux types d'analyse comparatives utilisées en lexicométrie des anglicismes, la diatopie et la nature du journal, afin de voir si 1) il existe la même différence de résultats selon la définition choisie et 2) les deux définitions engendrent les mêmes schémas d'évolution et les mêmes interprétations.



## VII. 1<sup>re</sup> analyse test : la diatopie, entre France et Québec

Afin de tester la portée de la définition sur une étude lexicométrique des anglicismes, nous avons choisi comme premier facteur la diatopie et plus particulièrement une comparaison entre les quotidiens de France et ceux du Québec.

Nous avons donc classé nos quatre journaux en deux groupes :

- France : *Le Monde* et *Le Parisien*
- Québec : *Le Devoir* et *La Presse*

Pour des raisons méthodologiques, nous avons également décidé de ne garder que le taux d'anglicisme comme mesure de comparaison, car elle s'impose comme la plus pertinente des trois que nous avons mentionnées et/ou utilisées dans cette thèse, à savoir le nombre de types et le nombre d'occurrences/article.

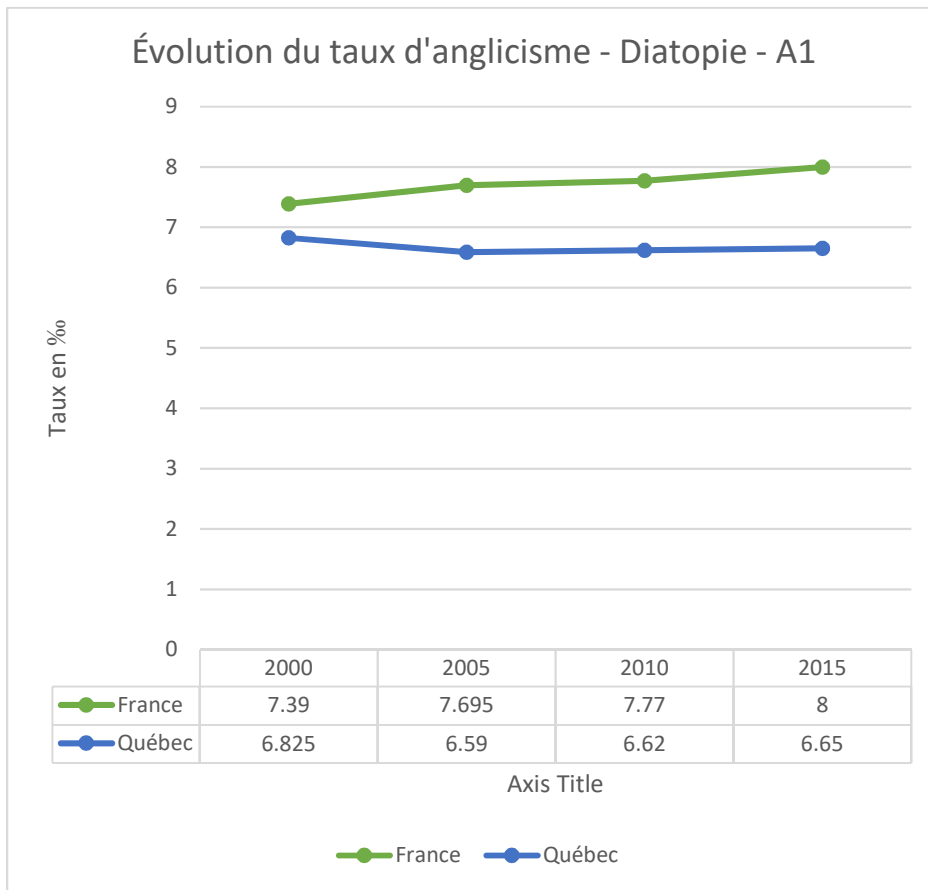
### A. Analyse descriptive

#### 1. Taux d'anglicisme – A1

Si l'on reprend l'interprétation que nous donnions pour la Figure 3 qui présente (voir p. 155) l'évolution du taux d'anglicisme par journal et par année, on remarquait alors que la tendance sur quinze ans mettait en évidence une baisse pour les quotidiens du Québec (*La Presse* -1,3% ; *Le Devoir* -4,3%) et une hausse pour ceux de France (*Le Monde* +6% ; *Le Parisien* +9,7%).

Si l'on regroupe nos quatre journaux en deux groupes selon leur origine, nous obtenons l'évolution suivante :

Figure 12 Évolution du taux d'anglicisme - Diatopie - A1



La Figure 12 ci-dessus montre bien que les deux groupes évoluent dans des trajectoires légèrement opposées, ce qui fait que les journaux de France enregistrent une augmentation de 8% en l'espace de 15 ans alors que leurs homologues du Québec affichent une légère baisse de 2,5%. Au niveau des moyennes globales par groupe, on obtient un taux d'anglicisme global de 6,67‰ pour le Québec et de 7,71‰ pour la France, ce qui représente une différence d'environ 15,6%.

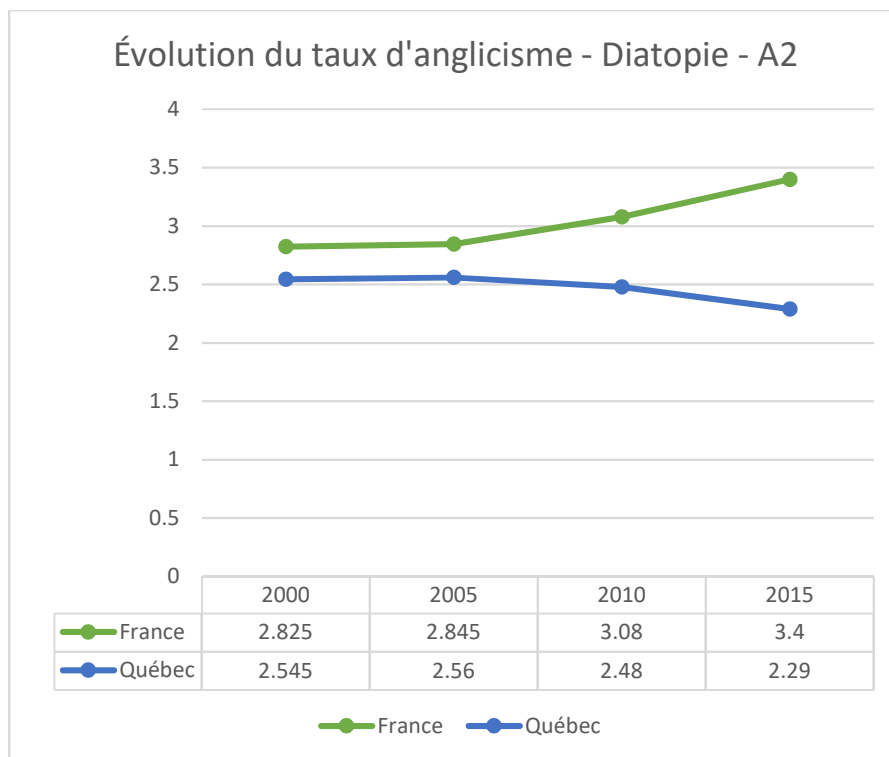
L'évolution sur 15 ans semble donc bien indiquer que les quotidiens de France s'inscrivent dans une tendance d'utilisation accrue des anglicismes en général, ce qui n'est pas le cas de ceux du Québec.

## 2. Taux d'anglicisme - A2

Pour ce qui est des anglicismes uniquement avec équivalent, tel que le montrait la Figure 5 (voir p. 158), alors que l'on peut observer d'un côté une répartition des résultats réels en trois noyaux distincts (a. *Le Devoir* ; b. *Le Monde* et *La Presse* ; c. *Le Parisien*) et assez peu marquée en termes de diatopie, on a de l'autre côté, deux tendances d'évolution très clairement opposées. En effet, les chiffres du *Devoir* et de *La Presse* affichent des baisses respectives de 16,7% et 4,1% alors que ceux du *Monde* et du *Parisien* sont en hausse à +12,2% et +26,7%.

La Figure 13 ci-dessous illustre l'évolution de la fréquence d'utilisation des anglicismes avec équivalent par groupe d'origine.

Figure 13 Évolution du taux d'anglicisme - Diatopie - A2



Au vu des courbes, on remarque que l'année 2005 marque le début d'une évolution opposée. Alors que les deux groupes varient de façon stable entre 2000 et 2005 (11% d'écart), ils empruntent des

trajectoires inverses ce qui a comme conséquence une forte augmentation de leur écart interne à plus de 24% en 2010 et 48,5% en 2015. Cette hétérogénéisation se traduit par une augmentation globale de 20% en l'espace de 15 ans pour les journaux de France alors que les quotidiens québécois affichent une baisse de 10% au cours de la même période. Au niveau des moyennes par groupe, on obtient un taux d'anglicisme moyen de 2,47‰ pour le Québec et de 3,04‰ pour la France, ce qui représente une différence assez nette d'environ 23%.

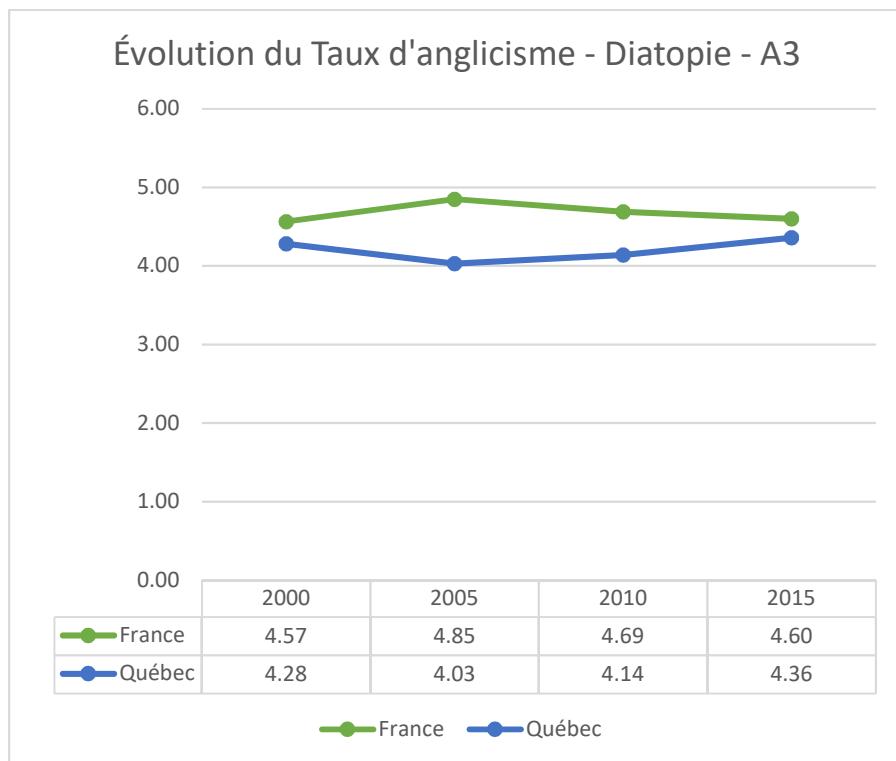
Il semble donc que cette deuxième analyse permette de mettre en lumière une différence diatopique encore plus accentuée entre quotidiens français et quotidiens québécois que la première. En d'autres termes, les journaux de France et ceux du Québec ne semblent pas aborder l'utilisation des anglicismes avec équivalents de la même manière étant donné que les résultats affichés par les quotidiens québécois sont inférieurs à la fois en matière de chiffres réels mais également en matière de tendances d'évolution. Les anglicismes avec équivalents français décroissent régulièrement dans les journaux du Québec alors qu'ils augmentent dans ceux de France, qui semblent s'être engagés dans une tendance opposée à celle suivie par leurs homologues québécois.

### 3. Taux d'anglicisme – A3

Pour ce qui est des anglicismes sans équivalent enfin, la Figure 7 (voir p. 163) montrait une répartition à deux ou trois noyaux selon les années (a. *Le Parisien* et *La Presse* ; b. *Le Monde* et *Le Devoir* ou bien a. *Le Parisien* ; b. *La Presse* ; c. *Le Monde* et *Le Devoir*) qui ne mettait en avant aucun trait diatopique. Même chose du côté des tendances étant donné que seul *Le Devoir* affichait une évolution très légèrement à la hausse (+4%), les trois autres quotidiens étant parfaitement stables.

En regroupant nos journaux en deux groupes selon leur origine, nous obtenons les résultats présentés en Figure 14 ci-dessous :

Figure 14 Évolution du taux d'anglicisme - Diatopie - A3



Le graphique met de nouveau en avant l'année 2005 qui marque l'arrêt de la tendance qui se dessinait depuis 2000 pour s'orienter vers une nouvelle homogénéisation des résultats. Cela se traduit par des écarts internes qui s'échelonnent de 7% (2000), à 20% (2005), puis 13% (2010) et enfin 5,5% (2015), ce qui signifie qu'en l'espace de quinze ans, les journaux ont resserré leur écart interne et réduit leurs différences.

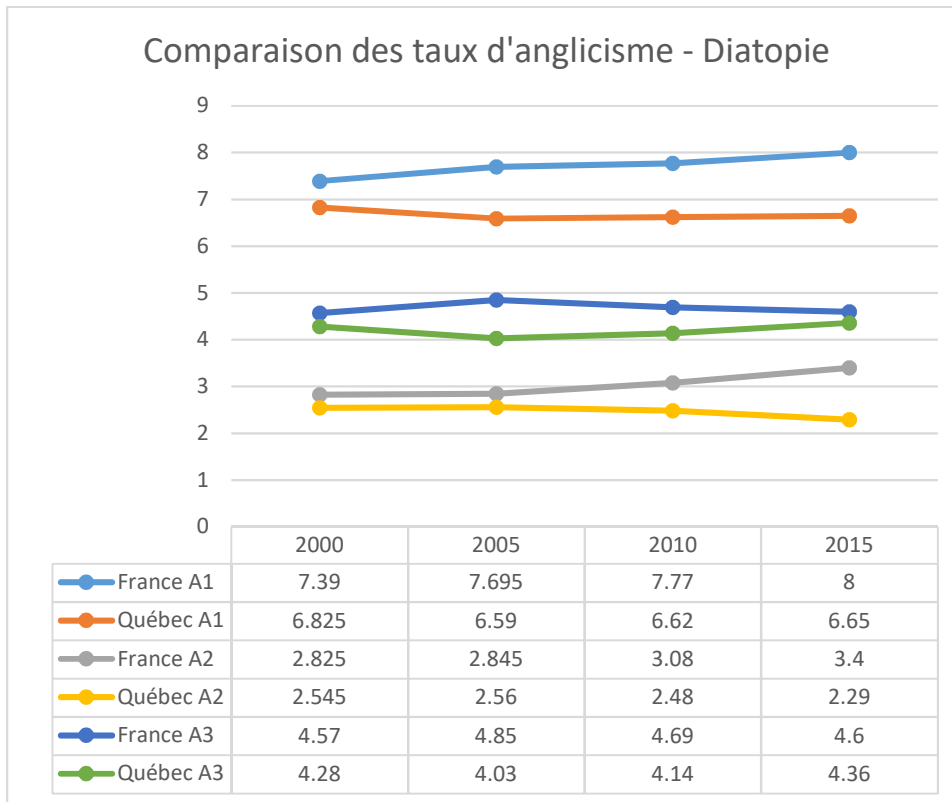
Au niveau des moyennes globales par groupe, on obtient un taux d'anglicisme moyen de 4,2‰ pour le Québec et de 4,68‰ pour la France, ce qui représente une différence de 11%, soit la plus basse de nos trois analyses.

Les résultats de cette troisième analyse révèlent donc que nos quatre journaux utilisent globalement presque autant d'anglicismes sans équivalent, qu'ils soient français ou québécois.

#### 4. Comparaison diatopique - Résumé

Si l'on superpose nos trois analyses tel que le fait la Figure 15 ci-dessous, les différentes trajectoires d'évolution deviennent plus visibles. Ainsi, l'on voit que les deux courbes A1 qui occupent le tiers supérieur du graphique sont le résultat de la fusion entre les deux courbes A2 en bas du graphique et les deux courbes A3 qui se situent au milieu.

Figure 15 Comparaison taux d'anglicisme - Diatopie



De plus, on observe bien que les courbes A2 et A3 suivent des trajectoires inverses, ce qui indique que les quotidiens de France ont adopté, en l'espace de quinze ans, une approche qui se traduit par une utilisation plus fréquente des anglicismes avec équivalent et une utilisation légèrement moins fréquente des anglicismes sans équivalent.

À l'inverse, les journaux québécois utilisent légèrement plus d'anglicismes sans équivalent et moins d'anglicismes avec équivalent.

## B. Analyse statistique

Nous allons maintenant voir si la relation entre la définition et l'origine du journal est statistiquement significative. Nous avons pour cela réalisé un nouveau test du Khi<sup>2</sup> en suivant la même procédure que pour le chapitre précédent (voir p. 174). Nous avons donc tout d'abord calculé nos valeurs observées et attendues qui sont présentées dans le Tableau 17 ci-dessous :

*Tableau 17 Valeurs observées et attendues - Diatopie*

	NOMBRE D'OCCURRENCES OBSERVÉES A2	NOMBRE D'OCCURRENCES OBSERVÉES A3	TOTAL OCCURRENCES OBSERVÉES	VALEURS ATTENDUES A2	VALEURS ATTENDUES A3
FRANCE	616 321	964 850	1 581 171	603 934,67	977 236,33
QUÉBEC	341 818	585 530	927 348	354 204,33	573 143,67
<b>TOTAL OBSERVÉ</b>	958 139	1 550 380	<b>2 508 519</b>	–	–

Nous observons ici clairement que les quotidiens français affichent un nombre d'occurrences d'anglicisme plus élevé que ceux du Québec, que ce soit pour A2 ou pour A3, et que les anglicismes sans équivalent sont plus nombreux que ceux avec équivalent.

Nous avons ensuite appliqué les valeurs attendues et observées à la formule du  $\chi^2$  et obtenu les résultats présentés dans le Tableau 18 suivant :

Tableau 18 Résultats  $\text{Khi}^2$  - Diatopie

	<b><math>\text{Khi}^2</math> A2</b>	<b><math>\text{Khi}^2</math> A3</b>	
<i>France</i>	254,036	156,9949	
<i>Québec</i>	433,143	267,6835	
<b>Total</b>	<b>687,1789</b>	<b>424,6785</b>	<b>1111,86</b>

La valeur critique pour cette analyse avec un degré de liberté de 3 et un seuil de tolérance de 99% est de 16,27, soit plus de 68 fois moins le résultat que nous avons obtenu (voir encadré en rouge du Tableau 18).

Nous pouvons donc confirmer que les différences que nous avons observées en matière de diatopie selon la définition retenue sont statistiquement significatives et que le choix de la définition a une influence sur l'interprétation des données.

Comme pour le chapitre précédent, nous allons maintenant nous intéresser à l'analyse des différentiels en diachronie et voir si le nombre d'occurrences d'anglicisme par origine géographique évolue de la même manière selon la définition retenue. En d'autres mots, retrouvons-nous les mêmes tendances d'évolution à la hausse ou à la baisse selon que l'anglicisme a un équivalent ou non.

Le Tableau 19 ci-dessous regroupe tous les résultats obtenus pour les quotidiens de France. Les colonnes « différentiel observé » sont calculées à partir de la différence entre les résultats de deux années consécutives (2005-2000, 2010-2005 et 2015-2010). Pour rappel, elles ne présentent que les valeurs absolues de ces différentiels, car l'on ne tient pas compte des signes ici.



Tableau 19 Différentiels diachroniques - France

<i>France</i>	Différentiel A2 Observé	Différentiel A3 Observé	Total Différentiel Observé	Différentiel A2 Attendu	Différentiel A3 Attendu	Khi <sup>2</sup> A2	Khi <sup>2</sup> A3
<b>2000-2005</b>	38 497	85 332	123 829	37 527,21	86 301,79	25,06	10,9
<b>2005-2010</b>	12 526	46 654	59 180	17 934,90	41 245,10	1631,24	709,33
<b>2010-2015</b>	12 538	14 186	26 724	8 098,89	18 625,11	2 433,14	1 058,02
<b>Total</b>	63 561	146 172	209 733	–	–	5 867,68	

Nous observons tout d’abord que le différentiel observé est toujours plus élevé en A3 qu’en A2, ce qui signifie que les journaux de France enregistrent des fluctuations d’année en année plus importantes lorsque ce sont les anglicismes sans équivalent qui sont pris en compte. Ainsi, le nombre d’occurrences relevées dans la presse française ne se développe pas de la même manière selon la définition choisie, ce que confirme notre analyse.

La valeur critique pour cette analyse avec un degré de liberté de 5 et un seuil de tolérance de 99% étant de 20,52, notre résultat de Khi<sup>2</sup> est effectivement plus de 286 fois supérieur (voir encadré en rouge ci-dessus). Les différences au niveau des fluctuations diachroniques sont donc statistiquement significatives pour les quotidiens français.

Le Tableau 20 ci-dessous regroupe tous les résultats obtenus pour les quotidiens du Québec selon la même procédure que précédemment.

Tableau 20 Différentiels diachroniques - Québec

<i>Québec</i>	Différentiel A2 Observé	Différentiel A3 Observé	Total Différentiel Observé	Différentiel A2 Attendu	Différentiel A3 Attendu	Khi <sup>2</sup> A2	Khi <sup>2</sup> A3
<b>2000-2005</b>	473	17 617	18 090	7 091,93	10 998,07	6 177,47	3 983,44
<b>2005-2010</b>	25 707	33 165	58 872	23 079,93	35 792,07	299,03	192,82
<b>2010-2015</b>	18 073	17 845	35 918	60 974,37	21 836,86	30 185,26	729,73
<b>Total</b>	44 253	68 627	112 880	–	–	41 567,76	

Nous observons tout d'abord que contrairement aux quotidiens français, le différentiel observé chez les journaux du Québec en 2015 est plus élevé en A2 qu'en A3, ce qui marque une inversion de tendance important étant donné qu'A3 était 37 fois supérieur à A2 en 2005. Ainsi, les quotidiens québécois affichent des nombres d'occurrences différents selon la définition retenue, ce qui est à nouveau confirmé par notre analyse statistique.

En effet, la valeur critique pour cette analyse avec un degré de liberté de 5 et un seuil de tolérance de 99% étant de nouveau égale à 20,52, cela représente plus de 2 000 fois moins que les 41 567 que nous obtenons pour le test du  $\chi^2$  des journaux du Québec (voir encadré en rouge ci-dessus). Les différences au niveau des fluctuations diachroniques sont donc également statistiquement significatives pour les quotidiens québécois.

Il est donc clair que le choix de la définition a une influence fondamentale sur l'obtention des résultats ainsi que sur leur interprétation. Les différences que nous avons pu observer ne sont pas dues au hasard mais bien à une importante corrélation entre la définition de l'anglicisme et l'origine du journal.

## VIII. 2<sup>e</sup> analyse test : la nature des journaux

Continuons notre analyse pour tester la portée de la définition sur une étude lexicométrique des anglicismes avec cette fois-ci le second facteur que nous avons choisi : la nature des journaux.

Tel que nous l'avons expliqué dans le chapitre décrivant notre corpus, nous avons choisi d'associer quatre journaux différents en nous basant sur certains critères de sélection. Bien que nous ne prétendions aucunement avoir trouvé une correspondance parfaite entre ces quotidiens, nous avons tout de même choisi de regrouper *Le Monde* et *Le Devoir* sous la catégorie des quotidiens « de référence » dont nous définissons la nature comme étant plus soutenue, et *La Presse* et *Le Parisien* sous la catégorie des quotidiens de presse « plus populaire » dont la nature est plus courante.

### A. Analyse descriptive

#### 1. Taux d'anglicisme – A1

Si l'on reprend à nouveau la Figure 3 qui présentait (voir p. 155) l'évolution du taux d'anglicisme par journal et par année, la moyenne globale était de 7,2‰ et les moyennes individuelles s'échelonnaient de 5,54‰ pour *Le Devoir*, 5,95‰ pour *Le Monde*, 7,8‰ pour *La Presse* à 9,48‰ pour *Le Parisien*.

Nos résultats mettent en évidence une convergence claire entre *Le Devoir* et *Le Monde*, lesquels affichent des résultats similaires ainsi que des écarts d'évolution relativement modérés malgré des fluctuations parfois divergentes. *La Presse* et *Le Parisien* sont plus difficiles à associer de façon catégorique, car même s'ils affichent le plus souvent des tendances relativement similaires, leurs résultats restent distincts. *Le Parisien* se démarque en effet clairement en se classant dans une

tendance sur quinze ans d'utilisation des anglicismes à la hausse, là où les autres journaux à l'étude affichent des baisses plus ou moins significatives.

Cette différence est sans doute due au fait que *Le Parisien* est un quotidien bien plus « populaire » que ne l'est *La Presse*. Et cela s'illustre sur notre graphique par une gradation ternaire ou à trois noyaux, le premier regroupant *Le Monde* et *Le Devoir*, le deuxième représentant *La Presse* et le troisième, *Le Parisien*. En nous basant sur les moyennes obtenues au départ et à la fin de notre période étudiée<sup>95</sup>, nous pouvons dire par exemple que *La Presse* joue un rôle d'intermédiaire, voire de pivot, en 2015 (23,5% de plus que *Le Monde* et *Le Devoir* et 27% de moins que *Le Parisien*) alors qu'elle peut être regroupée avec *Le Parisien* en 2000 (15,5% de différence mais 25% avec *Le Monde* et *Le Devoir*).

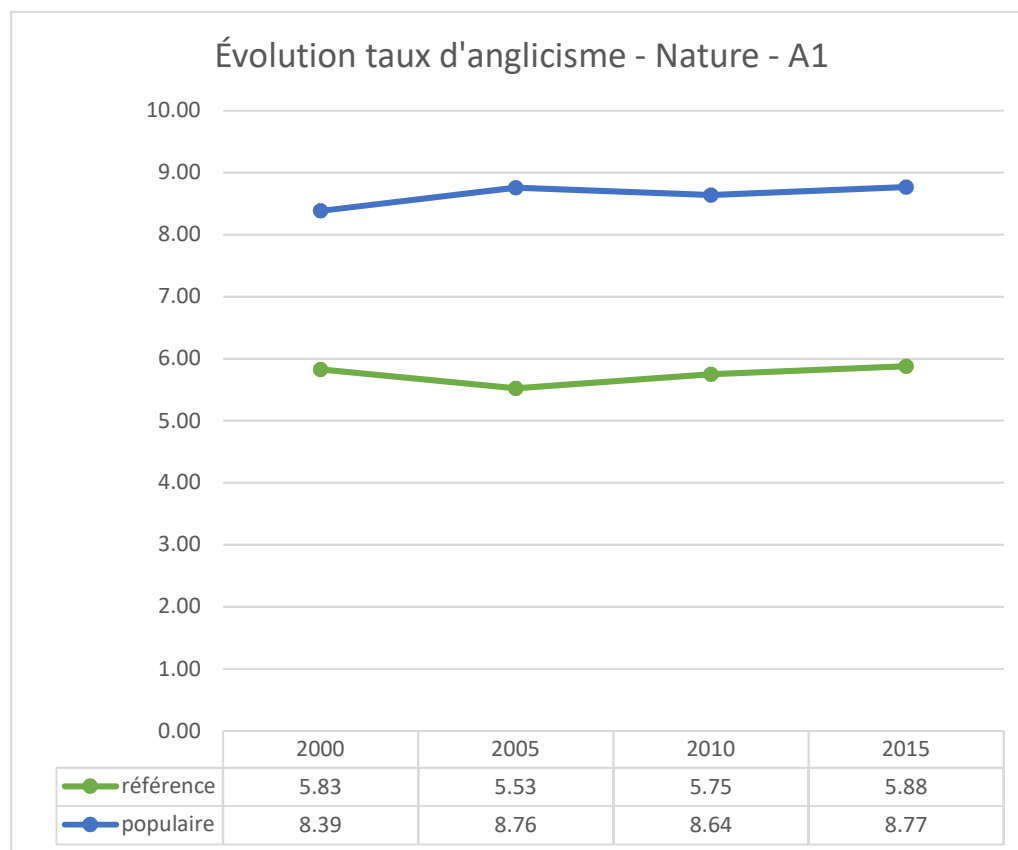
Bien que ce manque d'hétérogénéité entre *La Presse* et *Le Parisien* puisse sembler imparfait, nous pensons au contraire qu'il renforce l'importance de la nature du journal dans le traitement des anglicismes. Nous savons depuis le début de cette étude que les deux quotidiens ne peuvent être réellement mis sur un pied d'égalité, *La Presse* étant plus engagée dans la protection du français que *Le Parisien*, et nos résultats ne font donc que prouver cette réalité.

Cependant, si l'on regroupe nos quatre journaux en deux groupes selon leur nature, nous obtenons les courbes de fréquence suivantes :

---

<sup>95</sup> Nous avons regroupé *Le Monde* et *Le Devoir* et avons obtenu des moyennes de 5,83 pour 2000 et 5,88 pour 2015.

Figure 16 Évolution du taux d'anglicisme selon la nature - A1



Le groupe des journaux « de référence » obtient un taux d'anglicisme moyen de 5,75% alors qu'il est plus de 50% plus élevé pour le groupe des quotidiens « populaires » à 8,64%. On observe également que les fluctuations sont relativement faibles même si les deux groupes empruntent des trajectoires opposées entre 2000 et 2010 avant de s'harmoniser en légère hausse en 2015.

Le taux d'anglicisme des journaux « de référence » est celui qui enregistre les fluctuations les plus visibles, car il baisse de 5% en 2005 avant d'augmenter de 4% en 2010 et légèrement encore en 2015 (+2,3%). À l'inverse, celui des plus « populaires » commence par augmenter de 4,5% en 2005 avant de se stabiliser en 2010 (-1,3%) et 2015 (+1,5%).

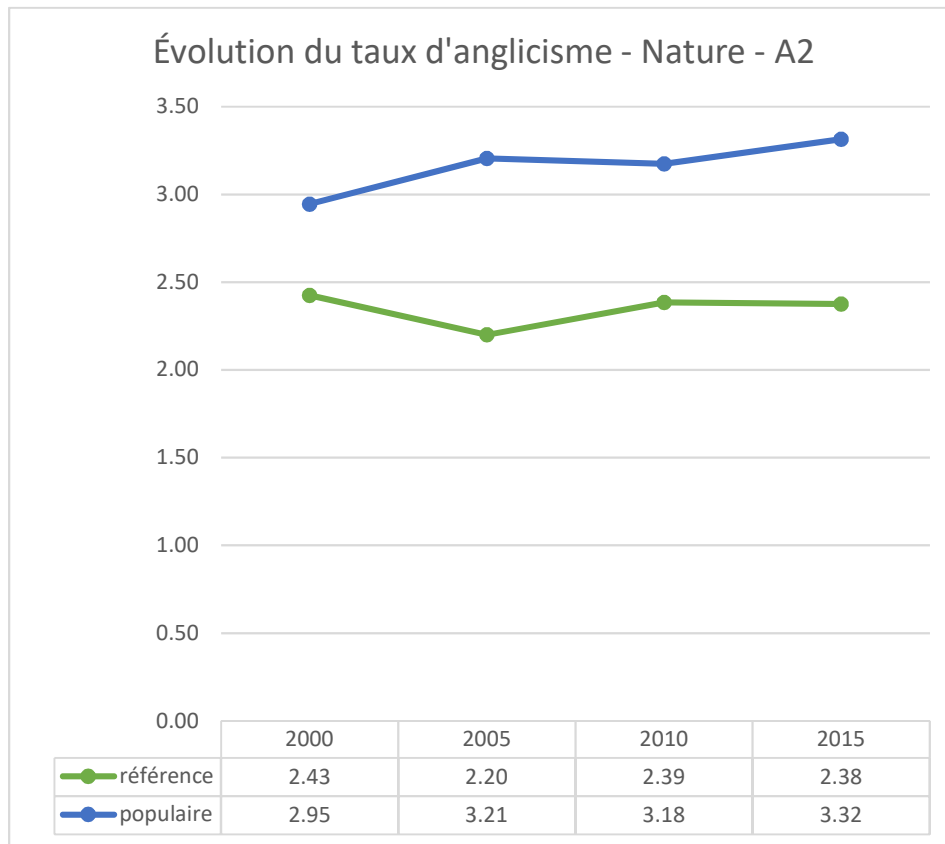
La comparaison de nature permet donc de mettre en lumière de légères différences en matière de traitement de l'anglicisme entre la presse de référence et la presse plus « populaire », même si la rupture est plus nette entre *La Presse* et *Le Parisien* qu'entre *Le Monde* et *Le Devoir*.

## 2. Taux d'anglicisme – A2

Voyons maintenant ce qu'il en est pour les anglicismes avec équivalent. Tel que le montrait la Figure 5 (voir p. 158), nos résultats semblent offrir une comparaison moins probante que pour l'analyse 1. En effet, là où l'on aurait pu s'attendre à retrouver une convergence entre *Le Devoir* et *Le Monde*, nos résultats semblent mettre plutôt en avant un rapprochement entre *Le Monde* et *La Presse*. Bien que l'on puisse toujours séparer nos quatre quotidiens avec d'un côté les journaux « de référence » – *Le Devoir* (2,1‰) et *Le Monde* (2,5‰) –, et de l'autre les journaux plus « populaires », – *La Presse* (2,8‰) et *Le Parisien* (3,5‰) –, la rupture binaire est beaucoup moins évidente, vu que *Le Monde* et *La Presse* sont séparés par un écart (12%) inférieur à celui séparant *Le Monde* du *Devoir* (17%). L'on se retrouverait donc plus avec une répartition ternaire que binaire.

Cette hétérogénéisation des deux groupes se traduit par des courbes un peu plus segmentées que pour A1 comme le montre la Figure 17 ci-dessous.

Figure 17 Évolution du taux d'anglicisme selon la nature - A2



Le groupe des journaux « de référence » obtient un taux d'anglicisme moyen de 2,35%, soit environ 35% inférieur à celui du groupe des quotidiens « populaires » avec un résultat de 3,16%. Cette réduction des écarts est sans doute due au rapprochement des journaux *Le Monde* et *La Presse*. On observe cependant que les fluctuations évoluent à l'opposé, et ce peu importe l'année étudiée.

Le taux d'anglicisme des journaux « de référence » est celui qui enregistre à nouveau les fluctuations les plus visibles, car il baisse de 9,5% en 2005 avant d'augmenter de 8,5% en 2010 et de se stabiliser en 2015 (+0,5%). À l'inverse, celui des plus « populaires » commence par augmenter de 9% en 2005 avant de se stabiliser en 2010 (-1%) et d'augmenter à nouveau en 2015 (+4,5%).

La comparaison de nature permet donc de mettre en lumière des différences un peu plus marquées en matière de traitement de l'anglicisme avec équivalent entre la presse de référence et la presse plus « populaire », même si la rupture binaire est moins nette qu'avant, notamment à cause de l'évolution du *Monde* et de *La Presse*.

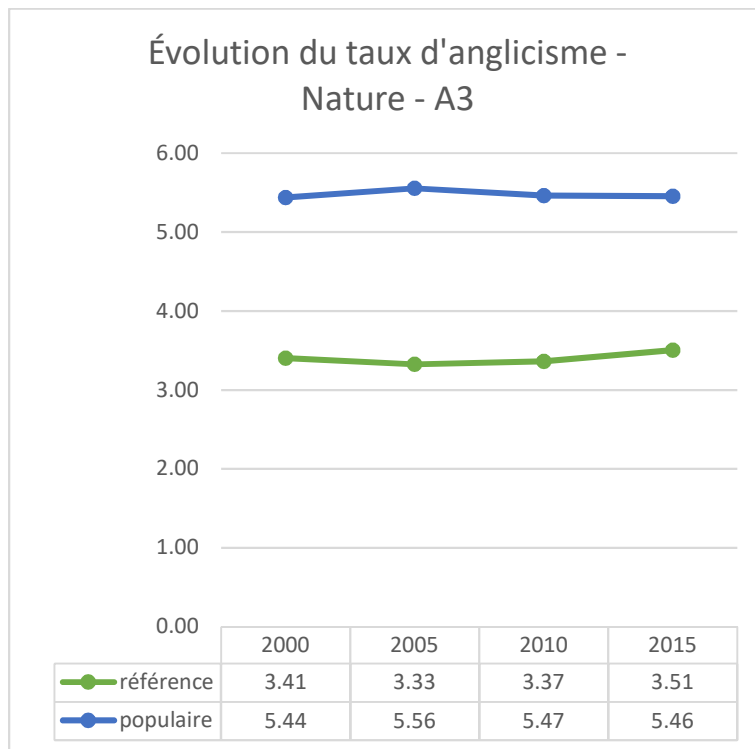
### 3. Taux d'anglicisme – A3

Pour notre troisième analyse enfin, si l'on reprend la Figure 7 (voir p. 163), l'on retrouve une répartition à deux ou trois noyaux selon les années (a. *Le Parisien* et *La Presse* ; b. *Le Monde* et *Le Devoir* ou bien a. *Le Parisien* ; b. *La Presse* ; c. *Le Monde* et *Le Devoir*) assez clairement basée sur la nature. Les moyennes globales sont identiques pour *Le Devoir* et *Le Monde* avec un taux d'anglicisme à 3,40‰, suivie par celle de *La Presse* à 5,01‰ et par *Le Parisien* avec 5,95‰.

Même si le groupe des journaux plus « populaires » est plus hétérogène que celui des « référence », en les réunissant selon leur nature, nous obtenons la répartition présentée en Figure 18 ci-dessous :



Figure 18 Évolution du taux d'anglicisme selon la nature - A3



Le groupe des journaux « de référence » obtient un taux d'anglicisme moyen de 3,40 ‰ alors que celui des quotidiens « populaires » affiche un résultat de 5,48‰, ce qui représente le plus grand écart des trois analyses avec une différence de plus de 61%. Cette augmentation des écarts est certainement la conséquence du rapprochement du *Monde* et du *Devoir* qui affichent pour la première fois une moyenne globale identique. On observe une fois encore que les fluctuations sont faibles mais qu'elles évoluent tout de même en sens inverse, et ce peu importe l'année étudiée.

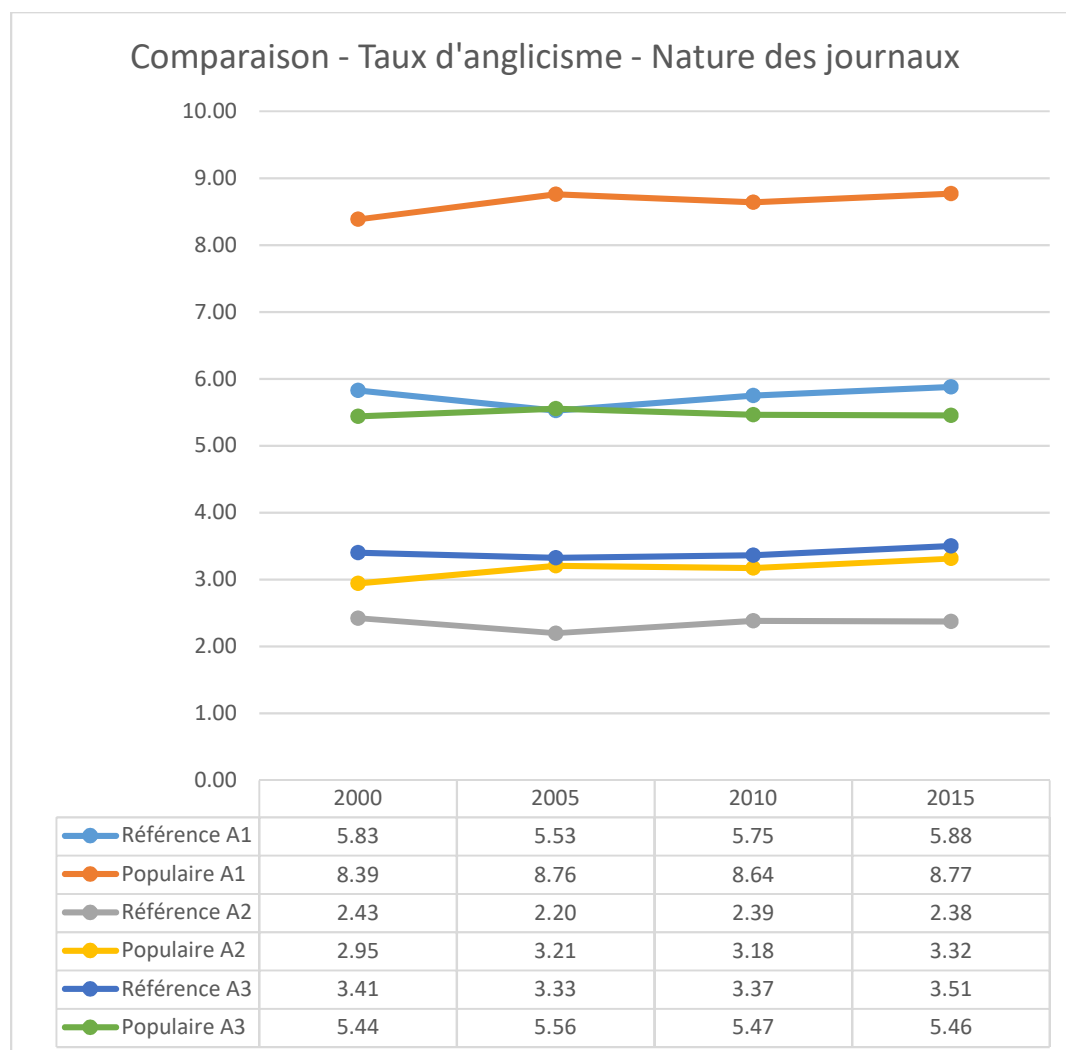
Le taux d'anglicisme des journaux « de référence » est celui qui enregistre à nouveau les fluctuations de plus grande amplitude avec une baisse de 2,4% en 2005 puis une stabilisation à +1,2% en 2010 et une dernière augmentation de 4,2% en 2015. À l'inverse, celui des plus « populaires » commence par augmenter de 2,2% en 2005 avant de se stabiliser en 2010 (-1,6%) et en 2015 (-0,01%).

La comparaison de nature met ainsi l'accent sur une plus grande homogénéisation de nos deux groupes lorsqu'il s'agit d'utiliser les anglicismes sans équivalent. La rupture binaire entre la presse de référence et la presse plus « populaire » est de nouveau très pertinente surtout pour une analyse sur le long terme.

#### 4. Comparaison de nature - Résumé

En hiérarchisant nos trois analyses comme le fait la Figure 19 ci-dessous, les différentes trajectoires d'évolution deviennent plus visibles et les écarts internes deviennent également plus évidents. Ainsi, l'on voit que les deux dernières courbes en bas du graphique qui représentent A3 sont parfois plus rapprochées que les quatre autres courbes.

Figure 19 Comparaison du taux d'anglicisme selon la nature des journaux



Si l'on s'intéresse à l'évolution des écarts internes, avec les journaux « de référence » en étalon, on obtient les résultats suivants :

Tableau 21 Évolution des écarts internes entre journaux de référence et populaires

	2000	2005	2010	2015	TOTAL
<b>A1</b>	+44%	+58%	+50%	+49%	<b>+50%</b>
<b>A2</b>	+21%	+46%	+33%	+39,5%	<b>+35%</b>
<b>A3</b>	+59,5%	+67%	+62%	+56%	<b>+61%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>+41,5%</b>	<b>+57%</b>	<b>+48%</b>	<b>+48%</b>	<b>+49%</b>

Le Tableau 21 ci-dessus confirme ainsi que l'année 2005 obtient les écarts les plus élevés. Il montre également que l'analyse portant uniquement sur les anglicismes avec équivalent est celle qui produit des résultats les plus homogènes entre nos deux groupes mais que contrairement aux anglicismes sans équivalent (A3), elle s'inscrit, en 2015, dans une tendance à la hausse.

## B. Analyse statistique

Nous allons maintenant voir, comme dans le chapitre précédent, si les différences que nous venons de présenter sont statistiquement significatives et si le passage d'une définition à l'autre entraîne de réelles divergences en matière d'évolution et d'interprétation des résultats portant sur la nature de nos journaux.

Nous avons pour cela réalisé un nouveau test du  $\text{Khi}^2$  en suivant la même procédure que pour le chapitre précédent (voir p. 188). Nous avons donc tout d'abord calculé nos valeurs observées et attendues qui sont présentées dans le Tableau 22 ci-dessous :

*Tableau 22 Valeurs observées et attendues - Nature*

	NOMBRE D'OCCURRENCES OBSERVÉES A2	NOMBRE D'OCCURRENCES OBSERVÉES A3	TOTAL OCCURRENCES OBSERVÉES	VALEURS ATTENDUES A2	VALEURS ATTENDUES A3
RÉFÉRENCE	324 607	461 561	786 168	300 280,05	485 887,95
POPULAIRE	633 532	1 088 819	1 722 351	657 858,95	1 064 492,1
<b>TOTAL OBSERVÉ</b>	958 139	1 550 380	<b>2 508 519</b>	–	–

On observe d'entrée que les journaux populaires affichent un nombre d'occurrences bien plus élevé que celui des quotidiens dits de « référence » et notamment lorsque seuls les anglicismes sans équivalent sont analysés étant donné que le rapport passe de près de 2 fois supérieur (A2) à 2,4 fois avec A3.

Nous avons donc appliqué les valeurs attendues et observées à la formule du  $\chi^2$  et obtenu les résultats suivants :

Tableau 23 Résultats Khi<sup>2</sup> - Nature

	<b>Khi<sup>2</sup> A2</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A3</b>	
<i>Référence</i>	1 970,83	1 217,98	
<i>Populaire</i>	899,59	555,97	
<b>Total</b>	<b>2 870,42</b>	<b>1 773,95</b>	<b>4 644,37</b>

La valeur critique pour cette analyse avec un degré de liberté de 3 et un seuil de tolérance de 99% est de 16,27, soit plus de 285 fois le résultat que nous obtenons à l'encadré en rouge du Tableau 23 ci-dessus.

Nous pouvons donc confirmer que les différences que nous avons observées en matière de nature des journaux selon la définition retenue sont statistiquement significatives et que le choix de la définition a une influence sur l'interprétation des données.

Comme pour le chapitre précédent, nous allons maintenant nous intéresser à l'analyse des différentiels en diachronie et voir si ces changements évoluent de manière différente selon la définition retenue.

Le Tableau 24 ci-dessous regroupe tous les résultats obtenus pour les quotidiens dits « de référence », *Le Monde* et *Le Devoir*. Les colonnes « différentiel observé » sont calculées à partir de la différence entre les résultats de deux années consécutives (2005-2000, 2010-2005 et 2015-2010). Pour rappel, elles ne présentent que les valeurs absolues de ces différentiels, car l'on ne tient pas compte des signes ici.

Tableau 24 Différentiels diachroniques – Journaux de référence

<i>De référence</i>	<b>Différentiel A2 Observé</b>	<b>Différentiel A3 Observé</b>	<b>Total Différentiel Observé</b>	<b>Différentiel A2 Attendu</b>	<b>Différentiel A3 Attendu</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A2</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A3</b>
<b>2000-2005</b>	17 881	15 742	33 623	13 541,08	20 081,92	1390,94	937,90
<b>2005-2010</b>	5 137	16 587	21724	8 748,97	12 975,03	1 491,18	1 005,49
<b>2010-2015</b>	5 336	9 721	15 057	6 063,95	8 993,05	87,39	58,92
<b>Total</b>	28 354	42050	70 404	–	–	4 971, 82	

Les résultats mettent en avant un changement de rapport A2/A3 en 2005. À partir de cette date, les quotidiens « de référence » affichent un nombre d’occurrences d’anglicisme plus élevé en A3 qu’en A2, alors que les anglicismes avec équivalent étaient environ 13,5% plus nombreux jusqu’alors.

La valeur critique pour cette analyse avec un degré de liberté de 5 et un seuil de tolérance de 99% est de 20,52, soit plus de 242 fois le résultat du Khi<sup>2</sup> que nous obtenons (voir encadré en rouge ci-dessus). Les différences au niveau des fluctuations diachroniques sont donc statistiquement significatives pour les quotidiens « de référence. »

Le Tableau 25 ci-dessous regroupe tous les résultats obtenus pour les quotidiens plus « populaires », soit *La Presse* et *Le Parisien*, selon la même procédure que précédemment.

Tableau 25 Différentiels diachroniques – Journaux “populaires”

<i>Populaires</i>	<b>Différentiel A2 Observé</b>	<b>Différentiel A3 Observé</b>	<b>Total Différentiel Observé</b>	<b>Différentiel A2 Attendu</b>	<b>Différentiel A3 Attendu</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A2</b>	<b>Khi<sup>2</sup> A3</b>
<b>2000-2005</b>	55 905	83 457	139 362	48 275,18	91 086,82	1 205,88	639,10
<b>2005-2010</b>	33 096	63232	96 328	33368,15	62 959,85	2,22	1,18
<b>2010-2015</b>	10 871	41 752	52 623	18 228,68	34 394,32	2 969,79	1 573, 96
<b>Total</b>	99 872	188 441	288 313	–	–	6 392,14	

Nous observons ici que les quotidiens populaires affichent un nombre d'occurrences d'anglicisme plus élevé lorsqu'ils n'ont pas d'équivalent en français. En effet, A3 augmente son rapport avec A2 d'année en année et passe de 1,5 fois (2005) à près de deux fois (2010) pour arriver à 3,84 fois (2015). Il est donc clair que les journaux populaires n'évoluent pas au même rythme selon la définition retenue.

La valeur critique pour cette analyse avec un degré de liberté de 5 et un seuil de tolérance de 99% est en effet toujours de 20,52, ce qui représente une différence de près de 312 fois moins que les 6 392,14 que nous obtenons pour le test du  $\chi^2$  des journaux du Québec (voir encadré en rouge ci-dessus). Les différences au niveau des fluctuations diachroniques sont donc également statistiquement significatives pour les quotidiens populaires.

Il est donc clair que le choix de la définition a une influence fondamentale sur les résultats obtenus ainsi que sur leur interprétation. Les différences que nous avons pu observer ne sont pas dues au hasard mais bien à une importante corrélation entre la définition de l'anglicisme et la nature du journal.

## IX. Conclusion

### A. Ce qu'il y a à retenir

#### 1. Une étude en trois analyses

L'objectif de notre étude était de mettre en lumière les répercussions en matière de fréquence d'utilisation et de tendances d'évolution inhérentes au choix de la définition de l'anglicisme. Nous avons cherché à savoir si :

- 1) L'on obtient des divergences notables quant au nombre d'occurrences d'anglicisme relevées en utilisant l'une ou l'autre des définitions de l'anglicisme les plus courantes dans la recherche.
- 2) Ces potentielles divergences vont au-delà d'un simple décalage dans le nombre d'occurrences ou la fréquence d'utilisation pour se traduire par une variation dans l'évolution des journaux et l'interprétation même des résultats lorsqu'elles sont analysées sous l'angle de la diatopie et de la nature des journaux.

Nous avons pour cela choisi de travailler avec les deux sens du terme anglicisme les plus communément acceptés dans la recherche, auxquels nous avons ajouté une troisième signification qui était jusqu'alors restée implicite :

- 1) L'anglicisme en tant que tout emprunt intégral de forme à l'anglais
- 2) L'anglicisme en tant qu'emprunt intégral de forme dit 'critiqué' pour lequel il existe un équivalent en français
- 3) L'anglicisme en tant qu'emprunt intégral de forme à l'anglais pour lequel il n'existe pas d'équivalent en français



En comparant ces trois acceptions différentes de l’anglicisme sur un même corpus, nous prouvons que la définition influence non seulement le nombre d’occurrences et la fréquence d’utilisation que l’on obtient mais influe également sur la manière dont les journaux évoluent selon qu’on les analyse sous l’angle de la diatopie ou de la nature.

Nous prouvons également que la plupart des études qui utilisent l’anglicisme sous son concept large, c’est-à-dire qui prennent en compte tous les mots d’origine anglaise, relèvent en grande majorité des anglicismes pour lesquels aucun de nos dictionnaires ne proposent d’équivalent.

Le Tableau 26 ci-dessous montre en effet qu’avec un taux d’anglicisme de 7,2‰, les anglicismes en général affichent un résultat qui est 62% supérieur à celui des anglicismes pour lesquels il existe un équivalent en français (2,8‰), ce qui en retour sous-entend que les 4,4‰ restants correspondent à des anglicismes pour lesquels il n’existe pas d’équivalent en français.

Tableau 26 Récapitulatif des taux d’anglicisme moyens par analyse et par journal

<b>Analyses</b>	<b>Journaux</b>	<b>Taux d’anglicisme moyen</b>
<b>A1 Total</b>	<i>La Presse</i>	7,38 ‰
	<i>Le Devoir</i>	5,54 ‰
	<i>Le Monde</i>	5,95 ‰
	<i>Le Parisien</i>	9,48 ‰
<b>A2 Avec équivalent</b>	<i>La Presse</i>	2,8 ‰
	<i>Le Devoir</i>	2,1 ‰
	<i>Le Monde</i>	2,5 ‰
	<i>Le Parisien</i>	3,5 ‰
<b>A3 Sans équivalent</b>	<i>La Presse</i>	4,58 ‰
	<i>Le Devoir</i>	3,44 ‰
	<i>Le Monde</i>	3,45 ‰
	<i>Le Parisien</i>	5,98 ‰

Ces résultats confirment qu’une définition différente mènera à des résultats différents, ce qui devrait, de fait, être pris en compte dans une analyse lexicométrique. Quoique cela reste somme toute logique, nous prouvons également que ces différences vont au-delà d’une différence liée à la fréquence d’utilisation.

## 2. Analyses comparatives : la diatopie et la nature du journal

Le Tableau 27 ci-dessous met en avant le fait que chacune de ces trois définitions entraîne des évolutions différentes chez nos quatre journaux à l'étude.

Tableau 27 Tendances globales d'évolution sur quinze ans par journal et par analyse

	<i>A1</i>	<i>A2</i>	<i>A3</i>
<i>La Presse</i>	-1,3%	-4,1%	+0,2%
<i>Le Devoir</i>	-4,3%	-16,7%	+4,3%
<i>Le Monde</i>	+6%	+12,2%	+1,5%
<i>Le Parisien</i>	+9,7%	+26,6%	+0,3%
<b>Total</b>	<b>+2,5%</b>	<b>+4,5%</b>	<b>+1,6%</b>

Ainsi pouvons-nous observer que malgré de légères hausses pour nos trois analyses, étant donné qu'aucune ne dépasse 4,5% d'augmentation en l'espace de quinze ans, une lecture plus attentive met au jour des fluctuations en réalité plus ou moins conséquentes selon le journal et selon l'analyse. Nous pouvons par exemple remarquer que bien que la tendance générale soit à la hausse, nos quotidiens sont en fait séparés en deux groupes avec d'un côté, les quotidiens du Québec (en rouge dans le tableau) et de l'autre, ceux de France (en vert). Alors que l'utilisation d'anglicismes sans équivalent est relativement homogène grâce à cette augmentation partagée par tous (voir colonne A3), il est évident que ce n'est pas le cas pour les anglicismes avec équivalent (A2) et donc pour les anglicismes en général (A1). En effet, nous pouvons identifier deux tendances d'évolution opposées dans lesquelles les quotidiens français affichent une tendance à la hausse alors que celle de *La Presse* et, notamment, du *Devoir* sont tous les deux à la baisse.

Cependant, si l'on reprend les chiffres présentés au Tableau 26 ci-dessus, il est assez clair qu'ils mettent en avant une opposition entre journaux « de référence » et journaux « plus populaires » et ce, pour toutes nos analyses étant donné que *Le Monde* et *Le Devoir* affichent des résultats similaires. De plus, ils mettent en évidence *Le Parisien* qui se détache de façon nette en

s'enregistrant clairement à la hausse et en asseyant ainsi son statut de journal 'populaire' alors que *La Presse* fluctue selon les années et la définition retenue.

### 3. Une vérification statistique

Nous avons vérifié statistiquement tous nos résultats avec un test du  $\chi^2$  et nous prouvons que le choix de la définition a une influence fondamentale sur les résultats obtenus ainsi que sur leur interprétation. Toutes les différences que nous avons pu observer ne sont pas dues au hasard mais sont au contraire inhérentes à une importante corrélation entre la définition de l'anglicisme et la nature ou l'origine du journal.

Pour résumer, nous prouvons :

- que l'on obtient une fréquence d'utilisation des anglicismes différente selon la définition d'anglicisme retenue.
- que l'on obtient des tendances d'évolution ainsi que des variations internes et des rapports entre journaux différents selon qu'on analyse la diatopie ou la nature des journaux sous l'une ou l'autre acception de l'anglicisme.
- que le choix de la définition en étude lexicométrique est capital et doit être reconnu comme tel dans les études à venir afin d'assurer une cohérence et une continuité dans la recherche.

## B. Ce que notre étude apporte à la recherche

### 1. Une documentation à deux branches

Afin d'assurer cette continuité ainsi qu'une meilleure homogénéité de la recherche, nous pensons qu'il serait utile de créer une littérature double selon la définition de l'anglicisme adoptée dans

chacune des études, avec ou sans équivalent français, et ce afin de proposer des résultats qui soient facilement comparables.

Il est vrai que les études de corpus se rangent du côté des études descriptives qui ont tendance à prendre le concept d'anglicisme dans son acception la plus large afin de relever un maximum d'occurrences. Cependant, nous avons trouvé que les différences définitoires étaient trop disparates pour nous permettre une comparaison scientifiquement valable.

Même si la recherche sur les anglicismes a mis en évidence à quel point s'entendre sur une définition commune de l'anglicisme relevait d'une mission impossible (et théoriquement stérile), il nous semble essentiel de minimiser ce problème en étude de corpus en la réduisant à deux grandes acceptions.

Notre étude montre que selon l'approche que nous avons adoptée, nos résultats en matière de fréquence d'utilisation des anglicismes passent du simple au presque triple. Certes, ils restent à chaque fois modestes mais l'impact de ce changement de paradigme est indéniable et statistiquement significatif.

## 2. Quand la diachronie l'emporte sur la synchronie

Nous avons tenu à traiter nos données en diachronie afin de mettre en avant les biais inhérents à une étude réalisée à partir de données prises en instantané. Nous avons pu voir lors de notre analyse année par année que les fluctuations sont nombreuses et que si analysées individuellement, elles peuvent conduire à une interprétation des résultats parfois trompeuse, car représentative d'un instant T.

Nous sommes d'avis qu'une étude synchronique des anglicismes n'est pertinente que si elle est liée à un évènement particulier et qu'elle a pour objectif d'analyser l'impact de ce dernier sur la

fréquence d'utilisation. Offrir un panorama général à partir de données statiques nous semble problématique, car les anglicismes sont avant tout un phénomène temporel et souvent temporaire.

En ne restreignant les études qu'à une année, un mois ou une semaine, les résultats obtenus ne peuvent mettre en avant qu'une partie de la situation réelle. Si nous n'avions gardé que l'année 2010 par exemple, nous n'aurions jamais pu observer le délitement du duo *Le Monde-Le Devoir*, car il n'aurait jamais été l'un de nos points de départ. Nous n'aurions pas non plus pu en déduire que la transition vers les anglicismes avec équivalent met au jour de réelles différences diatopiques en matière de tendances d'évolution et d'utilisation.

L'atout de la recherche en diachronie est de pouvoir évaluer la manière dont les locuteurs s'accommodent de ces emprunts, quelle place ils leur octroient dans leur langue et surtout quelle légitimité ils leur accordent. Ce n'est qu'en observant les tendances et les fluctuations de fréquence d'utilisation que l'on peut esquisser une vue d'ensemble qui soit quelque peu représentative de la réalité lexicale d'une langue.

Nous appelons donc à ce que les chercheurs et chercheuses futurs sur le sujet prennent conscience de ce biais méthodologique et le pallient soit en atténuant la portée représentative de leurs résultats, soit en incorporant une dimension diachronique dans leurs analyses.

### C. Plus de rigueur méthodologique

Notre étude montre que malgré la multitude d'écrits sur les anglicismes, et plus particulièrement les études quantitatives de corpus, la méthodologie adoptée est très rarement reproductible vu que certaines décisions prises par les auteurs ne sont soit étayées que par des arguments assez fragiles, soit découlent de postulats plus ou moins audacieux, soit ne sont pas expliquées (voir III.N, p 118).

Nous sommes bien consciente que les progrès technologiques d'aujourd'hui rendent les tâches de dépouillement, d'extraction et d'étiquetage de corpus plus aisées qu'elles ne l'étaient autrefois et que la littérature sur le sujet ne peut donc pas être jugée *a posteriori*. Toutefois, nous sommes convaincue qu'une plus grande rigueur en matière de méthodologie est indispensable pour la recherche à venir.

Dans un domaine où débat et polémique sont difficilement dissociables, il nous semble important d'ancrer la recherche dans une méthodologie qui soit claire, cohérente et reproductible afin de garantir une légitimité aux résultats obtenus.

## D. Perspectives

### 1. Analyse de fréquence relative

Notre étude pose les jalons quantitatifs nécessaires à une approche relative mettant en avant les anglicismes face à leurs équivalents français. Il nous semble en effet important de s'intéresser tout particulièrement aux anglicismes uniquement avec équivalent et de les comparer à la fréquence d'utilisation de leurs propres substituts au sein du même corpus afin d'avoir une meilleure perception de leur poids dans le lexique français.

En étudiant à la fois l'implantation des néologismes créés afin de franciser une partie des emprunts ainsi que la fréquence des équivalents français déjà existants (nous pensons ici à des termes tels que *fun* et amusant, ou encore *cool* et super), l'on devrait pouvoir obtenir une image relative, plus précise de la situation lexicale du français et de son rapport avec l'anglais.

### 2. Comprendre les raisons de la présence des anglicismes en corpus

Nous pensons qu'il serait intéressant de se concentrer sur les raisons qui expliquent que l'on retrouve toujours ces anglicismes dans notre corpus malgré des règles officiellement strictes dans

les deux pays en matière de qualité de la langue écrite. Une approche plus qualitative basée sur des entretiens avec les journalistes auteurs des articles dans lesquels sont relevés les anglicismes serait plus que bienvenue. Le but d'une telle étude serait, par exemple, (1) de comprendre pourquoi ils ont donné la priorité à l'anglicisme ou à l'équivalent (facilité, reconnaissance sociale, position idéologique, méconnaissance du substitut...) ; (2) d'évaluer s'ils perçoivent la portée sémantique comme similaire avec les deux termes (par exemple : *cool* et *sympa*) et si non, de quelles natures sont les différences perçues ; (3) d'essayer de déterminer quels contextes appellent plus facilement à l'utilisation de l'anglicisme ou de son équivalent et pourquoi ; (4) de déterminer l'impact des politiques linguistiques internes et externes sur leur travail et sur la qualité de leur langue.

### 3. Extraction par fréquence inversée

Idéalement, nous aurions voulu pouvoir utiliser un logiciel à même de repérer les anglicismes automatiquement, sans que nous ayons besoin de lui donner une liste de termes à rechercher, étant donné que cette solution entraîne inévitablement des limitations en excluant de l'extraction tous les mots absents de la liste témoin. Ayant pu nous rendre compte de cet inconvénient, il serait intéressant de refaire l'analyse en privilégiant une extraction basée sur une fréquence inversée (les termes les plus rares en premier) couplée à une liste d'exclusion des termes les plus fréquents en français. Ainsi, l'analyse porterait cette fois-ci sur l'ensemble des emprunts à l'anglais présents dans le corpus et non pas simplement ceux ayant déjà été lexicographiés, ce qui permettrait d'affiner davantage les résultats.

#### 4. Racinisation

Dans une optique d'analyse de la vitalité morphologique<sup>96</sup> des anglicismes dans la langue française, il serait enfin intéressant de se tourner vers une extraction par racinisation<sup>97</sup> qui permettrait ainsi de regrouper tous les termes créés et intégrés à la langue par dérivation d'un emprunt à l'anglais. Cet indicateur permettrait ainsi d'évaluer le taux d'implantation de ces termes dans le français, d'évaluer s'il existe un risque face à la force de pénétration de l'anglais et auquel cas, d'en comprendre la portée.

Cette étude aura ainsi montré que, malgré ce que l'on pourrait croire, les études sur les anglicismes lexicaux sont loin d'être à mettre au rebut et peuvent au contraire continuer à enrichir la recherche en les examinant de façon quantitative et qualitative, à condition que le concept de base soit parfaitement défini.

---

<sup>96</sup> Concept développé par Höfler (1982) qui équivaut au potentiel dérivationnel propre à chaque emprunt.

<sup>97</sup> Appelée aussi stemmatisation ou désuffixation, elle correspond au procédé qui vise à transformer toutes les flexions et dérivés d'un terme en leur radical ou stamme.



## X. Références bibliographiques

- Armogathe, J. R. (1973). Néologie et idéologie dans la langue française au 18e siècle. *Dix-huitième siècle*, 5(1), pp. 17-28.
- Arnaud, A. (1833). Sur quelques mots anglais naturalisés français. *Revue de Paris*, 6, pp. 242-251.
- Bailey, N. (1675) : *An universal etymological English dictionary*. Londres, s. n.
- Bailey, C. JN et Maroldt, K. (1977). The French lineage of English. *Messel*, 3, pp. 21-53.
- Bally, C. (1950). *Linguistique générale et linguistique française*. 3<sup>e</sup> éd. conforme à la 2<sup>e</sup>. Berne : Francke.
- Barlow, J., et Nadeau, J.B. (2014). *La grande aventure de la langue française*. Montréal : Québec Amérique.
- Barthélemy, C. (1886). *Les quarante fauteuils de l'Académie française, 1634-1886*. Paris : Éditions Henri Gautier.
- Bécherel, D. (1981). A propos des solutions de remplacement des anglicismes. *La Linguistique*, 17, pp. 119-31.
- Behrens, D. (1923 et 1927). *Über englisches Sprachgut im Französischen*. Giessen : Selbstverlag des Romanischen Seminars.
- Bement, N.S. (1956). Anglicisms in a French magazine. *The French Review*, 19, pp. 234-241.
- Bernard-Béziade, M., & Attali, M. (2009). Football : A History of Semantic and Cultural Borrowing. *The International Journal of the History of Sport*, 26(15), pp. 2219-2235.
- Bernard-Béziade, M., et Attali, M. (2012). L'évidence des anglicismes dans les discours journalistiques français : Le cas du sport. *Language Problems and Language Planning*, 36(2), pp. 120-135.
- Bertrand, G. (1999). *400 capsules linguistiques*. Québec : Éditions Michel Brûlé.
- Bertrand, G. (2013). *400 capsules linguistiques T.02*. Québec : Éditions Michel Brûlé.
- Bibaud, M. (1879). *Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada*. Montréal : J-A. Byette.
- Blanchard, E. (1912). *En garde! Termes anglais et anglicismes*. 3<sup>e</sup> édition. Montréal : Imprimerie Bilodeau.
- Bogaards, P. (2008). *On ne parle pas franglais: la langue française face à l'anglais*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Bonnaffé, E. (1920). *Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes*. Paris : Delagrave.

- Bonnaffé, E. (1922). Anglicismes et mots d'influence anglaise. *The French Quarterly*, 4(1), pp. 64-171.
- Borneman, W. R. (2009). *The French and Indian War*. New York: Harper Collins.
- Bossé-Andrieu, J., et Cardinal, P. (1988). Les emprunts à l'anglais dans la presse écrite québécoise. *Collection Linguistique*, 21, pp. 79-89.
- Bottineau, D. (2012). Submorphémique et corporéité cognitive. *Miranda. Revue pluridisciplinaire du monde anglophone/Multidisciplinary peer-reviewed journal on the English-speaking world*, 7, pp. 1-25.
- Bouchard, C. (1989). Une obsession nationale: l'anglicisme. *Recherches sociographiques*, 30(1), pp. 67-90.
- Bouchard, C. (1999). *On n'emprunte qu'aux riches: la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*. Québec : Éditions Fides.
- Bouchard, C. (2000). Anglicisation et autodépréciation. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 197-205
- Bouchard, C. (2002). *La langue et le nombril: une histoire sociolinguistique du Québec*. Québec : Éditions Fides.
- Bouchard, C. (2014). Le rôle des linguistes dans la création, l'élaboration et l'orientation de la politique linguistique du Québec. *Dossiers d'HEL, SHESL, 6, Linguistiques d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues*.
- Boulanger, J. C. (1992). Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. *Montréal : DicoRobert*.
- Boutmgharine, N. (2014). *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*. Université Paris Diderot Paris 7 : Thèse de doctorat.
- Brasseur, P. (2000). Les anglicismes formels en franco-terre-neuvien. In Marie-Rose Simoni (Éd.), *Français du Canada-français de France, Actes du quatrième colloque international de Bellême [5-7 juin 1997]*. Tübingen : Niemeyer, coll. *Canadiana romanica*, pp. 227-240.
- Bray, L. (1989). Compte-rendu : Les mots anglais dans un magazine de jeunes (Hit Magazine 1972-1979), *Heidelberger Beiträge zur Romanistik*, 18, pp. 76-79.
- Brunot, F. et Bruneau, C. (1933). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson et cie.
- Buies, A. (1888). *Anglicismes et canadianismes (4)*. Montréal : Leméac; Paris : Éditions d'Aujourd'hui.
- Bulot, T. (2004). Pratiques langagières en Pays de Caux: faits de dominance et glottopolitique. *Langues dominantes, langues dominées*, pp. 255-270.

- Cajole-Laganière, H. (2016). Le traitement des anglicismes critiqués dans le dictionnaire en ligne Usito. In *Les anglicismes : emprunts à intérêt variable, Colloque du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE), 18 et 19 octobre 2016*. Québec : OQLF, pp. 128-150.
- Cajole-Laganière, H., et D'Amico, S. (2014). Usito: pour un apprentissage enrichi du lexique en contexte québécois. *Québec français*, 171, pp. 72-73.
- Cajole-Laganière, H., Martel, P., et Théoret, M. (2000). Des emprunts à l'anglais différents des deux côtés de l'Atlantique. *Français du Canada*, pp. 207-215.
- Cajole-Laganière, H., et Martel, P. (2008). Le système de marques d'usage et de marques normatives dans le dictionnaire du français de l'Équipe FRANQUS. In Monique C. Cormier/Jean-Claude Boulanger (Éds), *Les dictionnaires de la langue française au Québec. De la Nouvelle-France à aujourd'hui*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, pp. 387-410.
- Cajole-Laganière, H., et Martel, P. (2013). *Usito*. Sherbrooke : Éditions Delisme inc.
- Cajole-Laganière, H., et D'Amico, S. (2015). Pour une approche plus ouverte du français et de sa variation géographique, pour une meilleure prise en compte des contextes québécois, canadien et nord-américain. In *Migration, Regionalization, Citizenship*, pp. 209-229.
- Cerquiglini, B. (2000). La politique linguistique. In Antoine, G. et B. Cerquiglini (Éds). *Histoire de la langue française 1945-2000*. Paris : CNRS Éditions, pp. 597-606.
- Chadelat, J. M. (2003). Le vocabulaire militaire français en anglais: étude de la fonction expressive des emprunts français en langue anglaise. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l'Aplut*, 22(3), pp. 27-39.
- Chesley, P. (2010). Lexical borrowings in French: Anglicisms as a separate phenomenon, *Journal of French Language Studies*, 20, pp. 231-251.
- Chouinard, E. (1912). *Le parler français à Québec*. Québec : Laflamme et Proulx.
- Clapin, S. (1894). *Dictionnaire canadien-français*. Montréal/Boston : C.O Beauchemin et Fils. (repro. 1974, Université Laval)
- Colpron, G. (1970) *Les anglicismes au Québec. Répertoire classifié*. Laval, Québec : Beauchemin.
- Colpron, G. (1982). *Dictionnaire des anglicismes*. Montréal : Éditions Beauchemin.
- Corbeil, J. C. (1980). *L'aménagement linguistique du Québec*. Montréal : Guérin.
- Corbeil, J. C. (1994). L'emprunt comme indice de la concurrence linguistique. In *Actes du Colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique: communications, discussions et synthèses*. Gouvernement du Québec: Office de la Langue Française, pp. 15-23.

- Côté, M., et Joncas, G. (2008). Éléments de bibliographie: les dictionnaires de la langue française au Canada français et au Québec du XVII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. In Cormier, M. & Boulanger, J.C. (Éds), *Les dictionnaires de la langue française au Québec: de la Nouvelle-France à aujourd'hui*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, pp. 411-429.
- Courbon, B., et Paquet-Gauthier, M. (2014). Faux amis/vrais ennemis: réutilisations de la notion d'anglicisme dans le discours métalinguistique au Québec. *Le discours et la langue*, 6(1), pp. 143-173.
- Dansereau, J. (1999). La politique linguistique du Québec. Vérités et mensonges. *Globe: Revue internationale d'études québécoises*, 2(2), pp. 65-82.
- Darbelnet, J. (1976). *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Darbelnet, J. (1986). Réflexions sur la typologie de l'emprunt linguistique et des situations bilingues. *Multilingua-Journal of Cross-Cultural and Interlanguage Communication*, 5(4), pp. 199-204.
- Dauzat, A. (1967). *Tableau de la langue française*. Paris : Payot.
- DeCelles, A. (1929). *Notre beau parler de France*. Hull, Québec : Le Progress De Hull.
- Delisle, J. (1988). Les anglicismes insidieux. *L'Actualité terminologique*, 31(3), 1998, pp. 10-14.
- Deroy, L. (1956/1967). *L'emprunt linguistique*. Paris : Les Belles Lettres.
- Deroy, L. (1956/1980). *L'emprunt linguistique*. Édition revue et augmentée. Paris : Les Belles Lettres.
- Deshaies, D. (1984). Le statut du français au Québec. *Actes du congrès langue et société au Québec, tome II*. Éditeur officiel du Québec, pp. 93-97.
- Dickinson, J.A. (2000). L'anglicisation. In Plourde, M. (Ed). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 80-91.
- Dickinson, J.A., et Young, B. (2003). *Brève histoire socio-économique du Québec*. Québec : Septentrion.
- Dionne, N. E. (1909). *Le parler populaire des Canadiens français*. Québec : Laflamme et Proulx. (repro. 1974, Université Laval)
- Doppagne, A., et Lenoble-Pinson, M. (1982). *Le français à la sauce anglaise: lexique des termes anglais et américains relevés en une année dans un grand quotidien bruxellois*. Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles.
- Drozdale, E. J. (1988). L'anglicisation du français dans la presse. *Le français en contact avec l'anglais, En hommage à Jean Darbelnet, Collection Linguistique*, 21. Paris : Didier, pp. 131-145.

- Dubois, J. et coll. (1973). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Dubuc, R. (1971). *Objectif 200 : deux cents fautes de langage à corriger*. Ottawa : Éditions Leméac.
- Dubuc, R. (2008). *Au plaisir des mots*. Montréal : Linguatex éditeur.
- Ducrot, O., et Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Éditions du seuil.
- Dunn, O. (1880). *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*. Québec : A. Côté et Cie. (repro. 1976, Université Laval).
- Du Tremblay, J. F. (1709). *Traité des langues: où l'on donne des principes et des règles pour juger du mérite et de l'excellence de chaque langue*. E. Roger.
- Elliott, A.M. (1889). I. Speech Mixture in French Canada. B. English and French. *American Journal of Philology*, 10(38), pp. 133-158.
- Eloy, J-M. (1998). Sur l'inventaire des variétés d'oïl de France: un processus de naissance de langues? *Travaux de linguistique*, 9, pp. 3-17.
- Eluerd, R. (1990). Le vocabulaire de la sidérurgie française au 18e siècle (1722-1812). *L'Information Grammaticale*, 47(1), pp. 41-43.
- Engstrøm, L. (2005) *Les anglicismes dans le français hexagonal contemporain: analyse d'un corpus de presse*. Université d'Oslo : Thèse de maîtrise.
- Étiemble R. (1964). *Parlez-vous franglais ?* Paris : Gallimard.
- Eveno, P. (2016). *La presse*. 2<sup>e</sup> édition, *Que sais-je?*, 414. Paris : PUF.
- Falkert, A. (2008). Typologie et dynamique des emprunts à l'anglais dans un parler acadien. *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 28, pp. 88-107.
- Feyry, M. (1972). Les mots anglais dans les dictionnaires de langue française. *La banque des mots*, 3, pp. 17-34.
- Forest, C., et Boudreau, D. (1998). *Le Colpron: le dictionnaire des anglicismes*. Laval, Québec : Beauchemin.
- Forest J. (2006). *Les anglicismes de la vie quotidienne des Québécois: Essai*. Montréal : Triptyque
- Forgue, G. J. (1986). English loan words in French today. *Journal of English Linguistics*, 19(2), pp. 285-294.
- Fradin, B. (2008). Les adjectifs relationnels et la morphologie. In B. Fradin (Éd.). *La raison morphologique. Hommage à Danielle Corbin*, 27, pp. 69-92.
- Fréchette, L. (1897). À travers le dictionnaire et la grammaire. *La Presse*, 19 mars.

- Gaborieau, A. (2006). *Le petit Gabi: dictionnaire des anglicismes du Canada français*. Winnipeg : Éditions des Plaines.
- Galisson, R., et Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues: la conception de l'ensemble de l'ouvrage*. Paris : Hachette.
- Gambier, Y. (2000). Politique linguistique et aménagement terminologique. *Louis Guespin terminologie*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen, pp. 41-58.
- Gémar, J-C. (2000). Les grandes commissions d'enquête et les premières lois linguistiques. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 247-253.
- Gendron, J.D. (2000). Le français des premiers Canadiens. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 39-43
- Gingras, J-F. (1860). *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents*. Québec : E-R Fréchette.
- Glaser, K. (1930). *Neologismus und Sprachgefühl im heutigen Französisch*. Giessen: Selbstverlag des Romanischen seminars.
- Görlach, M. (2001). *A dictionary of European anglicisms: A usage dictionary of anglicisms in sixteen European languages*. Oxford University Press on Demand.
- Gottlieb, H. (2005). Anglicisms and translation. In Anderman, G. et Rogers, M. (Éds). *In and out of English: For better, for worse*. Clevedon : Multilingual Matters Ltd, pp. 161-184.
- Grand Combe, F. De, (1950). *De l'anglomanie en français*. Paris : D'Artrey.
- Guilbert, L. (1959). Anglomanie et vocabulaire technique. *Le français moderne*, 27, pp. 272-295.
- Guilbert, L. (1972). *Le Grand Larousse de la langue française, II*. Paris : Larousse.
- Guilbert, L. (1975). *La création lexicale*. Paris : Larousse.
- Guilford, J. (1994). *Les emprunts à l'anglais dans la presse française pop-rock*. Université Paris 5 : Thèse de doctorat.
- Guiraud, P. (1971). *Les mots étrangers*. Paris : PUF
- Guittard, C. (1984). Tite-Live, Accius et le rituel de la deuotio. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 128(4), pp. 581-600.
- Hagège C. (1987). *Le français et les siècles*. Paris : Odile Jacob.
- Hagège, C. (2006). *Combat pour le français*. Paris : Odile Jacob.
- Hanon, S. (1970). *Anglicismes en français contemporain. Méthodes et problèmes*. Université Aarhus : Thèse de doctorat.

- Hanon, S. (1973). The study of English loan-words in modern French. *Computers and the Humanities*, 7(6), pp. 389-398.
- Harris, J. (2010). *The frequency and distribution of written and spoken anglicisms in two varieties of French*. Université Concordia : Thèse de maîtrise.
- Harvey, F. (2000). Le Canada français et la question linguistique. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec: Fides, pp. 139-153.
- Haugen, E. (1950). The analysis of linguistic borrowing. *Language*, 26(2), pp. 210-231.
- Haugen, E. (1968 [1956]). *Bilingualism in the Americas: a Bibliography and Research Guide*. Gainesville, Florida : American Dialect Society, 26.
- Hjelmslev, L. (1971 [1942]). Cahiers Ferdinand de Saussure, 2. In *Essais linguistiques*, Paris : Éditions de Minuit, pp. 77-89.
- Höfler, M. (1976). Zur Verwendung von anglicisme als Indiz puristischer Haltung im Petit Robert. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 86, pp. 334-38
- Höfler, M. (1982). *Dictionnaire des anglicismes*. Paris : Larousse.
- Hornsby, D. (1998). Patriotism and linguistic purism in France: Deux dialogues dans le nouveau langage français and Parlez-vous Franglais?. *Journal of European Studies*, 28(4), pp. 331-354.
- Humbley, J. (1974). Vers une typologie de l'emprunt linguistique. *Cahiers de lexicologie*, 25, pp. 46-70.
- Humbley, J. (1990). *L'intégration de l'anglicisme contemporain: étude comparative des emprunts lexicaux faits à l'anglais depuis 1945 en français, en allemand et en danois, reflétés dans les dictionnaires*. Paris 13 : Thèse de doctorat.
- Humbley, J. (2000). Evolution du lexique. In Antoine, G. et B. Cerquiglini (Éds). *Histoire de la langue française 1945-2000*. Paris : CNRS Éditions, pp. 71-106.
- Humbley, J. (2004). Partie française. In Görlach, M. *A dictionary of European anglicisms: A usage dictionary of anglicisms in sixteen European languages*. 2e édition. Oxford University Press.
- Humbley, J. (2007). Emprunts, vrais et faux, dans *Le Petit Robert 2007*. In *La journée des dictionnaires 2007*, pp. 221-238. Eragny sur Oise : Éditions des Silves.
- Humbley, J. (2010a). Peut-on encore parler d'anglicisme? In *Lexique, normalisation, transgression*, pp. 21-45.
- Humbley, J. (2010b). How to determine the success of French language policy on anglicisms-some methodological considerations. In Fischer, R. et Pulaczewska, H. (Éds). *Anglicisms in Europe: Linguistic Diversity in a Global Context*. Cambridge Scholar Publishing, pp. 85-105.

- Jackson, H., et Amvela, E. Z. (2007). *Words, meaning and vocabulary*. Londres : A & C Black Publishers Limited.
- Jespersen, O. (2013 [1922]). *Language: its nature and development*. Oxford : Routledge.
- Johnson, M. (1986). *Les mots anglais dans un magazine des jeunes (Hit magazine 1972-1979)*. Frankfurt : Peter Lang.
- Kim, M. (2015). L'anglicisme et l'intervention linguistique gouvernementale: étude de l'implantation terminologique en francophonie. *ELIS-Echanges de linguistique en Sorbonne*, 3(3), pp. 79-102.
- Kim, M. (2017). *Variation terminologique en francophonie. Élaboration d'un modèle d'analyse des facteurs d'implantation terminologique*. Université Paris 4 : Thèse de doctorat.
- Klein, J. R., Lienart, N., et Ostin, S. (1997). L'anglicisme et la presse. Enquête et analyse à travers quatre quotidiens français et belges. *Revue de linguistique romane*, 61(243), pp. 337-360.
- Kovács, E. (2008). On the integration of Anglicisms into present-day German. *Eger Journal of English Studies*, 8, pp. 75–92.
- Labelle, H. (2017). Le traitement métalexicographique des anglicismes au Québec, de 1988 à 2015. *Cahiers de lexicologie: Revue internationale de lexicologie et lexicographie*, 110, pp. 77-94.
- Labelle, H. (2015). *Le traitement lexicographique du français canadien dans Usito, dictionnaire québécois informatisé*. Université d'Ottawa : Mémoire de maîtrise.
- Lagueux, P. A. (1988). La part des emprunts à l'anglais dans la création néologique, en France et au Québec. *Le français en contact avec l'anglais: en hommage à Jean Darbelnet, coll. Linguistique*, 21, pp. 91-111.
- Laks, B. (2002). Description de l'oral et variation: la phonologie et la norme. *L'information grammaticale*, 94(1), pp. 5-10.
- Lamontagne, L. (1996). *La conception de l'anglicisme dans les sources métalinguistiques québécoises de 1800 à 1930*. CIRAL, Publication B-205. Université Laval : Mémoire de maîtrise.
- Laur, E. (2002). La qualité, le statut et la perception du français au Québec. *Revue d'aménagement linguistique*, pp. 147-162.
- Laurin, J. (1975). *Corrigeons nos anglicismes*. Montréal : Éditions de l'Homme.
- Laurin J. (2004). *Les américanismes: 1200 mots ou expressions made in USA*. Montréal : Éditions de l'Homme.
- Laurin, J. (2006). *Nos anglicismes : 2300 mots ou expressions à corriger*. Montréal : Éditions de l'Homme.



- Lefebvre, G. (1936). Sur l'origine de la langue égyptienne. *Chronique d'Egypte*, 11(22), pp. 266-292.
- Léger, J. M. (1962). Une responsabilité commune. *Esprit* (1940-), 311(11), pp. 564-571.
- Lenoble-Pinson, M. (1991). *Anglicismes et substituts français, l'esprit des mots*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Linteau, P.A. (2000). La nouvelle organisation économique et sociale. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 154-162.
- Lockerbie, I. (2003). Le débat sur l'aménagement du français au Québec. *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, 6(1), pp. 125-149.
- Lorrain, L. (1920). Les trois anglicismes. *Revue trimestrielle canadienne*, 6, pp. 51-61.
- Loubier, C. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Québec : Office Québécois de la langue française.
- Mackenzie, F. (1939). *Les relations de l'Angleterre et de la France d'après le vocabulaire*. Genève : E. Droz.
- Mackey, W. F. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Klincksieck.
- Maillet, J. (2016). *100 anglicismes à ne plus jamais utiliser !* Paris : Le Figaro littéraire.
- Mareschal, G. (1988). Contribution à l'étude comparée de l'anglicisation en Europe francophone et au Québec. *Le français en contact avec l'anglais en hommage à Jean Darbelnet*, pp. 67-77.
- Mareschal, G. (1989). *Étude typologique et comparative de l'anglicisation et des anglicismes dans quatre aires de la francophonie*. Université Laval : Thèse de doctorat.
- Mareschal, G. (1992). L'influence comparée de l'anglais sur le français dans différentes aires géographiques francophones. *Revue de l'association canadienne de linguistique appliquée*, 14(2), pp. 107-120.
- Mareschal, G. (1994). Étude typologique et comparative de l'anglicisation et des anglicismes dans quatre aires de la francophonie. *Actes du colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique: Communications, discussions et synthèses: Magog du 24 au 27 septembre 1991*. Gouvernement du Québec, pp. 25-38.
- Martel, P. (2000). Le français du Québec : statut et corpus. In Antoine, G. et B. Cerquiglini (Éds). *Histoire de la langue française 1945-2000*, CNRS Éditions, pp. 729-747.
- Martel, P., et Cajolet-Laganière, H. (1995). Oui au français québécois standard. *Interface*, 16(5), pp. 14-25.

- Martel, P., et Cajole-Laganière, H. (2004). L'apport de la Banque de données textuelles de Sherbrooke: des nomenclatures enrichies. *Français du Canada - français de France*, 6. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 263-277.
- Martel, P., Cajole-Laganière, H., et Langlois, M. F. (2001). Les textes québécois sont-ils « envahis » par les emprunts critiqués à l'anglais? In Raymond, D. et Lafrance, AA (Éds.), *Norme et médias, Terminogramme*, 97-98. Québec : Les publications du Québec.
- Martinet, A. (1969). *Le français sans fard*. Paris : PUF
- Martinez, C. (2009). *L'évolution de l'orthographe dans les Petit Larousse et les Petit Robert 1997-2008: une approche généalogique du texte lexicographique*. Université de Cergy-Pontoise : Thèse de doctorat.
- Mathieu, J. (2000). La naissance d'un nouveau monde. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 5-13.
- Meier, F. (2017). *La perception des normes textuelles, communicationnelles et linguistiques en écriture journalistique*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Meney, L. (1994). Pour une typologie des anglicismes en français du Canada. *The French Review*, 67(6), pp. 930-943.
- Meney, L. (2003). *Dictionnaire québécois-français: mieux se comprendre entre francophones*. Montréal : Guérin Editeur.
- Mercier, L. S. (1801). *Néologie, ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*. Paris : Moussard.
- Merrill, John C. (2000), Les quotidiens de référence dans le monde, *Les Cahiers du journalisme*, 7, pp. 10-14.
- Misanchuk, M. (1997). *Anglicismes dans la presse française : L'Express et le Nouvel observateur (1991 à 1995)*. Université de Calgary : Thèse de maîtrise.
- Molinari, C. (2016). Langues et espace au Québec: quelles représentations dans la presse? *Espaces Réels et Imaginaires au Québec et en Acadie: Enjeux Culturels, Linguistiques et Géographiques*, pp. 83-104.
- Monière, D. (2000). Le français et l'émergence du sentiment nationaliste. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 104-110.
- Mougeon, R. (2000). Le français s'impose en Nouvelle-France. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 33-39.
- Mounin, G. (Éd.). (1974). *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Nevers, E. De, (1896). *L'avenir du peuple canadien-français*. Paris : Henri Jouve éditeur.

- Noël, D. (2000). Une langue qui ne capitule pas (la justice et les tribunaux). In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 72-79.
- Oakes, L., et Warren, J. (2007). *Language, Citizenship and Identity in Quebec*. Basingstoke : Palgrave Macmillan UK.
- Onysko, A. (2007). *Anglicisms in German: Borrowing, lexical productivity, and written codeswitching*. Berlin :Walter de Gruyter.
- Organisation internationale de la francophonie, et Wolf, A. (2014). *La langue française dans le monde: 2014 Organisation internationale de la francophonie*. Paris : Nathan.
- Parmentier, M. A. (2006). *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*. Sainte-Foy : Presses Université Laval.
- Paquet-Gauthier, M. (2015). *Sens influencés de l'anglais en français au Québec : utilisation, perception et intégration*. Université Laval : Thèse de maîtrise.
- Pergnier, M. (1981). A propos des emprunts du français à l'anglais. *L'Information Grammaticale*, 11(1), pp. 26-28.
- Pergnier M. (1989). *Les anglicismes*. Paris : PUF.
- Perrot, M-C. (1997). La politique linguistique pendant la Révolution française. *Mots*, 52(1), pp. 158-167.
- Picone, M. D. (1987). *De l'anglicisme et de la dynamique de la langue française*. Université de la Sorbonne : Thèse de doctorat.
- Picone, M. D. (1996). *Anglicisms, neologisms and dynamic French*. Collection Linguisticae Investigationes Supplementa, 18. Amsterdam : John Benjamins Publishing.
- Planchenault, G. (2015). De la qualité du français à la bataille contre l'anglais: une étude comparative des discours sur la défense du français dans la presse écrite québécoise et française. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 40.
- Poirier, C. (1978). L'anglicisme au Québec et l'héritage français. *Travaux de linguistique québécoise*, 2, pp. 43-106.
- Poirier, C. (1988). *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*. Montréal : Centre éducatif et culturel.
- Poirier, C. (1995). Les variantes topolectales du lexique français. In Francard, M. et D. Latin (Éds). *Le régionalisme lexical*, pp. 13-56. Paris : De Boeck Supérieur.
- Poirier, C. (1998). *Dictionnaire historique du français québécois*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Poirier, C. (2000). Une langue qui se définit dans l'adversité. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 111-122.

- Poplack, S. (1988). Conséquences linguistiques du contact des langues: un modèle d'analyse variationniste. *Langage & société*, 43(1), pp. 23-48.
- Poplack, S. (1993). Variation theory and language contact. *American dialect research*, pp. 251-286.
- Pottier, B. (Éd.). (1973). *Le langage*. Paris : Retz.
- Privat, M. (1997). Quelques anglicismes québécois gastronomiques: Des bines, des pinotes et du pâté chinois. *Revista de filología de la Universidad de La Laguna*, 14, pp. 175–182.
- Privat, M. (1994). Les anglicismes en français du Québec. In *Actas del II Coloquio sobre los estudios de filología francesa en la Universidad española: (Almagro, 3-5 de mayo de 1993)*, pp. 167-172.
- Rastier, F. (2011). Linguistique interprétative et fondements sémiotiques de la traduction. *Texto !* 15(4), 16(1).
- Razafimandimbimananana, E. (2006). *Français, franglais, québé-quoi? Les jeunes Québécois et la langue française: enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- Rey, A. (Éd.). (1970). *La lexicologie; lectures* (Vol. 2). Paris : Klincksieck.
- Rey-Debove, J. (1987). Effets des anglicismes lexicaux sur le système du français. *Cahiers de lexicologie*, 51(2), pp. 257-265.
- Rey-Debove, J. (1998). *La linguistique du signe*. Paris : Armand Colin.
- Rey-Debove, J. et G. Gagnon. (1980). *Dictionnaire des anglicismes : Les mots anglais et américains en français*. Paris : Les Usuels du Robert.
- Rey-Debove, J. et A. Rey. (Éd.). (2008). *Le Nouveau Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Rey-Debove, J. et A. Rey. (Éd.). (2016). *Le Nouveau Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Ringoot, R. et Rochard, Y. (2005). Proximité éditoriale: normes et usages des genres journalistiques. *Mots. Les langages du politique*, 77, pp. 73–90.
- Rocher, G. (2000). La politique et la loi linguistique du Québec en 1977. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 273-284.
- Roux, P. (2004). *Lexique des difficultés du français dans les médias* - 3e éd. Montréal : Éditions La Presse.
- Sablayrolles, J. F., et Jacquet-Pfau, C. (2008). Les emprunts: du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements. *Neologica: revue internationale de la néologie*, 2, pp. 19-38.

- Saint-Yves, G. (2006). L'Anglicisme ou le " mea culpa " des Québécois: éclairage historique. *The French Review*, 80(2), pp. 354-369.
- Sartori, G. (1970). Concept Misformation in Comparative Politics. *American Political Science Review*, 64(4), pp. 1033-1053.
- Saucié, D. (1860). *Histoire de la Littérature Française*. Tours : Ad Mame et cie.
- Saugera, V. (2017). La fabrique des anglicismes. *Travaux de linguistique*, 2, pp. 59-79.
- Saussure, F. De, (1968). *Cours de linguistique générale* (1916). Publié par C. Bally et A. Sechehaye avec la collaboration de A. Riedlinger. Paris : Payot.
- Scherer, M. (1923). *Englisches Sprachgut in der französisch Tagespresse der Gegenwart*. Giessen: Selbstverlag des Romanischen seminars.
- Schleiermacher, F. (1813). On the different methods of translating. *The translation studies reader*, 2, pp. 43-63.
- Scragg, D. G. (1974). *A history of English spelling*, 3. Manchester University Press.
- Spence, N. C. (1987). "Faux amis" and " faux anglicismes": Problems of Classification and Definition. In *Forum for modern language studies*, 23(2), pp. 169-183. Oxford University Press.
- Spence, N.C. (1989). Qu'est-ce qu'un anglicisme? *Revue de linguistique romane*, 53, pp. 322-334.
- Spence, N.C. (1991). Les mots français en -ING. *Le Français Moderne*, 59(2), pp. 188-213.
- Spence, N.C. (1999). La querelle du " Franglais" vue d'outre-Manche. *La Linguistique*, 35(2), pp. 127-139.
- Spitzer, L. (2013[1918]). *Traque des mots étrangers, haine des peuples étrangers: polémique contre le nettoyage de la langue*. (Traduit par J-J. Briu). Limoges : Éditions Lambert-Lucas.
- Steuckardt, A. (2006). L'anglicisme politique dans la seconde moitié du 18e siècle. De la glose d'accueil à l'occultation. *Mots. Les langages du politique*, 82, pp. 9-22.
- Steuckardt, A. (2008). L'emprunt, un événement linguistique. *Neologica: revue internationale de la néologie*, 2, pp. 9-18.
- St-Laurent, N. (2008). *Le français et les jeunes*. Québec : CSLF.
- Storz, C. (1990). *Les Anglicismes et les américanimes dans la langue française depuis 1945: une approche linguistique et didactique*. Université Paris 3 : Thèse de doctorat.
- Šuhájková, K. (2011). *Mots empruntés à l'anglais dans les textes de la publicité*. Masarykova univerzita, Filozofická fakulta : Thèse de doctorat.
- Tardivel, J. P. (1880). *L'Anglicisme: voilà l'ennemi*. Québec : Imprimerie du Canadien.

- Théoret, M. (1993). L'emprunt en France et au Québec: à causes différentes, effets différents. Le cas particulier des verbes. *Français du Canada-Français de France*, pp. 217-227.
- Théoret, M. (1994). La situation des anglicismes au Québec. *Actes du colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique: Communications, discussions et synthèses: Magog du 24 au 27 septembre 1991*. Gouvernement du Québec. pp. 79-92
- Thody, P. (1995). *Le Franglais: Forbidden English, Forbidden American. Law, Politics and Language in Contemporary France—A study in loan words and national identity*. London : Athlone.
- Tournier, J. (1985). *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Genève : Champion Slaktine.
- Tournier, J. (1998). *Les mots anglais du français*. Collection le français retrouvé, Paris : Belin.
- Tremblay, L. (1993). *Qualité de langue et discours journalistique. Définition et description linguistique*. Université de Montréal : Thèse de doctorat.
- Trescases, P. (1978). Nouveau regard rétrospectif et instructif sur les deux dialogues du nouveau langage français italianisé d'Henri Estienne. *Le Français Moderne Paris*, 46(3), pp. 256-263.
- Trescases, P. (1983) : Aspects du mouvement d'emprunt à l'anglais reflétés par trois dictionnaires de néologismes. *Cahiers de lexicologie*, 42(2), pp. 86-101.
- Trudel, H. (2006). *Le Chasseur d'anglicismes*. Montréal : Guérin éditeur.
- Vaugelas, C. F. De, (1647). *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : Augustin Courbé.
- Vaugeois, D. (2000). Une langue sans statut. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 59-71.
- Verreault, C., et Lavoie, T. (2000). Les anglicismes lexicaux dans les parlers ruraux de l'Est du Canada: aspects géolinguistiques et historiques. In *Français du Canada—français de France: Actes du cinquième Colloque international de Bellême*, 5, pp. 165-206.
- Verlinde, S. et Selva, T. (2001). Nomenclature de dictionnaire et analyse de corpus. *Cahiers de lexicologie*, 79, pp. 113-139.
- Vézina, R. (1993). Réciprocité de l'emprunt lexical en anglais américain et en français québécois. *Langues et linguistique*, 19, pp. 205-223.
- Vézina, R. (2002). La norme du français québécois : l'affirmation d'un libre arbitre normatif. In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 395-411.
- Villers, M. É. De, (1988). *Le Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. Montréal : Québec Amérique.

- Villers, M. É. De, (1994). Le traitement des anglicismes dans le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. In *Actes du Colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique: communications, discussions et synthèses*. Gouvernement du Québec : Office de la Langue Française, pp. 255-267.
- de Villers, M. É. (2001). Analyse linguistique d'un titre de presse: Illustration d'une norme. In Raymond, D. et Lafrance, AA (Éds.), *Norme et médias, Terminogramme*, 97-98. Québec : Les publications du Québec, pp. 21-45.
- Villers, M. É. De, (2005). *Le Vif désir de durer-Illustration de la norme réelle du français québécois*. Montréal : Québec Amérique.
- Villers, M. É. De, (2013). *Le Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. 4<sup>e</sup> édition-PC. Montréal : Québec Amérique.
- Villers, M. É. De, (2018). *Le Multidictionnaire des difficultés de la langue française– édition du 30e anniversaire*. Montréal : Québec Amérique.
- Vinay, J. P., et Darbelnet, J. (1968). *Stylistique comparée du français et de l'anglais, méthode de traduction*. Paris, Bruxelles, Montréal : Didier.
- Vincent, N. (2015a). Comment réagit l'usage face à une norme imposée? Évaluation de la réception de recommandations officielles françaises et québécoises dans un corpus journalistique belge et suisse. *Bulletin VALS-ASLA*, pp. 149-161.
- Vincent, N. (2015b). Perception dans les journaux français de la lutte québécoise aux anglicismes. *Circula: revue d'idéologies linguistiques*, 2, pp. 76-96.
- Vinet, M. T. (1996). Lexique, emprunts et invariants : une analyse théorique des anglicismes en français du Québec. *Revue québécoise de linguistique*, 24(2), pp. 165-181.
- Voirol, M. (1989). *Anglicismes et anglomanie*. Paris : Presse et formation-Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes.
- Walker, J. (1998). *Les attitudes envers les anglicismes: une étude sociolinguistique des emprunts dans différentes communautés francophones*. Université Paris 3 : Thèse de doctorat.
- Walsh, O. (2014). 'Les anglicismes polluent la langue française'. Purist attitudes in France and Quebec. *Journal of French Language Studies*, 24(3), pp. 423-449.
- Walter, H. (1997). *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris : Robert Laffont.
- Walter, H. (1998). *Le français d'ici, de là, de là-bas*. Paris : JC Lattès.
- Walter, H. (1999). Le français, langue d'accueil: chronologie, typologie et dynamique. *Current Issues in Language & Society*, 6(3-4), pp. 170-194.
- Walter, H. (2001). *Honni soit qui mal y pense: l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*. Paris : Robert Laffont.

- Walter, H. (2006). Les emprunts lexicaux et leur devenir. *Actes du XXVIIIème Colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle, Saint-Jacques de Compostelle et Lugo, 20-26 septembre 2004.*
- Watine, T. (2000). *Le Devoir* est-il encore un journal de référence?. *Les Cahiers du journalisme*, 7, pp. 28-46.
- Winter-Froemel, E. (2008). Studying loanwords and loanword integration: Two criteria of conformity. *Newcastle Working Papers in Linguistics*, 14, pp. 156-176.
- Wolf, L. (2000). « Les colons de Nouvelle-France ». In Plourde, M. (Éd). *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Éditions Fides, pp. 25-30.
- Zanola, M. T. (1991). *L'emprunt lexical anglais dans le français contemporain : Analyse d'un corpus de presse (1982-1989)*. Quaderni del Centro di linguistica dell'Università catolica, 3. Brescia : Editrice La Scuola.



## XI. Annexes

### A. Liste anglicismes A1

ABSTRACT	AIRBAG	ANTIGANG
ABSTRACTS	AIRBAGS	ANTIGANGS
ABUSEUR	AIREDALE-TERRIER	ANTIRADAR
ABUSEURS	AIREDALE-TERRIERS	ANTISKATING
ACCOMODATION	AIRFOAM	ANTITANK
ACCOMODATIONS	AIRFOAMS	ANTITRUST
ACE	AJUSTEUR	ANXIEUSEMENT
ACES	AJUSTEURS	ANYWAY
ACT_OF_GOD	ALBATROS	APPLICANT
ACTING-OUT	ALCOOTEST	APPLICANTE
ACTS_OF_GOD	ALCOOTESTS	APPLICANTES
ADAPTEUR	ALE	APPLICANTS
ADAPTEURS	ALES	AQUAPLANAGE
ADDENDA	ALGOL	AQUAPLANING
ADDENDUM	ALGOLS	ARBITRATION
ADDENDUMS	ALIEN	ARBITRATIONS
ADDICT	ALIENS	ARBORITE
ADDICTION	ALL	ARROW-ROOT
ADDICTIONS	ALL_DRESSED	ARROW-ROOTS
ADDICTS	ALLÉGEANCE	ARTEFACT
ADMITTANCE	ALLÉGEANCES	ARTÉFACTS
ADMITTANCES	ALLIGATOR	ARTY
ADSL	ALLIGATORS	ASDIC
ADVENTISTE	ALUMINUM	ASSIST
ADVENTISTES	AMPACITY	ASSISTS
AÉROBIC	AMPERSAND	ASSOMPTION
AFFIDAVIT	AMPLI-TUNER	ASSOMPTIONS
AFFIDAVITS	ANGELDOZERS	ATTACHÉ-CASE
AFTER	ANGLEDOZER	ATTACHÉ-CASES
AFTERS	ANTAGONIS*	ATTESTATEUR
AFTER-SHAVE	ANTAGONISER	ATTESTATEURS
AFTER-SHAVES	ANTHRAX	ATTORNEY
AGENDA	ANTICOMPOUND	ATTORNEYS
AGENDAS	ANTIDOPAGE	ATTRACTIF
AGNOSTIQUE	ANTIDOPAGES	ATTRACTIFS
AGNOSTIQUES	ANTIDOPING	ATTRACTIVE
AIR_COOLER	ANTIFOULING	ATTRACTIVES
AIR_COOLERS	ANTIFREEZE	AUBURN

AUBURNS  
AUDIT  
AUDITS  
AUTOCAR  
AUTOCARS  
AUTOCOAT  
AUTOFOCUS  
AUTO-INDUCTANCE  
AUTOMATION  
AUTOMATIONS  
AUTORAIL  
AUTORAILS  
AUTOREVERSE  
AUTO-STOP  
AUTOSTOP\*  
AUTO-STOP\*  
AUTO-STOPPEUR  
AUTOTEST  
AVISEU\*  
AVISEUR  
AVOCADO  
BABIES  
BABY  
BABY-BEEF  
BABYBOOM  
BABY-BOOM  
BABYBOOMER  
BABYBOOMERS  
BABYBOOMEUR  
BABYBOOMEURS  
BABYS  
BABY-SITTER  
BABY-SITTERS  
BABYSITTING  
BABY-TEST  
BACHELOR  
BACHELORS  
BACK\_FLIP  
BACK\_FLIPS  
BACK\_ORDER  
BACK\_ORDERS  
BACKÉ\*  
BACKER

BACKFIRE  
BACKGAMMON  
BACKGROUND  
BACKLASH  
BACKLOG  
BACKLOGS  
BACK-OFFICE  
BACKPAY  
BACKPAYS  
BACKSPACE  
BACKSTAGE  
BACKSTOP  
BACKSTOPS  
BACKSWING  
BACKSWINGS  
BACKUP  
BACKUPS  
BACKVOCAL  
BACKVOCALS  
BACON  
BADGE  
BADGES  
BADLANDS  
BADLUCK  
BADMINTON  
BAFFLE  
BAFFLES  
BAG  
BAGGIES  
BAGGY  
BAGLADY  
BAGS  
BAKCLASH  
BALBUZARD  
BALE  
BALES  
BALLAST  
BALLASTAGE  
BALLASTÉ\*  
BALLASTER  
BALLASTIÈRE  
BALLOUNE  
BALLOUNES

BALLPOINT  
BALL-TRAP  
BALONÉ  
BALONÉS  
BAND  
BANDS  
BANG  
BANGS  
BANJO  
BANJOS  
BANKABLE  
BANKABLES  
BANK-NOTE  
BANK-NOTES  
BARBECUE  
BARBECUES  
BARCODE  
BARCODES  
BAREFOOT  
BARGAIN  
BARGAINS  
BARMAID  
BARMAIDS  
BARMAN  
BARMANS  
BARMEN  
BARN  
BARN  
BARNES  
BARONET  
BARONÉTAGE  
BARONETS  
BAR-ROOM  
BAR-ROOMS  
BASEBALL  
BASE-BALL  
BASHING  
BASKET  
BASKETBALL  
BASKET-BALL  
BASKETTEU\*  
BASKETTEUR  
BASSINETTE  
BASSINETTES

BAT  
BATCH  
BATCH\_FILE  
BATCHES  
BATCHS  
BATS  
BATTLE-DRESS  
BAY\_WINDOW  
BAY\_WINDOWS  
BAYWINDOW  
BAYWINDOWS  
BAZOOKA  
BAZOOKAS  
BEACH-VOLLEY  
BEAGLE  
BEAGLES  
BEAM  
BEAMS  
BEAT  
BEATNIK  
BEATNIKS  
BEATS  
BE-BOP  
BECAUSE  
BED\_AND\_BREAKFAST  
BEDS\_AND\_BREAKFAST  
BEHAVIORAL  
BEHAVIORALS  
BEHAVIORAUX  
BÉHAVIORISTE  
BÉHAVIORISTES  
BEHAVIOURISME  
BELLBOY  
BELLBOYS  
BENCHMARK  
BENCHMARKÉ\*  
BENCHMARKER  
BENCHMARKING  
BENCHMARKS  
BENTONITE  
BERMUDA  
BERMUDAS  
BEST

BEST\_OF  
BEST\_OFS  
BEST\_PRACTICES  
BEST-OF  
BEST-OFS  
BESTS  
BESTSELLER  
BEST-SELLER  
BESTSELLERS  
BEST-SELLERS  
BETTING-RING  
BIBLIOCAR  
BICYCLE  
BICYCLES  
BIDÉ\*  
BIDER  
BIFTECK  
BIFTECKS  
BIG\_DATA  
BIG\_SHOTS  
BIG-BANG  
BIKER  
BIKERS  
BIKEUR  
BIKEURS  
BILLS  
BIMBO  
BIMBOS  
BINGO  
BINNE  
BINNES  
BIODESIGN  
BIODESIGNS  
BIOFEEDBACK  
BIOPIC  
BIOPICS  
BIRAIL  
BIRDIE  
BIRDIES  
BIROTOR  
BIROTORS  
BIT  
BITCOIN

BITCOINS  
BITS  
BIZNESS  
BIZNESSMAN  
BIZNESSMANS  
BIZNESSMENS  
BIZNESSMEN  
BIZNESSWOMAN  
BIZNESSWOMANS  
BIZNESSWOMEN  
BLACK\_EYE  
BLACK\_EYES  
BLACK-BASS  
BLACKBOULAGE  
BLACKBOULÉ\*  
BLACKBOULER  
BLACK-JACK  
BLACKLIST  
BLACKLISTÉ\*  
BLACKLISTER  
BLACKLISTS  
BLACKOUT  
BLACK-OUT  
BLACKOUTS  
BLACK-OUTS  
BLACK-ROT  
BLANCMANGE  
BLAST  
BLASTS  
BLAZER  
BLEACH  
BLEACHERS  
BLENDÉ\*  
BLENDER  
BLENDERS  
BLIND  
BLIND\_DATE  
BLIND\_DATES  
BLIND\_TEST  
BLIND\_TESTS  
BLINDS  
BLISTER  
BLISTERS  
BLIZZARD

BLOCK\_HEATER  
BLOCK\_HEATERS  
BLOCKBUSTER  
BLOCKBUSTERS  
BLOC-SYSTÈME  
BLOG  
BLOGS  
BLOOD  
BLOODY\_MARY  
BLOOM  
BLOOMER  
BLOOMERIE  
BLOOMERS  
BLOOMS  
BLOOPER  
BLOOPERS  
BLOWOUT  
BLOWOUTS  
BLUE\_CHIP  
BLUE\_CHIPS  
BLUE-JEAN  
BLUE-JEANS  
BLUESMAN  
BLUESMANS  
BLUESMEN  
BLUETOOTH  
BLUFFÉ\*  
BLUFFER  
BLUFFERS  
BLUFFEUR  
BLUFFEURS  
BLUFFEUSE  
BLUFFEUSES  
BLU-RAY  
BLUSH  
BOAT\_PEOPLE  
BOBBY\_PIN  
BOBBY\_PINS  
BOBEUR  
BOBEURS  
BOBEUSE  
BOBEUSES  
BOBLET

BOBLET  
BOBO  
BOBOS  
BOBS  
BOBSLEIGH  
BODIES  
BODY  
BODY\_ART  
BODY\_CHECK  
BODY\_CHECKS  
BODY\_SHOP  
BODY\_SHOPS  
BODYBOARD\*  
BODYBUILDING  
BODYS  
BOGGIE  
BOGGIES  
BOGHEAD  
BOGHEADS  
BOGHEI  
BOGHEIS  
BOGIE  
BOGIES  
BOILER  
BOILERS  
BOLD  
BOLLARD  
BOLLARDS  
BOLT  
BOLTS  
BONA\_FIDE  
BONDÉRISATION  
BONDÉRISÉ\*  
BONDÉRISER  
BONUS  
BOOGIE-WOOGIE  
BOOKÉ\*  
BOOKER  
BOOKERS  
BOOKMAKER  
BOOKMAKERS  
BOOKMARK  
BOOKMARKS

BOOM  
BOOMÉ\*  
BOOMER  
BOOMERANG  
BOOMERANGS  
BOOMERS  
BOOMS  
BOOSTAGE  
BOOSTÉ\*  
BOOSTER  
BOOSTERS  
BOOSTING  
BOOT  
BOOTÉ\*  
BOOTER  
BOOTERS  
BOOTLEGGER  
BOOTLEGGERS  
BOOTS  
BOP  
BOPPÉ\*  
BOPPER  
BOPPERS  
BOPS  
BOQUÉ\*  
BOQUER  
BORDER  
BORDERLINE  
BORDERS  
BOSS  
BOSTÉ\*  
BOSTER  
BOSTONNÉ\*  
BOSTONNER  
BOSTONNEU\*  
BOTCHE  
BOTCHÉ\*  
BOTCHER  
BOTCHES  
BOTTOM\_LINE  
BOULDER  
BOULDERS  
BOULEDOGUE

BOULEDOGUES  
BOUNCÉ\*  
BOUNCER  
BOUNCERS  
BOURBON  
BOWLING  
BOW-STRING  
BOW-WINDOW  
BOW-WINDOWS  
BOX  
BOX\_SPRING  
BOX-CALF  
BOXE  
BOXÉ\*  
BOXER  
BOXERS  
BOXER-SHORTS  
BOXES  
BOXEU\*  
BOXING\_DAY  
BOX-OFFICE  
BOY  
BOYCOT\*  
BOYESSE  
BOYESSES  
BOYFRIEND  
BOYFRIENDS  
BOYS  
BOY-SCOUT  
BOY-SCOUTS  
BRACE  
BRACES  
BRAID  
BRAIDS  
BRAIN\_TRUST  
BRAIN-DRAIN  
BRAINSTORM\*  
BRAIN-TRUST  
BRAINWASH\*  
BRAKÉ\*  
BRAKE\_À\_BRAS  
BRAKER  
BRAKERS

BRANDY  
BRAQUETTE  
BRAQUETTES  
BRASS  
BREAK  
BREAKDOWN  
BREAKDOWNS  
BREAKÉ\*  
BREAKER  
BREAKERS  
BREAKFAST  
BREAKFASTS  
BREAKS  
BREAKTHROUGH  
BREAKTHROUGHS  
BREEDÉ\*  
BREEDER  
BREEDERS  
BRICK  
BRICKAILLON  
BRICK-GOÉLETTE  
BRICKS  
BRIDGE  
BRIDGER  
BRIDGERS  
BRIDGES  
BRIDGEU\*  
BRIEF\*  
BRIGHT  
BROILED  
BROKER  
BROKERS  
BROOK  
BROOKS  
BROWNIE  
BROWNIES  
BROWS\*  
BRUNCH  
BRUSHING  
BUDGET  
BUDGÉTAIRE  
BUDGÉTAIREMENT  
BUDGÉTAIRES

BUDGÉTÉ\*  
BUDGÉTER  
BUDGÉTISATION  
BUDGÉTISATIONS  
BUDGÉTISÉ\*  
BUDGÉTISER  
BUDGÉTIVORE  
BUDGÉTIVORES  
BUDGETS  
BUG  
BUGGÉ\*  
BUGGER  
BUGGERS  
BUGLE  
BUGLES  
BUGS  
BUILDING  
BUILDINGS  
BULB-KEEL  
BULGE  
BULGES  
BULL\_MARKET  
BULLDOZER  
BULLDOZERS  
BULLET  
BULLETS  
BULL-FINCH  
BULL-TERRIER  
BUMP  
BUMPER  
BUMPERS  
BUMPING  
BUMPS  
BUN  
BUNCH  
BUNCHES  
BUNCHS  
BUNGALOW  
BUNGALOWS  
BUNKER  
BUNKERS  
BUNS  
BUNT

BUNTS  
BURGER  
BURGERS  
BURNOUT  
BURNOUTS  
BUSBOY  
BUSBOYS  
BUSINESS\*  
BUSYBODIES  
BUSYBODY  
BUSYBODYS  
BUTTERNUT  
BUTTERNUTS  
BUTTON  
BUTTONS  
BUZZ  
BUZZÉ\*  
BUZZER  
BUZZWORD  
BUZZWORDS  
BYPASS  
BYTE  
BYTES  
CAB  
CABIN-CRUISER  
CÂBLOGRAMME  
CABS  
CAB-SIGNAL  
CADDIE  
CADDIES  
CAFÉTÉRIA  
CAIRN  
CAIRNS  
CAKE  
CAKES  
CAKE-WALK  
CALICOT  
CALIPER  
CALIPERS  
CALL  
CALL\_DOWN  
CALLER  
CALLERS

CALL-GIRL  
CALL-GIRLS  
CALLS  
CAMÉRA  
CAMERAMAN  
CAMERAMANS  
CAMERAMEN  
CAMÉRAS  
CAMPING  
CAMPUS  
CANCELLATION  
CANCELLATIONS  
CANCELLÉ\*  
CANCELLER  
CANNAGE  
CANNAGES  
CANNÉ\*  
CANNER  
CANOË  
CANOEING  
CANOÉISME  
CANOÉISTE  
CANOÉISTES  
CANÕES  
CANTER  
CANTERS  
CANTILEVER  
CANTILEVERS  
CANYON  
CANYONS  
CAPACITANCE  
CAPACITANCES  
CAPITA  
CAPITALISÉ\*  
CAPITALISER  
CAPLOCK  
CAPLOCKS  
CAR\_FERRY  
CAR\_WASH  
CARAVANING  
CARBORUNDUM  
CARDIGAN  
CARDIGANS

CARGO  
CARGO-BOAT  
CARGOS  
CARISTE  
CARISTES  
CARJACKING  
CAR-NAVETTE  
CARPOOL\*  
CARPORT  
CARPORTS  
CART  
CARTOON  
CARTOONISTE  
CARTOONISTES  
CARTOONS  
CARTS  
CARWASH  
CASELOAD  
CASE-WORK  
CASH  
CASH\_AND\_CARRY  
CASH\_FLOW  
CASH\_SHORTAGE  
CASHEW  
CASHMERE  
CASHOUT  
CASHOVER  
CASING  
CASTÉ\*  
CASTER  
CASTING  
CASTINGS  
CAT-BOAT  
CATCH  
CATCH\_AS\_CATCH\_CAN  
CATCHÉ\*  
CATCHER  
CATCHERS  
CATCHEUR  
CATCHEURS  
CATCHOUSE  
CATCHOUSES  
CATGUT

CAULKING  
CD  
CD-ROM  
CÉDULE  
CÉDULÉ\*  
CÉDULER  
CÉDULES  
CELLULAR  
CELLULOÏD  
CHAINSAW  
CHAIN-SAW  
CHAINSAWS  
CHAIN-SAWS  
CHAIRLIFT  
CHAIRLIFTS  
CHALAC  
CHALLENGE  
CHALLENGÉ\*  
CHALLENGE-CUP  
CHALLENGER  
CHALLENGERS  
CHALLENGES  
CHALLENGEUR  
CHALLENGEUSE  
CHALLENGEUSES  
CHARCOAL  
CHARLESTON  
CHARTER  
CHARTERS  
CHARTISTE  
CHARTISTES  
CHATTÉ\*  
CHATTER  
CHATTERTON  
CHEAP  
CHECK  
CHECK\_POINT  
CHECK\_POINTS  
CHECK-DIGIT  
CHECK-DIGITS  
CHECKÉ\*  
CHECKER  
CHECKERS

CHECK-IN  
CHECK-INS  
CHECKLIST  
CHECKLISTS  
CHECK-OUT  
CHECKS  
CHECKUP  
CHECKUPS  
CHEDDAR  
CHEESEBURGER  
CHEESEBURGERS  
CHEESECAKE  
CHEESE-CAKE  
CHEESECAKES  
CHEESE-CAKES  
CHELEM  
CHERRY  
CHERRY-BRANDY  
CHESTERFIELD  
CHEWING-GUM  
CHEWING-GUMS  
CHINATOWN  
CHINTZ  
CHIP  
CHIPPENDALE  
CHIPPENDALES  
CHIPS  
CHIROPRACT\*  
CHIROPRACTIQUE  
CHIROPRACTIQUES  
CHIROPRACTIE  
CHOKE  
CHOKÉ\*  
CHOKE-BORE  
CHOKE-BORED  
CHOKER  
CHOKERS  
CHOKES  
CHOP  
CHOPPER  
CHOPPERS  
CHOPS  
CHOW-CHOW

CHOWDER  
CHOWDERS  
CHRISTCRAFT  
CHUM  
CHUMS  
CIBISTE  
CIBISTES  
CINÉSHOP  
CINÉSHOPS  
CIRCA  
CITIZEN'S\_BAND  
CLAIM  
CLAIMS  
CLAIRÉ\*  
CLAIRER  
CLAM  
CLAM\_CHOWDER  
CLAMP  
CLAMPAGE  
CLAMPAGES  
CLAMPÉ\*  
CLAMPER  
CLAMPS  
CLAMS  
CLAN  
CLANIQUE  
CLANIQUES  
CLANS  
CLAPBOARD  
CLAPBOARDS  
CLASH  
CLASHÉ\*  
CLASHER  
CLASHES  
CLASHS  
CLAYMORE  
CLEAN  
CLEANÉ\*  
CLEANER  
CLEANERS  
CLEANS  
CLEANUP  
CLEANUPS

CLEARANCE  
CLEARANCES  
CLEARING  
CLEARING-HOUSE  
CLEARINGS  
CLERGYMAN  
CLERGYMANS  
CLERGYMEN  
CLIMAX  
CLINKÉ\*  
CLINKER  
CLINKERS  
CLIP  
CLIPÉ\*  
CLIPER  
CLIPERS  
CLIPPÉ\*  
CLIPPER  
CLIPPERS  
CLIPS  
CLOSE-COMBAT  
CLOSE-UP  
CLOSE-UPS  
CLOWN  
CLOWNERIE  
CLOWNERIES  
CLOWNESQUE  
CLOWNESQUES  
CLOWNESSE  
CLOWNESSES  
CLOWNISME  
CLOWNISMES  
CLOWNS  
CLUB  
CLUB\_SANDWICH  
CLUB\_SANDWICHES  
CLUB\_STEAK  
CLUB\_STEAKS  
CLUBHOUSE  
CLUBHOUSES  
CLUBIQUE  
CLUBIQUES  
CLUBISTE

CLUBISTES  
CLUBMAN  
CLUBMANS  
CLUBMEN  
CLUBS  
CLUTCH  
CLUTCHES  
COACH  
COACHÉ\*  
COACHER  
COACHES  
COACHING  
COACHINGS  
COACHMAN  
COACHMANS  
COACHMEN  
COACHS  
COALTAR  
COALTARÉ\*  
COALTAREMENT  
COALTARER  
COALTARISATION  
COALTARISER  
COALTÉ\*  
COAT  
COATS  
COAXÉ\*  
COAXER  
COB  
COBOL  
COBS  
COCA-COLA  
COCKER  
COCKERS  
COCKNEY  
COCKNEYS  
COCKPIT  
COCKPITS  
COCKTAIL  
COCKTAILS  
COCOA  
COCONUT  
COCOON

COCOONER  
COCOONING  
COCOONS  
COFÉFIÉ\*  
COFFEE\_BREAK  
COFFEE\_BREAKS  
COKAGE  
COKAGES  
COKE  
COKÉFACTION  
COKÉFIABLE  
COKÉFIABLES  
COKÉFIANT  
COKÉFIANT\*  
COKÉFIER  
COKÉITE  
COKERIE  
COKERIER  
COKERIERS  
COKERIES  
COKES  
COKETIER  
COKETIERS  
COKEUR  
COKEURS  
COKING  
COLD-CREAM  
COLESLAW  
COLLECT\_CALL  
COLLECT\_CALLS  
COLLECTOR  
COLLECTORS  
COLLEY  
COLLEYS  
COLOMNISTE  
COLOMNISTES  
COLOUR-BLIND  
COLUMNIST  
COLUMNISTS  
COMBO  
COMEBACK  
COMEBACKS  
COMFORTÉ\*



COMFORTER  
COMFORTERS  
COMICS  
COMING\_OUT  
COMING\_OUTS  
COMMAND-CAR  
COMMAND-CARS  
COMMODORE  
COMMODORES  
COMPLIANCE  
COMPLIANCES  
COMPOUND  
COMPOUNDAGE  
COMPOUNDAGES  
COMPOUNDÉ\*  
COMPOUNDER  
COMPOUNDERS  
COMPOUNDS  
COMPUTER  
COMPUTERS  
CONCEPT\_CAR  
CONCEPT\_CARS  
CONDO  
CONDOMINIUM  
CONDOMINIUMS  
CONDOS  
CONDUCTANCE  
CONDUCTANCES  
CONFERENCE\_GROUP  
CONFERENCE\_GROUPS  
CONGLOMÉRAT  
CONGLOMÉRATS  
CONNECTIVITÉ  
CONSTABLE  
CONSTABLES  
CONSUMÉRISME  
CONSUMÉRISTE  
CONSUMÉRISTES  
CONTAINER  
CONTAINÉRISABLE  
CONTAINÉRISABLES  
CONTAINÉRISATION  
CONTAINÉRISÉ\*

CONTAINÉRISER  
CONTAINERS  
CONTRACTEUR  
CONTRACTEURS  
CONTRE-RAIL  
CONVÉNIENT  
CONVÉNIENTS  
CONVENTION  
CONVENTIONS  
CONVERTIBLE  
CONVERTIBLES  
CONVICT  
CONVICTS  
COOKIE  
COOKIES  
COOL  
COOLÉ\*  
COOLER  
COOLERS  
COOLIE  
COOLIES  
COOPÉRATIF  
COOPÉRATIFS  
COOPÉRATIVE  
COOPÉRATIVES  
COORDINATEUR  
COORDINATEURS  
COORDINATRICE  
COORDINATRICES  
COPPE  
COPPES  
COPS  
COPSAGE  
COPYRIGHT  
COPYRIGHTÉ\*  
COPYRIGHTER  
COPYRIGHTS  
CORDEROY  
CORDITE  
CORN\_STARCH  
CORNED-BEEF  
CORNER  
CORNERS

CORNFLAKE  
CORNFLAKES  
CORN-PICKER  
CORN-PICKERS  
CORN-SHELLER  
CORN-SHELLERS  
CORONER  
CORONERS  
CORPORATIF  
CORPORATIFS  
CORPORATIVE  
CORPORATIVES  
COST\_DRIVER  
COSY  
COSY-CORNER  
COTIDAL  
COTTAGE  
COTTAGER  
COTTAGES  
COUNTRY\_MUSIC  
COUPLING  
COVENANT  
COVENANTAIRE  
COVENANTAIRE  
COVENANTS  
COVER\_CHARGE  
COVER\_CHARGES  
COVER-BOY  
COVER-BOYS  
COVER-GIRL  
COVER-GIRLS  
COWBOY  
COW-BOY  
COWBOYS  
COW-BOYS  
COWGIRL  
COWGIRLS  
COW-POX  
CRACK  
CRACKÉ\*  
CRACKER  
CRACKERS  
CRACKING

CRACKS  
CRANBERRIES  
CRANBERRY  
CRANBERRYS  
CRANKSHAFT  
CRANKSHAFTS  
CRAQUAGE  
CRAQUAGES  
CRASH  
CRASH\_COURSE  
CRASH\_CREW  
CRASH\_TEST  
CRASH\_TESTS  
CRASHÉ\*  
CRASHER  
CRASHERS  
CRASHES  
CRATE  
CRATÉ\*  
CRATES  
CRAWL  
CRAWLÉ\*  
CRAWLER  
CRAWLERS  
CRAWLEUR  
CRAWLEUSE  
CRAWLEUSES  
CREAM\_PUFF  
CREAM\_SODA  
CREW  
CRIB  
CRIBS  
CRICKET  
CRICKETEUR  
CRICKETEURS  
CRICKETS  
CRINQUE  
CRINQUÉ\*  
CRINQUER  
CRINQUES  
CROMLECH  
CROONER  
CROONERS

CROSS  
CROSS-COUNTRY  
CROSSING-OVER  
CROSSMAN  
CROSSMANS  
CROSS-MATCH  
CROSSMEN  
CROSSWOMAN  
CROUP  
CROUPAL  
CROUPEUX  
CROUPS  
CROWBAR  
CROWBARS  
CROWN-GLASS  
CRUISÉ\*  
CRUISE\_CONTROL  
CRUISER  
CRUISERS  
CRUMBLE  
CRUMBLES  
CUBITAINER  
CUBITAINERS  
CUP  
CUPCAKE  
CUPCAKES  
CUPS  
CURATEUR  
CURATEURS  
CURATRICE  
CURATRICES  
CURLEUR  
CURLEURS  
CURLING  
CURRICULUM  
CURRY  
CURVE  
CURVES  
CUSTOM  
CUSTOMISÉ\*  
CUSTOMISER  
CUSTOMS  
CUTBACK

CUT-BACK  
CUTBACKS  
CUT-BACKS  
CUTE  
CUTES  
CUTEX  
CUTTER  
CUTTERS  
CYBERCASH  
CYCLECAR  
CYCLO-CROSS  
DAMPER  
DAMPERS  
DANCING  
DANDIES  
DANDY  
DANDYQUE  
DANDYQUES  
DANDYS  
DANDYSME  
DASH  
DATA  
DEAD-HEAT  
DEADLINE  
DEADLINES  
DEAL  
DEALÉ\*  
DEALER  
DEALERS  
DEALEUR  
DEALEURS  
DEALEUSE  
DEALEUSES  
DEALS  
DEB  
DÉBALLASTAGE  
DEBATÉ\*  
DEBATER  
DEBRIEFÉ\*  
DÉBRIEFÉ\*  
DÉBRIEFER  
DEBRIEFING  
DEBRIEFINGS

DÉBRIEFINGS  
DEBS  
DÉBUDGÉTISATION  
DÉBUDGÉTISÉ\*  
DÉBUDGÉTISER  
DECK  
DECK-HOUSE  
DECK-HOUSES  
DECKS  
DÉCLASSIFIÉ\*  
DÉCLASSIFIER  
DÉCLUTCHÉ\*  
DÉCLUTCHER  
DÉDICATION  
DÉDICATIONS  
DEEJAY  
DEEP\_TANK  
DÉFOXAGE  
DÉFOXÉ\*  
DÉFOXER  
DÉFROSTÉ\*  
DÉFROSTER  
DELETE  
DELICATESSEN  
DEMI-CHOKE  
DÉMOTION  
DÉMOTIONS  
DENIM  
DÉPLUGGÉ\*  
DÉPLUGGER  
DÉPRESSURISATION  
DÉPRESSURISÉ\*  
DÉPRESSURISER  
DÉRAILLABLE  
DÉRAILLABLES  
DÉRAILLEMENT  
DÉRAILLEMENTS  
DÉRAILLER  
DÉRAILLEUR  
DÉRAILLEURS  
DERBY  
DERBYS  
DERRICK

DERRICKS  
DESIGN  
DESIGNÉ\*  
DESIGNER  
DESIGNERS  
DESIGNEUR  
DESIGNEURS  
DESIGNEUSE  
DESIGNEUSES  
DESIGNS  
DESK  
DESKS  
DESKTOP  
DESKTOP\_EDITING  
DESKTOPS  
DESPERADO  
DÉSTOCKAGE  
DESTOCKÉ\*  
DÉSTOCKÉ\*  
DESTOCKER  
DÉSTOCKER  
DESTROYER  
DESTROYERS  
DÉTATOUAGE  
DEUCE  
DÉVELOPPEUR  
DÉVELOPPEURS  
DIARISTE  
DIARISTES  
DIGEST  
DIGIT  
DIGITAL  
DIGITALISATION  
DIGITALISÉ\*  
DIGITALISER  
DIGITALS  
DIGITS  
DILL\_PICKLES  
DIMMÉ\*  
DIMMER  
DIMMERS  
DINGHIES  
DINGHY

DINGHYS  
DINING-CAR  
DIP  
DIPLORRY  
DIPLORY  
DIPS  
DIPSTICK  
DIPSTICKS  
DIRECTORY  
DISCARTÉ\*  
DISCARTER  
DISC-JOCKEY  
DISCO  
DISCOMPTE  
DISCOMPTE\*  
DISCOMPTEES  
DISCONNECTÉ\*  
DISCONNECTER  
DISCONTINU  
DISCONTINUE  
DISCONTINUÉ\*  
DISCONTINUER  
DISCONTINUES  
DISCONTINUS  
DISCOUNT  
DISCOUNTÉ\*  
DISCOUNTER  
DISCOUNTERS  
DISCOUNTEUR  
DISCOUNTEURS  
DISCOUNTS  
DISPATCHÉ\*  
DISPATCHER  
DISPATCHERS  
DISPATCHEUR  
DISPATCHEURS  
DISPATCHEUSE  
DISPATCHEUSES  
DISPATCHING  
DISPERSAL  
DISPERSALS  
DISPLAY  
DISPLAYS

DISPOSABLE	DOWNLOADED*	DRIBBLER
DISPOSABLES	DOWNLOADER	DRIBBLES
DISSATISFACTION	DOWNLOADING	DRIBBLEUR
DIXIE	DOWNLOADINGS	DRIBBLEURS
DIXIELAND	DOWNPAYMENT	DRIBBLING
DIXIES	DOWNPAYMENTS	DRIFT
DOCK	DOWNS	DRIFTÉ*
DOCKER	DOWNSIZING	DRIFTER
DOCKERS	DOWNSWING	DRIFTERS
DOCKS	DOWNSWINGS	DRIFTS
DOG_CARTS	DRABE	DRILL
DOG-CART	DRABES	DRILLS
DOGGÉ*	DRAFT	DRINK
DOGGER	DRAFTS	DRINKS
DOGGERS	DRAG	DRIVE
DOGGY_BAG	DRAG_QUEENS	DRIVÉ*
DOGGY_BAGS	DRAGLINE	DRIVE-IN
DOLDRUMS	DRAGLINES	DRIVER
DOMINION	DRAGQUEEN	DRIVERS
DOMINIONS	DRAG-QUEEN	DRIVES
DOMPE	DRAGQUEENS	DRIVEUR
DOMPÉ*	DRAG-QUEENS	DRIVEURS
DOMPER	DRAGS	DRIVEWAY
DOMPERS	DRAGSTER	DRIVEWAYS
DOMPES	DRAGSTERS	DRIVING
DOMPEUSE	DRAVE	DRIVING_RANGE
DOMPEUSES	DRAVÉ*	DRIVINGS
DONUT	DRAVER	DROP
DONUTS	DRAVES	DROPÉ*
DOORMAN	DRAVEUR	DROPER
DOORMANS	DRAVEURS	DROPPERS
DOORMEN	DRAVEUSE	DROP-GOAL
DOPAGE	DRAVEUSES	DROP-GOALS
DOPANT*	DRAWBACK	DROP-OUT
DOPE	DRAWBACKS	DROP-OUTS
DOPÉ*	DREADLOCKS	DROPPÉ*
DOPER	DREADNOUGHT	DROPPER
DOPES	DRESSING	DROPPERS
DOPING	DRESSING-ROOM	DROPS
DORIS	DRESSING-ROOMS	DROP-SHOT
DOUBLE-BREAST	DRESSINGS	DROP-SHOTS
DOUBLE-SCULL	DRIBBLE	DRUGSTORE
DOWN	DRIBBLÉ*	DRUGSTORES

DRUM  
DRUMLIN  
DRUMMER  
DRUMMERS  
DRUMMEUR  
DRUMMEURS  
DRUMS  
DRY  
DRY\_FARMÉ\*  
DRY\_FARMERS  
DRY\_FARMING  
DRY-FARMER  
DUFFEL-COAT  
DUFFEL-COATS  
DUFFLE-COAT  
DUFFLE-COATS  
DULL  
DULLS  
DUMMIES  
DUMMY  
DUMMYS  
DUMPÉ\*  
DUMPER  
DUMPERS  
DUMPING  
DUNDEE  
DUNDEES  
DUTY\_FREE  
DUTY\_FREE\_SHOP  
DYKE  
DYKES  
E.G  
EAGLE  
EAGLES  
ÉBONITAGE  
ÉBONITE  
EBOOK  
E-BOOK  
EBOOKS  
E-BOOKS  
E-BUSINESS  
ÉDITORIAL  
ÉDITORIALISTE

ÉDITORIALISTES  
ÉDITORIAUX  
EFFICIENCE  
EFFICIENCES  
EFFICIENT\*  
EGG\_ROLL  
EGG\_ROLLS  
EGGNOG  
EGGNOGS  
E-LEARNING  
ÉLECTIF  
ÉLECTIFS  
ÉLECTIVE  
ÉLECTIVES  
ÉLECTROTEST  
EMAIL  
E-MAIL  
EMAILS  
E-MAILS  
ÉMOTICONE  
ÉMOTICONES  
EMPOWERMENT  
ENCLOSURE  
ENCLOSURES  
ENCRYPTION  
ENCRYPTIONS  
ENGINEERING  
ENRAILLÉ\*  
ENRAILLER  
ENRAILLEUR  
ENRAILLEURS  
ENTER  
ENTRE-RAIL  
ÉNUMÉRATEUR  
ÉNUMÉRATEURS  
ÉNUMÉRATION  
ENWAGONNÉ\*  
ENWAGONNER  
ENWAGONNEUSE  
ENWAGONNEUSES  
ESCALATEUR  
ESCALATEURS  
ESCALATOR

ESCALATORS  
ESCAPE  
ESCAPES  
ESCORT-BOY  
ESCORT-BOYS  
ESCORT-GIRL  
ESCORT-GIRLS  
ESQUIRE  
ESQUIRES  
ESSAYISME  
ESSAYISTE  
ESSAYISTES  
ESTABLISHMENT  
EVERLASTING  
EX\_OFFICIO  
EXACTO  
EXCISE  
EXCISES  
EXERCISEUR  
EXERCISEURS  
EXHAUST  
EXHAUSTS  
EXHIBIT  
EXHIBITS  
EXIT  
EXITS  
EXPRESS  
EXPRESS-RIFLE  
EXTRACTEUR  
EXTRACTEURS  
EXTRA-DRY  
EYELINER  
EYELINERS  
E-ZINE  
FACTOR  
FACTORING  
FACTORS  
FACTORY\_OUTLET  
FADING  
FAIR-PLAY  
FAIRWAY  
FAIRWAYS  
FAKÉ\*

FAKER  
FAKERS  
FALL\_BALL  
FAN  
FAN-CLUB  
FAN-CLUBS  
FANS  
FANTASIES  
FANTASY  
FANTASYS  
FANZINE  
FANZINES  
FAQ  
FAR\_WEST  
FASHION  
FASHION\_SHOW  
FAST-FOOD  
FAX  
FAXES  
FEEDBACK  
FEEDBACKS  
FEEDÉ\*  
FEEDER  
FEEDERS  
FEELING  
FEELINGS  
FERRIES  
FERRY  
FERRY-BOAT  
FERRY-BOATS  
FERRYS  
FIBERGLASS  
FIFTH\_WHEEL  
FIFTY-FIFTY  
FIGHTÉ\*  
FIGHTER  
FIGHTERS  
FILLÉ\*  
FILLER  
FILLERISAGE  
FILLERISATION  
FILLERISÉ\*  
FILLERISER

FILLERS  
FILM  
FILMAGE  
FILMÉ\*  
FILMER  
FILMEUR  
FILMEURS  
FILMEUSE  
FILMEUSES  
FILMIQUE  
FILMIQUES  
FILMOGÈNE  
FILMOGÈNES  
FILMOGRAPHIE  
FILMOGRAPHIQUE  
FILMOGRAPHIQUES  
FILMOLOGIE  
FILMOLOGIQUE  
FILMOLOGIQUES  
FILMOLOGUE  
FILMOLOGUES  
FILMOTHÈQUE  
FILMOTHÈQUES  
FILM-PACK  
FILMS  
FINISH  
FINISHING\_TOUCH  
FIN-KEEL  
FIREPROOF  
FIRST\_AID  
FISH-EYE  
FIT  
FITNESS  
FITS  
FITTÉ\*  
FITTER  
FITTERS  
FIVE\_O'CLOCK\_TEA  
FIXTURE  
FIXTURES  
FLAMMABLE  
FLANELLE  
FLANELLETTE

FLASH  
FLASHBACK  
FLASHBACKS  
FLASH-BALL  
FLASHCODE  
FLASHCODES  
FLASHÉ\*  
FLASHER  
FLASHERS  
FLASHES  
FLASHLIGHT  
FLASHLIGHTS  
FLASHS  
FLASHY  
FLAT  
FLATS  
FLINT  
FLINT-GLASS  
FLINTS  
FLIP\_CHART  
FLIPPÉ\*  
FLIPPER  
FLIPPERS  
FLIRTAGE  
FLIRTATION  
FLIRTÉ\*  
FLIRTER  
FLIRTEUR  
FLOCK  
FLOCKAGE  
FLOCKAGES  
FLOCK-BOOK  
FLOCKÉ\*  
FLOCKS  
FLOP  
FLOPS  
FLOQUÉ\*  
FLOQUER  
FLOWCHART  
FLOWCHARTS  
FLUSH  
FLUSHÉ\*  
FLUSHER

FLUTTER  
FLUTTERS  
FLY  
FLYÉ\*  
FLYER  
FLY-TOX  
FLY-TOXER  
FOAM  
FOAMS  
FOB  
FOBS  
FOCUS  
FOCUS\_GROUP  
FOCUS\_GROUPS  
FOCUSÉ\*  
FOCUSER  
FOIL  
FOILS  
FOLK  
FOLKLORE  
FOLKLORES  
FOLKLORIQUE  
FOLKLORIKUES  
FOLKLORISME  
FOLKLORISTE  
FOLKLORISTES  
FOLKS  
FOLKSONG  
FOLKSONGS  
FOLLOW-UP  
FOLLOW-UPS  
FOOT  
FOOTBALL  
FOOTBALLER  
FOOTBALLERS  
FOOTBALLEUR  
FOOTBALLEURS  
FOOTBALLEUSE  
FOOTBALLEUSES  
FOOTING  
FOOTINGS  
FOOTS  
FORCING

FOREMAN  
FOREMANS  
FOREMEN  
FORTRAN  
FORTRANS  
FORWARDÉ\*  
FORWARDER  
FOSBURY\_FLOP  
FOULING  
FOX-BLUES  
FOXÉ\*  
FOX-HOUND  
FOX-TERRIER  
FOX-TROT  
FOX-TROTTER  
FOX-TROTTEUR  
FRAME  
FRAMES  
FRAME-UP  
FRANCHISING  
FRAUDULENT\*  
FREAK  
FREAKS  
FREE\_FOR\_ALL  
FREE\_JAZZ  
FREE\_PLUG  
FREELANCE  
FREE-MARTIN  
FREESTYLE  
FREEZE  
FREEZÉ\*  
FREEZER  
FREEZERS  
FREEZES  
FRENCH\_TOUCH  
FRISBEE  
FRISBEES  
FRONT\_PAGE  
FRONT\_PAGES  
FROSTÉ\*  
FUDGE  
FUDGES  
FUEL

FUEL-OIL  
FUELS  
FULL  
FULL\_PIN  
FULL-CHOKE  
FULL-FACE  
FUN  
FUNBOARD  
FUNBOARDS  
FUNCTION  
FUNCTIONS  
FUNK  
FUNKS  
FUNKY  
FUNS  
FUSEL-OIL  
G.I  
GADGET  
GADGÉTIÈRE  
GADGÉTIÈRES  
GADGETS  
GAG  
GAGMAN  
GAGMANS  
GAGMEN  
GAGS  
GALÉE  
GALÉES  
GAMBLE  
GAMBLÉ\*  
GAMBLER  
GAMBLES  
GAME  
GAMES  
GAMIQUE  
GAMIQUES  
GANG  
GANGS  
GANGSTER  
GANGSTÉRISME  
GANGSTERS  
GAP  
GAPS

GARDEN\_CENTER  
GARDEN-PARTIES  
GARDEN-PARTY  
GASOIL  
GAUGE  
GAZEBO  
GAZEBOES  
GAZEBOS  
GAZOLINE  
GEAR  
GEARS  
GEEK  
GEEKS  
GENTLEMAN  
GENTLEMAN-FARMER  
GENTLEMAN-RIDER  
GENTLEMANS  
GENTLEMAN'S\_AGREEMENT  
GENTLEMEN  
GENTRIFICATION  
GENTRY  
GETTER  
GETTERS  
GIGABYTE  
GIGABYTES  
GIMMICK  
GIMMICKS  
GIN  
GIN-FIZZ  
GINGER-ALE  
GIN-RUMMY  
GINS  
GIRL  
GIRLFRIEND  
GIRL-FRIEND  
GIRLFRIENDS  
GIRL-FRIENDS  
GIRLS  
GLAMOUR  
GLAMOUREU\*  
GLITCH  
GLITCHES  
GLITCHS

GLOBALISATION  
GLOBALISATIONS  
GLOBALISÉ\*  
GLOBALISER  
GLOBE-TROTTER  
GLOBE-TROTTERS  
GLOSS  
GME  
GOAL  
GOAL-AVERAGE  
GOALÉ\*  
GOALER  
GOALERS  
GOALIE  
GOALIES  
GOAL-KEEPER  
GOAL-KEEPERS  
GOALS  
GOLD\_POINT  
GOLD\_STANDARD  
GOLF  
GOLFEUR  
GOLFEURS  
GOLFEUSE  
GOLFEUSES  
GOODWILL  
GORETEX  
GOSPEL  
GOSPELS  
GRAPEFRUIT  
GRAPEFRUITS  
GRASPING-REFLEX  
GREATER  
GREENMAIL  
GREENS  
GRILL  
GRILLED\_CHEESE  
GRILL-ROOM  
GRILLS  
GRIP  
GRIPS  
GRIZZLI  
GRIZZLIES

GRIZZLY  
GRIZZLYS  
GROCERIE  
GROCERIES  
GROG  
GROGGY  
GROGS  
GROOM  
GROOMS  
GROOVE  
GROOVÉ\*  
GROOVER  
GROOVES  
GROUND  
GROUNDÉ\*  
GROUNDER  
GROUNDS  
GROUSE  
GROUSES  
GRUNGE  
GRUNGES  
GUESS  
GUIDANCE  
GUIDANCES  
GUIDELINE  
GUIDELINES  
GUIDEROPE  
GUIDEROPES  
GUN  
GUNITAGE  
GUNITE  
GUNITÉ\*  
GUNITER  
GUNITERS  
GUNITEUSE  
GUNITEUSES  
GUNS  
GUPPY  
GUTS  
GUTTA-PERCHA  
GYMKHANA  
GYPROC  
HACKÉ\*



HACKER  
HACKERS  
HADDOCK  
HADDOCKS  
HAGGIS  
HALFPIPE  
HALFPIPES  
HALF-TRACK  
HALF-TRACKS  
HALLOWEEN  
HALLS  
HAMBURGER  
HAMBURGERS  
HAMMERLESS  
HAND\_GLIDING  
HANDICAP  
HANDICAPAGE  
HANDICAPÉ\*  
HANDICAPER  
HANDICAPEUR  
HANDICAPEURS  
HANDICAPEUSE  
HANDICAPEUSES  
HANDICAPS  
HANGOVER  
HANGOVERS  
HAPPENING  
HAPPENINGS  
HAPPY\_END  
HAPPY\_ENDING  
HAPPY\_FEW  
HAPPY\_HOUR  
HAPPY\_HOURS  
HARD  
HARD\_DISK  
HARD\_DISKS  
HARD\_ROCK  
HARD\_SELLING  
HARDCORE  
HARDS  
HARDTOP  
HARD-TOP  
HARDTOPS

HARD-TOPS  
HARDWARE  
HARDWARES  
HAS\_BEEN  
HAS\_BEENS  
HAS-BEEN  
HAS-BEENS  
HASHTAG  
HASHTAGS  
HATCHBACK  
HATCHBACKS  
HEADSET  
HEADSETS  
HEATER  
HEATERS  
HEAVY\_DUTY  
HEAVY\_METAL  
HELLO  
HELP  
HELPÉ\*  
HELPER  
HELPERS  
HERD-BOOK  
HERD-BOOKS  
HICKORY  
HIDE-A-BED  
HIFI  
HI-FI  
HIGHLANDER  
HIGHLANDERS  
HIGH-TECH  
HINT  
HINTS  
HIPPIE  
HIPPIES  
HIPPY  
HIPPIES  
HIPSTER  
HIPSTERS  
HIT  
HIT-AND-RUN  
HIT-AND-RUNS  
HIT-PARADE

HIT-PARADES  
HITS  
HIV  
HOBBIES  
HOBBY  
HOBBYS  
HOCKEY  
HOCKEY\_PLAYER  
HOCKEY\_PLAYERS  
HOCKEYEUR  
HOCKEYEURS  
HOCKEYEUSE  
HOCKEYEUSES  
HOLD  
HOLDING  
HOLDING\_COMPANIES  
HOLDING\_COMPANY  
HOLDING\_TRUST  
HOLDING\_TRUSTS  
HOLDINGS  
HOLDS  
HOLD-UP  
HOLD-UPS  
HOLE  
HOLE-IN-ONE  
HOLES  
HOLSTER  
HOLSTERS  
HOME  
HOME\_CENTER  
HOME\_CINEMA  
HOME\_PAGE  
HOME\_RUN  
HOMELAND  
HOMES  
HOMESPUN  
HOME-TRAINER  
HONING  
HOOD  
HOODS  
HORSE\_POWER  
HORSE\_POWERS  
HORSEBALL

HORSEBALLS  
HORSE-GUARD  
HORSE-GUARDS  
HORSE-POX  
HOSE  
HOSES  
HOT  
HOT\_CHAT  
HOT\_CHATS  
HOT\_MONEY  
HOTDOG  
HOTDOGS  
HOTLINE  
HOTLINES  
HOTS  
HOURRA  
HOUSE\_MUSIC  
HOUSE-BOAT  
HOUSE-BOATS  
HOVERCRAFT  
HOVERCRAFTS  
HOVERPORT  
HOVERPORTS  
HUB  
HUBCAP  
HUBCAPS  
HUBS  
HUNTERS  
HURDLE\_RACER  
HURDLE\_RACERS  
HURDLER  
HURDLERS  
HURDLEUR  
HURDLEURS  
HURDLEUSE  
HURDLEUSES  
HURRICANE  
HURRICANES  
HUSKIES  
HUSKY  
HYDROCRACKING  
HYDROCRAQUAGE  
HYDROCRAQUEUR

HYDROCRAQUEURS  
HYDROFOIL  
HYPE  
HYPERCOMPOUND  
HYPES  
HYPOCOMPOUND  
ICEBERG  
ICEBERGS  
ICE-BOAT  
ICE-BOATS  
ICE-CREAM  
ICE-FIELD  
IGLOO  
IGLOOS  
IGNITION  
IGNITIONS  
IMPEACHMENT  
IMPÉDANCE  
IMPÉDANCEMÈTRE  
IMPÉDANCEMÈTRES  
IMPÉDANCES  
IMPULSÉ\*  
IMPULSE\_GOODS  
IMPULSER  
IN  
IN-BORD  
INCAPACITANT\*  
INCOME-TAX  
INDENT  
INDENTÉ\*  
INDENTER  
INDENTS  
INDÉRAILLABLE  
INDOOR  
INDOORS  
INDUCTANCE  
INDUCTANCES  
INFORMALITÉ  
INFORMALITÉS  
INFRAIASIQUE  
INITIALISÉ\*  
INITIALISER  
INLAY

INLAYS  
INPUT  
INPUTS  
INSANE  
INSANES  
INSANITÉ  
INSCRIPTIBLE  
INSCRIPTIBLES  
INSÉCURE  
INSÉCURES  
INSERT  
INSERTS  
INSIGHT  
INTENSION  
INTENSIONS  
INTERCLUBS  
INTERCOM  
INTERCOMS  
INTERCOTIDAL  
INTERCOURSE  
INTERCOURSES  
INTERLOCK  
INTERLOCKS  
INTERLOPE  
INTERLOPES  
INTERTIDAL  
INTERVIEW  
INTERVIEWÉ\*  
INTERVIEWER  
INTERVIEWERS  
INTERVIEWEUR  
INTERVIEWEURS  
INTERVIEWEUSE  
INTERVIEWEUSES  
INTERVIEWS  
INTRALIAS  
INVESTIGUÉ\*  
INVESTIGUER  
INVESTMENT\_TRUST  
INVESTMENT\_TRUSTS  
IRISH\_COFFEE  
IRON  
ITEM

ITEMS  
JACKÉ\*  
JACKER  
JACKERS  
JACKET  
JACKETS  
JACKNIFE  
JACKKNIVES  
JACKKNIVES  
JACK-OF-ALL-TRADES  
JACKPOT  
JACKPOTS  
JACKS  
JACUZZI  
JACUZZIES  
JACUZZIS  
JAMBOREE  
JAMMÉ\*  
JAM-SESSION  
JAM-SESSIONS  
JAZZ  
JAZZBAND  
JAZZ-BAND  
JAZZBANDS  
JAZZ-BANDS  
JAZZIFIÉ\*  
JAZZIFIER  
JAZZMAN  
JEANS  
JEEP  
JEEPS  
JELLO  
JELLY\_BEANS  
JERK  
JERKÉ\*  
JERKER  
JERKERS  
JERKS  
JERRICAN  
JERRICANS  
JERRYCAN  
JERRYCANS  
JERSEY

JET-SET  
JET-SETTEUR  
JET-SETTEURS  
JET-SETTEUSE  
JET-SETTEUSES  
JET-SKI  
JET-SOCIETY  
JET-STREAM  
JIGGÉ\*  
JIGGER  
JIGGERS  
JINGLE  
JINGLES  
JOB  
JOBBE\*  
JOBBER  
JOBBERS  
JOBINE  
JOBINES  
JOBS  
JOCKEY  
JOCKEYS  
JODHPURS  
JOGGÉ\*  
JOGGER  
JOGGERS  
JOGGEUR  
JOGGEURS  
JOGGEUSE  
JOGGEUSES  
JOGGING  
JOINT\_VENTURE  
JOINT\_VENTURES  
JOKE  
JOKÉ\*  
JOKER  
JOKERS  
JOKES  
JOYSTICK  
JOYSTICKS  
JUKEBOX  
JUKEBOXES  
JUKEBOXS

JUMBO  
JUMBO\_JET  
JUMBO\_JETS  
JUMBOS  
JUMPÉ\*  
JUMPER  
JUMPERS  
JUMPING  
JUNGLE  
JUNGLES  
JUNK\_FOOD  
JUNK\_MAIL  
JUNKIE  
JUNKIES  
JUNKY  
JURIES  
JURY  
JURYS  
JUST-IN-TIME  
KART  
KARTING  
KARTINGS  
KARTS  
KB  
KBYTE  
KBYTES  
KEEPSAKE  
KEEPSAKES  
KETCH  
KETCHUP  
KEYBOARD  
KEYBOARDS  
KEYWORD  
KEYWORDS  
KICK  
KICKBOXING  
KICKÉ\*  
KICKER  
KICKERS  
KICKS  
KICK-STARTER  
KID  
KIDNAPPAGE

KIDNAPPAGES  
KIDNAPPÉ\*  
KIDNAPPER  
KIDNAPPEUR  
KIDNAPPEURS  
KIDNAPPEUSE  
KIDNAPPEUSES  
KIDNAPPING  
KIDNAPPINGS  
KIDS  
KILT  
KILTS  
KING\_SIZE  
KING-CHARLES  
KIPPÉ\*  
KIPPER  
KIPPERS  
KIT  
KITCHENETTE  
KITCHENETTES  
KITESURF  
KITESURFER  
KITESURFERS  
KITESURFEUR  
KITESURFEURS  
KITESURFEUSE  
KITESURFING  
KITEURFEUSES  
KITS  
KLAXON  
KLAXONNÉ\*  
KLAXONNER  
KLAXONS  
KNICKERBOXERS  
KNOCK-DOWN  
KNOCKED-OUT  
KNOCK-OUT  
KNOCK-OUTÉ\*  
KNOCK-OUTER  
KNOW-HOW  
KO  
KODAK  
KOP

KOPS  
LABEL  
LABELS  
LAD  
LADIES  
LADS  
LADY  
LAIRD  
LAIRDS  
LAKISTE  
LAKISTES  
LAMBSWOOL  
LAND\_ART  
LAPPING  
LAPTOP  
LAPTOPS  
LASER  
LASÉROTHÉRAPIE  
LASERS  
LAST\_CALL  
LASTING  
LASTINGS  
LAUNDERETTE  
LAVATORY  
LAY-OFF  
LAZY-BOY  
LEAD  
LEADÉ\*  
LEADER  
LEADERS  
LEADERSHIP  
LEADEUR  
LEADEURS  
LEADEUSE  
LEADEUSES  
LEADS  
LEASING  
LED  
LEDGER  
LEDGERS  
LEDS  
LEGGINGS  
LEGGINS

LEGHORN  
LEGHORNS  
LEMONGRASS  
LET  
LETS  
LÉVITATION  
LÉVITÉ\*  
LÉVITER  
LIAS  
LIASIEN  
LIASIENS  
LIASIQUE  
LIASIQUES  
LIBELLE  
LIBELLES  
LIBELLEUSE  
LIBELLEUSES  
LIBELLEUX  
LIBERTY  
LIFEGUARD  
LIFEGUARDS  
LIFT  
LIFT\_TRUCK  
LIFT\_TRUCKS  
LIFTÉ\*  
LIFTER  
LIFTERS  
LIFTIER  
LIFTIERS  
LIFTING  
LIFTINGS  
LIFTS  
LIGHT  
LIGHTÉ\*  
LIGHTER  
LIGHTERS  
LIGHTS  
LINE  
LINER  
LINERS  
LINES  
LINK  
LINKAGE

LINKAGES	LOCK-OUTER	LYCRA
LINKS	LOCK-OUTÉS	LYDDITE
LINK-TRAINER	LOCKOUTS	LYNCHAGE
LINOTYPE	LOCK-OUTS	LYNCHÉ*
LINOTYPIE	LOFING-MATCH	LYNCHEUR
LINOTYPISTE	LOFT	LYNCHEUR
LINTER	LOFTS	LYNCHEURS
LINTERS	LOGIN	LYRICS
LIPSYNC	LOGOFF	MADE_IN
LIQUID_PAPER	LOL	MAGAZINE
LISTÉ*	LONG_RIFLE	MAGAZINES
LISTING	LOOK	MAGNET
LISTINGS	LOOKS	MAGNETS
LIT_KING	LOOPING	MAIL
LIT_QUEEN	LOOPING_THE_LOOP	MAIL-COACH
LITTÉRATIE	LOOPINGS	MAILING
LIVE	LOOSE	MAILING_LIST
LIVING-ROOM	LOOSER	MAILS
LIVING-ROOMS	LOOSES	MAJORETTE
LOADÉ*	LORAN	MAJORETTES
LOADER	LORD	MAJORS
LOADERS	LORDS	MAKE-UP
LOADING	LORRIES	MAKING_OF
LOADINGS	LORRY	MAKING-OFS
LOB	LORRYS	MALFONCTION
LOBBIES	LOSER	MALFONCTIONS
LOBBY	LOSERS	MALLER
LOBBYING	LOSS_LEADER	MALLERS
LOBBYISTE	LOUSSE	MALPRACTICE
LOBBYISTES	LOW	MALPRACTICES
LOBBYS	LOW_COST	MALT
LOBÉ*	LOW_COSTS	MALTAGE
LOBER	LOW_PROFILE	MALTASE
LOBS	LOW_PROFILES	MALTÉ*
LOCH	LTD	MALTER
LOCHS	LUNCH	MALTERIE
LOCKÉ*	LUNCHÉ*	MALTEUR
LOCKER	LUNCHEON	MALTEURS
LOCKERS	LUNCHEONS	MALTINE
LOCKOUT	LUNCHEUR	MALTOSE
LOCK-OUT	LUNCHES	MANAGÉ*
LOCK-OUTÉ	LUNCHS	MANAGEMENT
LOCKOUTER	LUREX	MANAGEMENTS

MANAGER  
MANAGERS  
MANAGEU\*  
MANDRILL  
MANDRILLS  
MANGROVE  
MANGROVES  
MANIFOLD  
MANIFOLDS  
MAP  
MAPS  
MARIGOLD  
MARKETING  
MARSHALS  
MARSHMALLOW  
MARSHMALLOWS  
MASCARA  
MASER  
MASERS  
MASKING\_TAPE  
MASONITE  
MASS\_MEDIA  
MASTER  
MASTER\_CLASS  
MASTER\_CLASSES  
MASTER\_KEY  
MASTER\_KEYS  
MASTERS  
MASTIFF  
MATCH  
MATCHÉ\*  
MATCHER  
MATCHES  
MATCHEUR  
MATCHEURS  
MATCHEUSE  
MATCHEUSES  
MATCH-MAKER  
MATCH-MAKERS  
MATCH-PLAY  
MATCH-PLAYS  
MATCHS  
MATRICLAN

MAUL  
MEAN  
MECCANO  
MECHANDISERS  
MÉDECINE-BALL  
MEDIUM  
MEETING  
MEETINGS  
MEGABYTE  
MEGABYTES  
MELTING-POT  
MELTING-POTS  
MEMBERSHIP  
MÉMORIAL  
MÉMORIALS  
MERCERISAGE  
MERCERISÉ\*  
MERCERISER  
MERCERISLETTE  
MERCERISEUSE  
MERCHANDISÉ\*  
MERCHANDISER  
MERCHANDISING  
MESS  
METER  
METERS  
MÉTROSEXUEL  
METROSEXUELS  
MEWSMAGAZINES  
MICROFILM  
MICROFILMAGE  
MICROFILMÉ\*  
MICROFILMER  
MICROFILMEUR  
MICROFILMEURS  
MICROFILMEUSE  
MICROFILMEUSES  
MICROFILMS  
MIDDLE\_JAZZ  
MIDSHIP  
MIDSHIPMAN  
MILDIOU  
MILDIOUSÉ\*

MILE  
MILÉ\*  
MILER  
MILERS  
MILES  
MILKBAR  
MILKBARS  
MILKSHAKE  
MILSHAKES  
MINICAR  
MINICARS  
MINI-GOLF  
MINIVAN  
MINIVANS  
MISS  
MITTS  
MIX  
MIXAGE  
MIXÉ\*  
MIXER  
MIXES  
MIXETTE  
MIXEUR  
MIXEURS  
MIXEUSE  
MIXEUSES  
MIXS  
MMS  
MOBILE\_HOME  
MOBILE\_HOMES  
MOCASSIN  
MOCASSINS  
MODERN\_DANCE  
MODERN\_STYLE  
MOHAIR  
MOLESKINE  
MOMENTUM  
MONEL  
MONITOR  
MONITORING  
MONITORS  
MONORAIL  
MOP

MOPS  
MORMON  
MORMONISME  
MORMONITE  
MORMONITES  
MORMONS  
MORNING\_MAN  
MORNING\_MANS  
MORNING\_MEN  
MORNING\_WOMAN  
MORNING\_WOMANS  
MORNING\_WOMEN  
MORPHING  
MORPHINGS  
MOTEL  
MOTELS  
MOTOBALL  
MOTOBALLS  
MOTOCAR  
MOTOCARS  
MOTO-CROSS  
MOTOR-HOME  
MOTOR-HOMES  
MOTOR-SAILER  
MOTORSHIP  
MOTORSHIPS  
MOTTO  
MOTTOS  
MOUND  
MOUND\_BUILDERS  
MOUNDS  
MOVIOLA  
MRP  
MUFFIN  
MUFFINS  
MUFFLER  
MUFFLERS  
MULE-JENNY  
MULTIMÈTRE  
MULTIMÈTRES  
MULTISTANDARD  
MULTISTANDARDS  
MUSIC-HALL

MUST  
MUSTANG  
MUSTANGS  
MUSTS  
MUTE  
MUTES  
N.S.F  
NAME\_DROPPER  
NAME\_DROPPERS  
NAME\_DROPPEUR  
NAME\_DROPPEURS  
NAME\_DROPPING  
NAPHTA  
NAPKIN  
NAPKINS  
NAVEL  
NAVELS  
NAVICERT  
NECK  
NECKS  
NEGRO\_SPIRITUAL  
NERD  
NERDS  
NETBOOK  
NETBOOKS  
NETWORK  
NETWORKS  
NEW-LOOK  
NEWS  
NEWSLETTER  
NEWSLETTERS  
NEWSMAGAZINE  
NEW-WAVE  
NIGHT-CLUB  
NIGHTCLUBS  
NIL  
NO\_COMMENT  
NO\_COMMENTS  
NO\_FAULT  
NO\_FAULTS  
NO\_MAN'S\_LAND  
NO\_VACANCY  
NOMINÉ\*

NOMINER  
NON\_APPLICABLE  
NON\_FLAMMABLE  
NON-STOP  
NOTEBOOK  
NOTEBOOKS  
NOVÉLISATION  
NOVÉLISÉ\*  
NOVÉLISER  
NOVÉLLISATION  
NOVELLISER  
NOWHERE  
NOZZLE  
NOZZLES  
NSF  
NUGGET  
NUGGETS  
NURSE  
NURSERY  
NURSES  
NURSING  
NYLON  
OCCUPATIONNEL\*  
OCTET  
OCTETS  
OFF  
OFF\_WHITE  
OFF-LINE  
OFFSET  
OFFSETS  
OFFSETTISTE  
OFFSHORE  
OFFSHORES  
OFF-THE-RECORD  
OK  
OMNISPORT  
OMNISPORTS  
ONE\_MAN\_SHOW  
ONE\_MAN\_SHOWS  
ONE\_WOMAN\_SHOW  
ONE\_WOMAN\_SHOWS  
ONE-MAN-SHOW  
ONE-MAN-SHOWS

ONE-STEP  
ONE-WAY  
ONE-WOMAN-SHOW  
ONE-WOMAN-SHOWS  
ONLINE  
ON-OFF  
OP'ART  
OPEN  
OPEN\_SPACE  
OPEN\_SPACES  
OPENER  
OPENERS  
OPENFIELD  
OPENS  
OPTIMALISATION  
OPTIMALISATIONS  
OPTIMALISÉ\*  
OPTIMALISER  
OPTIMISATION  
OPTIMISATIONS  
OPTIMISÉ\*  
OPTIMISER  
OPTING\_OUT  
ORÉGANO  
ORIEL  
ORIELS  
ORIGINÉ\*  
ORIGINER  
OUT  
OUT\_OF\_ORDER  
OUTFIT  
OUTFITS  
OUTING  
OUTLAW  
OUTLAWRY  
OUTLAWS  
OUTPLACEMENT  
OUTPLACEMENTS  
OUTPUT  
OUTPUTS  
OUTRIGGER  
OUTRIGGERS  
OUTSIDER

OUTSIDERS  
OUTSOURCÉ\*  
OUTSOURCER  
OUTSOURCING  
OVER  
OVER\_ARM\_STROKE  
OVERBOOKÉ\*  
OVERBOOKING  
OVERBOOKINGS  
OVERDOSE  
OVERDOSÉ\*  
OVERDOSER  
OVERDOSES  
OVERDRAFT  
OVERDRAFTS  
OVERDRIVE  
OVERDRIVES  
OVERFLOW  
OVERFLOWS  
OVERHEAD  
OVERHEADS  
OVERPASS  
OVERTIME  
PACEMAKER  
PACEMAKERS  
PACHÉ\*  
PACK  
PACKAGE  
PACKAGÉ\*  
PACKAGE\_DEAL  
PACKAGE\_DEALS  
PACKAGER  
PACKAGES  
PACKAGEUR  
PACKAGEURS  
PACKAGEUSE  
PACKAGEUSES  
PACKAGING  
PACKAGINGS  
PACKS  
PACKSACK  
PAD  
PADDÉ\*

PADDIES  
PADDOCK  
PADDOCKS  
PADDY  
PADDYS  
PADS  
PAGE\_DOWN  
PAGE\_UP  
PAGER  
PAGERS  
PAGETTE  
PAGETTES  
PAGE-TURNER  
PAGEUR  
PAGEURS  
PAISLEY  
PALACE  
PALACES  
PALE-ALE  
PAMPHLET  
PAMPHLÉTAIRE  
PAMPHLÉTAIRES  
PAMPHLÉTARISME  
PAMPHLÉTIER  
PAMPHLÉTIERS  
PAMPHLÉTISTE  
PAMPHLÉTISTES  
PAMPHLETS  
PAN  
PANEL  
PANÉLISTE  
PANÉLISTES  
PANELS  
PANKA  
PANS  
PANTIES  
PANTY  
PAQUETÉ\*  
PAQUETER  
PARIAN  
PARKA  
PARKAS  
PARKÉ\*



PARKÉRISATION  
PARKÉRISÉ\*  
PARKÉRISER  
PARKERS  
PARKING  
PARKINGS  
PARTIES  
PARTNER  
PARTNERS  
PARTNERSHIP  
PARTY  
PASSING  
PASSINGS  
PASSING-SHOT  
PASSING-SHOTS  
PASSIVATION  
PASSWORD  
PASSWORDS  
PATCH  
PATCHAGE  
PATCHER  
PATCHERS  
PATCHES  
PATCHS  
PATCHWORK  
PATENT  
PATENTE  
PATENTÉ\*  
PATENTER  
PATENTES  
PATENTS  
PATRICLAN  
PATRONISÉ\*  
PATRONISER  
PATTERN  
PATTERNS  
PAUPÉRISATION  
PAUPÉRISÉ\*  
PAUPÉRISER  
PAUPÉRISME  
PAWNSHOP  
PAWNSHOPS  
PAY-PER-VIEW

PEANUT  
PEANUTS  
PÉCANÉ  
PÉCANES  
PEDIGREE  
PEDIGREES  
PÉDIMENT  
PÉDIMENTATION  
PÉDIMENTS  
PÉDIPLAINE  
PÉDIPLANATION  
PEELING  
PEELINGS  
PELLET  
PELLETISATION  
PELLETS  
PEMMICAN  
PENALTIES  
PENALTY  
PENALTYS  
PÉNÉPLAINE  
PÉNÉPLANATION  
PÉNÉPLANER  
PENTHOUSE  
PENTHOUSES  
PEOPLE  
PEOPOLISATION  
PEP  
PEPPER  
PEPPERMINT  
PEPPERONI  
PEPPERS  
PEPS  
PER\_CAPITA  
PER\_DIEM  
PERCHMAN  
PERCHMANS  
PERCHMEN  
PERFORMANCE  
PERFORMANCES  
PERFORMANT\*  
PERFORMATI\*  
PERFORMÉ\*

PERFORMER  
PERMAFROST  
PERMALLOY  
PERMANENT\_PRESS  
PERMITTIVITÉ  
PESTICIDE  
PESTICIDES  
PET\_SHOP  
PET\_SHOPS  
PÉTREL  
PÉTRELS  
PHASING\_OUT  
PHILIBEG  
PHOTO\_RADAR  
PHOTO-FINISH  
PHOTOSTOPPEUR  
PHOTOSTOPPEURS  
PHOTOSTOPPEUSE  
PHOTOSTOPPEUSES  
PIBROCK  
PICKLE  
PICKLES  
PICKPOCKET  
PICKPOCKETS  
PICKUP  
PICK-UP  
PICK-UP\_BALER  
PICKUPS  
PICK-UPS  
PIDGIN  
PIDGIN-ENGLISH  
PIERCÉ\*  
PIERCER  
PIERCERS  
PIERCEUR  
PIERCEURS  
PIERCING  
PIERCINGS  
PILCHARD  
PIMP  
PIMPS  
PING-PONG  
PINOTE

PINOTES  
PIN'S  
PINUP  
PIN-UP  
PIN-UP\_BOY  
PIN-UP\_BOYS  
PIN-UP\_GIRL  
PIN-UP\_GIRLS  
PINUPS  
PIN-UPS  
PIPELINE  
PIPE-LINE  
PIPELINES  
PIPE-LINES  
PIPELINIER  
PIPELINIERS  
PIPER-CLUB  
PIPING  
PIPOLE  
PIPOLISATION  
PIT  
PITCH  
PITCHÉ\*  
PITCHER  
PITCHERS  
PITCHES  
PITCHEUR  
PITCHEURS  
PITCHEUSE  
PITCHEUSES  
PITCHPIN  
PITCHS  
PITS  
PLACEBO  
PLACEBOS  
PLAID  
PLAIDS  
PLAIN  
PLAINS  
PLANNING  
PLANNING\_FAMILIAL  
PLANNINGS  
PLASTER

PLASTERS  
PLASTIC  
PLASTIC\_WOOD  
PLASTICAGE  
PLASTICAGES  
PLASTICINE  
PLASTICINES  
PLASTIQUÉ\*  
PLASTIQUER  
PLASTIQUEUR  
PLASTIQUEURS  
PLAYBACK  
PLAY-BACK  
PLAYBACKS  
PLAY-BACKS  
PLAYBOY  
PLAYBOYS  
PLAYOFF  
PLAY-OFF  
PLAYOFFS  
PLAY-OFFS  
PLUG  
PLUGGÉ\*  
PLUGGER  
PLUGGERS  
PLUG-IN  
PLUG-INS  
PLUGS  
PLUM-CAKE  
PLUM-CAKES  
PLUM-PUDDING  
PLUM-PUDDINGS  
PLYWOOD  
PODASTS  
PODCAST  
PODCASTÉ\*  
PODCASTER  
PODCASTING  
PODCASTINGS  
POINTERS  
POKER  
POKERS  
POLAROÏD

POLAROÏDS  
POLE\_POSITION  
POLE\_POSITIONS  
POLICEMAN  
POLICEMANS  
POLICEMEN  
POLITICAL\_CORRECTNESS  
POLITIQUE-FICTION  
POLL  
POLLS  
POLO  
POLOÏSTE  
POLOÏSTES  
POLOS  
POLO-SHIRT  
POMELO  
POMÉLO  
POMELOS  
POMÉLOS  
PONETTE  
PONETTES  
PONEY  
PONEYS  
PONGÉ\*  
POOL  
POOLS  
POP  
POP\_MUSIC  
POP'ART  
POPCORN  
POPCORNS  
PEPELINE  
PEPELINES  
POPS  
PORRIDGE  
PORRIDGES  
PORTE-CONTAINERS  
PORTERHOUSE  
PORTERHOUSES  
PORTERS  
POST  
POST\_MORTEM  
POSTERS

POSTGRADUÉ\*  
POSTS  
POTLATCH  
POUDING  
POUDINGS  
POUDINGUE  
POUDINGUES  
POWDER-ROOM  
POWDER-ROOMS  
POWER\_BRAKES  
POWER\_CENTER  
POWER\_STEERING  
PRACTICE  
PRACTICES  
PREACHER  
PREACHERS  
PREACHEUR  
PREACHEURS  
PRÉCONDITION  
PRÉCONDITIONS  
PREMIUM  
PRÉQUEL\*  
PRÉREQUIS  
PRESS-BOOK  
PRESSING  
PRESSURISATION  
PRESSURISÉ\*  
PRESSURISER  
PRESTONE  
PRESTONES  
PRÉTEST  
PRÉTESTÉ\*  
PRÉTESTER  
PRÉTESTING  
PRÉTESTS  
PRETZEL  
PRETZELS  
PREVIEW  
PREVIEWS  
PRIMAGE  
PRIMAGES  
PRIME\_RATE  
PRIME\_RATES

PRIME\_TIME  
PRIME\_TIMES  
PRIMERS  
PRIMING  
PRINTÉ\*  
PRINTER  
PRINTERS  
PRINTOUT  
PRINTOUTS  
PROCESS  
PROCESSIF  
PROCESSIFS  
PROGRESSIVE  
PROGRESSIVES  
PROMPTEUR  
PROMPTEURS  
PROPFAN  
PROSPECT  
PROSPECTÉ\*  
PROSPECTER  
PROSPECTEUR  
PROSPECTEURS  
PROSPECTION  
PROSPECTS  
PROXY  
PSYCHÉDÉLIQUE  
PSYCHÉDÉLIQUES  
PSYCHÉDÉLISME  
PSYCHOTEST  
PSYCHOTESTS  
PUB  
PUBLIC-RELATIONS  
PUBS  
PUCK  
PUCKS  
PUDDING  
PUDDINGS  
PUDDLAGE  
PUDDLAGES  
PUDDLÉ\*  
PUDDLER  
PUDDLERS  
PUDDLEUR

PUDDLEURS  
PUFF  
PUFFIN  
PUFFINS  
PUFFS  
PULL  
PULLMAN-CAR  
PULLOVER  
PULL-OVER  
PULLOVERS  
PULL-OVERS  
PULLS  
PULSAR  
PULSARS  
PULSÉ\*  
PULSER  
PUNCH  
PUNCHÉ\*  
PUNCHER  
PUNCHES  
PUNCHEUR  
PUNCHEURS  
PUNCHING\_BAG  
PUNCHING\_BAGS  
PUNCHING-BALL  
PUNCHING-BALLS  
PUNCHS  
PUNCHY  
PUNK  
PUNKETTE  
PUNKETTES  
PUNKS  
PUSH-BUTTON  
PUSH-BUTTONS  
PUSHÉ\*  
PUSHER  
PUSHERS  
PUSHEUR  
PUSHEURS  
PUSHING  
PUSH-PULL  
PUSH-UPS  
PUT

PUTS  
PUTT  
PUTTING-GREEN  
PUTTS  
PUZZLE  
PUZZLES  
PYJAMA  
PYJAMAS  
Q-TIP  
QUAD  
QUADS  
QUAKER  
QUAKERESSE  
QUAKERESSES  
QUAKERISME  
QUAKERS  
QUARK  
QUARKS  
QUARTETTE  
QUARTETTES  
QUARTETTISTE  
QUARTETTISTES  
QUASAR  
QUASARS  
QUEEN\_SIZE  
QUICK\_LUNCH  
QUIT  
QUITS  
QUIZ  
QUIZZES  
QUIZZS  
QUOTATION  
QUOTATIONS  
RACER  
RACERS  
RACING  
RACK  
RACKET  
RACKETS  
RACKETTÉ\*  
RACKETTER  
RACKETTEUR  
RACKETTEURS

RACKETTEUSE  
RACKETTEUSES  
RACKS  
RADAR  
RADARASTRONOMIE  
RADARISTE  
RADARISTES  
RADARS  
RADIAN  
RADIANS  
RADIOREPORTAGE  
RADIOREPORTAGES  
RADIOREPORTÉ\*  
RADIOREPORTER  
RADIOREPORTERS  
RADÔME  
RAFT  
RAFTING  
RAFTINGS  
RAFTS  
RAG  
RAGGA  
RAGGAMUFFIN  
RAGGAMUFFINS  
RAGLAN  
RAGLANS  
RAGS  
RAGTIME  
RAGTIMES  
RAID  
RAIDÉ\*  
RAIDER  
RAIDERS  
RAIDS  
RAIL  
RAILBOND  
RAILBONDAGE  
RAILBONDS  
RAILROAD  
RAILROADS  
RAILROUTE  
RAILROUTES  
RAILS

RAILWAY  
RAILWAYS  
RAMI  
RANCH  
RANCHÉ\*  
RANCHER  
RANCHERS  
RANCHES  
RANCHEUR  
RANCHEURS  
RANCHEUSE  
RANCHEUSES  
RANCHMAN  
RANCHMANS  
RANCHMEN  
RANCHS  
RANDOMISATION  
RANDOMISÉ\*  
RANDOMISER  
RAP  
RAPS  
RAQUÉ\*  
RASH  
RATING  
RATINGS  
RATIO  
RATIOS  
RAVE  
RAVES  
RAY-GRASS  
RAYONNE  
RÉACTANCE  
RÉACTANCES  
READERSHIP  
READY\_MIX  
REALITY\_SHOW  
REALITY\_SHOWS  
REBOOTÉ\*  
REBOOTER  
RECALL  
RECALLÉ\*  
RECALLS  
RECAPITALISATION

RECAPITALISÉ\*  
RECAPITALISER  
RÉCITAL  
RÉCITALS  
RECONDITIONNÉ\*  
RECORDMAN  
RECORDMANS  
RECORDMEN  
RECORDWOMAN  
RECORDWOMANS  
RECORDWOMEN  
RED\_TAPE  
REEL  
REELS  
REENGINEERING  
REFILL  
REFILLS  
REFLEX  
REFORMING  
REGENCY  
RELAX  
RELOOKÉ\*  
RELOOKER  
RÉLUCTANCE  
RÉLUCTANCES  
RÉLUCTANT\*  
REMAKE  
REMAKES  
REMASTÉRISÉ\*  
REMASTERISER  
REMIX  
REMIXES  
REMOVÉ\*  
REMOVER  
REMOVERS  
RENRAILLEUR  
RENRAILLEURS  
RENT-A-CAR  
REPORTAGE  
REPORTAGES  
REPORTER-CAMERAMAN  
REPORTER-CAMERAMANS  
REPORTER-CAMERAMEN

REPORTÉRISME  
REPORTERS  
REPORTEUR  
REPORTEURS  
REPRINT  
REPRINTS  
REPROGRAPHIE  
RESET  
RESETS  
RETRIEVER  
RETRIEVERS  
RETURN  
RETURNS  
REVAMPÉ\*  
REVAMPER  
REVENGÉ\*  
REVENGER  
REVENGERS  
REVIVAL  
REVIVALS  
REVOLVER  
RÉVOLVÉRISÉ\*  
RÉVOLVÉRISER  
REVOLVERS  
REVOLVING  
REWRITE  
REWRITER  
REWRITERS  
REWRITES  
REWRITEUR  
REWRITEURS  
REWRITING  
REWRITRICE  
REWRITRICES  
RHUM  
RHUMÉ  
RHUMERIE  
RHUMÉS  
RHUMS  
RHYTHM\_AND\_BLUES  
RIB  
RIBS  
RIDERS

RIDEUR  
RIDEURS  
RIFLE  
RIFLEMAN  
RIFLEMANS  
RIFLEMEN  
RIFLES  
RIFT  
RIFTS  
RIM  
RIMS  
RING  
RINGS  
RINK  
RINKS  
RIPPERS  
RIPPEUR  
RIPPEURS  
RIPPLE-MARK  
RIPPLE-MARKS  
ROAD\_MOVIE  
ROAD\_MOVIES  
ROAD\_SHOW  
ROAD\_SHOWS  
ROAD\_TRIP  
ROAD\_TRIPS  
ROADSTER  
ROADSTERS  
ROAMING  
ROAMINGS  
ROAST\_BEEF  
ROBINE  
ROBINES  
ROBS  
ROCK  
ROCKABILLY  
ROCK-AND-ROLL  
ROCKER  
ROCKERS  
ROCKEUR  
ROCKEURS  
ROCKEUSE  
ROCKEUSES

ROCKING  
ROCKING-CHAIR  
ROCKING-CHAIRS  
ROCKINGS  
ROCK'N'ROLL  
ROCKS  
RODÉO  
RODÉOS  
ROLL  
ROLL\_ON-ROLL\_OFF  
ROLLER  
ROLLER-CATCH  
ROLLERS  
ROLLS  
RONNE  
RONNES  
ROOKERIE  
ROOKERIES  
ROQUERIE  
ROQUERIES  
ROSBIF  
ROTARIES  
ROTARY  
ROTARYS  
ROTOR  
ROTORIQUE  
ROTORs  
ROUGH  
ROUND  
ROUND\_STEAK  
ROUNDS  
ROWING  
ROWINGMAN  
ROWINGMANS  
ROWINGMEN  
ROWINGWOMAN  
ROWINGWOMANS  
ROWINGWOMEN  
ROYALTIES  
ROYALTY  
ROYAUTÉS  
RUGBY  
RUGBYMAN

RUGBYMANS  
RUGBYMEN  
RUGBYSTIQUE  
RUMSTECK  
RUMSTECKS  
RUN  
RUNABOUT  
RUNABOUTS  
RUNNER  
RUNNING\_SHOES  
RUNS  
RUNWAY  
RUNWAYS  
RUSH  
RUSHÉ\*  
RUSHER  
RUSHERS  
RUSHES  
RUSHs  
RUST  
RUSTS  
RYE  
SAFE  
SAFES  
SALOON  
SALOONS  
SAMMY  
SAMPLE  
SAMPLES  
SAMPLING  
SAMPLINGS  
SANDERLING  
SANDERLINGS  
SANDWICH  
SANDWICHÉ\*  
SANDWICHER  
SANDWICHES  
SANDWICHs  
SANFORISAGE  
SANFORISÉ\*  
SANFORISER  
SANFORISEUR  
SANFORISEURS

SANFORISEUSE  
SANFORISEUSES  
SCAB  
SCABS  
SCALLOP  
SCALLOPS  
SCALP  
SCALPATION  
SCALPÉ\*  
SCALPEMENT  
SCALPER  
SCALPEUR  
SCALPEURS  
SCALPEUSE  
SCALPEUSES  
SCALPS  
SCANNÉ\*  
SCANNER  
SCANNERS  
SCANNING  
SCAT  
SCATS  
SCENIC\_RAILWAY  
SCHEDULING  
SCHOONER  
SCHOONERS  
SCIENCE-FICTION  
SCIENTISTE  
SCIENTISTES  
SCONSE  
SCONSES  
SCOOP  
SCOOPS  
SCOOTER  
SCOOTÉRISTE  
SCOOTERS  
SCORE  
SCORÉ\*  
SCORER  
SCOTCH  
SCOTCH\_TAPE  
SCOTCHÉ\*  
SCOTCHER

SCOTTISH-TERRIER	SCROLL_BAR	SELF-TRIMMER
SCOURED	SCROLL_BARS	SELF-TRIMMING
SCOUT	SCRUB	SENIOR
SCOUT-CAR	SCRUBBÉ*	SÉNIORITÉ
SCOUT-CARS	SCRUBBER	SENIORS
SCOUTISME	SCRUBS	SENSEUR
SCOUTS	SCRUM	SENSEURS
SCRABBLE	SCRUMS	SÉRENDIPITÉ
SCRABBLES	SCULL	SERIAL
SCRABBLEUR	SCULLÉ*	SERIALS
SCRABBLEURS	SCULLER	SET
SCRAP	SCULLERS	SETTER
SCRAPBOOK	SCULLS	SETTERS
SCRAPBOOKÉ*	SEADOO	SETTLÉ*
SCRAPBOOKER	SEADOOS	SETTLER
SCRAPBOOKING	SEAFOOD	SETTLERS
SCRAPBOOKS	SEALINE	SET-UP
SCRAPÉ*	SEA-LINE	SET-UPS
SCRAPER	SEALINES	SEX-APPEAL
SCRAPEUR	SEA-LINES	SEXE-RATIO
SCRAPPER	SÉCURE	SEXE-SHOP
SCRAPPERS	SÉCURES	SEXE-SHOPS
SCRAPPEURS	SÉDAN	SEXE-SYMBOLE
SCRAPS	SÉDANS	SEXE-SYMBOLS
SCRATCH	SEERSUCKER	SEX-RATIO
SCRATCH_SCORE	SEERSUCKERS	SEX-SHOP
SCRATCHÉ*	SELECT	SEX-SHOPS
SCRATCHER	SELECTS	SEX-SYMBOL
SCRATCHES	SELF	SEX-SYMBOLS
SCRATCHMAN	SELF-CONTROL	SEX-TOY
SCRATCHMANS	SELF-DÉFENSE	SEX-TOYS
SCRATCHMEN	SELF-GOVERNMENT	SEXY
SCRATCHS	SELFIE	SHACK
SCREEN	SELFIES	SHACKS
SCREEN_SAVER	SELF-INDUCTANCE	SHADOW-BOXING
SCREEN_SAVERS	SELF-INDUCTION	SHAFT
SCREENING	SELFIQUE	SHAFTS
SCREENS	SELFIQUES	SHAKÉ*
SCRIPT	SELF-MADE-MAN	SHAKER
SCRIPTES	SELF-MADE-MANS	SHAKERS
SCRIPT-GIRL	SELF-MADE-MEN	SHAMPOO
SCRIPT-GIRLS	SELF-SERVE	SHAMPOINÉ*
SCRIPTS	SELF-SERVICE	SHAMPOINER

SHAMPOOINEUR  
SHAMPOOINEURS  
SHAMPOOINEUSE  
SHAMPOOINEUSES  
SHAMPOOING  
SHAMPOOINGS  
SHAMPOUINÉ\*  
SHAMPOUINER  
SHAMPOUINEUR  
SHAMPOUINEURS  
SHAMPOUINEUSE  
SHAMPOUINEUSES  
SHAPE  
SHAPES  
SHAREWARE  
SHAREWARES  
SHARP  
SHARPIE  
SHARPIES  
SHARPS  
SHAVING  
SHED  
SHEDS  
SHELLAC  
SHÉRARDISATION  
SHÉRARDISÉ\*  
SHÉRARDISER  
SHÉRIF  
SHÉRIFF  
SHÉRIFFS  
SHÉRIFS  
SHERRY  
SHERRY-COBBLER  
SHETLAND  
SHIFT  
SHIFTÉ\*  
SHIFTER  
SHIFTERS  
SHIFTS  
SHILLING  
SHIMMY  
SHINÉ\*  
SHINER

SHINERS  
SHIPCHANDLER  
SHIPCHANDLERS  
SHIPMENT  
SHIPMENTS  
SHIPPÉ\*  
SHIPPER  
SHIPPERS  
SHIRTING  
SHIT  
SHITS  
SHOCK\_ABSORBER  
SHOCK\_ABSORBERS  
SHOCKING  
SHOCKPROOF  
SHOOT  
SHOOTÉ\*  
SHOOTER  
SHOOTERS  
SHOOTEUR  
SHOOTEURS  
SHOOTS  
SHOP  
SHOPPING  
SHOPPING\_BAG  
SHOPPING\_BAGS  
SHOPPING\_CENTER  
SHOPPING\_CENTERS  
SHOPS  
SHORT  
SHORTENING  
SHORTHORN  
SHORTS  
SHOT  
SHOTGUN  
SHOTGUNS  
SHOTS  
SHOW  
SHOW\_BUSINESS  
SHOWBIZ  
SHOW-BUSINESS  
SHOWCASE  
SHOWCASES

SHOW-OFF  
SHOWROOM  
SHOW-ROOM  
SHOWROOMS  
SHOW-ROOMS  
SHOWS  
SHRAPNEL  
SHUNT  
SHUNTAGE  
SHUNTAGES  
SHUNTER  
SHUNTS  
SHUTDOWN  
SHUTDOWNS  
SHUTTLE  
SHUTTLES  
SHYLOCK  
SIDECAR  
SIDE-CAR  
SIDECARISTE  
SIDECARISTES  
SIDECARS  
SIDE-CARS  
SIDELINE  
SIDELINES  
SILENTBLOC  
SILT  
SILTS  
SINGLE  
SINGLE-BREAST  
SINGLES  
SINGLETON  
SINGLETONS  
SINN-FEINER  
SINN-FEINERS  
SINN-FEINISME  
SIPRITUALS  
SIRLOIN  
SISTER-SHIP  
SITCOM  
SITCOMS  
SIT-IN  
SIT-INS



SIT-UP	SKIPPEUR	SLOTCHES
SIT-UPS	SKIPPEURS	SLOTCHS
SIXTIES	SKIPS	SLOW
SIZÉ*	SKUNK	SLOW_MOTION
SIZER	SKUNKS	SLOW-FOX
SIZERS	SKYE-TERRIER	SLOWS
SKATE	SLACK	SLUSH
SKATÉ*	SLACKS	SLY
SKATEBOARD	SLAM	SMALL
SKATEBOARDS	SLAMS	SMALLS
SKATES	SLAP_SHOT	SMARTPHONE
SKATEUR	SLAP_SHOTS	SMARTPHONES
SKATEURS	SLASH	SMASH
SKATINAGE	SLASHES	SMASHÉ*
SKATINÉ	SLASHS	SMASHER
SKATINER	SLEEPING	SMASHES
SKATING	SLEEPING_BAG	SMASHEUR
SKATING-RINK	SLEEPING_BAGS	SMASHEURS
SKATTEUSE	SLICE	SMASHEUSE
SKATTEUSES	SLICÉ*	SMASHEUSES
SKEET	SLICER	SMASHS
SKEETS	SLICERS	SMATTE
SKETCH	SLICES	SMATTES
SKETCHES	SLIDE	SMOCK
SKETCHS	SLIDÉ*	SMOCKS
SKI-BOB	SLIDER	SMOG
SKID	SLIDERS	SMOGS
SKIDÉ*	SLIDES	SMOKED_MEAT
SKIDER	SLIM	SMOKING
SKIDERS	SLIMS	SMOKING-JACKET
SKIDOO	SLIP	SMOKINGS
SKIDS	SLIPS	SMOLT
SKIF	SLIPWAY	SMOLTS
SKIFF	SLOCHE	SMOOTHIE
SKIFFÉ*	SLOCHES	SMOOTHIES
SKIFFERS	SLOGAN	SNACK
SKIFFEUR	SLOGANS	SNACK-BAR
SKIFFEURS	SLOOP	SNACK-BARS
SKIFS	SLOOPS	SNACKS
SKIP	SLOPPY	SNAP
SKIPPÉ*	SLOT_MACHINE	SNAPS
SKIPPER	SLOT_MACHINES	SNEAKER
SKIPPERS	SLOTCH	SNEAKERS

SNIFÉ*	SOFTBALL	SPEEDER
SNIFER	SOFTBALLS	SPEEDERS
SNIFERS	SOFTS	SPEEDS
SNIFFÉ*	SOFTWARE	SPEED-SAIL
SNIFFER	SOFTWARES	SPENCER
SNIFFERS	SOLD_OUT	SPENCERS
SNIPÉ*	SOLICITOR	SPI
SNIPER	SOLICITORS	SPIDÉ*
SNIPERS	SONAR	SPIDER
SNOB	SONARS	SPIDERS
SNOBÉ*	SOPPÉ*	SPIDOMÈTRE
SNOBER	SOUL	SPIDOMÈTRES
SNOBINARD	SOULS	SPIKE
SNOBINARDS	SOUND_TRACK	SPIKES
SNOBINETTE	SOUND_TRACKS	SPIN
SNOBINETTES	SPACE_BAR	SPINNAKER
SNOBISME	SPACE_BARS	SPINNAKERS
SNOBS	SPAGHETTI-WESTERN	SPINNÉ*
SNORKEL	SPALLATION	SPINNER
SNORKELS	SPALLATIONS	SPINNERS
SNOWBOARD	SPAM	SPIN-OFF
SNOWBOARDER	SPAMS	SPIN-OFFS
SNOWBOARDERS	SPARDECK	SPINORIEL
SNOWBOARDER	SPARDECKS	SPINORIELS
SNOWBOARDERS	SPARE	SPINS
SNOWBOARDER	SPARE_RIBS	SPIRISTISTE
SNOWBOARDER	SPARES	SPIRITE
SNOWBOARDER	SPARK_PLUG	SPIRITES
SNOWBOARDER	SPARK_PLUGS	SPIRITISME
SNOWBOARDER	SPARRING-PARTNER	SPIRITISTES
SNOWBOARDER	SPARRING-PARTNERS	SPIRITUAL
SNOWBOARDER	SPEAKÉ*	SPIS
SNOWBOARDER	SPEAKER	SPLEEN
SNOWBOARDER	SPEAKERINE	SPLEENÉTIQUE
SNOWBOARDER	SPEAKERINES	SPLIT
SNOWBOARDER	SPEAKERS	SPLIT_LEVEL
SNOWBOARDER	SPEECH	SPLIT_LEVELS
SNOWBOARDER	SPEECHES	SPLITÉ*
SNOWBOARDER	SPEECHS	SPLITER
SNOWBOARDER	SPEED	SPLITERS
SNOWBOARDER	SPEED_BUMP	SPLITS
SNOWBOARDER	SPEED_BUMPS	SPONSOR
SNOWBOARDER	SPEEDÉ*	SPONSORING

SPONSORISATION	SPRINGER	STAMINA
SPONSORISÉ*	SPRINGERS	STAND
SPONSORISER	SPRINGS	STANDARD
SPONSORS	SPRINKLER	STANDARDISATION
SPONSORSHIP	SPRINT	STANDARDISÉ*
SPORT	SPRINTÉ*	STANDARDISER
SPORTESQUE	SPRINTER	STANDARDISTE
SPORTIF	SPRINTERS	STANDARDISTES
SPORTIFS	SPRINTEUR	STANDARDS
SPORTIQUE	SPRINTEURS	STAND-BY
SPORTIQUES	SPRINTEUSE	STANDING
SPORTIVE	SPRINTEUSES	STANDING_OVATION
SPORTIVEMENT	SPRUE	STANDINGS
SPORTIVES	SPRUES	STANDS
SPORTIVITÉ	SQUARE	STAND-UP_COMIC
SPORTS	SQUARES	STAR
SPORTSMAN	SQUASH	STARIFIÉ*
SPORTSMANS	SQUAT	STARIFIER
SPORTSMEN	SQUATS	STARISÉ*
SPORTSWEAR	SQUATTAGE	STARISER
SPORTSWOMAN	SQUATTÉ*	STARKING
SPORTSWOMANS	SQUATTER	STARKINGS
SPORTSWOMEN	SQUATTÉRISÉ*	STARLETTE
SPOT	SQUATTÉRISER	STARLETTES
SPOT_CHECK	SQUATTEUR	STARS
SPOT_CHECKS	SQUATTEURS	STAR-SYSTEM
SPOTLIGHT	SQUATTEUSE	STARTÉ*
SPOTLIGHTS	SQUATTEUSES	STARTER
SPOTS	SQUAW	STARTERS
SPOTTÉ*	SQUAWS	STARTING_BLOCK
SPOTTER	SQUEEZÉ*	STARTING_BLOCKS
SPOTTERS	SQUEEZE_BOTTLE	STARTING_GATE
SPRAT	SQUEEZER	STARTING_GATES
SPRAY	SQUEEZERS	STARTING-GATE
SPRAY_NET	SQUIRE	STARTUP
SPRAY_NETS	SQUIRES	START-UP
SPRAYS	STAFF	STARTUPS
SPREAD	STAFFS	START-UPS
SPREADS	STAGFLATION	STATION-WAGON
SPRING	STAINLESS_STEEL	STATOR
SPRINGBOARD	STAKEHOLDER	STATORIQUE
SPRINGBOARDS	STAKEHOLDERS	STATORS
SPRINGÉ*	STALLÉ*	STAYER

STAYERS  
STEAK  
STEAKHOUSE  
STEAKHOUSES  
STEAKS  
STEAM  
STEAMBOAT  
STEAMBOATS  
STEAM-CRACKING  
STEAMÉ\*  
STEAMER  
STEAMERS  
STEAM-LAUNCH  
STEAM-REFORMING  
STEAMS  
STEAM-YACHT  
STEAM-YATCHS  
STEEL\_BAND  
STEEL\_BANDS  
STEEPLE  
STEEPLE-CHASE  
STEEPLE-CHASER  
STEEPLE-CHASERS  
STEEPLE-CHASES  
STEEPLE-CHASING  
STEEPLES  
STEERING  
STENCIL  
STENCILLISTE  
STENCILS  
STENT  
STENTS  
STEP  
STEPPAGE  
STEPPÉ\*  
STEPPER  
STEPPERS  
STEPPEUR  
STEPPEURS  
STEPS  
STERLING  
STEW  
STEWARD

STEWARDESS  
STEWARDESSES  
STEWARDS  
STEWS  
STICK  
STICKÉ\*  
STICKER  
STICKERS  
STICKS  
STILTON  
STOCK  
STOCKAGE  
STOCKAGES  
STOCK-CAR  
STOCK-CARS  
STOCKÉ\*  
STOCKER  
STOCKEUR  
STOCKEURS  
STOCK-EXCHANGE  
STOCKISTE  
STOCKISTES  
STOCK-OPTION  
STOCK-OPTIONS  
STOCK-OUTIL  
STOCK-OUTILS  
STOCKS  
STOCK-SHOT  
STOCK-SHOTS  
STOKER  
STOKERS  
STOOL  
STOOLÉ\*  
STOOLER  
STOOLERS  
STOOLS  
STOP  
STOP-AND-GO  
STOP-OVER  
STOPPAGE  
STOPPER  
STOPPERS  
STOPPEUR

STOPPEURS  
STOPS  
STORAGE  
STORAGES  
STORYBOARD  
STORY-BOARD  
STORYBOARDS  
STORY-BOARDS  
STOUT  
STOUTS  
STRAIGHT  
STRAP  
STRAPS  
STREAMING  
STREAMINGS  
STREET\_ART  
STRESS  
STRESSANT\*  
STRESSÉ\*  
STRESSER  
STRETCH  
STRETCHÉ\*  
STRETCHING  
STRIKE  
STRIKES  
STRING  
STRINGS  
STRIP  
STRIPAGE  
STRIPPER  
STRIPPERS  
STRIPPING  
STRIPS  
STRIPTEASE  
STRIP-TEASE  
STRIPTEASER  
STRIPTEASERS  
STRIPTEASES  
STRIP-TEASES  
STRIP-TEASEUR  
STRIP-TEASEURS  
STRIPTEASEUSE  
STRIP-TEASEUSE

STRIPTeaseUSES	SUPERTANKER	SWING
STRIP-TEaseUSES	SUPERTANKERS	SWINGÉ*
STUD	SUPERWELTER	SWINGER
STUD-BOOK	SUPERWELTERS	SWINGERS
STUD-BOOKS	SUPERWOMAN	SWINGMAN
STUDETTE	SUPERWOMANS	SWINGMANS
STUDETTES	SUPERWOMEN	SWINGMEN
STUD-GROOM	SUPPLÉMENTÉ*	SWINGS
STUD-GROOMS	SUPPLÉMENTER	SWINGUÉ*
STUDS	SUPPORTERS	SWINGUER
STYROFOAM	SUPPORTEURS	SWINGWOMAN
SUBPOENA	SUPPORTRICE	SWINGWOMANS
SUBPOENAS	SUPPORTRICES	SWINGWOMEN
SUBSTANDARD	SURBOOKÉ*	SWITCH
SUBSTANDARDS	SURBOOKER	SWITCHBOARD
SUBTEST	SURBOOKING	SWITCHBOARDS
SUBTESTS	SURF	SWITCHÉ*
SUCCESS_STORIES	SURF-BOARD	SWITCHER
SUCCESS_STORY	SURFBOARDS	SWITCHES
SUCCESS_STORYS	SURFÉ*	SWITCHS
SUFFRAGETTE	SURFER	SYLLABUS
SUFFRAGETTES	SURFERS	TABLOĎ
SUITS	SURFEUR	TABLOĎS
SULKY	SURFING	TABOU
SUNDAE	SURF-RIDING	TABOUÉ*
SUNDAES	SURFS	TABOUER
SUNDECK	SURPRISE-PARTIE	TABOUISATION
SUNDECKS	SUSPENSE	TABOUISÉ*
SUNLIGHT	SWAMP	TABOUISER
SUNLIGHTS	SWAMPS	TACKÉ*
SUNSET_CLAUSE	SWAP	TACKER
SUNSET_CLAUSES	SWAPS	TACKERS
SUNTAN	SWEAT_SHIRT	TACLE
SUNTANS	SWEATER	TACLÉ*
SUPERDREADNOUGHT	SWEATING-SYSTEM	TACLER
SUPÉRETTE	SWEATSHIRT	TACLES
SUPÉRETTES	SWEAT-SHIRT	TAG
SUPERMALLOY	SWEATSHIRTS	TAGS
SUPERMAN	SWEAT-SHIRTS	TAKE-OFF
SUPERMANS	SWEATSHOP	TAKE-OFFS
SUPERMEN	SWEATSHOPS	TAKEOVER
SUPERSTAR	SWEEPSTAKE	TAKEOVERS
SUPERSTARS	SWEEPSTAKES	TALKIE-WALKIE

TALKIE-WALKIES  
TALK-SHOW  
TALK-SHOWS  
TAN  
TANDEM  
TANDÉMISTE  
TANDEMS  
TANK  
TANK-DESTROYER  
TANK-DESTROYERS  
TANKER  
TANKERS  
TANKISTE  
TANKISTES  
TANKS  
TANS  
TANSAD  
TANSADS  
TAPE\_RECORDER  
TAPE\_RECORDERS  
TARMAC  
TARMACADAM  
TARMACADAMISAGE  
TARMACADAMISER  
TARPAULIN  
TARPON  
TARTAN  
TASK\_FORCE  
TATOO  
TATOOS  
TATOUAGE  
TATOUAGES  
TATOUÉ\*  
TATOUEMENT  
TATOUEMENTS  
TATOUER  
TATOUEUR  
TATOUEURS  
TATOUEUSE  
TATOUEUSES  
TAXI-GIRL  
TAXI-GIRLS  
TAXIWAY

TAXIWAYS  
T-BONE  
TEACH-IN  
TEACHWARE  
TEA-COSY  
TEAM  
TEAROOM  
TEA-ROOM  
TEAROOMS  
TEA-ROOMS  
TEASÉ\*  
TEASER  
TEASERS  
TEASING  
TECHNICALITÉ  
TECHNICALITÉS  
TECHNICOLOR  
TEDDIES  
TEDDY  
TEDDY-BEAR  
TEE  
TEENAGER  
TEENAGERS  
TEES  
TEE-SHIRT  
TEE-SHIRTS  
TÉFLON  
TÉFLONISÉ  
TÉLÉFILM  
TÉLÉFILMS  
TÉLÉMARKETING  
TÉLÉRADAR  
TÉLÉREPORTAGE  
TÉLÉREPORTEUR  
TÉLÉREPORTEURS  
TÉLÉTYPE  
TÉLEX  
TÉLÉXISTE  
TENDER  
TENDÉRISÉ\*  
TENDERLOIN  
TENDERS  
TENNIS

TENNIS-ARM  
TENNIS-ELBOW  
TENNISMAN  
TENNISMANS  
TENNISMEN  
TENNISTIQUE  
TENNISWOMAN  
TENNISWOMANS  
TENNISWOMEN  
TERMINUS  
TEST  
TESTABLE  
TESTABLES  
TESTÉ\*  
TESTER  
TESTERS  
TESTEUR  
TESTEURS  
TEST-OBJET  
TESTOLOGIE  
TESTS  
THRILL  
THRILLER  
THRILLERS  
THRILLS  
THROMBOTEST  
TICKET  
TICKETS  
TIE  
TIE-BREAK  
TIE-BREAKS  
TIES  
TILBURY  
TILT  
TILTDOZER  
TILTDOZERS  
TILTS  
TIMÉ\*  
TIME\_OUT  
TIME-CHARTER  
TIME-CHARTERS  
TIME-OUTS  
TIMER

TIMERS  
TIME-SHARING  
TIMING  
TIMINGS  
TINQUE  
TINQUES  
TIP  
TIPPÉ\*  
TIPPER  
TIPPERS  
TIPS  
TIP-TOP  
TOAST  
TOASTÉ\*  
TOASTER  
TOASTERS  
TOASTEUR  
TOASTEURS  
TOASTS  
TOBOGGAN  
TOBOGGANING  
TOBOGGANISTE  
TOBOGGANS  
TOFFEE  
TOFFEES  
TOKEN  
TOKENS  
TOMAHAWK  
TOMAHAWKS  
TONIC  
TONICS  
TOO\_MUCH  
TOP  
TOP\_MODEL  
TOP\_MODÈLE  
TOP\_MODÈLES  
TOP\_MODELS  
TOP\_PRIORITY  
TOP\_SECRET  
TOP-MODEL  
TOP-MODÈLE  
TOP-MODÈLES  
TOP-MODELS

TOPPÉ\*  
TOPPER  
TOPPERS  
TOPS  
TORIES  
TORPEDO  
TORY  
TORYSME  
TOTEM  
TOTÉMIQUE  
TOTÉMISME  
TOTÉMISTE  
TOTÉMISTIQUE  
TOTEMS  
TOUCH-TONE  
TOUÉ\*  
TOUER  
TOUGH  
TOUGHER  
TOUNE  
TOUNES  
TOURING  
TOURNADOZER  
TOURNADOZERS  
TOUR-OPÉRATEUR  
TOUR-OPÉRATEURS  
TOUR-OPERATOR  
TOUR-OPERATORS  
TOWING  
TOWN\_HOUSE  
TOWN\_HOUSES  
TOWNHOUSE  
TOWNHOUSES  
TOWNSHIP  
TOXÉDO  
TRACK  
TRACKS  
TRADÉ\*  
TRADEMARK  
TRADEMARKS  
TRADE-OFF  
TRADE-OFFS  
TRADER

TRADERS  
TRADE-UNION  
TRADE-UNIONISME  
TRADE-UNIONISTE  
TRADE-UNIONISTES  
TRADE-UNIONS  
TRADEUR  
TRADEURS  
TRADEUSE  
TRADEUSES  
TRAIL  
TRAILÉ\*  
TRAILER  
TRAILERS  
TRAILS  
TRAIN-FERRY  
TRAINING  
TRAM  
TRAMINOT  
TRAMINOTS  
TRAMP  
TRAMPING  
TRAMPS  
TRAMS  
TRAMWAY  
TRAMWAYS  
TRANSCONTAINER  
TRANSCONTAINERS  
TRANSCRIPT  
TRANSCRIPTS  
TRANSEPT  
TRANSEPTS  
TRANSFORMEUR  
TRANSFORMEURS  
TRANSISTOR  
TRANSISTORISATION  
TRANSISTORISÉ\*  
TRANSISTORISER  
TRANSISTORS  
TRANSTOCKEUR  
TRANSTOCKEURS  
TRAPPÉ\*  
TRAPPER

TRAPPERS  
TRAPPEUR  
TRAPPEURS  
TRASH  
TRAVELLER'S\_CHECK  
TRAVELLER'S\_CHECKS  
TRAVELLING  
TRAVELLINGS  
TRAY  
TRAYS  
TREEDOZER  
TREEDOZERS  
TREK  
TREKKING  
TREKKINGS  
TREKS  
TRENAIL  
TRENAILS  
TRENCH  
TRENCH-COAT  
TRENCH-COATS  
TRENCHS  
TREND  
TRENDS  
TRIAL  
TRIALISTE  
TRIALISTES  
TRIALS  
TRIBAL  
TRIBALISME  
TRIBALS  
TRICAR  
TRICK  
TRICKS  
TRIFILM  
TRIFILMS  
TRIMMÉ\*  
TRIMMER  
TRIMMERS  
TRIP  
TRIPPÉ\*  
TRIPPER  
TRIPPERS

TRIPS  
TRISCOOTER  
TROLL  
TROLLÉ\*  
TROLLER  
TROLLERS  
TROLLEY  
TROLLEYBUS  
TROLLEYS  
TROLLS  
TROTting  
TROTtingMAN  
TRUCK  
TRUCKER  
TRUCKERS  
TRUCKS  
TRUDGEON  
TRUDGEONS  
TRUISME  
TRUST  
TRUSTABLE  
TRUSTABLES  
TRUSTÉ\*  
TRUSTEE  
TRUSTEES  
TRUSTER  
TRUSTERS  
TRUSTEUR  
TRUSTEURS  
TRUSTS  
T-SHIRT  
T-SHIRTS  
TUB  
TUBÉ\*  
TUBER  
TUBERS  
TUBS  
TUMBLING  
TUNÉ\*  
TUNER  
TUNERS  
TUNE-UP  
TUNE-UPS

TUNING  
TURBORAIL  
TURF  
TURFISTE  
TURFISTES  
TURFS  
TURNEP  
TURNEPS  
TURNOVER  
TURNOVERS  
TURNUP  
TURNUPS  
TUSSAH  
TUSSOR  
TUSSORS  
TUTORIEL  
TUTORIELS  
TUXEDO  
TUXEDOES  
TUXEDOS  
TWEED  
TWEEDS  
TWEEN  
TWEENS  
TWEET  
TWEETÉ\*  
TWEETER  
TWEETERS  
TWEETS  
TWILL  
TWILLS  
TWIN-SET  
TWIST  
TWISTÉ\*  
TWISTER  
TWISTERS  
TWISTEUR  
TWISTEURS  
TWISTS  
TWO-STEP  
TWO-STEPS  
TYPÉ\*  
TYPER



TYPERS  
UFOLOGIE  
UFOLOGUE  
ULTRA\_VIRES  
UNDERGROUND  
UP\_TO\_DATE  
UPDATE  
UPDATÉ\*  
UPDATER  
UPDATES  
UPGRADÉ\*  
UPGRADER  
UPPECUTS  
UPPERCUT  
UPWELLING  
UPWELLINGS  
URL  
USB  
USER-FRIENDLY  
U-TURN  
V.G  
VACUUM  
VACUUMS  
VALANCE  
VALANCES  
VALET\_PARKING  
VALET\_PARKINGS  
VAMP  
VAMPÉ\*  
VAMPER  
VAMPS  
VANITIES  
VANITY  
VANITY-CASE  
VANITY-CASES  
VANITYS  
VANS  
VASELINE  
VASELINÉ\*  
VASELINER  
VASELINOME  
VELVANTINE  
VELVENTINE

VELVERETTE  
VELVET  
VELVÉTINE  
VELVÉTIQUE  
VENEER  
VERBATIM  
VERBI\_GRATIA  
VERDICT  
VERDICTS  
VERSUS  
VIA  
VIDEOTAPE  
VIDEOTAPES  
VINTAGE  
VIP  
VIPS  
VISE-GRIP  
VOCATIONNEL  
VOCATIONNELS  
VOLLEY  
VOLLEYBALL  
VOLLEY-BALL  
VOLLEYEUR  
VOLLEYEURS  
VOLLEYEUSE  
VOLLEYEUSES  
VOTEUR  
VOTEURS  
VOTEUSE  
VOTEUSES  
VOUCHER  
VOUCHERS  
VULCANISAT  
VULCANISATEUR  
VULCANISATION  
VULCANISÉ\*  
VULCANISER  
VULCANITE  
WADERS  
WADING  
WAGON  
WAGONNAGE  
WAGONNÉE

WAGONNET  
WAGONNETTE  
WAGONNIER  
WAGONS  
WAIT\_AND\_SEE  
WAITER  
WAITERS  
WAITRESS  
WAITRESSES  
WAKE\_UP\_CALL  
WAKE\_UP\_CALLS  
WALKIE-TALKIE  
WALKIE-TALKIES  
WALK-IN  
WALK-INS  
WALKMAN  
WALKMANS  
WALK-OVER  
WALK-OVERS  
WALLABIES  
WALLABY  
WALLABYS  
WAP  
WAPS  
WARGAME  
WARGAMES  
WARMUP  
WARM-UP  
WARM-UP\_SUIT  
WARM-UP\_SUITS  
WARMUPS  
WARM-UPS  
WARNING  
WARNINGS  
WARRANT  
WARRANTAGE  
WARRANTÉ\*  
WARRANTER  
WARRANTS  
WASH-AND-WEAR  
WASHÉ\*  
WASHER  
WASHERS

WASP  
WASPS  
WATCHÉ\*  
WATCHER  
WATCHERS  
WATER-BALLAST  
WATER-CLOSET  
WATER-CLOSETS  
WATER-POLO  
WATERPROOF  
WATERS  
WC  
WEB  
WEBCAM  
WEBCAMS  
WEBDESIGN  
WEBDESIGNÉ\*  
WEBDESIGNER  
WEBDESIGNERS  
WEBDESIGNEUR  
WEBDESIGNEURS  
WEBDESIGNEUSE  
WEBDESIGNEUSES  
WEBDESIGNS  
WEBS  
WEBZINE  
WEBZINES  
WEEKEND  
WEEK-END  
WEEKENDS  
WEEK-ENDS  
WELTER  
WELTERS  
WESTERN  
WESTERNS  
WESTERN-SPAGHETTI  
WETSUIT  
WETSUITS  
WHARF  
WHARFS  
WHEELBASE  
WHEELBASES  
WHIG

WHIGGISME  
WHIGS  
WHIPCORD  
WHIPCORDS  
WHISKIES  
WHISKY  
WHIST  
WHISTÉ\*  
WHISTER  
WHISTERS  
WHISTEUR  
WHISTEURS  
WHISTS  
WHITE-SPIRIT  
WHITE-SPIRITS  
WIFI  
WIGWAM  
WIGWAMS  
WILLING  
WILLINGS  
WINCH  
WINCHESTER  
WINCHESTERS  
WINCHS  
WINDSHIELD  
WINDSHIELDS  
WINDSURF  
WINDSURFÉ\*  
WINDSURFER  
WINDSURFERS  
WINDSURFEUR  
WINDSURFEURS  
WINDSURFEUSE  
WINDSURFEUSES  
WINDSURFING  
WINTERGREEN  
WIN-WIN  
WIPÉ\*  
WIPER  
WIPERS  
WIRE  
WIRES  
WISE

WISHBONE  
WISHFUL\_THINKING  
WOOFER  
WOOFERS  
WOOFEUR  
WOOFEURS  
WORKAHOLIC  
WORKAHOLICS  
WORKOUT  
WORKOUTS  
WORKSHOP  
WORKSHOPS  
WRAP  
WRAPS  
WRENCH  
WRENCHS  
WYANDOTTE  
WYSIWYG  
XÉNOTEST  
XXL  
YACHT-CLUB  
YACHTING  
YACHTMAN  
YACHTWOMAN  
YANKEE  
YARD  
YARDS  
YATCH-CLUBS  
YATCHMANS  
YATCHMEN  
YATCHWOMANS  
YATCHWOMEN  
YAWL  
YAWLS  
YEARLING  
YEARLINGS  
YEOMAN  
YEOMANRY  
YEOMANS  
YEOMEN  
YIDDISH  
YORKSHIRE-TERRIER  
YUPPIE

YUPPIES  
YUPPY  
ZAPPÉ\*  
ZAPPER  
ZAPPERS

ZIP  
ZIPPÉ\*  
ZIPPER  
ZIPPERS  
ZIPS

ZONING  
ZOOM  
ZOOMS

## B. Liste anglicismes A2

ABSTRACT	AMPACITY	BACKÉ*
ABSTRACTS	AMPERSAND	BACKER
ABUSEUR	ANTAGONISÉ*	BACKERS
ABUSEURS	ANTAGONISER	BACKFIRE
ACCOMODATION	ANTHRAX	BACKGROUND
ACCOMODATIONS	ANTIFREEZE	BACKGROUNDS
ACE	ANTISKATING	BACKLASH
ACES	ANXIEUSEMENT	BACKLOG
ACT_OF_GOD	ANYWAY	BACKLOGS
ACTING-OUT	APPLICANT*	BACKPAY
ACTS_OG_GOD	AQUAPLANING	BACKPAYS
ADAPTEUR	ARBITRATION	BACKSPACE
ADAPTEURS	ARBORITE	BACKSPACES
ADDENDA	ARROW_ROOT	BACKSTAGE
ADDENDUM	ASSIST	BACKSTAGES
ADDENDUMS	ASSISTS	BACKSTOP
ADDICT	ASSOMPTION	BACKSTOPS
ADDICTION	ASSUMPTIONS	BACKSWING
ADDICTIONS	ATTACHE_CASE	BACKSWINGS
ADDICTS	ATTACHÉ_CASES	BACKUP
ADMITTANCE	ATTESTATEUR	BACKUPS
ADMITTANCES	ATTESTATEURS	BACKVOCAL
ADSL	ATTRACTIF	BACKVOCALS
AFFIDAVIT	ATTRACTIFS	BADGE
AFTER_SHAVE	ATTRACTIVE	BADGES
AGENDA	ATTRACTIVES	BADLAND
AGENDAS	AVISEUR	BADLANDS
AIR_COOLER	AVISEURS	BADLUCK
AIR_COOLERS	AVOCADO	BAFFLE
AIRBAG	BABYSITTING	BAFFLES
AIRBAGS	BACHELOR	BAG
AIRFOAM	BACHELORS	BAGLADIES
AJUSTEUR	BACK_FLIP	BAGLADY
AJUSTEURS	BACK_FLIPS	BAGS
ALCOOTEST	BACK_OFFICE	BAKCLASH
ALCOOTESTS	BACK_OFFICES	BALE
ALIEN	BACK_ORDER	BALES
ALIENS	BACK_ORDERS	BALL_TRAP
ALL_DRESSED	BACK_UP	BALLOUNE
ALUMINUM	BACK_UPS	BALLOUNES

BALLPOINT	BENCHMARKER	BLIND
BALLPOINTS	BENCHMARKING	BLIND_DATE
BALLTRAP	BENCHMARKS	BLIND_TEST
BALONÉ	BEST	BLINDS
BALONÉS	BEST_OF	BLISTER
BALOUNE	BEST_OFS	BLISTERS
BALOUNES	BEST_PRACTICES	BLOCK_HEATER
BAND	BEST_SELLER	BLOCKBUSTER
BANDS	BEST_SELLERS	BLOCKBUSTERS
BANKABLE	BEST-SELLER	BLOG
BANKABLES	BEST-SELLERS	BLOGS
BARCODE	BICYCLE	BLOOD
BARCODES	BICYCLES	BLOOPER
BARGAIN	BIDÉ*	BLOOPERS
BARGAINS	BIDER	BLOWOUT
BARMAID	BIDERS	BLOWOUTS
BARMAIDS	BIG_DATA	BLUE_CHIP
BARN	BIG_SHOTS	BLUE_CHIPS
BARNs	BILLS	BLUSH
BASHING	BINNE	BOAT_PEOPLE
BASSINETTE	BINNES	BOBBY_PIN
BASSINETTES	BIOFEEDBACK	BOBBY_PINS
BATCH	BIOPIC	BODIES
BATCH_FILE	BIOPICS	BODY
BATCH_FILES	BIRDIE	BODY_CHECK
BATCHES	BIRDIES	BODY_CHECKS
BAY_WINDOW	BIZNESSMAN	BODY_SHOP
BAY_WINDOWS	BIZNESSWOMAN	BODY_SHOPS
BEACH_VOLLEY	BLACK_BASS	BODYBOARD
BEAM	BLACK_EYE	BODYBOARDS
BEAMS	BLACKLIST	BODYBUILDING
BEAT	BLACKLISTÉ*	BODYS
BEATS	BLACKLISTER	BOILER
BED_AND_BREAKFAST	BLACKLISTS	BOILERS
BED_AND_BREAKFASTS	BLACKOUT	BOLD
BEHAVIORAL	BLACK-OUT	BOLT
BEHAVIORALS	BLACKOUTS	BOLTS
BELLBOY	BLACK-OUTS	BONA_FIDE
BELLBOYS	BLANCMANGE	BONUS
BENCH_MARK	BLEACH	BOOKÉ*
BENCH_MARKS	BLEACHERS	BOOKER
BENCHMARK	BLENDER	BOOKERS
BENCHMARKÉ*	BLENDERS	BOOKMAKER

BOOKMAKERS  
BOOKMARK  
BOOKMARKS  
BOOMÉ\*  
BOOMER  
BOOSTAGE  
BOOSTÉ\*  
BOOSTER  
BOOSTERS  
BOOSTING  
BOOTÉ\*  
BOOTER  
BOQUÉ\*  
BOQUER  
BORDER  
BORDERLINE  
BORDERS  
BOSS  
BOSTÉ\*  
BOSTER  
BOTCHE  
BOTCHÉ\*  
BOTCHER  
BOTCHES  
BOTTOM\_LINE  
BOULDER  
BOULDERS  
BOUNCÉ\*  
BOUNCER  
BOUNCERS  
BOWLING  
BOX  
BOX\_OFFICE  
BOX\_SPRING  
BOXING\_DAY  
BOY  
BOYS  
BRACE  
BRACES  
BRAID  
BRAIDS  
BRAIN\_TRUST  
BRAIN\_TRUSTS

BRAIN-DRAIN  
BRAINSTORMING  
BRAINWASHING  
BRAKÉ\*  
BRAKE\_À\_BRAS  
BRAKER  
BRAQUETTE  
BRAQUETTES  
BRASS  
BREAK  
BREAKDOWN  
BREAKDOWNS  
BREAKÉ\*  
BREAKER  
BREAKERS  
BREAKS  
BREAKTHROUGH  
BREAKTHROUGHS  
BREEDÉ\*  
BREEDER  
BREEDERS  
BRIDGE  
BRIDGES  
BRIEF  
BRIEFÉ\*  
BRIEFER  
BRIEFING  
BRIEFINGS  
BRIEFS  
BRIGHT  
BROILED  
BROKER  
BROKERS  
BROOK  
BROOKS  
BROWNIE  
BROWNIES  
BROWSER  
BROWSERS  
BROWSING  
BRULER  
BRULERS  
BRUSHING

BUG  
BUGGÉ\*  
BUGGER  
BUGGERS  
BUGS  
BUILDING  
BUILDINGS  
BULGE  
BULGES  
BULL\_MARKET  
BULLDOZER  
BULLDOZERS  
BULLET  
BULLETS  
BUMP  
BUMPÉ\*  
BUMPER  
BUMPERS  
BUMPING  
BUMPS  
BUN  
BUNCH  
BUNCHES  
BUNCHS  
BUNGALOW  
BUNGALOWS  
BUNKER  
BUNKERS  
BUNS  
BUNT  
BUNTS  
BURN\_OUT  
BURN\_OUTS  
BURNOUT  
BURNOUTS  
BUSBOY  
BUSBOYS  
BUSINESS  
BUSINESSES  
BUSINESSMAN  
BUSINESSMANS  
BUSINESSMEN  
BUSINESSWOMAN

BUSINESSWOMANS  
BUSINESSWOMEN  
BUSYBODIES  
BUSYBODY  
BUSYBODYS  
BUTTERNUT  
BUTTERNUTS  
BUTTON  
BUTTONS  
BUZZ  
BUZZÉ\*  
BUZZER  
BUZZERS  
BUZZWORD  
BUZZWORDS  
BY\_PASS  
BYPASS  
BYTE  
BYTES  
CADDIE  
CADDIES  
CALIPER  
CALIPERS  
CALL  
CALL\_DOWN  
CALL\_DOWNS  
CALLÉ\*  
CALLER  
CALLERS  
CALLS  
CAMERAMAN  
CAMERAMANS  
CAMERAMEN  
CANCELLATION  
CANCELLATIONS  
CANCELLÉ\*  
CANCELLER  
CANNAGE  
CANNAGES  
CANNÉ\*  
CANNER  
CAPITA  
CAPITALISÉ\*

CAPITALISER  
CAPLOCK  
CAPLOCKS  
CAR\_FERRY  
CAR\_WASH  
CARAVANING  
CAR-FERRY  
CARGO  
CARJACKING  
CARPOOL  
CARPOOLS  
CARPORT  
CARPORTS  
CARS  
CART  
CARTOON  
CARTOONS  
CARTS  
CARWASH  
CASELOAD  
CASH  
CASH\_AND\_CARRY  
CASH\_FLOW  
CASH\_SHORTAGE  
CASHEW  
CASHFLOW  
CASHOUT  
CASHOVER  
CASTING  
CASTINGS  
CATCH  
CATCH\_AS\_CATCH\_CAN  
CATCHÉ\*  
CATCHER  
CATCHERS  
CATCHES  
CAULKING  
CD  
CD-ROM  
CD-ROMS  
CÉDULE  
CÉDULÉ\*  
CÉDULER

CÉDULES  
CHAIN\_SAW  
CHAIN\_SAWS  
CHAINSAW  
CHAINSAWS  
CHAIRLIFT  
CHALAC  
CHALLENGE  
CHALLENGÉ\*  
CHALLENGER  
CHALLENGERS  
CHALLENGES  
CHALLENGEUR  
CHALLENGEURS  
CHALLENGEUSE  
CHALLENGEUSES  
CHARCOAL  
CHARGE\_PAYANTE  
CHARGES\_INCLUDES  
CHARGES\_PAYANTES  
CHARGES\_POSTALES  
CHARTER  
CHARTERS  
CHATTÉ\*  
CHATTER  
CHEAP  
CHECK  
CHECK\_IN  
CHECK\_LIST  
CHECK\_LISTS  
CHECK\_OUT  
CHECK\_OUTS  
CHECK\_POINT  
CHECK\_POINTS  
CHECK\_UP  
CHECK\_UPS  
CHECK-DIGIT  
CHECKÉ\*  
CHECKER  
CHECKERS  
CHECK-INS  
CHECKLIST  
CHECKLISTS

CHECKOUT  
CHECKOUTS  
CHECKPOINT  
CHECKPOINTS  
CHECKS  
CHECKUP  
CHECKUPS  
CHEESEBURGER  
CHEESEBURGERS  
CHESTERFIELD  
CHEWING\_GUM  
CHEWING\_GUMS  
CHINATOWN  
CHIP  
CHIPS  
CHOKÉ  
CHOKÉ\*  
CHOKER  
CHOKERS  
CHOKES  
CHOP  
CHOPPER  
CHOPPERS  
CHOPS  
CHOWDER  
CHOWDERS  
CHUM  
CHUMS  
CIBISTE  
CIBISTES  
CIRCA  
CITIZEN'S\_BAND  
CLAIM  
CLAIMS  
CLAIRER  
CLAM  
CLAM\_CHOWDER  
CLAM\_CHOWDERS  
CLAMP  
CLAMPS  
CLAMS  
CLAPBOARD  
CLAPBOARDS

CLASH  
CLASHÉ\*  
CLASHER  
CLEAN  
CLEANÉ\*  
CLEANER  
CLEANERS  
CLEANUP  
CLEANUPS  
CLEARANCE  
CLEARING  
CLIMAX  
CLINKER  
CLINKERS  
CLIP  
CLIPÉ\*  
CLIPER  
CLIPPÉ\*  
CLIPPER  
CLIPPERS  
CLIPS  
CLOSE\_COMBAT  
CLOSE\_UP  
CLOSE\_UPS  
CLOWN  
CLOWNS  
CLUB\_HOUSE  
CLUB\_HOUSES  
CLUB\_SANDWICH  
CLUB\_STEAK  
CLUBHOUSE  
CLUBHOUSES  
CLUB-SANDWICHES  
CLUB-SANDWICHES  
CLUTCH  
CLUTCHES  
CLUTCHS  
COACH  
COACHÉ\*  
COACHER  
COACHES  
COACHING  
COACHINGS

COACHS  
COAT  
COATS  
COAXÉ\*  
COAXER  
COCKPIT  
COCKPITS  
COCOA  
COCONUT  
COCONUTS  
COCOON  
COCOONÉ\*  
COCOONER  
COCOONING  
COCOONS  
COFFEE\_BREAK  
COFFEE\_BREAKS  
COLE\_SLAW  
COLESLAW  
COLLECT\_CALL  
COLLECT\_CALLS  
COLOMNISTE  
COLOMNISTES  
COLOUR\_BLIND  
COLUMNIST  
COLUMNISTE  
COLUMNISTES  
COLUMNISTS  
COMBO  
COMBOS  
COME\_BACK  
COME\_BACKS  
COMEBACK  
COMEBACKS  
COMFORTÉ\*  
COMFORTER  
COMFORTERS  
COMICS  
COMING\_OUT  
COMING\_OUTS  
COMPLIANCE  
COMPLIANCES  
COMPOUND



COMPOUNDS	CORPORATIF	CROW_BARS
CONCEPT_CAR	CORPORATIFS	CROWBAR
CONCEPT_CARS	CORPORATIVE	CROWBARS
CONDO	CORPORATIVES	CRUISE_CONTROL
CONDOMINIUM	COST_DRIVER	CUP
CONDOMINIUMS	COUPLING	CUPS
CONDOS	COVER_CHARGE	CURATEUR
CONFERENCE_GROUP	COVER_CHARGES	CURATEURS
CONFERENCE_GROUPS	CRACKÉ*	CURATRICE
CONNECTIVITÉ	CRACKER	CURATRICES
CONSUMÉRISME	CRACKERS	CURRICULUM
CONTAINER	CRACKING	CURRICULUMS
CONTAINERS	CRANBERRIES	CURVE
CONTRACTEUR	CRANBERRY	CURVES
CONTRACTEURS	CRANBERRYS	CUSTOMISÉ*
CONVÉNIENT	CRANKSHAFT	CUSTOMISER
CONVÉNIENT*	CRANKSHAFTS	CUTE
CONVENTION	CRASH	CUTEX
CONVENTIONS	CRASH_COURSE	CUTTÉ*
CONVERTIBLE	CRASH_COURSES	CUTTER
CONVERTIBLES	CRASH_CREW	CUTTERS
COOKIE	CRASH_TEST	CYBERCASH
COOKIES	CRASH_TESTS	DASH
COOL	CRASHÉ*	DATA
COOLÉ*	CRASHER	DATAS
COOLER	CRATE	DEAD_HEAT
COOLERS	CRATÉ*	DEADLINE
COOPÉRATIF	CRATES	DEADLINES
COOPÉRATIFS	CREAM_PUFF	DEAL
COOPÉRATIVE	CREAM_SODA	DEALÉ*
COOPÉRATIVES	CREW	DEALER
COORDINATEUR	CREWS	DEALERS
COORDINATEURS	CRIB	DEALEUR
COORDINATRICE	CRIBS	DEALEURS
COORDINATRICES	CRINQUE	DEALS
COPPE	CRINQUÉ*	DÉBRIEFÉ*
COPPES	CRINQUER	DÉBRIEFER
CORDEROY	CRINQUES	DEBRIEFING
CORDUROY	CROONER	DÉBRIEFING
CORN_FLAKES	CROONERS	DEBRIEFINGS
CORN_STARCH	CROSS_MATCH	DÉBRIEFINGS
CORNER	CROSSING_OVER	DECK
CORNERS	CROW_BAR	DECKS

DÉCLUTCHÉ*	DISCARTER	DOMPEUSES
DÉCLUTCHER	DISC-JOCKEYS	DOORMAN
DÉCONNECTÉ*	DISCOMPTE	DOORMANS
DÉCONNECTER	DISCOMPTEES	DOORMEN
DÉDICATION	DISCONNECTÉ*	DOPE
DÉDICATIONS	DISCONNECTER	DOPEES
DEEJAY	DISCONTINUÉ*	DOPING
DEEJAYS	DISCONTINUER	DOUBLE-BREAST
DÉFROSTÉ*	DISCOUNT	DOWN
DÉFROSTER	DISCOUNTÉ*	DOWNLOADÉ*
DELETE	DISCOUNTER	DOWNLOADER
DELICATESSEN	DISCOUNTERS	DOWNLOADERS
DÉMOTION	DISCOUNTEUR	DOWNLOADING
DÉMOTIONS	DISCOUNTEURS	DOWNPAYMENT
DEN_CONFORTABLE	DISCOUNTS	DOWNPAYMENTS
DÉPLUGGÉ*	DISPATCHÉ*	DOWNS
DÉPLUGGER	DISPATCHER	DOWNSWING
DERRICKS	DISPATCHERS	DOWNSWINGS
DESIGNER	DISPACHEUR	DRABE
DESIGNERS	DISPACHEURS	DRABES
DESK	DISPATCHING	DRAFT
DESKS	DISPERSAL	DRAFTS
DESKTOP	DISPERSALS	DRAG
DESKTOP_EDITING	DISPLAY	DRAGS
DESKTOPS	DISPLAYS	DRAVE
DEUCE	DISPOSABLE	DRAVÉ*
DÉVELOPPEUR	DISPOSABLES	DRAVER
DÉVELOPPEURS	DISQUE-JOCKEY	DRAVES
DIGEST	DISQUE-JOCKEYS	DRAWBACK
DIGITAL	DISSATISFACTION	DRAWBACKS
DIGITALISATION	DOGGY_BAG	DRIFT
DIGITALISÉ*	DOGGY_BAGS	DRIFTS
DIGITALISER	DOGGY-BAG	DRILL
DILL_PICKLES	DOGGY-BAGS	DRILLS
DIMMÉ*	DOLDRUMS	DRINK
DIMMER	DOMINION	DRINKS
DIMMERS	DOMINIONS	DRIVE
DIP	DOMPE	DRIVÉ*
DIPS	DOMPÉ*	DRIVE-IN
DIPSTICK	DOMPER	DRIVE-INS
DIRECTORY	DOMPERS	DRIVER
DISC_JOCKEY	DOMPES	DRIVERS
DISCARTÉ*	DOMPEUSE	DRIVES

DRIVEUR  
DRIVEURS  
DRIVEWAY  
DRIVEWAYS  
DRIVING\_RANGE  
DROP  
DROPÉ\*  
DROPER  
DROP-OUT  
DROP-OUTS  
DROPPÉ\*  
DROPPER  
DROPS  
DRUGSTORE  
DRUGSTORES  
DRUM  
DRUMMÉ\*  
DRUMMER  
DRUMMERS  
DRUMMEUR  
DRUMMEURS  
DRUMS  
DRY  
DULL  
DUMMIES  
DUMMY  
DUMPÉ\*  
DUMPER  
DUMPERS  
DUMPING  
DUTY\_FREE  
DUTY\_FREE\_SHOP  
DYKE  
DYKES  
EAGLE  
EAGLES  
E-BOOK  
E-BUSINESS  
ÉDITÉ\*  
ÉDITER  
EFFICIENCE  
EFFICIENCES  
EFFICIENT\*

EGG\_ROLL  
EGG\_ROLLS  
EGGNOG  
EGGNOGS  
E-LEARNING  
ÉLECTIF  
ÉLECTIFS  
ÉLECTIVE  
ÉLECTIVES  
EMAIL  
E-MAIL  
EMAILS  
E-MAILS  
ÉMOTICONE  
ÉMOTICONES  
EMPOWERMENT  
ENCRYPTION  
ENGINEERING  
ENTER  
ÉNUMÉRATEUR  
ÉNUMÉRATEURS  
ÉNUMÉRATION  
ESCALATEUR  
ESCALATEURS  
ESCALATOR  
ESCALATORS  
ESCAPE  
ESTABLISHMENT  
EVERLASTING  
EX\_OFFICIO  
EXACTO  
EXHAUST  
EXHAUSTS  
EXHIBIT  
EXHIBITION  
EXHIBITIONS  
EXHIBITS  
EXIT  
EXITS  
EXTRACTEUR  
EXTRACTEURS  
EXTRADRY  
EXTRA-DRY

EYELINER  
EYE-LINER  
EYELINERS  
EYE-LINERS  
E-ZINE  
FACILITÉS  
FACTORING  
FACTORY\_OUTLET  
FAIR-PLAY  
FAIRWAY  
FAIRWAYS  
FAKÉ\*  
FAKER  
FAKERS  
FALL\_BALL  
FALL\_BALLS  
FAN  
FANCLUB  
FAN-CLUB  
FANCLUBS  
FAN-CLUBS  
FANS  
FANTASIES  
FANTASY  
FAQ  
FASHION  
FASHION\_SHOW  
FAST-FOOD  
FAX  
FEEDBACK  
FEED-BACK  
FEEDBACKS  
FEED-BACKS  
FEEDÉ\*  
FEEDER  
FEEDERS  
FEELING  
FEELINGS  
FERRY  
FERRY-BOAT  
FIBERGLASS  
FIFTH\_WHEEL  
FIFTY-FIFTY

FIGHTÉ\*  
FIGHTER  
FIGHTERS  
FILLER  
FILLERS  
FINISH  
FINISHING\_TOUCH  
FIREPROOF  
FIRST\_AID  
FISH-EYE  
FITNESS  
FITS  
FITTÉ\*  
FITTER  
FITTERS  
FIXTURE  
FIXTURES  
FLAMMABLE  
FLAMMABLES  
FLANELLETTE  
FLASH  
FLASHBACK  
FLASH-BACK  
FLASHBACKS  
FLASH-BACKS  
FLASH-BALL  
FLASHÉ\*  
FLASHER  
FLASHERS  
FLASHLIGHT  
FLASHLIGHTS  
FLASHY  
FLAT  
FLATS  
FLIP\_CHART  
FLIP\_CHARTS  
FLOCK  
FLOCKS  
FLOP  
FLOPS  
FLOWCHART  
FLOWCHARTS  
FLUSH

FLUSHÉ\*  
FLUSHER  
FLUSHERS  
FLY  
FLYER  
FOAM  
FOCUS  
FOCUS\_GROUP  
FOCUS\_GROUPE  
FOCUS\_GROUPES  
FOCUS\_GROUPS  
FOCUSÉ\*  
FOCUSER  
FOIL  
FOLLOW-UP  
FOOTING  
FORCING  
FOREMAN  
FORWARDÉ\*  
FORWARDER  
FRAME  
FRAMES  
FRAME-UP  
FRAUDULENT\*  
FREE\_FOR\_ALL  
FREE\_PLUG  
FREELANCE  
FREE-LANCE  
FREELANCES  
FREE-LANCES  
FREEZÉ\*  
FREEZER  
FREEZERS  
FRENCH\_TOUCH  
FRONT\_PAGE  
FROSTÉ  
FROSTÉ\*  
FUEL  
FULL  
FULL\_PIN  
FULL-FACE  
FUN  
FUNCTION

FUNCTIONS  
GALÉES  
GAMBLÉ\*  
GAMBLER  
GAMBLERS  
GAME  
GAMES  
GAMIQUE  
GANG  
GANGS  
GAP  
GAPS  
GARDEN-CENTER  
GASOIL  
GAUGE  
GAUGES  
GAZEBO  
GAZEBOS  
GAZOLINE  
GEAR  
GEARS  
GENTLEMAN'S\_AGREEMENT  
GENTLEMAN'S\_AGREEMENTS  
GENTRIFICATION  
GIGABYTE  
GIGABYTES  
GLAMOUR  
GLAMOUREU\*  
GLITCH  
GLITCHES  
GLITCHS  
GLOBALISATION  
GLOBALISÉ\*  
GLOBALISER  
GOAL  
GOALÉ\*  
GOALER  
GOALERS  
GOALIE  
GOALIES  
GOALS  
GOODWILL  
GRADER

GRADUATION  
GRAPEFRUIT  
GRAPE-FRUIT  
GRAPEFRUITS  
GRAPE-FRUIT  
GREATER  
GREENMAIL  
GRILLED\_CHEESE  
GRIP  
GRIPS  
GROCERIE  
GROCERIES  
GROGGY  
GROOM  
GROOMS  
GROUND  
GROUNDÉ\*  
GROUNDER  
GROUNDERS  
GROUNDS  
GUESS  
GUIDELINE  
GUIDELINES  
GUN  
GUNS  
GUTS  
GYPROC  
HACKÉ\*  
HACKER  
HACKERS  
HADDOCK  
HALF-TRACK  
HAMBURGER  
HAMBURGERS  
HAND\_GLIDING  
HANGOVER  
HANGOVERS  
HAPPENING  
HAPPENINGS  
HAPPY\_END  
HAPPY\_ENDING  
HAPPY\_ENDS  
HAPPY\_FEWS

HAPPY\_HOUR  
HAPPY\_HOURS  
HAPPY-FEW  
HARD\_DISK  
HARD\_SELLING  
HARD-ROCK  
HARDTOP  
HARDTOPS  
HARDWARE  
HARDWARES  
HAS\_BEEN  
HAS\_BEENS  
HAS-BEEN  
HAS-BEENS  
HASHTAG  
HASTAGS  
HATCHBACK  
HATCHBACKS  
HEADSET  
HEADSETS  
HEATER  
HEATERS  
HEAVY\_DUTY  
HELLO  
HELP  
HELPER  
HELPERS  
HELPS  
HIBCAPS  
HIDE-A-BED  
HIGHLIGHTÉ\*  
HIGHLIGHTER  
HIGHLIGHTERS  
HIGH-TECH  
HINT  
HINTS  
HIT  
HIT\_PARADE  
HIT-AND-RUN  
HIT-AND-RUNS  
HIT-PARADE  
HITS  
HIV

HOBBIES  
HOBBY  
HOBBYS  
HOLD  
HOLDING  
HOLDINGS  
HOLDS  
HOLD-UP  
HOLD-UPS  
HOLE  
HOLE-IN-ONE  
HOLES  
HOME  
HOME\_CENTER  
HOME\_CINEMA  
HOME\_CINÉMA  
HOME\_PAGE  
HOME\_RUN  
HOMELAND  
HOMES  
HOMESPUN  
HOME-TRAINER  
HOOD  
HOODS  
HORSE-POWER  
HOSE  
HOSES  
HOT  
HOT\_CHAT  
HOT\_CHATS  
HOTLINE  
HOT-LINE  
HOTLINES  
HOT-LINES  
HOTS  
HOUSE-BOAT  
HOUSE-BOATS  
HOVERCRAFT  
HOVERCRAFTS  
HUB  
HUBCAP  
HUBS  
HUNTERS

HURDLER  
HURDLERS  
HURDLEUR  
HURDLEURS  
HURRICANE  
HURRICANES  
HYDROFOIL  
HYPE  
HYPES  
IGNITION  
IGNITIONS  
IMPULSÉ\*  
IMPULSE\_GOODS  
IMPULSER  
IN-BORD  
INCRIPtibles  
INDENT  
INDENTÉ\*  
INDENTER  
INDENTS  
INFORMALITÉ  
INFORMALITÉS  
INLAY  
INLAYS  
INPUT  
INPUTS  
INSCRIPTIBLE  
INSÉCURE  
INSÉCURES  
INSERT  
INSERTS  
INSIGHT  
INSIGHTS  
INTERCOM  
INTERCOMS  
INTERVIEW  
INTERVIEWS  
INVESTIGUÉ\*  
INVESTIGUER  
IRON  
ITEM  
ITEMS  
JACKÉ\*

JACKER  
JACKET  
JACKETS  
JACK-KNIFE  
JACK-KNIFES  
JACK-KNIVES  
JACKNIFE  
JACKNIFES  
JACKNIVES  
JACK-OF-ALL-TRADES  
JACKPOT  
JACKPOTS  
JACUZZI  
JACUZZIS  
JAMMÉ\*  
JAZZMAN  
JAZZMANS  
JAZZMEN  
JELLY\_BEANS  
JERK  
JERKS  
JERRICAN  
JERRICANE  
JERRICANS  
JERRYCAN  
JERRYCANS  
JET-SKI  
JET-STREAM  
JIGGER  
JIGGERS  
JINGLE  
JINGLES  
JOB  
JOBBER  
JOBBERs  
JOBINE  
JOBINES  
JOBS  
JOGGING  
JOINT\_VENTURE  
JOINT\_VENTURES  
JOINT-VENTURE  
JOINT-VENTURES

JOKE  
JOKÉ\*  
JOKER  
JOKERS  
JOKES  
JOYSTICK  
JOYSTICKS  
JUMBO  
JUMBO\_JET  
JUMBO\_JETS  
JUMBOS  
JUMPÉ\*  
JUMPER  
JUMPERS  
JUMPING  
JUNK\_FOOD  
JUNK\_MAIL  
JUST-IN-TIME  
KBYTE  
KBYTES  
KETCH  
KETCHS  
KEYBOARD  
KEYBOARDS  
KEYWORD  
KEYWORDS  
KICK  
KICKÉ\*  
KICKER  
KICKERS  
KICKS  
KID  
KIDNAPPING  
KIDNAPPINGS  
KIDS  
KING\_SIZE  
KIT  
KITCHENETTE  
KITCHENETTES  
KITESURF  
KITESURFS  
KITS  
KNOW-HOW

KODAK  
LABEL  
LABELS  
LAPTOP  
LAPTOPS  
LAST\_CALL  
LAUNDERETTE  
LAUNDERETTES  
LAY-OFF  
LAY-OFFS  
LAZY-BOY  
LAZY-BOYS  
LEAD  
LEADER  
LEADERS  
LEADERSHIP  
LEADEUR  
LEADEURS  
LEADEUSE  
LEADEUSES  
LEADS  
LEASING  
LEASINGS  
LED  
LEDGER  
LEDGERS  
LEDS  
LET  
LETS  
LIBELLE  
LIBELLES  
LIBELLEUSE  
LIBELLEUSES  
LIBELLEUX  
LIFEGUARD  
LIFEGUARDS  
LIFT  
LIFT\_TRUCK  
LIFT\_TRUCKS  
LIFTÉ\*  
LIFTER  
LIFTING  
LIFTINGS

LIFTS  
LIGHT  
LIGHTER  
LIGHTERS  
LINE  
LINER  
LINERS  
LINES  
LINKAGE  
LINKAGES  
LINKS  
LIPSYNC  
LIP-SYNC  
LIQUID\_PAPER  
LISTÉ\*  
LISTING  
LISTINGS  
LIT\_KING  
LIT\_QUEEN  
LITTÉRATIE  
LIVE  
LIVING\_ROOM  
LOADÉ\*  
LOADER  
LOADERS  
LOADING  
LOBBIES  
LOBBY  
LOBBYS  
LOCKÉ\*  
LOCKER  
LOCKERS  
LOGIN  
LOGOFF  
LOOK  
LOOKS  
LOOPING  
LOOPINGS  
LOOSE  
LOOSER  
LOOSERS  
LOOSES  
LOSER

LOSERS  
LOSS\_LEADER  
LOUSSE  
LOUSSES  
LOW  
LOW\_COST  
LOW\_COSTS  
LOW\_PROFILE  
LOWS  
LUNCHEON  
LUNCHEONS  
MADE\_IN  
MAGNET  
MAGNETS  
MAIL  
MAILING  
MAILING\_LIST  
MAILING\_LISTS  
MAILINGS  
MAILS  
MAINTENANCE  
MAJORS  
MAKE-UP  
MAKING\_OF  
MALFONCTION  
MALFONCTIONS  
MALPRACTICE  
MALPRACTICES  
MANAGÉ\*  
MANAGEMENT  
MANAGEMENTS  
MANAGER  
MANAGERS  
MAP  
MAPS  
MARIGOLD  
MARKETING  
MARKETINGS  
MARSHMALLOW  
MARSHMALLOWS  
MASKING\_TAPE  
MASONITE  
MASS\_MEDIA

MASTER	MOBILE_HOMES	NEWSLETTERS
MASTER_CLASS	MODERN_DANCE	NIGHTCLUB
MASTER_CLASSES	MODERN_STYLE	NIGHT-CLUB
MASTER_KEY	MOLESKINE	NIGHTCLUBS
MASTER_KEYS	MOMENTUM	NIGHT-CLUBS
MASTERS	MOMENTUMS	NIL
MATCHÉ*	MONITOR	NO_COMMENT
MATCHER	MONITORING	NO_COMMENTS
MEAN	MONITORS	NO_FAULT
MEDIUM	MOOC	NO_MAN'S_LAND
MEDIUMS	MOOCS	NO_VACANCY
MEETING	MOP	NOMINÉ*
MEETINGS	MOPS	NOMINER
MEGABYTE	MORNING_MAN	NON_APPLICABLE
MEGABYTES	MORNING_MANS	NON_FLAMMABLE
MELTING_POT	MORNING_MEN	NON-STOP
MELTING_POTS	MORPHING	NOTEBOOK
MELTING-POT	MORPHINGS	NOTEBOOKS
MELTING-POTS	MOTOR-HOME	NOWHERE
MEMBERSHIP	MOTOR-HOMES	NOZZLE
MÉMORIAL	MOTTO	NOZZLES
MÉMORIALS	MOTTOS	NUGGET
MERCHANDISING	MOUND	NUGGETS
MESS	MOUNDS	NURSING
METER	MUFFLER	OCCUPATIONNEL
METERS	MUFFLERS	OCCUPATIONNEL*
MILK_SHAKE	MUFFLEURS	OCTET
MILK_SHAKES	MUST	OCTETS
MILKSHAKE	MUSTS	OFF
MILKSHAKES	MUTE	OFF_WHITE
MINIVAN	NAME_DROPPING	OFF-LINE
MINIVANS	NAME-DROPPING	OFFSHORE
MITTS	NAPHTA	OFFSHORES
MIX	NAPKIN	OFF-THE-RECORD
MIXER	NAPKINS	ONE_MAN_SHOW
MIXERS	NECK	ONE_MAN_SHOWS
MIXES	NECKS	ONE_WOMAN_SHOWS
MIXETTE	NETWORK	ONE-MAN-SHOW
MIXETTES	NETWORKS	ONE-MAN-SHOWS
MIXEUR	NEWS	ONE-WAY
MIXEURS	NEWSGROUP	ONE-WOMAN-SHOW
MMS	NEWSGROUPS	ONE-WOMAN-SHOWS
MOBILE_HOME	NEWSLETTER	ONLINE



ON-OFF	PACEMAKERS	PATCHÉ*
OPEN	PACK	PATCHER
OPEN_SPACE	PACKAGE	PATCHES
OPEN_SPACES	PACKAGE_DEAL	PATCHS
OPENER	PACKAGE_DEALS	PATENT
OPENERS	PACKAGES	PATENTE
OPENS	PACKAGING	PATENTÉ*
OPPORTUNITÉ	PACKAGINGS	PATENTER
OPPORTUNITÉS	PACKS	PATENTES
OPTING_OUT	PACKSACK	PATENTS
ORÉGANO	PACKSACKS	PATRONISÉ*
ORIGINÉ*	PAD	PATRONISER
ORIGINER	PADDÉ*	PATTERN
OUT	PADS	PATTERNS
OUT_OF_ORDER	PAGE_DOWN	PAWNSHOP
OUTFIT	PAGE_UP	PAWNSHOPS
OUTFITS	PAGETTE	PAY-PER-VIEW
OUTPLACEMENT	PAGETTES	PEANUT
OUTPLACEMENTS	PAGE-TURNER	PEANUTS
OUTPUT	PAISLEY	PÉCANE
OUTPUTS	PALACE	PÉCANES
OUTRIGGER	PALACES	PEDIGREE
OUTRIGGERS	PAN_À_HUILE	PEDIGREES
OUTSOURCING	PANEL	PÉDIMENT
OUTSOURCINGS	PANÉLISTE	PÉDIMENTS
OVER	PANÉLISTES	PEELING
OVER_ARM_STROKE	PANELS	PEELINGS
OVERBOOKÉ*	PAQUETÉ*	PELLET
OVERBOOKING	PAQUETER	PELLETS
OVERBOOKINGS	PARIAN	PENALTIES
OVERDOSE	PARIANS	PENALTY
OVERDOSES	PARKÉ*	PENALTYS
OVERDRAFT	PARKING	PENTHOUSE
OVERDRAFTS	PARKINGS	PENTHOUSES
OVERFLOW	PARTIES	PEOPLE
OVERFLOWS	PARTNER	PEP
OVERHEAD	PARTNERS	PEPPER
OVERHEADS	PARTNERSHIP	PEPS
OVERPASS	PARTY	PER_CAPITA
OVERS	PASSWORD	PER_DIEM
OVERTIME	PASSWORDS	PERCHMAN
OVERTIMES	PATCH	PERCHMANS
PACEMAKER	PATCHAGE	PERCHMEN

PERFORMANCE  
PERFORMANCES  
PERFORMÉ\*  
PERFORMER  
PERMAFROST  
PERMANENT\_PRESS  
PESTICIDE  
PESTICIDES  
PET\_SHOP  
PET\_SHOPS  
PHASING\_OUT  
PHOTO\_RADAR  
PHOTO\_RADARS  
PHOTO-FINISH  
PICKLE  
PICKLES  
PICKPOCKET  
PICKPOCKETS  
PICKUP  
PICK-UP  
PICKUPS  
PICK-UPS  
PIERCING  
PIERCINGS  
PIMP  
PIMPS  
PINOTE  
PINOTES  
PIN'S  
PIPEULE  
PIPING  
PIPOLE  
PIT  
PITCH  
PITCHÉ\*  
PITCHER  
PITCHERS  
PITCHES  
PITCHS  
PITS  
PLAIN  
PLAINS  
PLANNING

PLANNINGS  
PLASTER  
PLASTIC\_WOOD  
PLASTICINE  
PLAYBACK  
PLAY-BACK  
PLAYBACKS  
PLAY-BACKS  
PLAYBOY  
PLAYBOYS  
PLAY-OFF  
PLAY-OFFS  
PLUG  
PLUGGÉ\*  
PLUGGER  
PLUG-IN  
PLUG-INS  
PLUGS  
PLYWOOD  
PODCAST  
PODCASTING  
PODCASTS  
POLE\_POSITION  
POLE\_POSITIONS  
POLICEMAN  
POLICEMANS  
POLICEMEN  
POLITICAL\_CORRECTNESS  
POLL  
POLLS  
POOL  
POOLS  
POPCORN  
PORTERHOUSE  
PORTERHOUSES  
POST\_MORTEM  
POSTERS  
POSTGRADUÉ\*  
POUDING  
POUDINGS  
POWDER-ROOM  
POWER\_BRAKES  
POWER\_CENTER

POWER\_STEERING  
POWER-BRAKES  
PRACTICE  
PRACTICES  
PREACHEUR  
PREACHEURS  
PRÉCONDITION  
PRÉCONDITIONS  
PREMIUM  
PREMIUMS  
PRÉQUEL\*  
PRÉREQUIS  
PRESSBOOK  
PRESS-BOOK  
PRESSBOOKS  
PRESS-BOOKS  
PRESSING  
PRESSURISATION  
PRESTONE  
PRETZEL  
PRETZELS  
PREVIEW  
PREVIEWS  
PRIME\_RATE  
PRIME\_RATES  
PRIME\_TIME  
PRIME\_TIMES  
PRIMER  
PRIMERS  
PRINTÉ\*  
PRINTER  
PRINTERS  
PRINTOUT  
PRINTOUTS  
PROCESS  
PROSPECT  
PROSPECTS  
PROXY  
PUBLIC-RELATIONS  
PUCK  
PUCKS  
PUDDLÉ\*  
PUDDLER

PUDDLERS  
PUDDLEUR  
PUDDLEURS  
PUFF  
PUFFS  
PUNCH  
PUNCHER  
PUNCHESS  
PUNCHING\_BAG  
PUNCHING\_BAGS  
PUNCHS  
PUNCHY  
PUNK  
PUNKS  
PUSH-BUTTON  
PUSH-BUTTONS  
PUSHÉ\*  
PUSHER  
PUSHERS  
PUSHING  
PUSH-UP  
PUSH-UPS  
PUT  
PUTS  
PUZZLE  
PUZZLES  
Q-TIP  
Q-TIPS  
QUAKER  
QUAKERS  
QUARTETTE  
QUARTETTES  
QUEEN\_SIZE  
QUICK\_LUNCH  
QUIT  
QUITS  
QUIZ  
QUIZES  
QUIZS  
QUIZZES  
QUIZZS  
QUOTATION  
QUOTATIONS

RACK  
RACKET  
RACKETS  
RACKS  
RAFT  
RAFTING  
RAFTS  
RAID  
RAIDÉ\*  
RAIDER  
RAIDERS  
RAIDS  
RANDOMISATION  
RAQUÉ\*  
RASH  
RATING  
RATINGS  
READERSHIP  
READY\_MIX  
REALITY\_SHOW  
REALITY\_SHOWS  
REBOOTÉ\*  
REBOOTER  
RECALL  
RECALLS  
RECONDITIONNÉ\*  
RECORDMAN  
RECORDMANS  
RECORDMEN  
RECORDWOMAN  
RECORDWOMANS  
RECORDWOMEN  
RED\_TAPE  
REEL  
REELS  
REENGINEERING  
REFILL  
REFORMING  
REGENCY  
RELAX  
RELOOKÉ\*  
RELOOKER  
RÉLUCTANCE

RÉLUCTANCES  
REMAKE  
REMAKES  
REMASTERISÉ\*  
REMASTERISER  
REMIX  
REMIXES  
REMIXS  
REMOVÉ\*  
REMOVER  
REMOVERS  
RENT-A-CAR  
REPORTER-CAMERAMAN  
REPORTER-CAMERAMANS  
REPORTER-CAMERAMEN  
REPORTEUR-CAMÉRAMAN  
REPORTEUR-CAMERAMANS  
REPORTEUR-CAMERAMEN  
REPRINT  
REPRINTS  
REPROGRAPHIE  
REPROGRAPHIES  
RESET  
RÉSIGNATION  
RÉSIGNATIONS  
RETURN  
RETURNS  
REVAMPÉ\*  
REVAMPER  
REVENGÉ\*  
REVENGER  
REVENGERS  
REVIVAL  
REVIVALS  
REVOLVING  
RÉVOLVING  
REWRITE  
REWRITÉ\*  
REWRITER  
REWRITERS  
REWRITES  
REWRITEUR  
REWRITEURS

REWRITING  
REWRITRICE  
REWRITRICES  
RIB  
RIBS  
RIDERS  
RIFT  
RIFTS  
RIM  
RIMS  
RING  
RINGS  
RIPPEUR  
RIPPEURS  
ROAD\_SHOW  
ROAD\_SHOWS  
ROAD\_TRIP  
ROAD\_TRIPS  
ROADTRIP  
ROADTRIPS  
ROAMING  
ROAST\_BEEF  
ROBINE  
ROBINES  
ROCKING-CHAIR  
ROCKING-CHAIRS  
RODÉO  
ROLL  
ROLLER  
ROLLERS  
ROLLS  
RONNE  
RONNES  
ROUGH  
ROUND  
ROUND\_STEAK  
ROUNDS  
ROYALTIES  
ROYALTY  
ROYAUTÉS  
RUN  
RUNNER  
RUNNERS

RUNNING\_SHOE  
RUNNING\_SHOES  
RUNS  
RUNWAY  
RUNWAYS  
RUSH  
RUSHES  
RUSHS  
RUST  
RUSTS  
SAFE  
SAFES  
SALOON  
SALOONS  
SAMPLE  
SAMPLES  
SAMPLING  
SAMPLINGS  
SCAB  
SCABS  
SCALLOP  
SCALLOPS  
SCALPÉ\*  
SCALPER  
SCANNÉ\*  
SCANNER  
SCANNERS  
SCANNING  
SCENIC\_RAILWAY  
SCHEDULING  
SCIENTISTE  
SCIENTISTES  
SCONSE  
SCONSES  
SCOOP  
SCOOPS  
SCOOTER  
SCOOTERS  
SCORE  
SCORÉ\*  
SCORER  
SCORES  
SCOTCH

SCOTCH\_TAPE  
SCOTCHÉ\*  
SCOTCHER  
SCOURED  
SCOUT  
SCOUTS  
SCRAP  
SCRAPBOOK  
SCRAPBOOKING  
SCRAPBOOKS  
SCRAPÉ\*  
SCRAPER  
SCRAPEUR  
SCRAPEURS  
SCRAPPÉ\*  
SCRAPPER  
SCRAPPEURS  
SCRAPS  
SCRATCH  
SCRATCHÉ\*  
SCRATCHER  
SCRATCHES  
SCRATCHS  
SCREEN  
SCREEN\_SAVER  
SCREEN\_SAVERS  
SCREENING  
SCREENS  
SCRIPT  
SCRIPT-GIRL  
SCRIPT-GIRLS  
SCRIPTS  
SCROLL\_BAR  
SCROLL\_BARS  
SCRUM  
SCRUMS  
SEADOO  
SEAFOOD  
SEALINE  
SEA-LINE  
SÉCURE  
SÉCURES  
SÉCURISATION

SÉDAN	SHEDS	SHOWCASES
SÉDANS	SHELLAC	SHOW-OFF
SELECT	SHERRY	SHOWROOM
SELF-CONTROL	SHIFT	SHOW-ROOM
SELFIE	SHIFTER	SHOWROOMS
SELFIES	SHIFTS	SHOW-ROOMS
SELF-MADE_MAN	SHINÉ*	SHOWS
SELF-MADE_MANS	SHINER	SHUNT
SELF-MADE_MEN	SHINERS	SHUNTÉ*
SELF-MADE-MAN	SHIPCHANDLER	SHUNTER
SELF-MADE-MANS	SHIPCHANDLERS	SHUNTS
SELF-MADE-MEN	SHIPMENT	SHUTDOWN
SELF-SERVE	SHIPMENTS	SHUTDOWNS
SELF-SERVICE	SHIPPÉ*	SHUTTLE
SENIOR	SHIPPER	SHUTTLES
SÉNIORITÉ	SHIT	SHYLOCK
SENIORS	SHITS	SIDELINE
SENSEUR	SHOCK_ABSORBER	SIDELINES
SENSEURS	SHOCK_ABSORBERS	SILENBLOC
SET	SHOCKING	SINGLE
SETS	SHOCKPROOF	SINGLE-BREAST
SETTLÉ*	SHOOT	SINGLES
SETTLER	SHOOTÉ*	SIRLOIN
SETTLERS	SHOOTER	SITCOM
SET-UP	SHOOTERS	SITCOMS
SET-UPS	SHOOTS	SIT-UP
SEX-APPEAL	SHOP	SIT-UPS
SEXY	SHOPING	SIZÉ*
SHACK	SHOPPING	SIZER
SHACKS	SHOPPING_BAG	SIZERS
SHAFT	SHOPPING_CENTER	SKATEBOARD
SHAFTS	SHOPS	SKATEBOARDS
SHAKÉ*	SHORT	SKEET
SHAKER	SHORTENING	SKEETS
SHAKERS	SHORTS	SKETCH
SHAMPOO	SHOT	SKETCHES
SHAPE	SHOTGUN	SKETCHS
SHAPES	SHOTGUNS	SKI-BOB
SHAREWARE	SHOTS	SKID
SHARP	SHOW	SKIDÉ*
SHARPS	SHOW_BUSINESS	SKIDER
SHAVING	SHOWBIZ	SKIDERS
SHED	SHOWCASE	SKIDOO

SKIDS  
SKIPPER  
SKIPPERS  
SKIPPEUR  
SKIPPEURS  
SKIPPEUSE  
SKIPPEUSES  
SKUNK  
SKUNKS  
SLACK  
SLACKS  
SLAP\_SHOT  
SLAP\_SHOTS  
SLASH  
SLEEPING  
SLEEPING\_BAG  
SLEEPING\_BAGS  
SLIDE  
SLIDES  
SLIM  
SLIMS  
SLIP  
SLIPS  
SLOCHE  
SLOCHEs  
SLOPPY  
SLOT\_MACHINE  
SLOT\_MACHINES  
SLOTCH  
SLOW  
SLOW\_MOTION  
SLOWS  
SLUSH  
SLY  
SMALL  
SMALLS  
SMART  
SMARTPHONE  
SMARTPHONES  
SMATTE  
SMATTES  
SMOKED\_MEAT  
SMOLT

SMOLTS  
SNACK  
SNACK\_BAR  
SNACK-BAR  
SNACK-BARS  
SNACKS  
SNAP  
SNAPS  
SNCAK\_BARS  
SNEAKER  
SNEAKERS  
SNIFÉ\*  
SNIFER  
SNIFERS  
SNIFFÉ\*  
SNIFFER  
SNIFFERS  
SNIPÉ\*  
SNIPER  
SNIPERS  
SNORKEL  
SNORKELS  
SNOWBOARD  
SNOWBOARDING  
SNOWBOARDS  
SOAP  
SOAP\_OPERA  
SOAP\_OPERAS  
SOAPS  
SOCKET  
SOCKETS  
SODA  
SODAS  
SOFTWARE  
SOFTWARES  
SOLD\_OUT  
SOUND\_TRACK  
SOUND\_TRACKS  
SPACE\_BAR  
SPACE\_BARS  
SPAM  
SPAMS  
SPARE

SPARE\_PLUGS  
SPARE\_RIBS  
SPARES  
SPARK\_PLUG  
SPARRING-PARTNER  
SPARRING-PARTNERS  
SPEAKER  
SPEAKERS  
SPEECH  
SPEECHES  
SPEECHS  
SPEED\_BUMP  
SPEED\_BUMPS  
SPEEDÉ\*  
SPEEDER  
SPEEDERS  
SPEED-SAIL  
SPENCER  
SPENCERS  
SPIDOMÈTRE  
SPIDOMÈTRES  
SPIKE  
SPIKES  
SPIN  
SPINNÉ\*  
SPINNER  
SPINNERS  
SPIN-OFF  
SPIN-OFFS  
SPINS  
SPIRITE  
SPIRITES  
SPLEEN  
SPLEENS  
SPLIT  
SPLIT\_LEVEL  
SPLIT\_LEVELS  
SPLITÉ\*  
SPLITER  
SPLITS  
SPONSOR  
SPONSORISATION  
SPONSORISÉ\*

SPONSORISER	STAND	STEWARD
SPONSORS	STAND-BY	STEWARDS
SPONSORSHIP	STANDING	STEWS
SPORTSMAN	STANDING_OVATION	STICK
SPORTSMANS	STANDINGS	STICKER
SPORTSMEN	STANDS	STICKERS
SPOT	STAND-UO_COMICS	STICKS
SPOT_CHECK	STAND-UP_COMIC	STOCK
SPOT_CHECKS	STAR	STOCK-OPTION
SPOTLIGHT	STARLETTE	STOCK-OPTIONS
SPOTLIGHTS	STARLETTES	STOCKS
SPOTS	STARS	STOOL
SPOTTÉ*	STARTÉ*	STOOLÉ*
SPOTTER	STARTER	STOOLER
SPOTTERS	STARTERS	STOOLS
SPRAY	STARTING_BLOCK	STOPPÉ*
SPRAY_NET	STARTING_BLOCKS	STOPPER
SPRAY_NETS	STARTING_GATE	STORAGE
SPRAYS	STARTING_GATES	STORAGES
SPREAD	STARTING-BLOCK	STORYBOARD
SPREADS	STARTING-BLOCKS	STORY-BOARD
SPRING	STARTING-GATE	STORYBOARDS
SPRINGBOARD	STARTING-GATES	STORY-BOARDS
SPRINGBOARDS	STARTUP	STOUT
SPRINGS	START-UP	STOUTS
SPRINKLER	STARTUPS	STRAIGHT
SPRINKLERS	START-UPS	STRAP
SQUARE	STATION_WAGON	STRAPS
SQUARES	STEAK	STREAMING
SQUATTÉ*	STEAKHOUSE	STREET_ART
SQUATTER	STEAKHOUSES	STRESS
SQUATTERS	STEAKS	STRETCHÉ*
SQUEEZE_BOTTLE	STEAMÉ*	STRIKE
SQUEEZE_BOTTLES	STEEL_BAND	STRIKES
SQUIRE	STEERING	STRIPPÉ*
SQUIRES	STEP	STRIPPER
STAFF	STEPPÉ*	STRIPPERS
STAINLESS_STEEL	STEPPER	STRIPPING
STAKEHOLDER	STEPPERS	STRIP-TEASE
STAKEHOLDERS	STEPPEUR	STRIP-TEASES
STALLÉ	STEPPEURS	STYROFOAM
STALLÉ*	STEPS	SUBPOENA
STAMINA	STEW	SUCCESS_STORY

SUNDAE  
SUNDAES  
SUNDECK  
SUNDECKS  
SUNSET\_CLAUSE  
SUNSET\_CLAUSES  
SUNTAN  
SUNTANS  
SUPPLÉMENTÉ\*  
SUPPLÉMENTER  
SUPPORTERS  
SURBOOKÉ\*  
SURBOOKER  
SURBOOKING  
SUSPENSE  
SWAMP  
SWAMPS  
SWAP  
SWAPS  
SWEAT\_SHIRT  
SWEAT\_SHIRTS  
SWEATER  
SWEATERS  
SWEATSHIRT  
SWEATSHIRTS  
SWEAT-SHIRT  
SWEATSHIRTS  
SWEAT-SHIRTS  
SWEATSHOP  
SWING  
SWINGÉ\*  
SWINGER  
SWINGERS  
SWINGS  
SWINGUÉ\*  
SWINGUER  
SWINGUEUR  
SWINGUEURS  
SWITCH  
SWITCHBOARD  
SWITCHBOARDS  
SWITCHÉ\*  
SWITCHER  
SWITCHS

SYLLABUS  
TACKER  
TACKERS  
TACLE  
TACLES  
TAG  
TAGS  
TAKE-OFF  
TAKEOVER  
TAKEOVERS  
TALK-SHOW  
TALK-SHOWS  
TAN  
TANKER  
TANKERS  
TANS  
TAPE\_RECORDER  
TAPE\_RECORDERS  
TARMAC  
TARPAULIN  
TASK\_FORCE  
TASK\_FORCES  
TATOO  
TATOOS  
TAXI-GIRL  
TAXI-GIRLS  
T-BONE  
TEACH-IN  
TEACHWARE  
TEAM  
TEAMS  
TEASER  
TEASERS  
TEASING  
TEASINGS  
TECHNICALITÉ  
TECHNICALITÉS  
TEENAGER  
TEENAGERS  
TÉLÉMARKETING  
TÉLÉTYPE  
TÉLÉTYPES  
TÉLEX

TENDER  
TENDÉRISÉ\*  
TENDERLOIN  
TENDERS  
TENNIS-ELBOW  
TEST  
TESTÉ\*  
TESTER  
TESTERS  
TESTS  
THRILL  
THRILLER  
THRILLERS  
THRILLS  
TICKET  
TICKETS  
TIE  
TIE-BREAK  
TIE-BREAKS  
TIES  
TILT  
TILTDOZER  
TILTDOZERS  
TILTS  
TIME\_OUT  
TIME\_OUTS  
TIMER  
TIMERS  
TIME-SHARING  
TIMING  
TINQUE  
TINQUES  
TIP  
TIPPÉ\*  
TIPPER  
TIPS  
TOASTÉ\*  
TOASTER  
TOASTERS  
TOKEN  
TOKENS  
TOO\_MUCH  
TOP



TOP\_MODEL  
TOP\_MODÈLE  
TOP\_MODÈLES  
TOP\_MODELS  
TOP\_PRIORITY  
TOP\_SECRET  
TOP-MODÈLE  
TOP-MODÈLES  
TOPPÉ\*  
TOPPER  
TOPS  
TOPS\_MODELS  
TORPEDO  
TOUCH-TONE  
TOUÉ\*  
TOUER  
TOUGH  
TOUGHER  
TOUNE  
TOUNES  
TOUR-OPÉRATEUR  
TOUR-OPÉRATEURS  
TOUR-OPERATOR  
TOUR-OPERATORS  
TOWING  
TOWN\_HOUSE  
TOWN\_HOUSES  
TOWNHOUSE  
TOWNHOUSES  
TOXÉDO  
TOXÉDOS  
TRACK  
TRACKS  
TRADÉ\*  
TRADEMARK  
TRADE-MARK  
TRADEMARKS  
TRADE-MARKS  
TRADE-OFF  
TRADE-OFFS  
TRADER  
TRADERS  
TRADEUR

TRADEURS  
TRAIL  
TRAILER  
TRAILERS  
TRAILS  
TRAINING  
TRAMPING  
TRANSCRIPT  
TRANSCRIPTS  
TRANSFORMEUR  
TRANSFORMEURS  
TRASH  
TRAVELLER'S\_CHECK  
TRAVELLER'S\_CHECKS  
TRAVELLER'S\_CHEQUE  
TRAVELLER'S\_CHÈQUES  
TRAY  
TRAYS  
TREND  
TRENDS  
TRICK  
TRICKS  
TRIP  
TRIPPÉ\*  
TRIPPER  
TRIPS  
TROLLER  
TROLLERS  
TRUCK  
TRUCKER  
TRUCKERS  
TRUCKS  
TRUST  
TRUSTABLE  
TRUSTABLES  
TRUSTÉ\*  
TRUSTER  
TRUSTS  
TUB  
TUBS  
TUNER  
TUNERS  
TUNE-UP

TUNING  
TURF  
TURFS  
TURNOVER  
TURN-OVER  
TURNOVERS  
TURN-OVERS  
TURNUP  
TURNUPS  
TUSSOR  
TUTORIEL  
TUTORIELS  
TUXEDO  
TUXÉDO  
TUXEDOS  
TUXEDOS  
TUXÉDOS  
TWIST  
TWISTÉ\*  
TWISTER  
TWISTERS  
TWISTS  
TYPÉ\*  
TYPER  
TYPERS  
ULTRA\_VIRES  
UNDERGROUND  
UP\_TO\_DATE  
UPDATE  
DATES  
UPGRADÉ\*  
UPGRADER  
UPWELLING  
URL  
USER-FRIENDLY  
U-TURN  
U-TURNS  
VACUUM  
VACUUMS  
VALANCE  
VALANCES  
VALET\_PARKING  
VAMP

VAMPS  
VENEER  
VERBATIM  
VERBI\_GRATIA  
VERSUS  
VIA  
VIDEOTAPE  
VIDÉOTAPE  
VIDEOTAPES  
VIDÉOTAPES  
VINTAGE  
VIP  
VIPS  
VISE-GRIP  
VOCATIONNEL\*  
VOTEUR  
VOTEURS  
VOTEUSE  
VOTEUSES  
VOUCHER  
VOUCHERS  
WAGON  
WAGONS  
WAIT\_AND\_SEE  
WAITER  
WAITERS  
WAITRESS  
WAITRESSES  
WAKE\_UP\_CALL  
WALKIE-TALKIE  
WALKIE-TALKIES  
WALK-IN  
WALK-INS  
WALKMAN  
WALKMANS

WARM-UP  
WARM-UP\_SUIT  
WARM-UPS  
WARNING  
WARNINGS  
WARRANT  
WARRANTS  
WASH-AND-WEAR  
WASHÉ\*  
WASHER  
WASHERS  
WATCHÉ\*  
WATCHER  
WATERPROOF  
WEB  
WEBCAM  
WEBCAMS  
WEBDESIGN  
WEBDESIGNS  
WEBS  
WEBZINE  
WEBZINES  
WELTER  
WELTERS  
WETSUIT  
WETSUITS  
WHEELBASE  
WHEELBASES  
WHIPCORD  
WHIPCORDS  
WIFI  
WI-FI  
WILLING  
WINCH  
WINCHS

WINDSHIELD  
WINDSHIELDS  
WINDSURF  
WIN-WIN  
WIPÉ\*  
WIPER  
WIPERS  
WIRE  
WIRES  
WISE  
WISHBONE  
WISHBONES  
WISHFUL\_THINKING  
WOOFER  
WOOFERS  
WOOFEUR  
WOOFEURS  
WORKAHOLIC  
WORKAHOLICS  
WORKOUT  
WORKSHOP  
WORKSHOPS  
WRENCH  
WRENCHS  
WYSIWYG  
XXL  
YUPPIE  
YUPPIES  
ZIP  
ZIPPÉ\*  
ZIPPER  
ZIPPERS  
ZIPS  
ZOOM  
ZOOMS

C. Table Khi<sup>2</sup>

Table du Khi\_2

*	0,9	0,5	0,3	0,2	0,1	0,05	0,02	0,01	0,001
1	0,016	0,455	1,074	1,642	2,706	3,841	5,412	6,635	10,827
2	0,211	1,386	2,408	3,219	4,605	5,991	7,824	9,210	13,815
3	0,584	2,366	3,665	4,642	6,251	7,815	9,837	11,345	16,266
4	1,064	3,357	4,878	5,989	7,779	9,488	11,668	13,277	18,467
5	1,610	4,351	6,064	7,289	9,236	11,070	13,388	15,086	20,515
6	2,204	5,348	7,231	8,558	10,645	12,592	15,033	16,812	22,457
7	2,833	6,346	8,383	9,803	12,017	14,067	16,622	18,475	24,322
8	3,490	7,344	9,524	11,030	13,362	15,507	18,168	20,090	26,125
9	4,168	8,343	10,656	12,242	14,684	16,919	19,679	21,666	27,877
10	4,865	9,342	11,781	13,442	15,987	18,307	21,161	23,209	29,588
11	5,578	10,341	12,899	14,631	17,275	19,675	22,618	24,725	31,264
12	6,304	11,340	14,011	15,812	18,549	21,026	24,054	26,217	32,909
13	7,042	12,340	15,119	16,985	19,812	22,362	25,472	27,688	34,528
14	7,790	13,339	16,222	18,151	21,064	23,685	26,873	29,141	36,123
15	8,547	14,339	17,322	19,311	22,307	24,996	28,259	30,578	37,697
16	9,312	15,338	18,418	20,465	23,542	26,296	29,633	32,000	39,252
17	10,085	16,338	19,511	21,615	24,769	27,587	30,995	33,409	40,790
18	10,865	17,338	20,601	22,760	25,989	28,869	32,346	34,805	42,312
19	11,651	18,338	21,689	23,900	27,204	30,144	33,687	36,191	43,820
20	12,443	19,337	22,775	25,038	28,412	31,410	35,020	37,566	45,315
21	13,240	20,337	23,858	26,171	29,615	32,671	36,343	38,932	46,797
22	14,041	21,337	24,939	27,301	30,813	33,924	37,659	40,289	48,268
23	14,848	22,337	26,018	28,429	32,007	35,172	38,968	41,638	49,728
24	15,659	23,337	27,096	29,553	33,196	36,415	40,270	42,980	51,179
25	16,473	24,337	28,172	30,675	34,382	37,652	41,566	44,314	52,620
26	17,292	25,336	29,246	31,795	35,563	38,885	42,856	45,642	54,052
27	18,114	26,336	30,319	32,912	36,741	40,113	44,140	46,963	55,476
28	18,939	27,336	31,391	34,027	37,916	41,337	45,419	48,278	56,893
29	19,768	28,336	32,461	35,139	39,087	42,557	46,693	49,588	58,302
30	20,599	29,336	33,530	36,250	40,256	43,773	47,962	50,892	59,703

\* en lignes = ddl (degré de liberté)

\* en colonnes = la probabilité

Source : [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.goepfert\\_em&part=375992](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.goepfert_em&part=375992)

## **Avec ou sans équivalent : le poids de la définition dans une analyse lexicométrique des anglicismes lexicaux**

***Cette étude repose sur l'influence empirique d'un changement de paradigme définitoire sur l'utilisation des anglicismes dans la presse écrite francophone. Construite autour d'une opposition entre anglicismes en général, anglicismes avec équivalent en français et anglicismes sans équivalent, elle analyse en diachronie (2000-2015) les nombreuses différences liées au changement de définition ainsi qu'à ses retombées sur des analyses comparatives portant sur l'origine géographique (France-Québec) et la nature (« de référence » ou « populaire ») du journal. Fort de plus de 330 millions de mots, notre corpus regroupe les publications de 2000 à 2015 de quatre quotidiens différents: Le Monde et Le Parisien pour la France, Le Devoir et La Presse pour le Québec. De plus, les listes témoins, l'une de 5 416 anglicismes et l'autre de 2 934, formées à l'aide de deux dictionnaires de langue générale (Le Petit Robert 2016 et Le Multidictionnaire de la langue française-4e édition 2013) et deux dictionnaires spécialisés (Le Dictionnaire des anglicismes de Höfler et Le Colpron, dictionnaire des anglicismes-4e édition) de France et du Québec.***

***Premièrement, les résultats que nous obtenons montrent qu'en général, la fréquence d'utilisation est faible (0,72% pour tous les anglicismes ; 0,28% pour les anglicismes avec équivalents ; 0,44% pour les anglicismes sans équivalent) que ce soit en France ou au Québec, ce qui est plutôt conforme aux conclusions des études précédentes. Il y a cependant des différences quant aux résultats obtenus pour chaque analyse étant donné que le taux d'anglicisme est une fois et demi plus faible selon que l'on considère qu'un anglicisme doit avoir un équivalent ou non. Cela montre que la définition du concept d'« anglicisme » a un impact incontestable sur la fréquence affichée. Deuxièmement, nous observons que ce changement de définition influe également sur des critères d'analyse spécifiques tels la diatopie ou la nature des journaux.***

***Mots clés : anglicisme, définition, presse écrite, France, Québec, analyse lexicométrique***

## **With or without equivalents: the impact of the definition on a lexicometric analysis of anglicisms**

***This study addresses the impact of a definition paradigm shift on the use of anglicisms in the French-speaking written press. Built around a diachronic analysis (2000-2015) of the numerous differences linked to a change of definition, it also ventures into the impact such a change may have on comparative analysis focusing on geographical origin (France vs Quebec) or the nature of the newspaper (“of record” vs “popular”). Only conceptual work to highlight what sort of impact a change in the definition of “English borrowing” can have on the frequency of anglicism usage, our study aims at comparing anglicisms with equivalents in French and anglicisms without equivalents. With more than 330 million words, our corpus gathers all the articles published by four different newspapers for the years 2000, 2005, 2010 and 2015: Le Monde and Le Parisien for France, and Le Devoir and La Presse for Quebec. We also built a list of keywords composed of 5416 anglicisms listed in two general dictionaries (Le Petit Robert 2016 and Le Multidictionnaire de la langue française–4th edition 2013) and two specialized dictionaries (Höfler’s Dictionnaire des anglicismes-1982 and Le Colpron, dictionnaire des anglicismes–4th edition).***

***First, my results show that the usage frequency is generally very low (0.72% for all anglicisms; 0.28% for anglicisms with equivalents only) both in France and Quebec, which is consistent with the findings of previous studies. However, I find clear differences in terms of results for each analysis, as the frequency rate for anglicisms with equivalents is 1.5 times lower than the frequency rate for anglicisms without equivalent. This proves that the definition of the very concept of “anglicism” directly influences the frequency of usage. Second, I observe that this change of definition also affects comparative analysis focused on specific criteria such as the geographical origin or the nature of the newspapers.***

***Keywords: Anglicism, definition, written press, France, Quebec, lexicometric analysis***

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ED 514 6

EDEAGE - Etudes Anglophones, Germanophones et Européennes

Institut du monde anglophone 5 rue de l'école de médecine Paris 75006